



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 293
Le jeudi 21 mars 2024

Présidence de l'honorable Greg Fergus

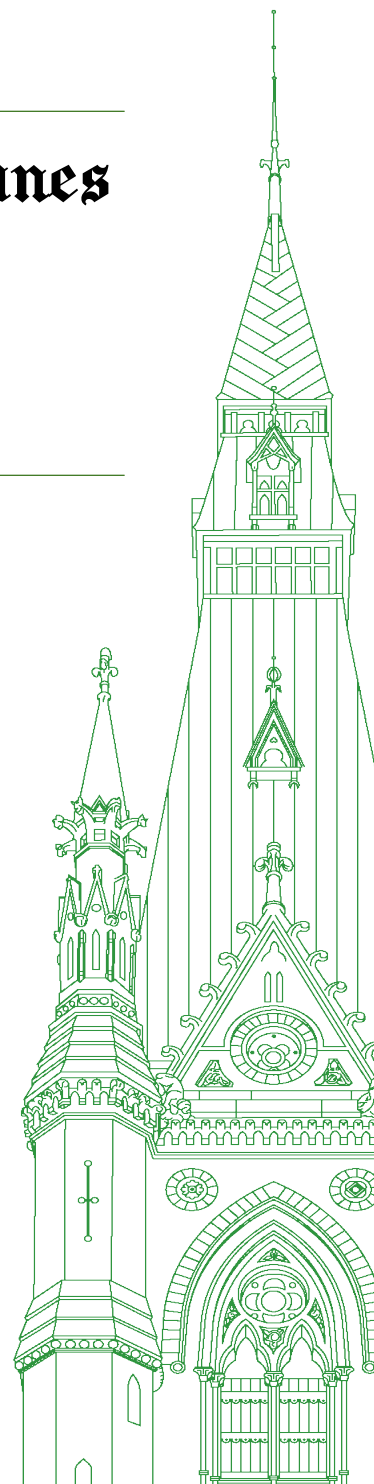


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 21 mars 2024

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à sept pétitions.

* * *

[Français]

LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Bill Blair (ministre de la Défense nationale, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-66, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale et d'autres lois.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, je suis reconnaissant qu'on me donne l'occasion de présenter trois pétitions électroniques lancées et coordonnées par un citoyen de ma circonscription, M. Brian Kerr. Ensemble, les pétitions électroniques e-4605, e-3827 et e-4274 portent plus de 45 000 signatures.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral d'envisager une forme de plébiscite de révocation, un mécanisme inexistant au Canada.

LES ARMES À FEU

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai plus d'une pétition à présenter aujourd'hui.

La première vient de Canadiens de partout au pays préoccupés par le projet de loi C-21, qui cible les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois.

Les pétitionnaires soutiennent que la chasse et la possession d'armes à feu font partie intégrante de l'histoire du Canada et de la société canadienne. Ils sont préoccupés par l'intention du gouvernement d'interdire plusieurs fusils de chasse et carabines, y compris les fusils à verrou latéral. Ils demandent au gouvernement de laisser leurs armes tranquilles et de protéger les droits de propriété des chasseurs canadiens en votant contre le projet de loi C-21.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

L'interprète nous signale qu'en raison d'un grésillement, il lui est impossible de faire son travail d'interprétation.

[Traduction]

Le Président: Je demanderais au député de ne pas agiter ses feuilles pour voir si cela résout le problème.

Je redonne la parole au député de Peace River—Westlock.

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, la deuxième pétition que je présente aujourd'hui a été signée par des Canadiens de partout au pays qui s'inquiètent de la santé et de la sécurité des propriétaires d'armes à feu canadiens.

Les pétitionnaires reconnaissent l'importance de posséder des armes à feu, mais se préoccupent des pertes auditives causées par le niveau sonore des armes à feu et de la nécessité de réduire le bruit. Les pétitionnaires reconnaissent que le silencieux est le seul dispositif universellement reconnu sur le plan de la santé et de la sécurité dont la possession peut entraîner des poursuites criminelles ici au Canada. Par ailleurs, la majorité des pays du G7 reconnaissent les avantages du silencieux sur le plan de la santé et de la sécurité, notamment pour la chasse, le tir sportif et la réduction de la pollution sonore. Dans de nombreux pays de l'Union européenne, par exemple, l'utilisation d'un silencieux est obligatoire plutôt que criminalisée.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'autoriser ces propriétaires d'armes à feu à acheter et à utiliser en toute légalité des silencieux lors d'activités légales de chasse et de tir sportif.

LA PORNOGRAPHIE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la prochaine pétition a été signée par des Canadiens de partout au pays qui sont inquiets au sujet des personnes qui apparaissent dans du matériel pornographique. Les pétitionnaires veulent que le gouvernement du Canada adopte le projet de loi C-270, Loi visant à mettre fin à l'exploitation sexuelle sur Internet, qui sera débattu demain.

Affaires courantes

LA CONDUITE CONTRÔLANTE ET COERCITIVE

Mme Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter la pétition e-4660, lancée par les femmes remarquables du Centre canadien pour l'autonomisation des femmes.

Les pétitionnaires demandent que le 26 novembre soit désigné « journée nationale de sensibilisation à l'exploitation économique ». Les pétitionnaires soulignent que l'exploitation économique est une forme répandue, mais souvent négligée de violence qui touche 95 % des femmes victimes de violence de la part d'un partenaire intime, bien qu'elle puisse survenir dans d'autres contextes. Ils soulignent aussi que l'exploitation économique porte atteinte à l'indépendance financière des femmes et amplifie les obstacles structurels, en particulier pour les communautés marginalisées, de diverses identités de genre et vulnérables.

Les pétitionnaires demandent du financement, la collecte de données désagrégées et l'instauration d'une journée nationale de sensibilisation à l'exploitation économique.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter aujourd'hui.

La première est signée par des membres de la communauté de l'Université Queen's et des résidents de Kingston et les Îles, qui demandent à la ministre des Finances, à la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire d'accorder la priorité au financement d'un programme national d'alimentation dans les écoles dans le budget de 2024, en vue d'une mise en œuvre dans les écoles d'ici l'automne 2024. Ils soulignent que le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme national d'alimentation dans les écoles et mettent en lumière l'importance d'en avoir un.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, la deuxième pétition que je présente provient de Canadiens qui sont préoccupés par le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui nous a prévenus à maintes reprises que la hausse des températures au cours des vingt prochaines années provoquera une dévastation généralisée et des conditions météorologiques extrêmes. Les résidents de Kingston et les Îles qui ont signé cette pétition demandent au gouvernement du Canada d'instaurer immédiatement, dans le secteur pétrolier et gazier, des plafonds d'émissions ambitieux, réalistes et de grande portée qui permettront au Canada d'atteindre les objectifs de réduction des émissions qu'il s'est fixés à l'horizon 2030.

● (1010)

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, la majorité des signataires de la dernière pétition que je présente aujourd'hui, viennent de Lanark—Frontenac—Kingston, une circonscription située au nord de la mienne. Ce sont des agriculteurs, des éleveurs de bovins en particulier, qui sont préoccupés par le fait que l'abattoir de l'établissement fédéral de Joyceville est fermé depuis bientôt deux ans. Ces éleveurs de bovins disent qu'ils doivent attendre de six à neuf mois et, dans bien des cas, jusqu'à un an, avant de pouvoir faire transformer leur bétail dans des abattoirs provinciaux. L'abattoir situé à l'établissement de Joyceville se trouve sur la route 15, en Ontario. Comme je l'ai précisé, il a fermé ses portes en septembre 2022.

Les pétitionnaires ont fait état des effets néfastes de cette fermeture, tant sur le plan économique que pour les entreprises et les restaurants qui dépendent de leurs produits. Par conséquent, ils demandent au gouvernement du Canada d'explorer toutes les manières possibles d'assurer la réouverture de l'abattoir situé à l'établissement de Joyceville afin de régler les problèmes soulevés.

LES ARMES À FEU

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, au nom des électeurs de Skeena—Bulkley Valley, je prends la parole pour présenter une pétition qui s'oppose à la tentative absurde des libéraux d'interdire les armes à feu destinées à la chasse et au tir sportif. Les citoyens mentionnent que le gouvernement a tenté d'interdire et de saisir les fusils de chasse de millions de Canadiens respectueux des lois. Ils ajoutent que s'en prendre aux agriculteurs et aux chasseurs, ce n'est pas lutter contre la criminalité, et que le gouvernement a manqué à ses devoirs envers les personnes qui perpétuent la tradition canadienne du tir sportif. Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de mettre fin à toute interdiction actuelle des armes à feu destinées à la chasse et au tir sportif, et de renoncer à toute interdiction future.

Je sais pertinemment qu'Ellis Ross, qui est un conservateur plein de bon sens, serait ravi de se joindre à la Chambre des communes pour aider à abolir la taxe, à construire des logements, à redresser le budget et à faire échec au crime.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES PREMIERS INTERVENANTS

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour présenter une pétition au nom des Canadiens qui l'ont signée, sans égard aux considérations partisans, afin de sensibiliser la population au fait que 71 % des pompiers au Canada, y compris un grand nombre dans Battle River—Crowfoot, sont des pompiers volontaires. Les pétitionnaires soulignent plus particulièrement certains aspects de l'excellent travail que font nos pompiers volontaires pour assurer la sécurité de nos collectivités. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de faire passer de 3 000 \$ à 10 000 \$ le montant du crédit d'impôt pour les services de pompiers volontaires et de volontaires en recherche et sauvetage. L'objectif est de reconnaître le travail difficile qu'accomplissent ces femmes et ces hommes d'un bout à l'autre du pays, en particulier dans les régions rurales et éloignées.

C'est un honneur pour moi de présenter cette pétition aujourd'hui.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

PRIVILÈGE

LES DOCUMENTS BILINGUES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais ajouter mes commentaires à la question de privilège soulevée hier par le député de Portneuf—Jacques-Cartier. Lundi, à la toute fin du débat sur la motion de l'opposition du NPD, le gouvernement a déposé un amendement en anglais uniquement de sorte que la Chambre s'est retrouvée à débattre sans qu'aucune traduction française de l'amendement n'ait été rendue disponible aux députés francophones.

Le Bloc québécois a agi de façon responsable peu après le dépôt de l'amendement du gouvernement pour informer le Président par la voix de mon collègue de Longueuil—Saint-Hubert qu'il était impossible pour le Bloc québécois de poursuivre le débat et de prendre position puisque l'amendement du gouvernement n'était pas disponible en version française. Finalement, les députés n'ont eu accès à la version française qu'environ 40 minutes plus tard.

Nous sommes d'avis qu'il y a de prime abord bris du privilège parlementaire et je vous demande de rendre la décision qui s'impose et de transmettre l'affaire au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Le Président: Je remercie le député de La Prairie de ses commentaires.

L'honorable chef de l'opposition a la parole relativement à la même question de privilège.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je trouve très intéressant que le Bloc québécois se plaigne maintenant, parce que le Bloc québécois a permis au vote d'avoir lieu et a voté en faveur d'une motion unilingue anglaise.

Si le Bloc québécois est vraiment sérieux dans son désir de protéger la langue française, il aurait dû le dire...

Le Président: Je pense qu'il s'agit d'une question de débat et non d'une question de privilège. Cependant, j'apprécie énormément l'intervention.

Comme j'étais en train de le dire au député de La Prairie, j'apprécie ces commentaires et la présidence va les prendre en considération lorsqu'elle examinera la question. J'espère rendre aussitôt que possible une décision.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1015)

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — DES ÉLECTIONS PORTANT SUR LA TAXE SUR LE CARBONE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC) propose:

Que la Chambre déclare qu'elle ne fait plus confiance au premier ministre et à son gouvernement qui coûte cher en augmentant de 23 % la taxe sur le carbone le 1^{er} avril dans le cadre de son plan visant à multiplier cette taxe par quatre, alors que les Canadiens ont de la difficulté à se nourrir, à se chauffer et à se loger, et demande la dissolution de la Chambre pour que les Canadiens puissent voter aux élections sur la taxe sur le carbone.

Le Président: Aujourd'hui étant le dernier jour désigné de la période des subsides se terminant le 26 mars, la Chambre procédera

Travaux des subsides

comme d'habitude à l'étude et à l'adoption des projets de loi portant affectation de crédits. Vu les récentes pratiques, les honorables députés sont-ils d'accord pour qu'on distribue maintenant les projets de loi?

Des voix: D'accord.

Le Président: L'honorable chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec l'honorable députée de Thornhill.

Aujourd'hui, nous déciderons, en tant que députés, si nous serons avec le peuple canadien, y compris le peuple québécois, ou avec le premier ministre, qui punit le peuple avec des taxes, des impôts, des dettes et de l'inflation. Aujourd'hui, c'est un grand moment. Bloc québécois va décider dans quelle équipe il est. Est-il pour les travailleurs et les familles du Québec ou pour le premier ministre?

Le Bloc québécois a déjà appuyé toutes les dépenses discrétionnaires de ce premier ministre en votant pour les budgets des dépenses. Ce sont des dépenses qui ne sont pas pour la santé, pour les transferts aux provinces ou pour les aînés. Ce sont des dépenses pour la bureaucratie et tous les sous-traitants, y compris ceux d'« ArnaqueCAN ». Le Bloc québécois a voté pour toutes les dépenses, pour les 21 milliards de dollars versés aux sous-traitants.

Les bloquistes ont voté pour toutes les politiques relatives à la libération des criminels. Ils ont appuyé la tentative du premier ministre de bannir des armes de chasse des gens en région. Ils ont appuyé toutes les politiques centralisatrices en ce qui concerne le logement, qui ont doublé le coût du logement, y compris le coût du loyer au Québec.

Maintenant, après avoir déchiré leur chemise plusieurs fois en se plaignant des politiques du gouvernement libéral, ils vont pouvoir décider si, oui ou non, nous allons congédier ce gouvernement. C'est un gouvernement qui a détruit notre système d'immigration, qui a doublé le coût du logement et qui a libéré les criminels, ce qui a mené à une augmentation des vols de voitures, entre autres. Ce gouvernement a causé une crise de drogue et d'itinérance, une crise qui a forcé des dizaines de milliers de Québécois à recourir aux banques alimentaires.

On va voir si le Bloc québécois va appuyer ce gouvernement. Je crois que oui. Je pense que, quand le Bloc québécois est ici, à Ottawa, il appuie les centralisateurs. Il vote toujours pour les libéraux. Cependant, quand les députés bloquistes sont dans leur circonscription, ils disent exactement le contraire. C'est parce qu'il y a une relation symbiotique entre le Bloc québécois et les libéraux centralisateurs. Les deux sont d'accord sur toutes les questions idéologiques. Les deux sont menés par la gogauche du Plateau Mont-Royal, qui veut taxer, imposer et endetter les Canadiens et qui veut libérer les criminels tout en bannissant des armes de chasse.

Maintenant, le Bloc québécois dit vouloir soutenir une hausse de taxe de 17 ¢ le litre sur l'essence et le diesel. De plus, il appuie un ministre de l'Environnement et du Changement climatique qui veut fermer le secteur forestier et tuer les emplois de tous les travailleurs qui dépendent du bois pour mettre du pain sur la table.

Travaux des subsides

Heureusement, nous, les conservateurs, allons forcer le gouvernement de ce premier ministre, qui n'en vaut pas le coût, à rendre des comptes. C'est un gouvernement qui n'en vaut pas le coût, ni la corruption, ni la criminalité. C'est un gouvernement qu'il faut défaire. C'est pour cela que nous présentons à la Chambre des communes une motion de censure. Nous avons besoin d'un gouvernement conservateur de gros bon sens, qui va réduire les taxes et les impôts, bâtir des logements, réparer le budget et stopper le crime. C'est seulement le Parti conservateur qui va le faire.

Les Québécois qui veulent défaire ce gouvernement coûteux et extrémiste n'ont qu'un choix: c'est le Parti conservateur. Il faut savoir que, voter pour le Bloc québécois, c'est voter pour les libéraux, parce que les deux sont pareils. Ils sont d'accord sur toutes les questions, sauf le lieu de la capitale du pays. C'est tout. À part ça, ils sont d'accord sur toutes les questions.

Si les gens veulent un vrai changement, un changement basé sur le gros bon sens qui va leur permettre de garder une plus grande partie de leur paie, qui va rendre le travail payant de nouveau, qui va sécuriser les rues et qui va accorder un respect aux régions, y compris celles où on pratique la chasse et où on conduit des camions, seul le Parti conservateur de gros bon sens va réaliser cela.

● (1020)

[Traduction]

Après huit ans, il est clair que le premier ministre néo-démocrate—libéral n'en vaut pas le coût, le crime ou la corruption, mais jamais nous n'aurions imaginé à quel point les choses tourneraient mal. Aujourd'hui, je regarde les titres des journaux. Même les médias remarquent à quel point la situation est mauvaise. Un article du *National Post* indique que la GRC prévient, dans un rapport secret, que les Canadiens pourraient se révolter lorsqu'ils réaliseront à quel point ils sont fauchés. La GRC a produit un rapport selon lequel les Canadiens sont tellement pauvres, désespérés et malheureux que cela pourrait conduire à une instabilité politique et à d'autres turbulences que l'on n'aurait même pas pu imaginer dans un pays industrialisé il y a huit ans.

Je me tourne à présent vers le *Globe and Mail*. N'oublions pas qu'il s'agit du même journal qui m'a critiqué pour avoir utilisé le terme « garde-barrière » quand j'ai parlé de l'impossibilité de construire des maisons. Dans un titre aujourd'hui, le journal affirme que les propriétaires deviennent une communauté fermée à laquelle les locataires ne peuvent pas accéder.

Des années après avoir déclaré qu'il était très dangereux pour nous de parler de gardes-barrières, le *Globe and Mail* s'est maintenant rendu compte que le premier ministre, en huit ans, a rendu l'accession à la propriété tellement difficile que les propriétaires constituent maintenant une communauté fermée, impénétrable pour les autres. Ainsi, un petit groupe de privilégiés s'enrichit de plus en plus alors qu'une masse croissante de jeunes travailleurs et d'anciens locataires n'ont plus les moyens de se loger.

J'avais l'habitude de dire qu'il y avait des jeunes de 35 ans qui vivaient dans le sous-sol de leurs parents. Aujourd'hui, c'est le cadet de nos soucis. Nous craignons maintenant que ces jeunes de 35 ans et leurs parents ne soient pas en mesure d'effectuer leurs paiements hypothécaires. En effet, les défauts de paiement augmentent rapidement. Nous avons 35 campements de sans-abri à Halifax, et de tels campements existent maintenant dans toutes les grandes villes du Canada. Deux millions de personnes font la queue dans les banques alimentaires, dans des conditions qui rappellent la Grande Dépres-

sion, et 35 % des organismes de bienfaisance affirment aujourd'hui qu'ils refusent des gens parce qu'ils n'ont plus les ressources nécessaires. Les tablettes des banques alimentaires se vident.

Il y a aussi des gens qui mangent dans les poubelles: 8 000 personnes se sont jointes à ce qu'on appelle le « dumpster diving network », un groupe Facebook où ces gens échangent des conseils sur la manière de grimper dans une poubelle et d'en extraire un repas parce qu'ils ne peuvent rien se permettre à l'épicerie et qu'il ne reste plus rien dans les banques alimentaires. Cette année, l'épicerie va coûter 700 \$ de plus que l'année dernière pour une famille moyenne.

Au milieu de tout cela, que choisissent de faire le NPD et le premier ministre? Ils choisissent d'augmenter les taxes sur la nourriture, le carburant, le chauffage et les maisons, ainsi que sur tous les matériaux nécessaires à leur construction, ce qui fera grimper les taxes pour tous ceux qui les achètent. Ils choisissent d'augmenter les taxes sur le chauffage de ces maisons, de même que les taxes sur l'essence et le diesel dont les gens ont besoin pour se rendre au travail et gagner les salaires nécessaires pour payer ces maisons. Ils choisissent aussi d'augmenter les taxes pour les agriculteurs qui produisent les denrées alimentaires, pour les camionneurs qui les transportent, pour les épiciers qui les vendent et, par conséquent, pour tous ceux qui achètent de quoi se nourrir, comme si le désespoir n'était pas déjà assez grand.

J'é mets ces observations à la lumière de toutes les preuves selon lesquelles, à l'heure actuelle, 60 % des Canadiens paient plus de taxe sur le carbone qu'ils ne reçoivent de remboursements, un fait que j'ai lu à maintes reprises, un fait que le premier ministre continue d'essayer de cacher, un fait dont le directeur parlementaire du budget vient de témoigner et un fait dont nous étions au courant sans avoir besoin de tous ces calculs précis, parce que quiconque ouvre son réfrigérateur vide et se demande comment nourrir ses enfants était déjà au courant.

Nous ne pouvons pas, en notre âme et conscience, rester les bras croisés pendant que le premier ministre impose plus de misère et de souffrance au peuple canadien. Les Canadiens sont de braves gens. Ils sont honnêtes. Ils travaillent dur. Ils n'ont pas à renoncer à des choses qu'ils tenaient pour acquises, comme la nourriture et le logement abordable, juste à cause de l'incompétence et de l'ego d'un seul homme. Il n'en vaut pas le coût; le crime, la corruption, et l'abandon du pays que nous avons connu et que nous aimons toujours: il n'en vaut pas le coût.

● (1025)

En tant que conservateurs pleins de gros bon sens, nous sommes prêts à ramener l'espoir dans ce pays, mais cela commence par un changement. Nous nous levons aujourd'hui pour voter la défiance à l'égard du gouvernement néo-démocrate-libéral et restaurer le grand pays que nous aimons en nous fondant sur le bon sens des gens ordinaires, unis pour notre pays à tous: leur pays, mon pays, notre pays. Ramenons le gros bon sens chez nous.

Travaux des subsides

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, comme le chef de l'opposition a cité des manchettes du *Globe and Mail*, je vais en faire autant avec les manchettes du *Globe and Mail* d'aujourd'hui. On y lit que la directrice de campagne du chef de l'opposition avait créé un deuxième cabinet de lobbying au sein du même bureau, et que les clients qui voulaient prendre des rendez-vous sur le site Web de ce nouveau cabinet étaient redirigés vers le système de réservations de Jenni Byrne + Associates. Cette fonction a depuis été supprimée du site Web, tout comme la photo de Mme Byrne, après que des journalistes du *Globe and Mail* ont voulu en savoir davantage sur les relations entre les deux cabinets.

Maintenant que nous savons que la directrice de campagne du chef de l'opposition a essayé de se dissimuler derrière un deuxième cabinet pour poursuivre ses activités de lobbying, j'aimerais savoir quand le chef de l'opposition va lui dire de cesser de faire du lobbying et de travailler sérieusement à sa campagne.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, ce que vient de dire le député d'en face est faux à 100 %. Cette affirmation vient d'un gouvernement qui, justement, a permis aux activités de lobbying d'augmenter de 100 %. C'est parce que les lobbyistes en sont arrivés à la conclusion que, de nos jours, on ne devient pas riche en vendant le meilleur produit, on devient riche en employant le meilleur lobbyiste. Pour réussir, il ne faut pas plaire aux clients, il faut plaire aux politiciens.

Ce gouvernement omniprésent néglige les plus démunis. Ce que nous voulons, nous, c'est exactement le contraire. Nous ferons des coupes sombres dans le secteur des consultants et des lobbyistes, et nous libérerons les forces productives des classes laborieuses dans nos usines, dans nos exploitations agricoles, dans notre secteur forestier, dans nos pêcheries et partout où on fait du vrai travail. Pour commencer, il faut abolir la taxe, construire des logements, redresser le budget et faire échec au crime.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, encore une fois, il nous fait son cinéma avant de se rendre à une autre collecte de fonds à Stornaway où il pourra siroter des cocktails, pendant que ses députés de l'arrière-plan montent la garde.

Les députés se souviennent-ils qu'il avait dit qu'il parlerait jusqu'à ce que le budget soit rejeté? Cela a duré trois heures, puis il est parti. Les députés se souviennent-ils qu'il avait dit qu'il poursuivrait les votes jusqu'à Noël? La seule fois où on l'a vu à la Chambre, c'est quand il a voté contre l'Ukraine. Nous avons eu neuf votes de confiance lundi dernier, et il se cachait derrière son écran. Ce soir, nous en aurons d'autres.

Voici ma question: Je ne sais pas pourquoi il a été licencié de chez Dairy Queen, mais quand on doit travailler pour gagner sa vie, il faut se pointer au travail. Ce soir, sera-t-il présent pour les votes ou fera-t-il une collecte de fonds avec ses amis lobbyistes, en laissant ses pauvres bougres de l'arrière-ban faire le gros du travail pour faire tomber le gouvernement? Il faut être là pour faire le travail.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La même situation s'est produite lors de la période de questions et réponses précédente. Je rappelle aux députés que, s'ils n'ont pas la parole, ils ne doivent pas parler. C'est très irrespectueux d'agir ainsi.

Je sais que, tout à l'heure, un député a posé une question et qu'il a tenté d'intervenir de nouveau, même si on ne lui avait pas donné la parole. D'autres députés tentaient de répondre à des questions pendant que quelqu'un d'autre essayait d'en poser une. Je rappelle aux députés de faire preuve de respect à la Chambre.

• (1030)

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, se présenter au travail, c'est être là pour les gens pour qui nous travaillons. Je dois dire que, au cours des deux dernières années, je me suis rendu dans la circonscription du député plus souvent que lui. Je suis allé sur le terrain à Timmins, et les gens là-bas disent qu'il devrait faire partie du Programme de protection des témoins. Il n'habite pas dans sa circonscription et il ne s'y rend jamais. Il a oublié les mineurs, les travailleurs forestiers et les agriculteurs. Il a voté pour l'augmentation des taxes imposées sur le chauffage domestique de sorte que les habitants du Nord de l'Ontario souffrent du froid et sont obligés de payer davantage de taxes. Maintenant, le député va voter pour son maître, le premier ministre du Canada, plutôt que pour les habitants de Timmins. Je me battrai toujours pour les habitants de Timmins, à la Chambre et partout ailleurs.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je rappelle encore une fois aux députés que, s'ils ont eu l'occasion de poser une question, ils devraient en profiter pour écouter la réponse. S'ils ont d'autres questions à poser ou d'autres observations à faire, ils doivent attendre le moment approprié.

On manque encore de respect non seulement envers les députés qui interviennent, mais également envers la présidence. Je veux simplement rappeler aux députés de se montrer respectueux.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Le chef de l'opposition a déclaré que l'ensemble de mes propos n'était pas vrai. Je me demande s'il accepterait de sortir de la Chambre, où il n'a pas de privilèges parlementaires, et de répéter cela.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je regrette, mais il s'agit d'une question de débat.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Certains députés ici ont beaucoup d'expérience et connaissent le Règlement de la Chambre. Je voudrais simplement qu'ils fassent preuve de respect et se conforment aux règles.

La députée de Beauport—Côte-de-Beauport—Île d'Orléans—Charlevoix a la parole.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beauport—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais comprendre comment le chef de l'opposition réussira à charmer les Québécois et les Québécoises. On l'a vu tenir des propos, ma foi, totalement incorrects envers les principaux maires de nos villes. Douze maires de ma circonscription étaient sur la Colline du Parlement, hier.

Le chef de l'opposition aura-t-il un jour d'autres propos que ceux qu'il a tenus envers les maires du Québec s'il veut séduire les citoyens des circonscriptions du Bloc québécois?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je travaille pour les citoyens, et non pour les politiciens.

Travaux des subsides

Quand des maires sont incompetents, qu'ils soient de Toronto, de Vancouver, de Québec, de Montréal ou de n'importe quelle ville au pays, je vais dire qu'ils sont incompetents. Les politiciens incompetents du Bloc québécois et les libéraux ont doublé le coût du logement. Ce n'est pas bon pour les gens. Moi, je travaille pour ceux et celles qui ne peuvent plus payer leurs factures. Si cela fait mal aux politiciens, c'est la vie. Ce n'est pas ma priorité. Ma priorité, ce sont les gens de gros bon sens.

[Traduction]

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Madame la Présidente, après huit longues années, on prend enfin conscience de la guerre que le gouvernement libéral mène contre la classe moyenne canadienne. L'inflation est à la hausse, les prix des maisons sont à la hausse, l'endettement et les faillites sont à la hausse. Un nombre record de Canadiens visitent les banques alimentaires. À Toronto, les banques alimentaires ont accueilli 300 000 personnes en un seul mois. Un million de Canadiens de plus visiteront une banque alimentaire l'année prochaine. Les gens se joignent à des groupes Facebook pour apprendre à plonger dans les poubelles pour nourrir leur famille.

La situation actuelle est bien différente de celle du Canada que nous connaissions autrefois et du Canada que beaucoup d'entre nous se sont fait promettre. Les Canadiens se demandent pourquoi. Pourquoi les aliments coûtent-ils de plus en plus cher chaque fois qu'ils vont à l'épicerie? Pourquoi l'essence coûte-t-elle deux dollars le litre? Pourquoi les gens ont-ils toujours plus de mal à payer leurs factures à la fin du mois? La cause de ce problème complexe se résume à une chose: « la taxe sur le carbone ». La taxe sur le carbone du premier ministre augmente le coût de presque toutes les nécessités fondamentales que nous achetons au pays, où que nous soyons.

C'est très simple. Lorsque l'agriculteur qui cultive la nourriture est taxé, que le camionneur qui apporte la nourriture est taxé, la famille qui mange la nourriture finit par être taxée. Cela s'applique à toutes les familles du pays. Malheureusement, les libéraux et leurs maîtres néo-démocrates n'arrivent pas à comprendre cela, parce qu'ils ne parlent plus aux gens. Les députés d'en face qui sont obligés de défendre l'indéfendable en sont à s'arracher les cheveux. Ils nous sautent à la gorge en nous inondant de faux renseignements au sujet des remboursements et de l'argent que les gens reçoivent.

Cependant, ils utilisent des mathématiques libérales. D'après les mathématiques des libéraux, une famille ontarienne qui paie 1 674 \$ pour ensuite récupérer 1 047 \$ et un Albertain qui paie 2 943 \$ pour ensuite recevoir 2 032 \$ gagnent au change. Les mathématiques des libéraux, comme une fabulation bizarre, indiquent que moins, c'est mieux, et que ces initiatives avantagent les Canadiens. C'est sur la base de ces mêmes mathématiques que l'on suppose que les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes, que la politique monétaire n'est pas importante et que la somme de 60 millions de dollars pour une fraude liée à ArriveCAN est une sorte d'erreur comptable.

Les Canadiens n'évoluent pas dans le « monde des libéraux »; ils vivent dans le monde réel. Ils font face à leurs réfrigérateurs vides. Ils font face au prix de l'essence à la pompe. Ils n'utilisent pas les mathématiques des libéraux; ils font de vrais calculs. Ces calculs sont de plus en plus difficiles chaque jour, alors que les budgets, les comptes bancaires et les emprunts s'étirent au maximum pour tout le monde, partout.

Les libéraux avaient l'habitude de parler d'environnement, jusqu'à la révolte des députés du premier ministre sur la côte Est, qui l'a forcé à admettre que sa taxe était une taxe et qu'elle était trop élevée. Il a alors renoncé à sa fausse politique environnementale phare et leur a donné ce qu'ils voulaient — jusqu'aux élections suivantes, bien sûr.

Hier, le radical ministre de l'Environnement avait autre chose en tête. Il a dit aux Canadiens que nous ne pouvons pas mettre les changements climatiques en attente, et je suis d'accord avec lui. C'est pourquoi il est si frustrant de voir la taxe sur le carbone servir de prétexte pour dire que le Canada renforce ainsi sa lutte contre les changements climatiques. Après huit ans de règne du premier ministre, nous sommes au 62^e rang parmi 67 pays au chapitre de la lutte contre les changements climatiques. Pendant ce temps, le ministre de l'Environnement aurait pu grimper plus que 62 étages sur le flanc d'un gratte-ciel. Le seul objectif en matière d'émissions que nous ayons jamais atteint l'a été pendant la COVID, quand le gouvernement a mis tout le pays à l'arrêt. Les taxes augmentent. Les coûts augmentent. Les émissions augmentent.

Si la taxe sur le carbone ne donne pas plus d'argent aux Canadiens et n'aide pas l'environnement, alors que font les libéraux? Nous le savons, et les Canadiens le découvrent aussi: c'est pour enrichir le premier ministre. Il y a plus d'argent qui va dans les coffres des libéraux, où il peut être réacheminé vers les initiés et les amis influents du premier ministre. Ce sont les seules personnes dans ce pays qui sont en meilleure posture après huit ans. Cela signifie plus d'argent à dépenser pour des consultants hors de prix, pour des voyages à travers le monde et, oui, pour faire en sorte qu'une application à 80 000 \$ finisse par en coûter 60 millions.

Nous connaissons tous le coût réel, l'impact réel et, oui, l'intention réelle de la taxe sur le carbone. Le fait que le premier ministre choisisse de l'augmenter une fois de plus ressemble vraiment à une mauvaise blague. Il ne s'agit pas d'une augmentation minime, mais d'une hausse considérable de 23 % qui sera imposée, dans moins de deux semaines, aux familles canadiennes, aux agriculteurs et aux Premières Nations. Le problème n'est pas seulement que la taxe va augmenter, c'est aussi qu'elle coûte tellement cher pour si peu de résultats. Telle est l'histoire du gouvernement actuel.

• (1035)

C'est aussi parce que la hausse de la taxe est prévue probablement au pire moment pour les Canadiens depuis longtemps, sans doute le pire moment depuis l'époque d'un premier ministre portant le même nom que celui au pouvoir actuellement. Il y a 51 % des Canadiens qui sont à 200 \$ de l'insolvabilité, et une hausse de 23 % les en rapprocherait encore plus — probablement 200 \$ de plus chaque année pour une famille moyenne. Il y a plus d'argent qui sort du portefeuille qu'il n'en rentre. Il en coûte plus cher à la pompe et à l'épicerie, et les factures sont plus élevées à la fin du mois. La hausse est un coup dur pour les Canadiens qui en arrachent déjà. Il n'est pas étonnant que 70 % des Canadiens, 70 % des premiers ministres provinciaux et territoriaux — y compris les premiers ministres libéraux — et encore plus de partis de l'opposition au pays s'opposent à cette hausse. C'est parce qu'ils savent, comme nous, que la taxe n'en vaut pas le coût, et le premier ministre non plus.

Le premier ministre affirme que ces Canadiens et ces premiers ministres provinciaux n'ont pas de principes, mais il se trompe sur toute la ligne. Ils sont dans une situation qui lui est inconnue: ils ont des factures à payer, ils ont des bouches à nourrir et ils doivent se rendre au travail tous les jours. J'ai un conseil à donner au premier ministre et à tous ceux qui disent que les choses ne tournent pas rond. Il est peut-être temps qu'ils se regardent dans le miroir au lieu de blâmer tout et tout le monde.

Depuis près de deux ans, les conservateurs ont tout essayé pour forcer le gouvernement à écouter les Canadiens, mais celui-ci s'en moque. Les Canadiens en ont assez d'être taxés à mort. Ils en ont assez de l'inflation galopante et des dépenses effrénées, et ils en ont assez qu'on leur dise que c'est leur faute. Ils méritent d'avoir leur mot à dire sur cette augmentation de 23 % de la taxe. C'est pourquoi la motion de censure à l'égard du premier ministre permettra à tous les Canadiens de se rendre aux urnes pour se prononcer sur la question de la taxe sur le carbone et d'avoir voix au chapitre. C'est la seule chose à faire, car les Canadiens sont à bout après huit années sous la direction du premier ministre. C'est la seule chose à faire, alors que la hausse peut carrément faire la différence entre la solvabilité et la faillite pour bien des gens.

Si le gouvernement libéral a à ce point confiance dans sa taxe sur le carbone et s'il est convaincu que tous les autres ont tort, il ne devrait pas avoir peur de laisser les Canadiens s'exprimer et choisir. Si les députés libéraux—néo-démocrates du Canada atlantique, du Canada rural et, franchement, de n'importe quelle région du Canada représentent vraiment leurs électeurs, ils auront le courage de voter contre leur patron aujourd'hui.

Il est grand temps d'abolir cette taxe, et le temps presse pour les Canadiens de tout le pays, peu importe où ils vivent. Toutefois, un gouvernement dirigé par le chef de l'opposition est une lueur d'espoir pour les Canadiens, qui auront enfin leur mot à dire dans le cadre d'une élection sur la taxe sur le carbone. Si les députés choisissent de voter avec le premier ministre aujourd'hui, nous finirons par tenir des élections sur la taxe sur le carbone. Les Canadiens pourront alors choisir entre un gouvernement libéral qui sème la discorde pour régner et taxe pour dépenser, et qui est soutenu par un NPD encore plus irresponsable dont la raison d'être consiste à acquiescer à toutes les demandes du premier ministre, d'une part, et un parti qui abolira enfin la taxe, construira des logements, redressera le budget et fera échec au crime, d'autre part.

Je soutiendrai la motion parce que nous devrions laisser les Canadiens décider.

● (1040)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il y a des lacunes fondamentales dans les propos de la cheffe adjointe du Parti conservateur, qui propage beaucoup de mythes qui circulent. Par exemple, la députée tente de déformer la réalité, car plus de 80 % des Canadiens recevront un remboursement supérieur à ce qu'ils paient pour la taxe sur le carbone. Elle le sait. Ce sont des chiffres réels. En réalité, le revenu disponible des gens augmente.

Pourquoi les conservateurs continuent-ils d'induire intentionnellement les Canadiens en erreur? Pensent-ils vraiment que les Canadiens sont stupides à ce point?

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, nous savons que lorsqu'une personne crie à tue-tête à propos de faussetés, elle

Travaux des subsides

n'est pas en train de remporter le débat. Comme le premier ministre l'a dit hier, lorsqu'on doit expliquer, on est en train de perdre.

Voici les faits établis par le directeur parlementaire du budget. Pour une famille de la Nouvelle-Écosse, le coût financier et économique brut est de 1 500 \$. La famille recevra un remboursement de 963 \$, ce qui laisse une différence de 537 \$. Nous savons que les libéraux ne comprennent pas que 1 500 \$, c'est plus que 963 \$, mais comprennent-ils que lorsqu'une famille reçoit 537 \$ de moins, elle est désavantagée?

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours. Cependant, j'aimerais préciser certaines choses.

Les conservateurs croient que les gens font la queue dans les banques alimentaires et que des émeutes éclatent lors de la distribution des denrées à cause de la taxe sur le carbone, qui ne s'applique pas au Québec.

Ils devraient peut-être dire aux compagnies pétrolières et gazières de s'engager vers une transition verte et de remettre l'argent aux banques alimentaires et aux gens qui en ont besoin.

● (1045)

[Traduction]

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, la députée laisse entendre que la taxe sur le carbone ne s'applique pas au Québec. En fait, il y a au Québec une deuxième taxe sur le carbone qui augmente le prix de l'essence de 17 ¢ le litre. Cela fera augmenter le coût de tous les produits transportés dans des véhicules à essence, de la ferme à l'épicerie et jusqu'à nos tables. La députée laisse entendre que cela n'a aucun effet. Si elle croit que la taxe sur le carbone n'a rien à voir avec le fait que les gens fréquentent les banques alimentaires, je ne pense pas pouvoir l'aider.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, il est extraordinaire de proposer de forcer la tenue d'élections qui coûteront 630 millions de dollars.

Je suis d'accord avec ma collègue pour dire qu'un leader doit avoir le courage de se tenir debout. Lundi soir, le chef du Parti conservateur a voté neuf fois pour une motion de confiance appuyant le gouvernement, mais il l'a fait en se cachant derrière le rideau. Cela s'est déroulé le soir où nous avons procédé à un vote historique sur la paix au Moyen-Orient et dans la bande de Gaza.

Il a tendance à manquer à l'appel lorsqu'il s'agit de prendre position. Je n'ai pas pu obtenir de réponse du député de Dairy Queen. Toutefois, ce soir, s'il est prêt à faire tomber le gouvernement, votera-t-il en personne à la Chambre, ou sera-t-il en train de manger des canapés et de recevoir des pots-de-vin avec sa cheffe de cabinet lobbyiste et ses amis du même acabit?

Mme Shannon Stubbs: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

Le député ne siège pas depuis longtemps et je suppose que je ne siège pas depuis longtemps non plus, mais je ne pense pas que l'on puisse constamment faire allusion à la présence ou à l'absence d'un député à la Chambre. À deux reprises, il a évoqué la présence ou l'absence du député à la Chambre, et nous ne sommes pas autorisés à le faire, n'est-ce pas?

Travaux des subsides

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés de bien vouloir adopter un ton respectueux lorsqu'ils parlent de leurs collègues à la Chambre. Tous les députés ici sont honorables.

Le député de Timmins—Baie James souhaite intervenir au sujet de ce recours au Règlement.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, je n'ai pas dit qu'il n'était pas à la Chambre. J'ai demandé s'il allait être présent. C'est bien différent. Comme le débat porte sur le déclenchement d'élections, il ferait mieux...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Encore une fois, je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas mentionner qui est présent ou absent à la Chambre.

La députée de Thornhill a la parole.

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, le député est incapable de respecter cette institution. Bientôt, s'il finit par se rendre dans sa circonscription, comme le chef de l'opposition l'a souligné plus tôt, s'il ose mettre un pied...

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Tous les députés doivent être traités avec respect et considérés comme honorables: c'est un principe fondamental à la Chambre. Affirmer que le député n'est même pas capable de faire preuve de respect est tout à fait contraire à cette pratique et à cette règle. Par l'entremise de la présidence, je demande à la cheffe adjointe de l'opposition de présenter des excuses et de retirer ses propos.

Une voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle à la députée qu'elle a eu l'occasion d'invoquer le Règlement sans être interrompue. Je lui demande, ainsi qu'aux autres députés, de faire de même pour les autres.

Je rappelle également aux députés de faire preuve de respect les uns envers les autres à la Chambre. Nous sommes tous d'honorables députés. Lorsque les choses ne se passent pas comme il se doit, il y a du désordre à la Chambre, et nous devons malheureusement nous prononcer, ce qui ne devrait pas se produire.

La députée de Thornhill a la parole.

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, il est toujours approprié de parler de la compétence ou de l'incompétence des députés, en particulier dans le cas du député de Timmins—Baie James. S'il se donnait la peine de se rendre dans sa circonscription, il saurait ce que les gens y disent, mais il ne le fait pas. Il n'y va pas. Il n'écoute personne. La seule personne qu'il écoute, c'est son patron, c'est-à-dire le premier ministre.

M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.): Madame la Présidente, lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, le taux de chômage dans ma collectivité, Windsor, était de 11,2 %. Sous la direction des conservateurs, le Canada a perdu 300 000 emplois dans le secteur manufacturier.

La députée peut-elle parler de l'incompétence des conservateurs en matière de création d'emplois?

Mme Melissa Lantsman: Madame la Présidente, si le député avait le courage de voter conformément à la volonté des citoyens de sa circonscription, ces derniers lui feraient savoir haut et fort à quel point le premier ministre est incompétent.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Il y a encore eu des interruptions pendant que la députée répondait à la question. J'exhorte de nouveau les députés des deux côtés de la Chambre à faire preuve de respect et à permettre à tous leurs collègues ainsi qu'à tous les téléspectateurs d'entendre les questions et les réponses.

Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

• (1050)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir de pouvoir prendre la parole sur cette motion absurde. Je voterai évidemment contre. J'aimerais croire que, s'il y avait un peu de gros bon sens de l'autre côté de la Chambre, les conservateurs reconnaîtraient à quel point cette motion est insensée parce qu'ils auraient cliqué sur le fait que la tarification de la pollution figurait dans le plus récent programme électoral du Parti conservateur.

Au lieu d'essayer tenir compte de la réalité actuelle au Canada et des inquiétudes que suscitent des questions comme celles du coût de la vie et de l'environnement, les conservateurs choisissent de se livrer à de petits jeux, notamment en diffamant le premier ministre et en répandant de l'information inexacte, littéralement de la désinformation, auprès des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

J'aimerais faire quelques remarques pour essayer de montrer à quel point les conservateurs induisent les Canadiens en erreur. Il n'y a aucun doute possible. Lorsqu'ils disent, par exemple, qu'ils vont « supprimer la taxe », ce qu'ils supprimeraient en réalité, c'est aussi la remise. Pour la grande majorité des Canadiens, si les conservateurs parvenaient à supprimer la taxe, le maigre revenu disponible d'au moins 80 % des Canadiens diminuerait carrément. Il diminuerait parce que l'on sait pertinemment que, pour la grande majorité des Canadiens, la remise est supérieure à ce qu'ils ont payé en taxe sur le carbone. Le député de Kingston et les Îles a cité son propre exemple.

Les Canadiens qui suivent le débat aujourd'hui vont entendre beaucoup de désinformation de la part des conservateurs. Je leur recommande d'examiner combien ils paient en taxe sur le carbone sur leur consommation annuelle de gaz naturel et pour chauffer leur maison, puis de jeter un coup d'œil à la remise sur le carbone. Plus de 80 % des gens constateront que le montant de la remise est plus élevé que celui de la taxe qu'ils ont payée. En participant à ce programme, dans les huit provinces visées, ils contribuent également à lutter contre la pollution, ce à quoi le Parti conservateur croyait auparavant.

Certains diront que je ne suis pas complètement objectif parce que je siège sur les banquettes libérales et que je suis peut-être un peu dur envers les conservateurs. Cependant, tout le monde connaît les noms de Brian Mulroney, de Joe Clark et de Kim Campbell, qui ont été premiers ministres. Le chef de l'opposition officielle a commencé son intervention avec des citations. J'aimerais aussi citer des propos tenus par ces anciens premiers ministres. La mise en garde que je ferais à ce sujet, c'est que les députés doivent prendre conscience que le Parti conservateur d'aujourd'hui, le parti de la droite MAGA auquel nous avons affaire aujourd'hui, n'est pas le parti des anciens premiers ministres que je viens de nommer. Je vais expliquer clairement pourquoi.

Le chef du Parti conservateur a commencé son intervention par des citations. J'en ai une autre pour lui, et je crois qu'elle vient du *Toronto Star*. C'est une citation de Kim Campbell, qui a été non seulement la première et la seule première ministre du Canada, mais aussi une progressiste-conservatrice.

Selon le titre de l'article, Mme Campbell a employé au sujet du chef du Parti conservateur un qualificatif que je ne peux pas répéter...

M. Rick Perkins: Où vit-elle?

• (1055)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député de South Shore—St. Margarets qu'il y a une période réservée aux questions et aux observations et que nous ne sommes pas rendus là.

Encore une fois, je demanderais aux députés de bien vouloir respecter le Règlement de la Chambre.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, ce qu'on peut lire dans le titre de l'article du journal c'est qu'il est « un menteur qui répand la haine ». C'est ce que dit l'ex-première ministre Kim Campbell, qui critique vertement le chef de l'opposition. Dans l'article, on lit que, depuis Ottawa, l'ex-première ministre Kim Campbell traite l'actuel chef conservateur de « m... » et elle dit qu'il répand la haine. C'est ce qu'a dit l'ex-première ministre progressiste-conservatrice, en laissant entendre qu'elle ne voterait pas pour le Parti conservateur aux prochaines élections fédérales.

C'est ce qu'a affirmé une ancienne progressiste-conservatrice. Certains diront qu'il y a seulement une première ministre qui s'est prononcée, mais j'ai une autre citation. Voici ce que Joe Clark a dit au sujet du Parti conservateur à la sauce « droite MAGA » qu'on connaît aujourd'hui. Je parle de la droite MAGA simplement parce que le parti n'est plus ce qu'il était à l'époque du Parti progressiste-conservateur. Voici donc ce que Joe Clark, un ex-premier ministre, a dit: « Je pense que c'est un parti qui ne respecte pas l'héritage progressiste du Parti progressiste-conservateur, ce qui fait qu'il n'est plus à l'image du Canada [...] Le parti que j'ai connu n'existe plus. » C'est une citation d'un autre premier ministre progressiste-conservateur.

Ce n'est pas tout ce que Kim Campbell a dit. Elle a également affirmé ceci: « Eh bien, je n'ai jamais adhéré au Parti conservateur du Canada. Je pense que Joe Clark a dit qu'il n'avait jamais quitté le parti, que c'était le parti qui l'avait quitté [...] Ce n'est pas le Parti progressiste-conservateur. »

Les gens doivent en être conscients, car c'est ce que reflètent les décisions que prend le chef du Parti conservateur d'aujourd'hui. Par exemple, les conservateurs ont décidé de voter contre l'accord commercial entre le Canada et l'Ukraine. C'est principalement à cause de la percée de la droite MAGA au Canada par l'intermédiaire du chef du Parti conservateur d'aujourd'hui. Ce n'est pas un complot. C'est la réalité. Ce sont là d'anciens premiers ministres, et ils reconnaissent que le Parti conservateur d'aujourd'hui n'est pas progressiste. C'est un parti auquel les Canadiens ne peuvent pas faire confiance...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés qu'ils auront l'occasion de poser des questions et de

Travaux des subsides

faire des observations en temps et lieu. Dix minutes y seront consacrées. Je demande aux députés de bien vouloir attendre pour faire part de leurs réflexions et poser leurs questions. Notez-les. De cette façon, la séance ne sera pas interrompue constamment.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, les critiques ne viennent pas uniquement de Joe Clark et de Kim Campbell. Quelle était l'opinion de Brian Mulroney? Un récent sondage révèle qu'environ 80 % des Canadiens appréciaient Brian Mulroney et le Parti progressiste-conservateur. Il ne faut pas confondre ce parti avec le Parti conservateur d'aujourd'hui, inspiré par la mouvance MAGA. Qu'a dit Brian Mulroney? Il a dit: « Écoutez, j'ai dirigé un gouvernement progressiste-conservateur. Nous étions très progressistes dans des domaines tels que les affaires internationales, notamment dans les dossiers de Mandela, des droits de la personne et de la création du Sommet de la Francophonie, ainsi que sur le plan des politiques sociales. Comme Radio-Canada l'a établi, hier soir, nous étions plus conservateurs en ce qui concerne la privatisation, la déréglementation, le faible taux d'inflation et la réduction des dépenses du gouvernement. Nous étions plus conservateurs que le gouvernement de Stephen Harper. J'estime que nous avons trouvé un bon équilibre. C'est ce que devrait faire un gouvernement progressiste-conservateur, mais les conservateurs d'aujourd'hui ont supprimé le qualificatif progressiste du nom du parti. En soi, ce n'est pas grave, mais il ne faut pas supprimer l'élément progressiste de l'héritage du parti.

Selon Brian Mulroney, l'actuel Parti conservateur du Canada a renoncé à son héritage fondateur. Le député dit...

M. Rick Perkins: Vous n'en savez rien.

• (1100)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député que s'il n'arrête pas d'intervenir, je vais lui demander de sortir de la Chambre.

M. Rick Perkins: Il ne sait rien de tout ça.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député tient tête à la présidence. Je répète que s'il ne respecte pas la demande qui lui a été faite, il devra sortir de la salle.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je poursuis la citation.

Brian Mulroney, ancien premier ministre, a dit: « Je crois que le tout fonctionne mieux [...] lorsque les deux éléments occupent une place importante. » Il parlait de la nature progressiste liée à la nature conservatrice du parti. Il a dit que « le tout fonctionne mieux et que les Canadiens se sentent plus à l'aise lorsque les deux éléments occupent une place importante ».

Pensons-y un instant. Brian Mulroney, Kim Campbell et Joe Clark ont tous exprimé des préoccupations réelles et légitimes au sujet du Parti conservateur d'aujourd'hui inspiré par la mouvance MAGA, et de l'élément d'extrême droite qui l'a infiltré. On peut voir ce qui se passe du côté de l'extrême droite et constater qu'aux États-Unis, il y a de la désinformation sur les médias sociaux au quotidien. C'est exactement ce que nous voyons aujourd'hui à la Chambre, autant de la part du chef du Parti conservateur que de la cheffe adjointe du parti.

Travaux des subsides

Le chef et la cheffe adjointe du Parti conservateur continuent de répandre de fausses informations sur une mesure législative et une politique progressistes vitales. La tarification de la pollution est essentielle au développement de tout pays occidental. Nous le voyons de nos propres yeux.

Je regarde ce qui se passe dans le monde, dans l'Union européenne et en Ukraine. Je peux parler du Mexique. On dit souvent qu'il n'y a pas de tarification de la pollution aux États-Unis, mais c'est faux. Il en existe une dans un certain nombre d'États américains. Ce n'est pas l'apanage du gouvernement fédéral. Les provinces de la Colombie-Britannique et du Québec en appliquent une parce que c'est une façon progressiste de s'assurer que les pollueurs, les grands pollueurs en particulier, paient leur juste part.

C'est une politique très sensée, et il suffit de l'examiner pour s'en apercevoir. Fait intéressant, Stephen Harper parlait de tarifier la pollution dans sa plateforme électorale de 2008. Cela faisait partie de la plateforme électorale des conservateurs. Parmi les conservateurs qui sont aujourd'hui députés fédéraux, 19 ont fait campagne en appuyant la tarification de la pollution. Cent personnes qui sont actuellement députés aux Communes ont fait campagne cette année-là en proposant aux électeurs de tarifier la pollution. Ils ont fait du porte-à-porte et ont littéralement dit aux Canadiens qu'ils appuyaient la tarification de la pollution conformément à leur plateforme électorale.

Les députés d'en face l'ont oublié et font comme si cela ne s'était jamais produit. Ils ont fait volte-face et ont renoncé au caractère progressiste du Parti conservateur. Ils ont fini par accoucher de slogans comme « abolir la taxe », que l'on inscrit sur des autocollants à pare-chocs de voiture.

Que veulent-ils dire lorsqu'ils nous proposent d'abolir la taxe? Comme je l'ai indiqué au tout début de mon intervention, ils essaient de donner aux Canadiens l'impression qu'abolir la taxe leur apporterait un bienfait économique. Or, rien n'est plus faux. Ils induisent les Canadiens en erreur. Ce qu'ils ne leur disent pas, c'est que l'abolition de la taxe en abolirait aussi le remboursement. Ils feraient disparaître le remboursement. Ils démoliraient un programme, une politique de tarification de la pollution, qui est tout à fait logique non seulement aujourd'hui, mais aussi pour l'avenir.

• (1105)

Je reçois des courriels. Les gens de ma circonscription me parlent des conservateurs qui veulent abolir la taxe. Ils ne savent rien de la remise. Je ne sais pas combien de questions ils ont posées sur le 1^{er} avril et la hausse de la taxe sur le carbone. Ils disent que la hausse sera de 23 %. Je crois que ce sera moins d'un cent le gallon. Les conservateurs parlent de cela parce qu'ils veulent que les Canadiens soient en colère. Ils veulent qu'ils soient furieux. Voilà ce qu'ils veulent.

Une voix: Non, c'est faux.

M. Kevin Lamoureux: Non, c'est exact. C'est moins d'un cent le gallon. On n'a qu'à faire le calcul...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il commence à y avoir un contre-débat. Je rappelle aux députés qu'il y aura une période de questions et observations et qu'ils doivent attendre le moment approprié.

Pour que les travaux de la Chambre se déroulent sans anicroche, les députés doivent respecter les règles. Je leur saurais gré de garder cela à l'esprit.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'ai peut-être semé la confusion chez les députés d'en face quand j'ai utilisé le mot « gallon » au lieu de « litre ». Quand j'avais 11 ans, j'étais pompiste dans une station-service qui vendait l'essence au gallon à Moose Jaw, en Saskatchewan. C'est sans doute pour cela que je les ai un peu mêlés.

Toutefois, selon ce que je comprends, c'est bel et bien moins d'un cent le gallon, ou environ trois cents le litre. Ce que je veux dire, c'est que les conservateurs parlent de l'augmentation, mais ils ne disent pas que la remise va augmenter elle aussi. Lorsque la taxe sur le carbone augmente, la remise sur le carbone augmente aussi.

Alors qu'est-ce que cela veut dire? Lorsque le chef de l'opposition officielle dit aux Canadiens, et plus particulièrement aux habitants de ma circonscription, Winnipeg-Nord, que leur revenu disponible sera supérieur lorsque les conservateurs auront aboli la taxe, je dis que c'est de la foutaise, car ce n'est tout simplement pas vrai. Le revenu disponible d'au moins 80 % des électeurs de ma circonscription diminuerait si l'on abolissait la taxe et le remboursement, contrairement à ce que prétend le chef du Parti conservateur.

J'invite les Canadiens à jeter un coup d'œil sur leur facture de chauffage et sur la portion qui correspond à la taxe carbone. Plus de 80 % d'entre eux constateront que la somme qu'on leur rembourse est supérieure à ce qu'ils ont payé. Et en même temps, ils participent à un programme qui permet d'assainir notre environnement, comme le font la France, l'Italie, l'Angleterre, le Mexique et certains États américains. De nombreux pays contribuent à cet effort, y compris l'Ukraine, comme on nous l'a rappelé aujourd'hui et pendant le débat d'hier soir. Nous estimons qu'il s'agit là d'une politique tout à fait justifiée.

Pourquoi le Parti conservateur continue-t-il de tromper les Canadiens sur cette question? La réponse est simple: il espère pouvoir duper les Canadiens. C'est vrai que « abolir la taxe » est un slogan accrocheur qui va bien sur une plaque d'immatriculation. Mais en fin de compte, quand viendra le temps des élections, les Canadiens se rendront compte que ce que les conservateurs leur serinent chaque jour dans les médias sociaux, ce n'est que de l'information erronée. Personnellement, je veillerai à ce que le revenu disponible de la grande majorité des Canadiens augmente. Il ne faut pas oublier qu'en même temps, les gens contribuent à l'assainissement de l'environnement. C'est la réalité. C'est la vérité, et c'est le message que je relaierai aux électeurs de ma circonscription. J'ai hâte que ce moment arrive et que les élections soient déclenchées. Je suis sûr qu'au moment de faire leur choix, les Canadiens sauront faire la part des choses dans les propos du chef de l'opposition officielle.

Travaux des subsides

Regardez l'environnement qui nous entoure. Ce n'est pas la prérogative du gouvernement fédéral. Comme je l'ai dit, la Colombie-Britannique a sa propre tarification de la pollution. Le Québec applique aussi la sienne. Le Mexique en applique une également. De nombreux États américains appliquent une tarification de la pollution. L'Union européenne tarifie la pollution. La liste est longue. L'Angleterre et l'Irlande tarifent la pollution. À la Chambre des communes, le Parti libéral l'appuie, le Bloc l'appuie, le NPD l'appuie et le Parti vert l'appuie. Erin O'Toole, qui était le chef du Parti conservateur et qui a été expulsé de la direction du Parti conservateur, était pour une tarification de la pollution. Comme je l'ai dit, tous les conservateurs qui se sont présentés aux dernières élections l'ont appuyé, mais ce sont eux qui ont fait volte-face.

• (1110)

En résumé, j'estime que nous ne devrions pas jeter une politique judicieuse adoptée par des pays du monde entier parce qu'un chef conservateur MAGA de l'ère moderne décide d'adopter un slogan pour autocollant à pare-chocs disant « abolir la taxe », dans l'espoir de tromper les Canadiens. Ce serait une erreur.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Madame la Présidente, je crois que le député ne connaît absolument rien à l'histoire de notre parti, même s'il en a beaucoup parlé.

Je suis membre de ce parti depuis l'âge de 17 ans. J'ai connu Brian Mulroney; c'était un de mes amis. Il est actuellement exposé en chapelle ardente pour que les citoyens puissent lui rendre hommage. Ce député a fait la déclaration la plus méprisable que j'aie jamais entendue à la Chambre. Il le fait au moment même où un ex-premier ministre est exposé en chapelle ardente, pour essayer de dénigrer le parti que cet ancien premier ministre a mené à la victoire, mon parti, où je militais. Si je me fie à la déclaration du député, il ne connaît rien du gouvernement de l'ancien premier ministre et n'a aucun respect pour lui.

Ce parti, mon parti, a défendu les Canadiens plus que tout autre. En tant que député du Manitoba, pourquoi essaie-t-il d'induire ses électeurs en erreur en leur disant que payer une taxe sur le carbone de 1 750 \$ en moyenne au Manitoba, c'est moins que les 1 200 \$ qu'ils reçoivent en retour? Peut-être qu'il est faible en arithmétique, un défaut qui semble affliger les libéraux. N'est-il pas capable d'additionner...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je suis tellement convaincu de la justesse de tout ce que j'ai dit aujourd'hui que je mets au défi le député ou tout autre député conservateur des Communes de venir dans Winnipeg-Nord et de défendre la position de principe adoptée par le Parti conservateur du Canada.

J'offre mes plus sincères condoléances à la famille de Brian Mulroney, à son épouse Mila, à ses enfants et à ses petits-enfants. Les Canadiens sont nombreux, dans une proportion de plus de 80 % à chérir la mémoire et le legs de Brian Mulroney. Nous ne manquons aucunement de respect envers Brian Mulroney. Je parle de la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Pensons-y un instant. Nous pourrions parler du traité sur les pluies acides, de l'indépendance de l'Ukraine ou du commerce international. L'autre soir, j'ai même fait des compliments...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous devons passer à d'autres questions.

La députée d'Edmonton Strathcona a la parole.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, on se croirait dans *Le Jour de la marmotte*. Encore une fois, nous avons un autre discours du député, ce qui n'est pas inhabituel à la Chambre, mais nous avons eu exactement le même débat sur une motion conservatrice pas plus tard que mardi dernier.

Cela commence à ressembler de plus en plus à une combine, car les conservateurs utilisent continuellement leurs jours désignés pour faire exactement la même chose, sachant exactement quel sera le résultat. Je ne sais pas s'ils ont vu le film *Le Jour de la marmotte*, mais ils auraient peut-être intérêt à le regarder.

Actuellement en Alberta, nous sommes aux prises avec une sécheresse sans précédent. La saison des feux de forêt dans la province a débuté en février. Je ne crois pas que le gouvernement fait ce qu'il faut pour lutter contre les changements climatiques, mais le député pourrait peut-être parler du fait que les conservateurs n'ont aucun plan à cet égard.

• (1115)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, la députée soulève un bon point. Au cours des deux ou trois dernières années, le Parti conservateur s'est vu attribuer environ 20 journées de l'opposition sur la tarification de la pollution.

La députée a raison d'affirmer cela. Le Canada se heurte à de nombreux problèmes qui mériteraient des discussions ou des débats lors des journées de l'opposition. Toutefois, c'est à l'opposition de déterminer en fin de compte ce qu'elle veut comme point à l'ordre du jour. Elle continue à vouloir choisir cette question. Que ce débat ait lieu aujourd'hui ou lors des prochaines élections fédérales, qui auront lieu en temps opportun, je m'en réjouis. Je suis heureux de ce débat.

J'espère que les Canadiens s'intéresseront activement à la question de la tarification de la pollution et du remboursement de la taxe, qui est avantageux. La vaste majorité des Canadiens y gagne au change.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie mon amie d'Edmonton Strathcona de m'avoir fait penser au jour de la marmotte. C'est vraiment le *jour de la marmotte* lorsque le slogan du Parti conservateur reprend mot pour mot le slogan utilisé par le Parti néo-démocrate de la Colombie-Britannique au cours de la campagne provinciale de 2008, alors que les néo-démocrates de la Colombie-Britannique, sous la direction de Carole James, s'opposaient à la taxe sur le carbone.

En fait, l'ancien premier ministre Gordon Campbell a dû sa réélection en 2008 à la taxe sur le carbone, une taxe bien conçue et sans incidence sur les recettes qui a été instaurée en Colombie-Britannique par le Parti libéral, un parti relativement à droite sur l'échiquier politique de la province.

Pourrions-nous un jour avoir une discussion sérieuse dans cette enceinte sur la crise climatique qui nous frappe réellement, sur la menace toujours croissante qu'elle représente pour notre pays et sur le véritable plan que le gouvernement libéral pourrait encore mettre en œuvre même s'il se fait tard?

Travaux des subsides

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'ai toujours considéré la cheffe du Parti vert comme une source de savoir sur l'environnement. Elle a une grande expérience en la matière. Mon amie d'en face a rendu un vibrant hommage à Brian Mulroney et a souligné qu'il avait été l'un des premiers militants écologistes éloquents et convaincants du Canada.

Elle soulève un point sur lequel il convient d'insister. Nous pouvons faire beaucoup plus en matière d'environnement, qu'il s'agisse de mesures législatives ou budgétaires. J'ose croire qu'au cours des dernières années, le gouvernement actuel a joué un rôle de premier plan dans ces deux domaines et que nous avons fait un pas important vers un environnement plus sain au Canada. Nous nous comportons en chefs de file dans le monde entier comme le montrent quelques-unes des mesures que nous avons prises.

Il serait bon de parler davantage des initiatives, de celles que nous avons prises et peut-être de celles que nous pourrions prendre.

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Madame la Présidente, en février, le taux d'inflation était de 2,8 %, bien en deçà des 3,1 % prévus par les économistes du secteur privé. Il est bien en deçà des 8,2 % que nous observions au milieu de 2022. Le taux d'inflation dans le secteur de l'alimentation est de 2,4 %, ce qui est bien inférieur au taux de 3,4 % observé en janvier et bien inférieur au taux de 11 % observé en 2022 et 2023.

Mon collègue pourrait-il nous expliquer comment la baisse du taux d'inflation et l'augmentation du remboursement de la taxe sur le carbone que les familles à faible revenu obtiendront cette année les aideront à faire face à la hausse du coût de la vie?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le premier ministre et le gouvernement dans son ensemble ont expliqué cela très clairement. Nous voulons que l'économie serve bien tous les Canadiens. Elle doit être favorable à la classe moyenne du Canada et à ceux qui aspirent à en faire partie. Nous n'avons pas changé notre approche.

Jour après jour, nous nous efforçons d'élaborer des politiques économiques qui réduisent l'inflation tout en tenant compte de l'abordabilité. Nous avons des mécanismes de remboursement, y compris le remboursement de la taxe sur le carbone, qui sera avantageuse pour les gens, comme ils vont d'ailleurs s'en apercevoir. Le prochain versement trimestriel du remboursement devrait être effectué le 15 avril, je crois. Beaucoup de gens commencent à budgéter leurs dépenses du moins en tenant compte de ces remboursements.

Le gouvernement a pris d'autres mesures financières pour soutenir les Canadiens. Nous avons encore beaucoup de travail à faire, mais nous sommes déterminés à faire tout le nécessaire pour que l'économie fonctionne mieux, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

• (1120)

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Madame la Présidente, mon collègue a dit que le prix allait augmenter de moins d'un cent le gallon. Il n'a pas précisé s'il s'agissait d'un gallon américain, soit 3,785 litres, ou d'un gallon canadien, soit 4,54 litres. Je souligne que l'augmentation correspond à 3,3 ¢ sur une quantité inférieure à l'un ou l'autre des gallons.

Dans quelques instants, le député va entrer dans son antichambre. Pour reprendre son expression, je dirais qu'il va cesser de dire des fadaises qui se retrouvent dans le hansard, et prendre son repas du midi avec de la nourriture produite par des agriculteurs

comme moi, qui utilisent des engrais transportés par camion jusqu'à un centre de distribution.

Pourrait-il dire à la Chambre quelle partie du prix de son repas sera incluse dans le remboursement de la taxe sur le carbone?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je travaillais comme pompiste à l'âge de 11 ans, alors je parle du gallon canadien. Je crois que mes chiffres sont assez exacts, et je remercie mon collègue pour son observation à ce sujet. Je peux lui assurer que j'ai pris un déjeuner très nourrissant, alors je vais probablement sauter le repas du midi.

En réalité, la tarification de la pollution, la taxe sur le carbone, n'est responsable que de moins d'un point de pourcentage. Les statistiques du Canada et le gouverneur de la Banque du Canada le démontrent bien. Cet argument est faux.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, je ne sais pas si j'irais jusqu'à dire que c'est un plaisir de parler de la taxe sur le carbone.

D'abord, je voudrais remercier les conservateurs de nous avoir donné une pause. Hier, nous n'avons pas parlé de la taxe sur le carbone. Nous avons parlé d'autre chose. Nous avons quand même eu une journée de répit. Comme ils ont eu une journée pour parler d'autre chose, on voit qu'ils commencent à diversifier leurs actifs intellectuels et leurs sujets de débat. Je voudrais les remercier.

Évidemment, nous débattons aujourd'hui d'une motion qui est inacceptable, parce qu'elle est malhonnête et parce qu'elle induit la Chambre en erreur. Je suis même surpris que cette motion soit conforme aux règles de la Chambre. Non seulement on dit implicitement que la taxe sur le carbone va s'appliquer au Québec, alors que ce n'est pas le cas, mais on nous dit que l'augmentation va avoir lieu le 1^{er} avril, alors qu'elle est échelonnée sur un certain nombre d'années. C'est une motion purement malhonnête, et c'est surtout une motion qui rejette le Québec. Je vais revenir dans mon passé et faire de la pédagogie. Je demande aux conservateurs de répéter ce qui suit après moi. La taxe sur le carbone ne s'applique pas au Québec. Même lorsque je le dis lentement, ils ne comprennent pas. On ne peut pas aller plus lentement que cela et ils ne comprennent pas.

À plusieurs reprises, nous avons voté pour indiquer que le gouvernement n'avait pas notre confiance. Nous l'avons fait chaque fois que l'intérêt du Québec le commandait. Depuis 2015, nous n'avons voté en faveur d'aucun projet de loi de politique budgétaire. Nous avons voté contre les mesures d'urgence quand nous avons cru que c'était contre l'intérêt du Québec. Si les conservateurs voulaient présenter une motion de censure, ils auraient pu trouver une panoplie de choses qui déplaisent au Québec et qui sont inacceptables. Il n'y a rien dans la motion au sujet de l'absence de transferts en santé de 6 milliards de dollars. Il n'y a rien pour défendre le Québec en ce qui a trait aux pouvoirs en immigration. On pourrait faire tomber un gouvernement en raison de ces questions.

Pour le rapatriement des budgets en culture, c'est zéro. On veut rapetisser la taille de l'État et on ne veut même pas renvoyer cela à Québec. En ce qui a trait aux infrastructures, on pourrait permettre aux villes de prendre leurs propres décisions sans se faire dicter quoi que ce soit par le fédéral. Les conservateurs disent non merci à cela. On pourrait permettre au Québec d'appliquer ses propres lois environnementales. Les conservateurs veulent rapetisser l'État fédéral, mais ils veulent garder le contrôle. Il faut m'expliquer quel genre de conservatisme économique c'est. Qu'en est-il des droits de retrait du Québec avec pleine compensation pour les programmes fédéraux? Ils veulent un gouvernement fédéral plus gros alors qu'ils sont conservateurs. Il y a le retrait des conditions en logement. Il y a des tonnes de choses que les conservateurs auraient pu mettre dans leur motion pour satisfaire le Québec, pour que nous puissions indiquer par un vote que nous ne faisons pas confiance au gouvernement. Ils ont décidé de rejeter le Québec.

J'ai déjà dit à plusieurs reprises, et cela continue. Les conservateurs essaient de faire croire aux Québécois que la taxe sur le carbone s'applique au Québec. Elle ne s'applique pas directement. Nous avons notre régime de plafonnement et d'échange de droits d'émissions. Elle ne s'applique pas indirectement par règlement, parce que notre règlement sur les carburants propres est plus contraignant. Je l'ai encore expliqué à un conservateur de l'Ouest hier dans l'antichambre. Il avait les yeux ronds comme des trente sous. Il ne le savait même pas. La taxe sur le carbone ne s'applique pas par la bande, parce que l'effet de la taxe sur le carbone fédérale sur le prix des biens au Québec, selon les calculs du directeur parlementaire du budget et de la Banque du Canada, se compte en millièmes de points de pourcentage. Maintenant, les conservateurs nous disent que s'il y a des variations des prix des droits d'émission dans le système québécois, c'est la faute du fédéral. Ce système québécois a été mis en place notamment par la députée de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis lorsqu'elle était au Conseil des ministres du Québec en tant que libérale.

Les conservateurs ne font pas ces interventions dans n'importe quel comité. Mardi, au Comité permanent du patrimoine canadien, la députée de Lethbridge a fait une intervention. Cette députée, dans les journaux de sa circonscription, a dit que les artistes québécois francophones étaient une bande de ratés qui n'étaient pas capables d'avoir de succès commercial. La députée conservatrice de Lethbridge, qui a dit cela, s'intéressait tout à coup à l'effet de la taxe sur le carbone sur la culture québécoise. L'effet de la taxe sur le carbone sur les ratés du Québec, cela l'intéresse. Elle disait que cela était très grave.

Évidemment, il y a un preux chevalier au Comité, le député de Lévis—Lotbinière, qui est venu à la rescousse de sa collègue et qui a dit la chose suivante, et je cite: Je vais joindre ma voix à la députée de Lethbridge pour expliquer les dommages collatéraux de la taxe carbone dans le milieu artistique. J'aimerais répondre au député de Drummond qu'il comprend très bien que le Québec a choisi la bourse du carbone qui a été pratiquement adoptée il y a une dizaine d'années, mais c'est à cause de la pression d'un gouvernement libéral.

Pourtant, c'est le gouvernement Harper, à Ottawa, qui était en train d'appliquer des réglementations sur les carburants verts. C'était le gouvernement Harper.

• (1125)

Comme on le sait, avec le régime du Québec, c'est-à-dire avec le régime de la libérale de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis — on le

Travaux des subsides

répète parce qu'elle était libérale sous le gouvernement de Jean Charest —, le nombre de permis qu'on s'échange est établi à l'avance. Il a été déterminé par décret avant que le gouvernement actuel soit au pouvoir. On connaît le nombre de permis qui vont être échangés, même lorsqu'il y a un changement de gouvernement. De plus, leur prix augmente.

Or, les conservateurs font croire aux Québécois que la taxe fédérale sur le carbone s'applique au Québec. Ils doivent bien être rendus à leur 18^e taxe sur le carbone. À les entendre parler, il n'y a que cela dans l'économie, des taxes sur le carbone. C'est ce qu'ils nous font croire.

C'est vrai, toutefois, que le prix du carbone a augmenté au Québec. Les conservateurs nous disent que c'est de la « justinflation ». Pourtant, depuis 2005 en Europe, le prix des permis est passé de 20 euros à 100 euros et on planifie d'ici 2030 de réduire le nombre de permis de 62 %. Il y aurait de la « justinflation » en Europe. Tout est dans tout...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il ne doit pas utiliser le nom du premier ministre à la Chambre. Il l'a répété à deux reprises.

L'honorable député de Mirabel a la parole.

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, pour les conservateurs, tout est dans tout. Quand vient le temps d'induire les Québécois en erreur et de leur mentir, tout est dans tout. Est-ce la faute du gouvernement fédéral si le prix du carbone a augmenté en Nouvelle-Zélande et en Suisse?

C'est ce que les conservateurs essaient de faire croire aux Québécois. Pourquoi? C'est parce que pour le député de Lévis-Lotbinière, tout est dans tout. Un personnage de Voltaire, qu'affectionne particulièrement mon collègue de Saint-Hyacinthe-Bagot avec qui je partagerai mon temps de parole, le professeur Pangloss, essayait de faire des relations de cause à effet. Les conservateurs en sont rendus à faire des liens sur n'importe quoi.

Pour ces députés conservateurs du Québec, tout est dans tout. C'est à cause des ventes de crème glacée qu'il y a plus de noyades en été. C'est à cause de l'augmentation du nombre de films de Scarlett Johansson que la planète se réchauffe. C'est à cause de l'apparition d'Internet qu'il n'y a plus de poissons dans l'estuaire du Saint-Laurent. C'est leur genre de logique. La taxe sur le carbone et le prix du carbone au Québec ont augmenté à la même vitesse que les connexions Internet. Est-ce que c'est lié? Non, ce n'est absolument pas lié. Ce que démontre l'attitude des conservateurs, c'est qu'ils sont prêts à tout pour le pétrole et qu'ils sont prêts à tout pour délaissier le Québec et ne pas s'occuper de l'économie du Québec. C'est pour cela que nous sommes indépendantistes.

Depuis 2017, le fédéral a injecté 1,75 milliard de dollars dans des grandes grappes industrielles pour développer l'économie du Canada et du Québec. Nous, à Montréal, avons eu celle de l'intelligence artificielle. Le fédéral a accordé 1,75 milliard de dollars pour tout le Canada, dont le cinquième va au Québec, alors que pour le pétrole, on est rendu à 83 milliards de dollars d'aide pour les 10 prochaines années. Ce sont 237 Silicon Valley canadiennes auxquelles on renonce parce qu'on investit cet argent-là dans le pétrole. Ce sont 237 grappes industrielles.

Travaux des subsides

Pendant ce temps-là, il n'y a pas de politique nationale de la forêt pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'Est et le Nord du Québec, ni de politique de l'aérospatiale pour Mirabel, Longueuil et Dorval. On attend encore après cela. Il n'y a pas de politique pour le médicament générique, pour le médicament breveté. On a perdu tout cela au profit du Manitoba parce qu'il fallait que l'Ouest ait sa part dans ces grappes-là. Il n'y a pas de grappe industrielle pour l'automatisation dans le coin de Drummondville, alors que le Québec est devenu une référence. On prend l'argent des Québécois à coup de 83 milliards de dollars, et cela est au cinquième payé par les gens qui reçoivent leur chèque de paie un jeudi sur deux par le Québec. Nous payons le pétrole. Après, sait-on ce qu'on nous dit? On nous dit que les Québécois reçoivent de la péréquation.

La réalité d'aujourd'hui, c'est que les conservateurs, en induisant le Parlement en erreur, nous disent qu'ils veulent que des élections soient déclenchées sur un enjeu qui ne regarde pas le Québec. Le Parlement étant souverain, il prendra sa propre décision. Le jour où des élections seront déclenchées et que nous nous retrouverons devant nos concitoyens, nous, les députés du Bloc québécois, seront fiers d'avoir été les adultes à la Chambre. Nous serons fiers d'avoir été dans le parti qui, chaque jour où nous siégeons, même si ce n'est pas facile, même si nous faisons face à de la désinformation, même si sur le terrain nous faisons face à du mensonge institutionnalisé chez les conservateurs, aura eu le courage de se dresser devant le Parti conservateur et devant les autres partis et de rester collé sur les enjeux qui vont assurer aux Québécois un avenir prospère. Nous serons toujours fiers de cela.

• (1130)

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, je répéterai sans doute la même expression que mon collègue: tout est dans tout.

Au Québec, nous avons la Bourse du carbone et, dans les autres provinces, il y a la taxe sur le carbone. Quand la taxe sur le carbone des autres provinces va atteindre un niveau supérieur à la Bourse du carbone du Québec, le Québec devra soit ajuster la Bourse du carbone à la hausse ou accepter d'implanter la taxe sur le carbone pour que le Québec paie le même prix. Au cours des dernières années, la Bourse du carbone était plus élevée que la taxe sur le carbone, ce qui fait que le Québec a payé plus cher le litre d'essence. Là, on arrive à parité et bientôt la taxe sur le carbone des autres provinces va être plus chère que la Bourse du carbone du Québec et le Québec devra payer.

Qu'est-ce que mon collègue pense que le gouvernement libéral va imposer au Québec pour la taxe sur le carbone?

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, le député de Mirabel pense que le député de Lévis—Lotbinière n'a pas compris grand-chose.

Au Québec, on a décidé d'avoir un système qui régleme la quantité d'émissions de gaz à effet de serre. On a un nombre de permis d'émission qui diminue d'année en année et qui assure qu'en 2035, indépendamment du prix transigé sur le marché pour les permis, on atteindra notre objectif. C'est pour cette raison-là, que le député le croit ou non, que le gouvernement fédéral n'a pas demandé au Québec d'augmenter son prix. Le Québec ne contrôle pas le prix.

Ce que dit le député de Lévis—Lotbinière implique que la Californie se ferait dire par le gouvernement fédéral canadien comment devrait fonctionner son marché du carbone. J'espère qu'il réalise le ridicule profond de ce qu'il vient de dire ici à la Chambre.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue a très bien fait valoir ses arguments et il a parlé avec feu, probablement avec beaucoup d'aide de l'université qu'il a fréquentée, qui est la meilleure au Canada.

Sérieusement, j'entends beaucoup de mésinformation sur les bancs des conservateurs. Il se dit que le filet de sécurité fédéral s'appliquerait au Québec, alors qu'en réalité, le Québec a été très progressiste en matière de tarification de la pollution en adoptant, avec la Californie et d'autres États américains, le modèle de plafonnement et d'échange. L'Ontario était de la partie, mais malheureusement, il s'est maintenant retiré. Le Québec a été tellement progressiste que la taxe ne s'applique même pas dans cette province. Pourtant, jour après jour, les conservateurs répètent qu'elle s'y applique.

Mon collègue sait-il pourquoi les conservateurs agissent ainsi? Pense-t-il qu'ils essaient expressément de désinformer les Québécois?

• (1135)

[Français]

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je pense que les conservateurs exploitent le désarroi des gens face à une situation qui a été difficile, face à l'inflation et à la situation économique difficile. Je pense aussi que les conservateurs du Québec se mettent à genou devant leur chef pour avoir des postes de ministre, et cela implique de marcher sur leurs valeurs et sur leurs principes.

Maintenant, les Québécois ont été gagnants avec le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Comme on a de l'énergie propre au Québec, on a donc moins d'entreprises polluantes. On a ainsi moins de demandes pour ces permis; cela fait qu'on est capable d'atteindre les objectifs qu'on s'est fixés à un prix plus bas.

C'est pour cela que l'effet du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre est beaucoup plus faible sur le portefeuille des Québécois que ce qu'on pourrait observer dans les provinces de l'Ouest où il y a énormément de pollution. Les Québécois ont décidé d'utiliser leur souveraineté environnementale pour avoir un programme qui est efficace, fonctionnel et à l'avantage des consommateurs québécois. On a bien l'intention de le garder.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Mirabel de son discours toujours aussi passionnant et instructif.

J'aimerais faire un petit commentaire. Cette même députée de Lethbridge à la Chambre m'a traitée de dictatrice simplement parce que je voulais protéger les artistes québécois qui sont à l'avant-garde et qui méritent d'être soutenus. Je ne suis pas dictatrice parce que je veux protéger les artistes du Québec.

J'aimerais revenir sur la question de mon collègue. Comment la désinformation peut-elle aller aussi loin et faire que des conservateurs votent contre l'accord avec l'Ukraine en disant que cela va faire augmenter la taxe sur le carbone en Ukraine? Cela n'a aucun sens.

M. Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je trouve toujours ça drôle d'entendre les conservateurs dire qu'ils sont pour le libre marché et le capitalisme. Quand c'est le temps d'aider nos médias, tout à coup, il faudrait laisser aller les marchés et laisser nos médias disparaître. Quand c'est le temps de promouvoir notre culture et de nous aider à défendre nos artistes, il faudrait laisser faire le libre marché américain et faire disparaître nos artistes. Toutefois, quand c'est le temps de prendre des milliards et des dizaines de milliards de l'argent des Québécois pour financer un *pipeline*, tout à coup, cela prend une intervention de l'État.

Comme nous l'avons entendu ici, il y a des conservateurs qui, à l'époque de Mulroney, ont participé à la privatisation de sociétés d'État au sein du gouvernement Mulroney. Ils sont assis aujourd'hui et ne sont jamais sortis publiquement contre le fait qu'on met des dizaines de milliards de dollars de l'argent des contribuables dans des *pipelines*. C'est le genre de cohérence conservatrice.

Si on veut que je commente toutes les incohérences de la députée de Lethbridge ou d'autres députés de ce caucus, c'est correct, on pourrait faire un débat exploratoire, un soir.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je le dis d'emblée, sans aucun détour: nous n'avons aucune confiance dans le gouvernement libéral. Mes collègues et moi n'avons aucun problème à le déclarer devant ce Parlement. C'est notamment la raison pour laquelle nous avons voté contre le gouvernement lors des votes de confiance que sont les budgets et les discours du Trône, et ce, à presque chaque occasion depuis plusieurs années. Les conservateurs nous convoquent aujourd'hui à un vote de confiance, mais ils ne se contentent pas de déposer une motion voulant que le Parlement retire sa confiance au gouvernement. Dans la motion, il n'est pas tout simplement écrit: que la Chambre retire sa confiance au gouvernement. C'est plutôt une motion qui lie cette dernière à une question précise.

Que peut donc être cette question méritant que la Chambre renverse le gouvernement et que le Canada bascule en élections? Serait-ce sur l'immigration? Non, parce que les conservateurs sont comme libéraux. Serait-ce sur les milliards de dollars versés annuellement aux pétrolières, qui continuent de jouer comme bon leur semble avec le prix à la pompe? Non, parce que les conservateurs sont comme les libéraux. Serait-ce sur la nationalisation de l'oléoduc Trans Mountain, dont le coût de construction s'élève à 34 milliards de dollars et dont la majeure partie sera épongée par les contribuables? Non, parce que les conservateurs sont comme les libéraux. Serait-ce sur la sous-traitance de pans entiers de la gestion de l'État à des entreprises tentaculaires? Non, car les conservateurs sont comme les libéraux. Serait-ce sur la contestation de la laïcité québécoise? Non, car les conservateurs sont comme les libéraux. Serait-ce sur l'abandon du modèle agricole québécois? Non, car les conservateurs sont comme les libéraux. Serait-ce sur le dossier des Premières Nations? Non, car les conservateurs sont comme les libéraux. Serait-ce sur l'aide médicale à mourir? Non, car les conservateurs sont comme les libéraux. Serait-ce sur la question nationale et constitutionnelle? Non, car les conservateurs sont des libéraux.

Nous avons devant nous la coalition Ottawa dans toute sa splendeur. C'était d'ailleurs plutôt ironique d'entendre un peu plus tôt le chef de l'opposition officielle dire que la seule différence entre les bloquistes et les libéraux est qu'ils ne s'entendent pas pour dire quelle est la capitale de référence. D'une part, c'est complètement faux. D'autre part, on s'entend pour dire que la différence entre une capitale où on est moins du quart et une capitale où on est 100 %

Travaux des subsides

est quand même assez majeure. Déjà, en partant, on appelle cela une différence assez irréconciliable, et là-dessus, encore une fois, les conservateurs sont des libéraux.

Si ce n'est sur aucune de ces questions, qui sont chères aux Québécois, sur quoi peut donc bien porter la motion des conservateurs qui irait, selon eux, dans le sens complet des intérêts des Québécois? C'est sur une taxe qui ne s'applique pas au Québec. La motion des conservateurs propose de déclencher une élection référendaire, car c'est bien ce dont il est question, pour contrer la hausse de la taxe sur le carbone dans le *rest of Canada*. Qui plus est, la non-hausse de la taxe sur le carbone dans le *rest of Canada* pourrait nuire au Québec, de même que son abolition. Si le *rest of Canada* cessait de tarifier la pollution par le carbone alors que le Québec continue de le faire avec son régime distinct, la bourse du carbone — qui, je le rappelle, avait été mise en place par le gouvernement libéral dont faisait partie l'actuelle députée de Bellechasse— Les Etchemins—Lévis et avait été saluée à l'époque par l'actuel député de Louis-Saint-Laurent alors que les deux siégeaient à Québec —, les ménages seront désavantagés. C'est logique.

Le *Conservative Party of Canada* nous propose donc aujourd'hui une élection référendaire pour prôner une injustice fiscale et climatique au détriment de la compétitivité du Québec. Cela a le mérite d'être clair. On peut dire que le contrat du Québec avec Erin O'Toole, il est bien loin. Cela nous montre aussi à quel point l'aile québécoise a, au sein de ce parti, une place assez insignifiante. D'ailleurs, je ne peux pas croire qu'eux-mêmes ne comprennent pas. Ils se rangeaient presque tous massivement derrière le très libéral Jean Charest, le père de la bourse du carbone, pour les diriger. Je ne peux donc pas croire qu'ils ne comprennent pas cela. Même si le chef de l'opposition officielle dit aujourd'hui que le Québec est très important pour lui, on voit bien qu'il n'écoute même pas ses propres députés qui viennent du Québec.

Il y a pourtant bien un scandale quant à la question de l'énergie et au prix de l'énergie, mais ce n'est pas la taxe sur le carbone. Pendant que les citoyens en arrachent, certains s'en mettent plein les poches. Pendant que le peuple croule sous l'inflation, les profits d'une infime minorité atteignent des niveaux records. Le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz a engrangé des profits records ces dernières années; 38 milliards de dollars sur trois ans, dont la moitié dans la seule année de 2022.

● (1140)

On est loin de la réalité inflationniste des concitoyens de tous les députés à la Chambre. Comme 70 % des actionnaires de ces compagnies sont étrangers, c'est de l'argent qui s'en va même en dehors du Canada.

Ce qui est plus scandaleux encore, c'est que le cadeau est double. Les utilisateurs paient à la pompe, mais comme ils sont aussi des contribuables, ils envoient aussi leurs taxes et leurs impôts à Ottawa, qui envoie les recettes de ces taxes et de ces impôts à ces ultra-riches pour qu'ils puissent continuer à vivre la belle vie. Il me semble qu'ils n'ont pas besoin de cadeaux avec des profits records depuis quelques années. Il me semble qu'ils n'en ont pas besoin.

Travaux des subsides

Dans les deux derniers budgets, Ottawa a présenté son intention de mettre en place six crédits d'impôt destinés aux compagnies pétrolières. Ça va totaliser, selon les informations qui ont été fournies par le ministère des Finances, la somme de 83 milliards de dollars d'ici 2035. Est-ce cela, la transition verte à Ottawa? Je m'appuie sur les chiffres du ministère des Finances, mais on sait bien que la tendance est plutôt au dépassement de coûts en général à Ottawa. Je ne pense pas que ce sera moins cher que cela au bout du compte.

Ce sont elles, ces entreprises pétrolières et gazières, qui sont les vraies amies des conservateurs. Ce ne sont pas les pauvres gens qui doivent faire la file aux banques alimentaires ou qui en arrachent pour se trouver un logement. Qu'on leur dise de cesser ces sottises. Nous ne les croyons pas. Nous ne les avons jamais crues, alors nous les croyons encore moins maintenant.

Si les conservateurs avaient présenté une motion de censure pour remettre en question les gigantesques profits des compagnies pétrolières et gazières ou pour mettre fin à ce grand BS corporatif aux frais des contribuables et des utilisateurs, nous aurions sans doute été au rendez-vous. Cependant, maintenant, avec une telle motion, j'ai juste envie de leur dire qu'ils cessent de nous faire perdre du temps.

• (1145)

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue, qui ne contenait pas beaucoup de nuances. Je voudrais m'assurer d'une chose. Je pense que mon collègue va voter une fois de plus avec le gouvernement libéral pour garder ce gouvernement corrompu, qui coûte une fortune aux Canadiens et qui a causé tant de problèmes.

Mon collègue peut-il vraiment dire à la Chambre s'il va voter une fois de plus avec le gouvernement libéral?

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, notons la date. Nous sommes le 21 mars 2024 et je me fais dire par un conservateur que je manque de nuance. On aura tout vu. En même temps, dans ce Parlement, on n'en est pas à une surprise près.

Je répondrai simplement en répétant ce que j'ai déjà dit: nous n'avons aucune confiance. Toutefois, on parle de renverser un gouvernement et de déclencher des élections sur la base d'une motion dont la thématique est frauduleuse et va à l'encontre du Québec. Dans le contexte économique actuel, déclencher des élections sur la base d'une question frauduleuse, c'est extrêmement grave. Comme je l'ai dit, nous aurions été au rendez-vous si les conservateurs avaient inclus dans leur motion une des questions qui touchent vraiment les Québécois, surtout si cette question n'était pas basée sur une position nuisible aux Québécois.

J'aimerais entendre un jour les conservateurs dénoncer véritablement les profits des compagnies pétrolières et gazières, parce que c'est ça, le vrai scandale.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, le député a beaucoup parlé des cadeaux aux grandes sociétés pétrolières et gazières. On vient d'apprendre que le pipeline Trans Mountain coûtera 34 milliards de dollars aux contribuables. Cet argent aurait pu être investi dans des solutions climatiques.

Le ministre de l'Environnement a comparu devant le comité de l'environnement, et je lui ai demandé si c'était une erreur. Il a refusé de répondre. Il a dit que la question devrait être adressée à la mi-

nistre des Finances. Je lui ai dit qu'il était à la table du Cabinet et qu'il prenait des décisions avec le gouvernement, mais il a quand même refusé d'assumer la responsabilité de cette décision.

Pourriez-vous nous parler du manque de courage des libéraux lorsqu'il s'agit de tenir tête au secteur pétrolier et gazier?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je ne parlerai pas de cela, et je rappelle à la députée qu'elle doit adresser ses questions et ses observations à la présidence et non directement au député.

Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, par votre entremise, je réponds à ma collègue.

Je dirais qu'il me semble que cela porte atteinte à deux choses. D'abord, cela porte atteinte à l'idée même de gouvernement, soit qu'un gouvernement doit gouverner. Ensuite, cela porte aussi atteinte à cette idée même de parlementarisme souvent loufoque auquel nous assistons, mais qui repose soi-disant sur le principe de la responsabilité ministérielle. Il faut que le gouvernement soit responsable devant le Parlement.

J'avoue je n'étais pas au courant de l'histoire dont parle ma collègue; je l'apprends. Cela ne me surprend malheureusement pas. On a donc un représentant du gouvernement qui, pour répondre à des parlementaires devant lesquels il est censé être responsable dans un comité, s'en va dire que ce n'est pas à lui de faire cela, même si c'est quelque chose qui relève totalement de son dossier. Il peut avoir l'approche qui consiste à dire tout simplement qu'il n'a pas l'information. C'est une chose, c'est honnête. Or, de dire qu'il n'a pas la responsabilité que porte son gouvernement devant des parlementaires, il me semble que cela n'a pas de bon sens.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec ma collègue de Victoria.

L'oléoduc de Trans Mountain est une grande fraude qui va à l'encontre des intérêts pour le climat. C'est un coût incroyable de plus de 34 milliards de dollars pour un oléoduc qui manque de sens, comme l'a décidé le secteur privé, à travers Kinder Morgan.

Je voudrais entendre le commentaire de mon collègue du Bloc québécois à ce sujet.

• (1150)

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, disons les choses franchement. Ma collègue connaît notre position sur cet oléoduc.

De manière générale, rappelons-nous que les énergies fossiles sont des énergies du passé. Il faut une transition. Cela ne veut pas dire que demain matin des gens travaillent là-dedans. Une transition, c'est avoir un plan. C'est dire qu'on a une case ici et que, dans quelques années, on va être rendu là. Il faut prévoir cela année après année.

[Traduction]

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Timmins—Baie James.

À l'heure actuelle, les Canadiens éprouvent des difficultés. Ils sont aux prises avec le coût de la vie, le loyer, l'épicerie et les médicaments. Ils peinent à s'en sortir parce qu'ils ressentent également les profondes répercussions de la crise climatique. Des milliers de personnes ont été évacuées de leur domicile lors des incendies de forêt de l'année dernière. Des centaines de personnes sont mortes à cause du dôme de chaleur qui a frappé la Colombie-Britannique. Il y a eu des ouragans, des sécheresses et des inondations extrêmes. La crise climatique est là, maintenant.

Malheureusement, il y a un parti, d'un côté de la Chambre, qui nie que les changements climatiques engendrent une crise. De l'autre côté de la Chambre, il y a un parti qui fait des promesses, ne les tient pas et parle d'action climatique, mais ne prend pas les mesures nécessaires, compte tenu de l'ampleur et de l'urgence de la crise dans laquelle nous nous trouvons.

J'ai entendu de nombreuses personnes de ma circonscription, Victoria, me dire qu'elles se soucient de l'environnement. Elles veulent protéger leurs familles. Elles étouffent sous la fumée pendant l'été. Elles constatent les profondes répercussions de cette crise dans l'ensemble du pays. Elles se demandent également avec angoisse comment elles vont payer leur loyer ou leur hypothèque le mois prochain. Elles sont très préoccupées par la montée en flèche des prix de la nourriture, de l'essence, des médicaments, de tout. Les gens parviennent à peine à joindre les deux bouts.

Malheureusement, la population ne peut pas compter sur le gouvernement pour s'occuper d'elle. Au lieu de cela, nous voyons les gens les mieux lotis, les PDG des entreprises les plus riches, faire des profits records. L'industrie pétrolière et gazière arnaque les Canadiens à la pompe, continue d'accumuler des milliards de dollars et reçoit ensuite des cadeaux du gouvernement pour le captage et le stockage du carbone et des milliards de dollars en subventions pour les combustibles fossiles que les gouvernements libéraux et conservateurs consécutifs leur accordent depuis des décennies.

Les PDG des épiceries gagnent des millions de dollars alors que les Canadiens ont du mal à payer leurs factures. Si les conservateurs ont présenté aujourd'hui une motion prétendant qu'ils se soucient des Canadiens et qu'ils veulent leur donner un répit, les néo-démocrates savent que c'est la cupidité des entreprises qui fait grimper l'inflation. La cupidité des entreprises fait grimper le prix des produits alimentaires.

Les promoteurs immobiliers et les riches investisseurs considèrent notre marché du logement comme un endroit où s'enrichir. Lorsqu'ils regardent le marché du logement, ils voient quelque chose de formidable qui fonctionne pour eux. Lorsque les Canadiens ordinaires voient l'état du marché du logement, ils constatent qu'il est en crise. C'est effrayant. Les gens ont peur d'être expulsés. C'est effrayant pour eux de ne pas savoir s'ils vont perdre leur logement, s'ils pourront en trouver un autre qui ne dépassera pas leurs moyens ou s'ils seront en mesure de payer leur hypothèque le mois prochain.

Le corps dirigeant des conservateurs est composé à 50 % de lobbistes issus de ces mêmes industries: des investisseurs immobiliers, des sociétés pétrolières et gazières et des sociétés pharmaceutiques. Il n'est pas étonnant qu'ils ne veuillent pas s'attaquer à la cupidité des entreprises. Il n'est pas étonnant qu'ils refusent de proposer des solutions qui s'attaqueraient réellement aux problèmes d'inégalité qui existent dans notre pays.

Travaux des subsides

De l'autre côté de la Chambre, bien que les libéraux parlent de lutte contre les changements climatiques et d'abordabilité, ils ne prennent pas les mesures nécessaires pour affronter ces grandes entreprises. Ils refusent de s'attaquer à l'urgence climatique avec la célérité et l'ambition qui s'imposent. À vrai dire, qu'on retarde la lutte contre les changements climatiques ou qu'on en nie l'existence, le résultat est le même. C'est de l'inaction climatique. Les gens continueront d'en arracher. Au Canada, les gens constatent de plus en plus que la crise climatique est une question de portefeuille. Les mauvaises récoltes, les sécheresses qui perdurent pendant plusieurs années et les incendies de forêt qui affligent des collectivités sont autant de facteurs qui font augmenter le coût des produits alimentaires.

• (1155)

Lorsque les sociétés pétrolières et gazières et les riches PDG des chaînes d'épicerie réalisent des bénéfices records tandis que les Canadiens ordinaires luttent contre le coût de la vie et les effets de la crise climatique, on pourrait penser que notre gouvernement agirait.

Il existe des solutions. Nous pourrions mettre en place une taxe sur les bénéfices exceptionnels des sociétés pétrolières et gazières et investir cet argent dans la rénovation des maisons, dans les transports en commun, dans les solutions climatiques éprouvées et dans les énergies renouvelables. Au lieu de cela, nous avons un gouvernement qui a investi 35 milliards de dollars dans l'oléoduc Trans Mountain. Nous savons que la production issue des sables bitumineux augmente en prévision de l'ouverture de l'oléoduc Trans Mountain.

En pleine crise climatique, on augmente la production de pétrole et de gaz pour pouvoir acheminer du bitume brut jusqu'à la côte, menaçant ainsi nos communautés côtières, les écosystèmes et les moyens de subsistance de ces communautés, sans oublier les communautés autochtones. C'est vraiment décourageant.

Les Canadiens réagissent avec cynisme lorsque le gouvernement déclare une urgence climatique et, dès le lendemain, approuve la construction de l'oléoduc Trans Mountain. Ils réagissent avec cynisme lorsque le premier ministre déclare qu'il croit aux changements climatiques et à la crise climatique, mais propose ensuite un plafonnement pour le pétrole et le gaz tellement édulcoré qu'il n'atteint même pas ses propres objectifs climatiques, pourtant faibles. Il n'atteint même pas nos cibles en vertu de l'Accord de Paris.

Ce n'est pas un leadership en matière de climat. Les Canadiens ne devraient pas avoir à choisir entre mauvais et pire, ou entre nier et retarder. Mettons en place un impôt sur les bénéfices exceptionnels des grandes sociétés pétrolières et gazières. Veillons à ce que tous les Canadiens à revenu faible ou moyen aient accès à des thermopompes. Investissons dans nos réseaux de transport en commun, réduisons nos émissions et investissons dans les énergies renouvelables.

Le gouvernement libéral continue de distribuer des milliards de dollars aux riches PDG du secteur pétrolier et gazier sous la forme de subventions aux combustibles fossiles; ces milliards pourraient être consacrés à des solutions climatiques. Cependant, nous n'entendons aucun de ces partis parler de transférer les milliards de dollars qu'ils distribuent aux grandes sociétés pétrolières par le captage et le stockage du carbone ou les allègements fiscaux accordés à l'industrie pétrolière et gazière. Nous ne les entendons pas parler d'utiliser cet argent pour soutenir les collectivités touchées par la crise climatique.

Travaux des subsides

Nous pourrions financer un groupe de jeunes pour le climat et employer les jeunes dans les industries, dans les emplois de l'avenir, pour répondre aux catastrophes climatiques, pour rendre nos collectivités plus résistantes au climat et pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, pour rénover nos maisons et pour transformer nos infrastructures en infrastructures vertes afin de garantir que nous construisons une économie et un pays sans risque climatique et résilients aux changements climatiques.

J'entends tous les jours des Canadiens qui s'inquiètent pour leur avenir, mais aussi pour le présent. Les Canadiens ont du mal à faire face au coût de la vie. Ils sont confrontés aux conséquences de la crise climatique. Ils veulent un gouvernement qui s'attaque aux coupables, à ceux qui alimentent cette crise et à ceux qui arnaquent les Canadiens. Il est temps que nous ayons un gouvernement qui s'occupe des Canadiens ordinaires, et pas seulement des gens qui sont au sommet, pas seulement des PDG qui arnaquent les gens.

Il est temps que nous nous occupions des Canadiens qui voient leurs coûts augmenter, qui voient parfois leurs collectivités dévastées par des inondations extrêmes, par une sécheresse persistante et par des incendies de forêt. La saison des feux de forêt commence en février. Nous savons maintenant que le Canada a la pire pollution atmosphérique d'Amérique du Nord. L'année dernière, nous avions les meilleurs résultats en Amérique du Nord. Maintenant, à cause des incendies de forêt, les 13 villes les plus polluées d'Amérique du Nord se trouvent ici, au Canada.

J'aimerais terminer en disant que les Canadiens méritent mieux. Ils méritent un gouvernement et des partis qui luttent tous d'arrache-pied contre la crise climatique.

• (1200)

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, on entend depuis le début de la journée et depuis plusieurs mois les conservateurs jeter constamment le blâme sur la taxe sur le carbone pour tout. Si la culture va mal, c'est la faute de la taxe sur le carbone. Si les gens demandent l'aide médicale à mourir, c'est la faute de la taxe sur le carbone. Si les gens font la file dans les banques alimentaires, c'est la faute de la taxe sur le carbone. Cela me fait penser à Plume Latraverse, qui chantait « c'est encore la faute à El Niño ». On n'a qu'à remplacer « El Niño » dans les paroles de la chanson par « taxe sur le carbone » et on a un programme conservateur.

J'aimerais entendre les commentaires de ma collègue au sujet de la question des banques alimentaires. Ce que nous entendons chez nous, c'est que, si le coût des produits alimentaires est plus élevé, c'est principalement à cause des changements climatiques. Nous l'entendons sur le terrain. Les producteurs en arrachent à cause des sécheresses ou des pluies trop abondantes. J'aimerais entendre les commentaires de ma collègue au sujet du coût des produits alimentaires qui augmente à cause de l'effet des changements climatiques et du fait que les conservateurs nient encore les changements climatiques.

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, la députée a parfaitement raison. La crise climatique a une incidence sur le coût des denrées alimentaires. Nous savons qu'il y a des sécheresses pluriannuelles en Colombie-Britannique et en Alberta, et que cela touche les récoltes. Pas plus tard que cette semaine, la province de Colombie-Britannique a créé un fonds d'infrastructure hydraulique doté

de 80 millions de dollars pour soutenir les agriculteurs, sachant ce qui les attend. Nous avons vu les conséquences de cette sécheresse pluriannuelle, sur les agriculteurs et sur nos cultures. Les consommateurs le ressentent à l'épicerie, et les coûts grimpent. Les experts l'ont très bien expliqué.

Ce n'est pas la taxe sur le carbone qui rend les produits alimentaires si chers: c'est la crise climatique, et également la cupidité des sociétés. Les riches PDG, les Galen Weston du monde entier, réalisent des profits records et arnaquent les Canadiens. Nous avons besoin d'un gouvernement qui s'attaque à ce problème.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je pense que ma collègue de Victoria et moi nous entendons sur bien des points. Sera-t-elle d'accord avec moi pour dire qu'il n'est jamais trop tard pour refuser d'ouvrir l'oléoduc Trans Mountain, même après que 34 milliards de dollars ont été gaspillés dans sa construction?

L'exploitation de l'oléoduc Trans Mountain aura pour effet d'accroître la quantité de gaz à effet de serre provenant des sables bitumineux et augmentera massivement le risque de déversement de bitume dilué dans la mer des Salish, qu'il est impossible de dépolluer.

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, je remercie la députée de son travail constant de défense de cette cause.

L'oléoduc Trans Mountain est un véritable désastre. C'est un gâchis économique et environnemental. Nous ne voulons pas voir augmenter les déversements de bitume sur nos côtes, le trafic des pétroliers et les répercussions sur les écosystèmes marins côtiers ainsi que sur les émissions à l'échelle mondiale. Ce projet est désastreux et il n'aurait jamais dû voir le jour.

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue de Victoria d'avoir souligné les risques considérables que la crise climatique fait courir aux Canadiens, et en particulier aux jeunes.

Nous avons récemment entendu des jeunes de tout le pays, d'un océan à l'autre, parler de la nécessité de veiller à ce que la jeunesse soit à l'avant-garde de l'action dans ce pays. Nous savons qu'il y a des solutions à la crise climatique auxquelles les jeunes tiennent absolument à contribuer, notamment par leur travail de promotion du Groupe de jeunes pour le climat.

La députée peut-elle nous parler de l'importance de la présence de la jeunesse en première ligne pour prévenir les conséquences dévastatrices qu'auront les changements climatiques si nous n'agissons pas?

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, je remercie le député pour son soutien soutenu en faveur d'un groupe de jeunes pour le climat.

Nous avons co-organisé une assemblée publique sur l'idée d'un groupe de jeunes pour le climat, et des centaines de jeunes sont venus au rendez-vous. Il y avait des participants formés en groupes de visionnement en personne dans 16 localités du Canada, et ces gens souhaitent de toute urgence que le gouvernement prenne des mesures; ils veulent s'impliquer et changer concrètement les choses. Un groupe de jeunes pour le climat pourrait faire travailler des jeunes pour trouver des solutions aux problèmes climatiques, les former aux emplois de l'avenir et leur donner accès à une formation et à une éducation.

Nous savons que les jeunes sont très sensibles à la crise climatique. Plus de 50 % d'entre eux ont affirmé que les changements climatiques les préoccupent au point d'avoir un impact sur leur vie quotidienne. La grande majorité d'entre eux sont si inquiets que cela se répercute sur leur mode de vie et leur capacité à se mobiliser. Nous devons donner aux jeunes la possibilité de changer les choses. Un groupe de jeunes pour le climat est un moyen d'y parvenir...

● (1205)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons reprendre le débat.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole au Parlement. En venant ici, j'ai presque dû jouer des coudes pour me frayer un chemin à travers la longue file de conservateurs munis de leur téléphone, se prenant eux-mêmes en vidéo pour annoncer qu'ils étaient au Parlement aujourd'hui, qu'ils allaient souffler de toute leur force pour que la Chambre s'effondre ce soir, puis enfiler en demandant aux gens de bien vouloir envoyer de l'argent à leur adresse le plus rapidement possible.

Une élection générale fédérale coûte 630 millions de dollars. Lorsque nos concitoyens, que les Canadiens se font dire que le député de Carleton, le chef de l'opposition officielle, va coûter 630 millions de dollars aux contribuables canadiens en déclenchant des élections parce que la situation est tellement désespérée que les gens doivent réagir, on s'attendrait assurément à ce que, puisque l'heure est aussi grave, celui-ci soit présent pour faire le travail.

Lundi dernier, nous avons eu neuf votes de confiance. Pour la gouverne des gens qui suivent les conservateurs sur TikTok, voici une petite explication: un vote de confiance déclenche des élections. Or, nous avons vu tous les consciencieux conservateurs d'arrière-ban voter en accordant leur confiance au gouvernement. Aujourd'hui, trois jours plus tard, c'est la stratégie du gros méchant loup qui souffle pour que la Chambre s'effondre, puisqu'il y aura neuf votes de censure ce soir.

Étant donné la gravité de la situation et le fait que l'on plongerait alors le pays dans des élections, j'espère vraiment que le député qui habite à Stornoway sera présent pour diriger ses troupes, car je suis inquiet.

On m'a accusé d'avoir affirmé des choses sur son bagage professionnel, notamment qu'il aurait travaillé à Dairy Queen. Je suis prêt à me rétracter, car nous ne savons pas s'il a vraiment travaillé à Dairy Queen. J'ai essayé de trouver ce qu'il faisait avant de devenir cet espèce d'animal politique chronique. Certains disent qu'il a été camelot, d'autres qu'il travaillait à Dairy Queen. Il ne semble pas qu'il ait réellement fait les deux. Toutefois, s'il a effectivement travaillé à Dairy Queen, je suis sûr qu'on lui a appris qu'il devait éviter l'absentéisme, car se présenter au travail, c'est quand même essentiel pour occuper un emploi.

Lorsque j'étais plus jeune et que je m'efforçais de mettre du pain sur la table pour mes deux filles en bas âge en travaillant sur des chantiers de construction, on me disait que si je n'étais pas prêt à travailler, avec tous mes outils, à 7 h 30 le matin, il était inutile de me pointer le bout du nez. Comme je devais payer le loyer à la fin du mois, j'ai appris à me présenter au travail. J'en parle parce qu'on constate une tendance avec ce député.

Travaux des subsides

Je me rappelle quand il a déclaré qu'il garderait la parole à la Chambre jusqu'à ce que le budget soit rejeté. C'était extraordinaire. Tous les petits premiers de classe conservateurs, ceux qui radotent toujours la rengaine du jour, l'entouraient. Ils allaient rester à la Chambre jusqu'à ce qu'il provoque des élections en faisant tomber le gouvernement. Puis, au bout de deux heures environ, il a manqué d'inspiration parce qu'il était à court de slogans. Lorsqu'un programme électoral peut se résumer sur l'autocollant d'un pare-chocs, même le député qui habite à Stornoway finit par manquer de jus, alors après deux heures, lui qui avait cru déclencher des élections, il a abandonné et il est rentré chez lui.

Je me rappelle qu'avant Noël, il a dit qu'il allait nous contraindre à voter jusqu'à Noël. Nous nous sommes présentés et nous avons attendu, mais cela ne s'est jamais produit. Encore une fois, je ne sais pas s'il était en train de savourer des canapés et des mojitos avec Jenni Byrne, la lobbyiste de Loblaw's, et son équipe — qui font apparemment du lobbyisme auprès du gouvernement fédéral par l'intermédiaire de Forecheck Strategies —, mais nous ne l'avons pas vu. Tous les pauvres bougres sont restés ici pendant deux nuits à faire le dur travail de voter contre le gouvernement.

Contre quoi ont-ils voté? Ils ont voté contre le soutien à l'Ukraine. C'est d'ailleurs la seule fois où le député a été présent: il s'est présenté pour voter contre l'Ukraine. Il fallait que son vote contre l'Ukraine soit consigné au compte rendu, autrement, Tucker Carlson n'aurait pas été content. Ils ont voté contre l'eau potable dans les réserves. Ils voulaient que cela figure au compte rendu. Ils se sont présentés pour voter contre une ligne nationale antisuicide parce qu'ils entendaient forcer la tenue d'élections. Je me suis senti mal pour mes collègues du Parti conservateur qui ont consciencieusement veillé toute la nuit alors que le député de Carleton dégustait des canapés dans des soirées de financement. Nous n'avons pas voté jusqu'à Noël, mais il entendait faire tomber le gouvernement.

● (1210)

Lundi soir, une occasion sans précédent s'est présentée de faire tomber le gouvernement, et il a voté derrière le rideau. C'est ce soir-là que nous avons procédé à un vote historique en faveur de la paix à Gaza, un vote qui a été reconnu dans le monde entier. En effet, de nombreux autres pays suivent aujourd'hui l'exemple du Canada parce que les néo-démocrates ont agi ce soir-là. Nous avons montré ce que cela signifie de venir travailler tous les jours et de s'efforcer de trouver compromis sur la nécessité de faire face à la mort horrible d'enfants innocents à Gaza. Nous avons montré ce que cela signifie de dire que les attaques terroristes du Hamas doivent être condamnées et que le peuple d'Israël a le droit de vivre en paix, mais qu'en raison de l'assassinat systématique de journalistes, de travailleurs humanitaires et d'enfants, le gouvernement Netanyahu ne peut plus recevoir des armes. Les néo-démocrates ont agi, et cela a été historique.

Une fois de plus, je conseillerais au député, qui met probablement de la crème glacée et des noix sur un flotteur à la banane de Dairy Queen, que s'il veut diriger ce pays, il devrait se montrer et se tenir debout lors de ces moments historiques. Il n'a pas le droit de se retirer à Stornoway, de prendre des canapés et de laisser les pauvres héros de l'arrière-ban faire le gros du travail. Lundi soir, il a eu une bonne occasion et il l'a manquée.

Travaux des subsides

En ce qui concerne les slogans d'autocollants pour pare-chocs des conservateurs, il faut maintenant en mettre trois ou quatre côte à côte. Aujourd'hui, le député se présente de nouveau, et c'est à ce moment-là qu'il dit vouloir abolir la taxe et forcer la tenue d'élections. Il met en jeu 630 millions de dollars. Sera-t-il présent ce soir?

En 2021, lorsque les libéraux ont décidé de déclencher des élections, les gens nous ont dit de nous remettre au travail. Ils voulaient que nous travaillions ici et que nous fassions quelque chose. Ils m'ont demandé ce que j'allais faire si je retournais au Parlement. J'ai répondu que nous allions obtenir un système national de soins dentaires, parce que c'est ce que les gens nous ont dit vouloir pendant la campagne électorale. J'ai dit que nous allions nous battre pour obtenir un régime national d'assurance-médicaments s'ils nous donnaient la capacité de demander des comptes aux libéraux.

Nous obligerons les libéraux à rendre des comptes, c'est notre rôle. C'est pour cela que nous sommes ici, fidèles au poste. C'est simple à comprendre. Les Canadiens travaillent fort, et eux aussi sont fidèles au poste. Ils comprennent bien tout cela. Ce ne sont pas des imbéciles. Le député qui habite dans une résidence de 19 pièces, avec son propre cuisinier, nous parle d'une taxe sur le carbone qui a des répercussions sur les prix de la nourriture. Les Canadiens savent bien que l'augmentation des prix de la nourriture est due à la cupidité de Loblaw's. Le député n'a jamais, au grand jamais, mentionné le nom de Loblaw's, et pour cause. Les Canadiens doivent savoir que Jenni Byrne, sa directrice de campagne, était lobbyiste pour Loblaw's.

Hier soir, j'ai reçu un message d'un travailleur qui me dit qu'il parcourt chaque jour de 50 à 100 km avec son camion pour se rendre à la mine où il travaille. Il voulait se renseigner au sujet de la taxe sur le carbone, car il avait constaté que le prix de l'essence avait augmenté de 20 cents du jour au lendemain. Je lui ai dit que c'était une arnaque. Il m'a alors demandé de lui dire à combien s'élevait la taxe sur le carbone. Quand je lui ai dit que c'était 3 cents le litre, il m'a alors demandé à quoi correspondaient les 17 cents restants. Je lui ai dit que cela allait à Rich Kruger, le PDG de Suncor, qui avait déclaré à ses investisseurs, en pleine crise climatique, qu'il fallait faire encore plus d'argent.

L'an dernier, l'industrie pétrolière a fait un chiffre d'affaires de 78 milliards de dollars au Canada, et le locataire de Stornoway n'en parle jamais. Pas un seul conservateur de l'Alberta ne parle de la sécheresse terrible qui sévit depuis quatre ans chez nous. Le réservoir d'Oldman River est presque vide. Quand j'étais à Edmonton en janvier, il n'y avait presque pas de neige au sol et il faisait plus de zéro. Nous n'entendons jamais un conservateur parler de la saison des incendies de forêt qui, à cause de la catastrophe climatique, a commencé en février dans le nord de l'Alberta. Les conservateurs sont des climatosceptiques, et il y a une raison à cela. S'ils admettaient que la planète est en feu et que les enfants ne peuvent pas aller jouer dehors à cause des émissions de gaz carbonique provenant de l'exploitation pétrolière et gazière, ils seraient alors obligés d'avoir un plan. Et s'ils n'ont pas de plan, c'est parce qu'ils ne peuvent pas le réduire à un slogan provocateur.

Je terminerai sur une simple constatation: le député de Stornoway a dit qu'il allait diriger le pays, précipiter une élection, ramener le bon sens chez nous et abolir le baratin, mais cela ne l'empêche pas de se défilier pour se rendre à une nouvelle collecte de fonds ce soir, alors qu'il devrait être présent dans cette enceinte pour faire son travail.

• (1215)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, le député sait exactement ce qui se passe avec les conservateurs. Ce n'est que du théâtre. Ce n'est que du théâtre lorsqu'ils portent des chandails couverts de slogans sectaires, qu'ils font des vidéos et qu'ils commentent ce qui se passe. Permettez-moi de lire ce que le député de Calgary Shepard a publié sur Facebook: «La coalition néo-démocrate-libérale a voté contre la motion conservatrice visant à annuler la hausse de la taxe sur le carbone. C'était la dernière chance [du premier ministre] d'alléger le fardeau des Canadiens. Préparez-vous à l'impact: les conservateurs appellent maintenant à un vote de défiance, nous menant tout droit à une élection dont l'enjeu sera la taxe sur le carbone.»

C'est le spectacle monté par ces bouffons pour recueillir de l'argent. Qu'en pense le député?

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'ai vu le député qui vit dans un manoir de 19 pièces à Stornoway se préparer à l'impact à maintes reprises, alors qu'il se lève et annonce qu'il va s'indigner, qu'il va se mettre en colère, qu'il va voter contre le Parlement. Mais il ne peut pas vraiment être là parce qu'il doit aller enfourner des canapés dans une collecte de fonds à Stornoway, avec Jenni Byrne et les lobbyistes de Forecheck Strategies qui travaillent pour Loblaw's.

Ma seule préoccupation concerne ces pauvres bougres abandonnés ici, soir après soir, qui doivent se lever pour voter contre l'Ukraine, ou contre une ligne d'assistance nationale de prévention du suicide, pendant que leur patron boit des mojitos.

Les conservateurs se font dire de se préparer à l'impact. Ils devront être présents encore une soirée. Mais attendez une minute, n'étions-nous pas censés voter pendant qu'ils allaient râler toute la fin de semaine? Puis ils se sont dit: « Oh, ça va être trop long. Est-ce qu'on ne peut pas juste rentrer chez nous? »

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Madame la Présidente, ce doit être formidable d'être un des députés du NPD, ces parangons de vertu qui viennent ici pour critiquer les députés de mon parti. Qu'ont-ils accompli de leur côté pour les Canadiens?

Le prix des maisons a doublé. Les coûts hypothécaires ont doublé. Deux millions de personnes se rendent dans les banques alimentaires à cause de l'appui du NPD au gouvernement libéral. Devinez ce que je dis à ces députés lorsqu'ils parlent des politiques environnementales. La taxe sur le carbone n'est pas une politique environnementale.

Pouvez-vous nous dire quelle a été la réduction des émissions grâce à la taxe sur le carbone?

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Comme le député le sait, je ne peux répondre à aucune question.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, imaginons cela: les pauvres conservateurs qui demandent aux néo-démocrates comment faire bouger les choses. Depuis trois ans, quand ils se présentent à la Chambre, ils trépignent, ils hurlent à la lune et ils disent qu'ils feront tomber la comète de Halley sur le Parlement, puis ils passent à autre chose. Je suis tout à fait disposé à prodiguer mes enseignements à mon collègue. Je ne vois pas le nom du député.

Qu'avons-nous fait? Nous sommes venus travailler et nous avons fait mettre en place une stratégie nationale sur les soins dentaires, alors que les conservateurs, eux, ont dit qu'ils voteraient contre. Nous avons obtenu une couverture pour le diabète, que les conservateurs retireraient aux gens, alors que le député de Stornoway, lui, jouit de tous ces avantages sociaux. Nous avons prôné la paix en amenant le Canada à appuyer Gaza, alors qu'eux se sont croisé les bras et qu'ils n'ont rien fait, si ce n'est râler...

Une voix: Oh, oh!

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, mon collègue du NPD a bien raison. Nous perdons encore une journée totalement. Il me semble qu'on n'a pas les moyens de ça à la Chambre. Les conservateurs font du théâtre, malheureusement, du bien mauvais théâtre.

Ma question est la suivante. On est en train de nous organiser des votes jusqu'à minuit vendredi soir et samedi. C'est très rare que la Chambre siège le samedi. Ce n'est pas de siéger qui est le problème, c'est que ça se fasse samedi prochain, le jour des funérailles de Brian Mulroney.

J'aimerais avoir l'opinion de mon collègue là-dessus.

• (1220)

[Traduction]

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, même si les conservateurs exigent que nous votions jusqu'à minuit samedi, je suis prêt à parier qu'ils vont plier l'échine comme ils le font toujours.

J'encourage mon collègue à prévoir qu'il va probablement rentrer chez lui, parce que le chef du Parti conservateur va faire des collectes de fonds, boire et manger des canapés avec les lobbyistes de Loblaw et Jenni Byrne. Pendant ce temps-là, les autres vont commencer à pleurer et à demander de rentrer chez eux. Ils vont tous partir. Je suis prêt à rester jusqu'à samedi soir, comme j'étais prêt à voter jusqu'à Noël, mais ils ont tous fait leurs valises et sont partis.

Je dirais que s'il y a un vote contre l'Ukraine samedi soir, ils voudront tous s'assurer d'y être. Cependant, si nous ne votons pas contre l'Ukraine, je parie que les conservateurs voudront tous rentrer chez eux.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je tiens d'abord à dire que je suis d'accord avec le député de Timmins—Baie James. Nous parlons du battage partisan des conservateurs. Comme je l'ai dit dans la question que je lui ai posée, ce n'est que du théâtre de la part des conservateurs pour motiver leur base et recueillir des fonds. C'est tout, et ce n'est rien de plus.

Les conservateurs parlent de tenir un vote de confiance ce soir. Nous avons 11 votes de confiance ce soir. Nous votons sur le budget des dépenses; ce sont tous des votes de confiance. Ils préfèrent jouer le jeu, enfiler les chandails ridicules qu'ils ont reçus l'autre jour à la réunion de leur caucus, sortir dans l'antichambre, se filmer en mode égoportrait et dire à tout le monde qu'ils s'apprennent à faire tomber le gouvernement. Ils demanderont ensuite à leurs partisans de leur faire des dons de 20 \$ pour que le gouvernement soit renversé. Ensuite, bien sûr, leur initiative tombera à plat. Il ne se passera rien, et le chef de l'opposition sera présent à son activité de financement ce soir.

Travaux des subsides

J'ai trouvé cela très intéressant. J'ai écouté le discours du chef de l'opposition aujourd'hui, et j'ai entendu ce qu'il avait à dire. Je l'ai entendu parler de manchettes. Il a oublié de mentionner quelques manchettes pendant son discours, notamment celle qui dit que « des lobbyistes de grandes sociétés affluent aux activités de financement [du chef de l'opposition] donnant un accès privilégié. » Les députés doivent écouter ceci: « Le chef conservateur[...] s'en est pris » — et nous en avons encore la mémoire fraîche — « aux “lobbyistes du secteur privé” du Canada dans un discours prononcé il y a une semaine devant la Chambre de commerce de Vancouver, disant que [les lobbyistes] étaient “totalement inutiles” et que, sous un gouvernement conservateur, ils n’“écriraient plus de politique [...] en s'attendant à ce qu'elle soit mise en œuvre”. »

Cependant, l'article se poursuit ainsi:

Pourtant, au cours des dernières semaines et des derniers mois, son parti leur a ouvert grand les portes. [Le chef de l'opposition] a côtoyé plus d'une centaine de lobbyistes actifs ou récents lors de dizaines d'activités de financement depuis qu'il est devenu chef en 2022 [...] Les lobbyistes des pétrolières et des sociétés d'exploitation des ressources naturelles, des grandes banques, des entreprises de télécommunications, des grands détaillants et des investisseurs immobiliers ont payé pour participer à des activités de financement privées donnant un accès privilégié [au chef de l'opposition].

Nous avons un individu qui, d'une part, se présente devant la chambre de commerce de Vancouver et déclare: « Les lobbyistes sont totalement inutiles. Je ne les écouterai jamais. » Par la suite, nous découvrons au moyen d'une demande d'accès à l'information ou par l'entremise de la liste des donateurs que les participants aux collectes de fonds qu'il organise sont tous des lobbyistes. Toutes ces déclarations baignent dans l'hypocrisie.

Il y a un autre article qu'il a oublié de mentionner, un article plus récent. En fait, il a été publié ce matin dans le *Globe and Mail*. On peut y lire que Jenni Byrne, la directrice de campagne du chef de l'opposition, a créé une deuxième firme de lobbying à partir du même bureau. Les députés devraient écouter cet extrait:

Le lundi suivant la victoire du chef de l'opposition le 10 septembre 2022, le président et le premier vice-président de la firme Jenni Byrne + Associates ont incorporé la firme Forecheck Strategies. De nombreux employés de la firme de Mme Byrne exercent également des activités de lobbying auprès du gouvernement fédéral au nom de Forecheck.

Les clients qui ont réservé des réunions sur le site Web [de la nouvelle firme] ont été redirigés vers le système de réservation de Jenni Byrne + Associates. Après que le *Globe and Mail* ait demandé des informations sur le lien entre les deux entreprises, la fonction de réservation de même que la photo de M^{me} Byrne qui apparaissait sur le site Web ont été supprimées.

Madame la Présidente, voyons un peu. Nous avons soulevé l'hypocrisie quant à Jenni Byrne, qui, il y a quelques mois à peine, avait encore le statut de lobbyiste active. Elle en était d'ailleurs consciente et les conservateurs aussi. Le lendemain du jour où il est devenu chef du parti, elle a créé une nouvelle société de lobbying. Elle a pris ses distances avec celle-ci, ou du moins, elle a essayé de le faire, mais les visiteurs sur ce nouveau site Web ont vu exactement les mêmes coordonnées que celles de Jenni Byrne + Associates. Cela nous prouve non seulement qu'ils savaient que ce qu'ils faisaient était répréhensible, mais qu'ils ont essayé activement d'éviter de se faire prendre. Malheureusement, du moins pour eux, ils se sont fait prendre quand même.

Travaux des subsides

Voilà ce que nous voyons ici. Le chef de l'opposition n'est pas différent de Donald Trump aux États-Unis. Il se présente à ses rassemblements, saisit le micro et dit à la foule ce qu'elle veut entendre. Il jette les lobbyistes aux lions et dit qu'ils sont les pires êtres humains qui soient. Puis, il fait volte-face, comme Donald Trump le ferait, et tend la main pour recevoir de l'argent de leur part.

Lorsque le chef de l'opposition ou n'importe quel député dit « Oh, nous n'avons rien à voir avec les républicains MAGA des États-Unis », je dis que c'est de la foutaise. C'est tout à fait faux. Il est exactement comme Donald Trump. Il emploie exactement les mêmes tactiques, reçoit le même argent et l'utilise exactement comme Donald Trump le ferait.

● (1225)

Je trouve fascinant que la motion d'aujourd'hui soit une motion de confiance visant à déclencher des élections sur un sujet sur lequel ils ont fait campagne. En 2021, ils ont fait campagne sur la tarification de la pollution. Nous leur avons littéralement livré ce qu'ils souhaitaient, et maintenant ils disent qu'ils doivent déclencher des élections sur ce sujet parce qu'ils pensent que ce n'était pas une bonne idée. C'est ce à quoi nous avons affaire de leur part. C'est absolument ridicule et insensé. Ils ne peuvent même pas être cohérents sur quoi que ce soit. C'est parce qu'ils nient les changements climatiques. Comme l'ont dit de nombreux députés du Bloc, du NPD et du Parti libéral, ils nient les changements climatiques. Ils nient qu'il s'agit d'un problème auquel nous devons faire face. Ils en nient la réalité.

J'ai trouvé très intéressant d'entendre le député de South Shore—St. Margarets déclaré avec passion, en posant une question au secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, qu'il était progressiste-conservateur, qu'il l'avait toujours été, et se révolter d'entendre qu'il n'appartenait pas à cet ancien parti, l'ancien Parti progressiste-conservateur. Je suis triste pour lui. Je dirais au député de South Shore—St. Margarets qu'il n'a pas abandonné le Parti conservateur, c'est le Parti conservateur qui l'a abandonné.

C'est vrai. Prenons Flora MacDonald, la dernière conservatrice à avoir été élue dans la circonscription de Kingston et les îles, en 1984. Flora MacDonald a ensuite été la première femme à se porter candidate à la direction d'un parti national. Elle a travaillé aux côtés de personnes comme Brian Mulroney. C'étaient des progressistes-conservateurs qui se souciaient de l'environnement. Ils ont réuni des pays du monde entier et leur ont dit: « Écoutez, il y a un problème avec la couche d'ozone. Nous devons le résoudre et nous devons travailler ensemble. » Ils ne se sont pas contentés de protéger l'environnement canadien; ils ont été des chefs de file à l'échelle mondiale lorsqu'il s'est agi de protéger la couche d'ozone dans les années 1990.

En ce qui concerne les pluies acides, George Bush père ne voulait rien faire. C'est Brian Mulroney qui l'a poussé et qui a maintenu la pression sur les Américains en leur disant que nous devons faire quelque chose au sujet des pluies acides. C'est lui qui les a finalement convaincus de s'asseoir et d'en arriver à un accord sur des solutions pour freiner les pluies acides sur le continent.

C'étaient des progressistes-conservateurs. Ce sont les conservateurs dont le député de South Shore—St. Margarets se souvient. Malheureusement, son parti n'a plus rien à voir avec le Parti progressiste-conservateur. Des gens comme Flora MacDonald, Kim

Campbell, Joe Clark et Brian Mulroney étaient des chefs de file en matière d'environnement. Le Parti conservateur actuel ne s'y intéresse absolument pas.

Sortons un instant du Canada et regardons ce qui se passe dans le monde. Nous constatons que des systèmes de tarification de la pollution sont en place, sous une forme ou une autre, dans le monde entier. Le chef de l'opposition tente de laisser entendre que la tarification du carbone existe exclusivement au Canada. Je lui répondrai que tous les pays ont instauré un système de tarification de la pollution, sous une forme ou une autre. Nous entendons souvent dire que les États-Unis n'ont pas un tel système. Ils en ont un puisque de nombreux États participent à un régime de plafonnement et d'échange. C'est ce que l'on appelle la Western Climate Initiative.

Au début des années 2000, les ministres de l'Environnement de provinces comme le Québec et l'Ontario sont allés négocier avec la Californie et d'autres États américains pour instaurer un régime de plafonnement et d'échange. Ce système n'est qu'une autre forme de tarification de la pollution. Lorsque les conservateurs interviennent pour laisser entendre que nous sommes le seul pays à fixer un prix sur la pollution, ils ont carrément tort.

L'hypocrisie ne s'arrête même pas là. Il y a des députés conservateurs ici présents qui ont non seulement fait campagne sur la tarification de la pollution, comme j'en ai déjà parlé, mais qui ont même contribué à sa mise en œuvre au pays. Le député de Pitt Meadows—Maple Ridge siégeait à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique lorsque celle-ci a introduit la tarification de la pollution. Deux députés, le député de Louis-Saint-Laurent et un autre siégeaient à l'Assemblée nationale du Québec lorsque celle-ci a adopté à l'unanimité la tarification de la pollution. Le député de Louis-Saint-Laurent était le chef de son parti à ce moment-là. Ça ne s'invente pas.

● (1230)

Maintenant, ils reviennent ici et parlent comme s'il s'agissait d'un concept étrange, et ils disent qu'ils ne pourront jamais comprendre comment quelqu'un pourrait être intéressé par la tarification de la pollution. Compte tenu de leurs antécédents, j'aurais honte d'être à leur place, de me lever pour poser des questions ou même d'aller jusqu'à voter sur des questions liées à ce dossier, alors qu'ils ont carrément fait volte-face par rapport à leur position antérieure.

Malgré tout ce qu'ils en diront, nous savons que la tarification de la pollution fonctionne. Plus important encore, 8 Canadiens sur 10 récupèrent plus d'argent que ce qu'ils paient. C'est le *Jour de la marmotte*, comme l'ont dit les députés néo-démocrates. Je me souviens d'avoir parlé de ce sujet il y a deux jours à peine, et je vais rappeler à la Chambre ce que j'ai dit. J'habite en Ontario. Je m'approvisionne en gaz naturel auprès d'Enbridge pour chauffer ma maison. Juste avant la pause, il y a trois semaines, alors que nous discutons de la tarification de la pollution, j'ai regardé toutes mes factures depuis 2023. J'ai calculé que le montant total que j'ai payé pour la tarification de la pollution, la taxe sur le carbone, s'élevait à 379,93 \$ par année pour ma maison.

Je conduis une voiture électrique, et ma femme, une voiture hybride rechargeable, mais il serait injuste que je m'arrête là. Supposons que je conduise également un véhicule à essence. Un tel véhicule consomme en moyenne 1 667 litres d'essence par année. En 2023, année pour laquelle je fais mes calculs, j'aurais payé 238,55 \$ de plus pour cette voiture. Si ma femme et moi conduisions tous deux des voitures à essence, et si j'ajoutais le chauffage dont j'ai déjà parlé, mon ménage aurait dépensé 855 \$ pour les deux facteurs qui contribuent le plus au prix que les gens paient pour la pollution.

Je ne me fie pas à ce que me dit le gouvernement ou à ce qui est publié sur un site Web. J'ai consulté mon relevé bancaire pour voir ce qui a été déposé dans mon compte. Lorsque j'ai combiné les quatre versements reçus en guise de remboursement, j'ai récupéré 885 \$. Dans ce scénario, j'en sors toujours gagnant, tout bien considéré.

Lorsque les conservateurs affirment que la grande majorité des Canadiens ne récupèrent pas cette taxe, ils ont tout à fait tort. En fait, 94 % des ménages dont les revenus sont inférieurs à 50 000 \$ ont reçu des remises supérieures au coût de la taxe sur le carbone en 2023. Je n'ai même pas besoin de croire que ce soit, je sais simplement que j'en ai bénéficié. J'en sors gagnant. Par conséquent, lorsque je lis des statistiques qui montrent que 94 % des ménages dont les revenus sont inférieurs à 50 000 \$ reçoivent une remise plus importante, il m'est très facile d'y croire, étant donné que j'en ai moi-même fait l'expérience.

Seuls 55 % environ des ménages dont les revenus sont supérieurs à 250 000 \$ récupèrent plus d'argent qu'ils n'en paient. Si on examine qui sont ces deux Canadiens sur dix — t les députés peuvent poser des questions et en débattre —, on constate qu'il s'agit de personnes qui vivent probablement dans de grandes maisons, qui ont plusieurs véhicules et probablement des jouets qui consomment beaucoup d'essence ou de combustibles fossiles.

Les conservateurs se soucient-ils de la majorité qui représente huit Canadiens sur dix? Non, ils ne s'en soucient pas. Ils ne se soucient que du groupe qui représente deux Canadiens sur dix. C'est la raison pour laquelle ils continuent de tenir un discours erroné, basé sur de la désinformation, qui concerne en particulier la majorité, soit huit Canadiens sur dix. Les conservateurs aimeraient duper nos concitoyens et leur faire croire leur discours erroné afin que les Canadiens privilégiés, qui représentent deux personnes sur dix, puissent en profiter davantage.

• (1235)

Je conclurai par quelques citations. L'une d'entre elles, que j'ai trouvée très intéressante, a été diffusée récemment sur les ondes de Radio-Canada. Le journaliste a demandé au titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie à HEC Montréal, M. Pierre-Olivier Pineau: « Lorsqu'on entend [le chef de l'opposition] dire que la tarification du carbone alourdit le fardeau des contribuables, alors que cette semaine nous avons aussi entendu [le ministre de l'Environnement] répliquer que 80 % des Canadiens récupèrent davantage qu'ils ne paient, qui dit vrai? » Je comprends que les gens veulent le savoir.

Voici ce qu'a répondu le titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie à HEC: « C'est [le ministre de l'Environnement] qui dit la vérité, et [le chef de l'opposition] est de très mauvaise mauvaise foi quand il dit que la tarification du carbone alourdit le fardeau des contribuables. En fait, dans les provinces où la tarifica-

Travaux des subsides

tion fédérale du carbone s'applique, le gouvernement fédéral envoie des chèques à tous les ménages, mesure qui bénéficie à la majorité des Canadiens. Donc, si le plan [du chef de l'opposition] était mis en œuvre, un grand nombre de ménages ne recevraient plus ces chèques, ce qui les appauvrirait, contrairement à ce que prétend le chef conservateur. Il joue vraiment sur les perceptions parce qu'il est vrai qu'à la pompe, il y a un coût supplémentaire, mais pour le portefeuille des contribuables, cette mesure est avantageuse. »

Ce sont des experts qui le disent. Ce sont ces gens qui contredisent quotidiennement les conservateurs et qui essaient d'informer la population de ce qui se passe vraiment, de la réalité de ces situations. Les conservateurs peuvent continuer de dénigrer ad nauseam la tarification de la pollution, mais en réalité, plus de gens en tirent un avantage net.

Que veulent vraiment faire les conservateurs? Que veulent-ils vraiment éliminer? Les conservateurs veulent abolir le remboursement. Ils veulent abolir les mesures que nous avons prises pour aider les Canadiens à surmonter les effets des changements climatiques et pour les aider à faire face à la réalité selon laquelle, lorsque nous tarifons la pollution, nous imposons un prix sur un produit nuisible.

Nous payons tous des impôts fonciers pour que des vidangeurs emportent nos ordures ménagères. Nous le faisons tous sans sourciller parce que nous acceptons l'idée que nos déchets doivent nécessairement être envoyés dans un site d'enfouissement ou être éliminés d'une façon ou d'une autre. La même logique s'applique au carbone qui est rejeté dans l'atmosphère et qui y restera pendant des générations et aura des répercussions sur les générations à venir.

La tarification du carbone fera exactement ce que fait la tarification des déchets, c'est-à-dire qu'elle incitera les gens à faire des choix différents, à recycler davantage, à mettre moins de déchets à la poubelle et à trouver des stratégies et des idées pour réduire les incidences de la production de déchets. Ce qui est bien, c'est qu'au cours du processus, lorsque les gens commenceront à faire ces choix et à faire ces transitions, ils se retrouveront encore plus avancés pour ce qui est du montant d'argent qu'ils récupéreront.

Je ne voterai certainement pas pour la motion de l'opposition aujourd'hui. Je suis très heureux d'entendre tous mes collègues des autres partis politiques dire qu'ils feront comme moi. C'est drôlement agréable de travailler avec des adultes de temps à autre. Il y a des adultes ici, mais pas du côté des conservateurs. Il y a quelques minutes, j'ai entendu un député conservateur qui voulait savoir ce que le NPD a fait. Le NPD a fait davantage dans la courte période pendant laquelle il a collaboré avec le gouvernement que les conservateurs n'en ont fait depuis plus de huit ans que je siége aux Communes. La seule chose que les conservateurs savent faire, c'est se plaindre de tout.

Enfin, il y a des adultes dans la place. Les néo-démocrates ne sont peut-être pas nombreux, mais leur impact est de loin supérieur à celui des conservateurs. Les néo-démocrates ont réussi à faire des choses. Ils ont réussi à faire avancer leurs initiatives. Ils comprennent comment fonctionne un gouvernement minoritaire. Ils savent que, ultimement, notre travail est d'agir au nom des Canadiens et d'améliorer leur sort, pas de s'époumoner et de crier pour accuser le premier ministre de tout et son contraire.

Travaux des subsides

● (1240)

[Français]

PRIVILÈGE

LES RÉPONSES D'UN TÉMOIN AU COMITÉ PERMANENT DES OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais ajouter mes commentaires à la question de privilège soulevée hier par le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes au sujet du témoignage de Kristian Firth, le 13 mars dernier, devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Le Bloc québécois déplore que lors de son témoignage devant le Comité, le témoin ait refusé à plusieurs reprises de répondre aux questions. Le fait que Kristian Firth et son collègue Darren Anthony de GC Strategies soient mêlés à une enquête de la GRC ne les dispensent pas de répondre aux questions du Comité. Certaines déclarations de M. Firth sont remises en question, car il a semblé à certains membres du Comité qu'elles étaient trompeuses, fausses ou qu'elles différaient de ce que le témoin avait dit lors d'un témoignage antérieur devant le Comité.

Cela dit, nulle n'est mon intention d'aller à la défense des réponses ou plutôt du manque de réponses du témoin en comité. Cependant, si la Chambre considère qu'il y a de prime abord atteinte au privilège parlementaire, voire un outrage au Parlement, et que la question est étudiée au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, il sera important de considérer la raison invoquée par le témoin pour ne pas répondre. De l'avis du témoin, ses propos pourraient ne pas être couverts par l'immunité et pourraient être utilisés contre lui dans un éventuel procès s'ils étaient rapportés dans les médias tant traditionnels que sociaux. Il faudrait s'assurer que, dans nos réflexions quant à nos pratiques, cette question sera répondue. Cela permettra que le travail des comités ne soit pas ralenti, voire bloqué, parce que des témoins ont des craintes quant à leur immunité.

De nouveau, je rappelle que ce sera au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre d'y réfléchir si la Chambre considère qu'il y a de prime abord atteinte au privilège ou outrage au Parlement.

Je rappelle que, comme mentionné par le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, les témoins doivent répondre à toutes les questions que leur pose un comité. Un témoin peut soulever une objection à propos d'une question posée par un membre d'un comité. Toutefois, si le comité est d'accord pour que la question soit posée au témoin, celui-ci doit répondre.

Selon la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, sous la direction de Bosc et Gagnon, aux pages 1078 et 1079, un témoin qui refuse de répondre aux questions d'un comité peut faire l'objet d'un rapport à la Chambre. De plus, toujours selon cet ouvrage de procédure, à la page 1081, un témoin qui refuse de répondre à des questions ou qui ne donne pas de réponse véridique pourrait être accusé d'outrage à la Chambre.

Le Comité a été unanime pour faire un rapport à la Chambre sur la question, ce qui soutient et démontre la gravité de la situation. Je fais un rappel parce que c'est important. Selon la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* de Bosc et Gagnon, à la page 82, le fait de « refuser de répondre à une question, ou encore de fournir une information » demandée en co-

mité, et le fait de « tenter délibérément d'induire en erreur [...] un comité » peut constituer de l'outrage au Parlement.

Étant donné l'immunité du témoin et malgré la question soulevée précédemment, le Bloc québécois juge inacceptables les diversions utilisées par M. Firth pour tenter de ne pas répondre aux questions du Comité. Nous sommes d'avis qu'il y a, de prime abord, atteinte au privilège parlementaire, voire outrage au Parlement.

* * *

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — DES ÉLECTIONS PORTANT SUR LA TAXE SUR LE CARBONE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Madame la Présidente, après huit ans, nous savons tous que les paiements hypothécaires et les loyers ont doublé. Tout ce qu'il y a de gratuit, ce sont les affirmations gratuites du député de Kingston et les Îles sur notre chef.

Dans son discours, s'il ne parlait pas de notre chef, il parlait de lui-même et de sa situation enviable. Or, ce que j'entends de la part de mes concitoyens, c'est tout le contraire. Peut-être que le député et une grande partie de l'élite libérale sont dans une situation très enviable, mais j'entends le contraire. En fait, j'ai reçu aujourd'hui une copie d'une facture de gaz d'un agriculteur de ma circonscription. Le coût du gaz livré était de 407,85 \$ et le prix du carbone s'élevait à 428,04 \$.

Il est question de tarification du carbone et des Canadiens. Pourquoi ne nous concentrons-nous pas sur cette réalité plutôt que sur notre chef, parce qu'il a réussi? La réalité, c'est que nous devons nous rendre compte qu'après un certain temps...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Il faut donner l'occasion au député de répondre à d'autres députés d'intervenir.

● (1245)

M. Terry Dowdall: Madame la Présidente, pourquoi ne parlent-ils pas du problème dont parlent tous les Canadiens, soit le coût de la vie? C'est pour cette raison qu'il faut des élections, pour que la population puisse recommencer à vivre le rêve canadien.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, nous proposons et nous avons proposé à la Chambre de nombreuses mesures pour aider les gens, surtout ceux qui ont du mal à composer avec l'augmentation des coûts. Le député nous critique et nous pose des questions à ce sujet. Pourtant, il vote systématiquement contre ces mesures, comme il le fera encore ce soir. En fait, le Parti conservateur sera probablement le seul parti politique à voter ce soir contre le budget des dépenses. Au cas où il ne le saurait pas, nous votons ce soir sur le budget des dépenses, ce qui lui offre l'occasion de montrer son soutien aux Canadiens afin que ceux-ci puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin.

Les députés peuvent être contre le gouvernement, ils peuvent le critiquer, ils peuvent le contester, mais ils peuvent quand même aider les Canadiens en votant pour des mesures très importantes pour eux. Le député intervient pour remettre en question ma capacité à faire mon travail et à aider les Canadiens, mais nous verrons comment il votera ce soir sur le budget des dépenses.

Travaux des subsides

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, j'ai trouvé amusant d'entendre mon collègue d'en face parler des scandales conservateurs. C'est comme s'ils se livraient concurrence. Les conservateurs n'ont même pas encore été élus que Jenni Byrne est déjà impliquée dans des scandales en tant que lobbyiste.

Cependant, j'aimerais revenir à une question vraiment importante, car cela fait perdre toute crédibilité à la Chambre. Je sais qu'un cornet de crème glacée du Dairy Queen a été mentionné et qu'on se demande si le député de Carleton a déjà eu un emploi. Je ne sais pas s'il a déjà préparé un cornet de crème glacée ou s'il a déjà eu un emploi, mais comprend-il vraiment la difficulté qu'ont les Canadiens à payer leurs factures alors que les siennes ont toujours été payées par l'argent des contribuables?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne sais pas ce que c'est de travailler chez Dairy Queen. Tout au long de mes études secondaires, j'ai travaillé chez Famous Players. Je préparais du maïs soufflé. Je ne sais pas si ça se compare à un travail chez Dairy Queen.

Toutefois, lorsque la députée a entamé cette discussion, elle a parlé de ce dans quoi les conservateurs se sont embarqués. Comme je l'ai indiqué aujourd'hui, non seulement nous savions tous il y a quelques mois que Jenni Byrne était lobbyiste, mais nous apprenons aujourd'hui que le lendemain de la nomination du chef de l'opposition, elle a créé une autre société qui ne porte pas son nom. Toutefois, lorsque les gens prenaient rendez-vous avec cette société, ils étaient redirigés vers Jenni Byrnes and Associates.

Non seulement les conservateurs étaient parfaitement au courant, mais ils s'inquiétaient de l'image que cela donnerait au Parti conservateur si leur directrice de campagne était une lobbyiste, et ils ont donc essayé de le cacher. Ils se sont employés à cacher les activités de lobbyiste de Jenni Byrne. Ils savent qu'elle travaille avec Loblaw pour faire monter les prix en faisant pression sur les gouvernements pour qu'il n'intervienne pas. Nous ne tolérerons pas cela.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, les libéraux se targuent de faire quelque chose en matière de changements climatiques, mais pas plus tard qu'il y a quelques jours ou quelques semaines, leur ancienne ministre Catherine McKenna mentionnait que cela n'aurait jamais dû arriver, mais que les lobbyistes pétrogaziers ont poussé pour que soient accordés des crédits d'impôt pour la captation de carbone. C'est un scandale. C'est 12,5 milliards de dollars qu'on envoie aux pétrolières pour qu'elles assurent elles-mêmes la transition énergétique. C'est comme faire garder le poulailleur par le renard.

J'aimerais savoir si les libéraux sont réellement fiers de leur succès en matière de transition énergétique. Qui a raison entre eux et Catherine McKenna?

• (1250)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne peux pas me prononcer sur les détails exacts dont parlait l'ancienne ministre de l'Environnement, mais je peux dire que je ne suis pas favorable à l'octroi de subventions au secteur pétrolier et gazier. Je sais que nous avons progressivement supprimé les subventions directes. Je sais aussi qu'il y a d'autres choses dont nous devons malheureusement nous occuper, comme les puits de pétrole orphelins abandonnés.

Je trouve étonnant que la première ministre de l'Alberta veuille soudain que les gens paient d'avance pour l'élimination des panneaux solaires et des éoliennes. Cependant, pour une raison quelconque, si les gens creusent un puits de pétrole, ils n'ont pas à s'inquiéter de cela; la société s'en occupera plus tard. Malheureusement, nous devons mettre la main à la pâte parce que les entreprises d'autrefois n'avaient pas à s'en occuper. Nous ferons ce qu'il faut pour la société et pour notre environnement.

Toutefois, pour répondre à la question de la députée sur les subventions directes et indirectes, j'encourage les députés du Bloc à présenter une motion de l'opposition sur la suppression de toute subvention au secteur pétrolier et gazier. Je voterais personnellement pour une telle motion.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie mon ami de Kingston et les Îles pour cet engagement.

J'aimerais réorienter la discussion. J'aurai une question à poser à la fin de la période des questions et je peux vous en parler tout de suite, car la plupart des gens seront partis de toute façon au moment où je la poserai, mais je veux que le député de Kingston et les Îles soit au courant et qu'il m'aide à vendre l'idée au sein de son caucus.

Nous devons avoir une discussion sérieuse, fondée sur des données scientifiques. À la période des questions, je demanderai à ce que nous nous réunissions en comité plénier ici, à la Chambre, à notre retour du congé de Pâques, afin de faire témoigner des experts scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et d'engager une discussion où, au lieu d'enchaîner les slogans, on reconnaîtrait la situation périlleuse dans laquelle nous nous retrouvons et où l'on parlerait de vraies solutions.

Le député serait-il d'accord avec cela?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, c'est une idée absolument fabuleuse, même si je ne sais pas comment cela s'inscrirait dans le cadre des règles de procédure parlementaire. Je soutiens toutefois l'initiative. J'aimerais la voir se concrétiser. Je participerai sans aucun doute, si nous réussissons à organiser cela. Je ne sais pas si les conservateurs qui n'ont pas de bon sens seront présents, mais j'espère qu'ils le seront également.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Madame la Présidente, j'apprécie les commentaires du député sur la non-divulgence proactive de Jenni Byrne.

J'aimerais que le député parle de la perte de mémoire à court terme des conservateurs. Les députés se souviendront qu'à la même époque l'année dernière, en avril, mai et juin, Ottawa était enveloppée d'une épaisse fumée. La cause était claire. Le député sait qu'il y a eu des ouragans à Halifax, des incendies à Fort McMurray et des inondations en Colombie-Britannique, tout cela ayant une seule cause, qui appelle des solutions. Les conservateurs semblent avoir oublié tous ces problèmes.

J'aimerais entendre le député s'exprimer sur cet enjeu.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, tout ce que nous disons c'est que, lorsque nous faisons quelque chose qui a un impact direct sur les changements climatiques, lorsque nous rejetons du CO₂ dans l'atmosphère, cela réchauffe notre planète, que cela plaise ou non au député conservateur qui est en train de m'interpeller. Je suis sûr que le député de Dufferin—Caledon fait partie des climatosceptiques. C'est la réalité.

Travaux des subsides

Nous disons qu'il faut tarifier cette pollution, tout comme nous tarifons les ordures ou d'autres polluants. Nous savons que, dans un système axé sur le marché, la tarification d'un produit entraîne une modification des comportements. Je suis sidéré de voir que le seul parti politique de la Chambre des communes canadienne à ne pas comprendre cela est précisément le parti politique qui se vante d'être le plus compétent quand vient le temps d'aborder le sujet des modèles économiques et de l'activité économique. C'est le parti qui croit en savoir plus que les autres, mais qui ne comprend rien à une pratique aussi simple que la tarification de la pollution.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Madame la Présidente, je compte partager mon temps avec le député de Dufferin—Caledon.

Je suis heureux de déclarer, au nom des électeurs de ma circonscription, Sturgeon River—Parkland, que nous ne faisons plus du tout confiance au gouvernement libéral et au premier ministre.

Le député de Kingston et les Îles a fait une remarque très intéressante pendant la période des questions au sujet des prétendus investissements de son gouvernement dans le nettoyage des puits de pétrole et de gaz naturel abandonnés. Il y a un an, j'ai écrit à la vice-première ministre et ministre des Finances pour lui demander d'allouer les fonds non utilisés aux Premières Nations de ma circonscription et de l'Alberta qui ont grand besoin de cet argent pour nettoyer les puits abandonnés se trouvant sur leurs terres. Le gouvernement libéral n'a absolument rien fait et n'a même pas daigné répondre à ma lettre.

En fait, il y a tout juste deux semaines, les Premières Nations du Traité 6 ont dû s'adresser publiquement au gouvernement pour lui demander cet argent, mais celui-ci n'en a rien fait. S'agissant du nettoyage des anciens puits de pétrole et de gaz naturel, le bilan du gouvernement n'est pas très reluisant.

Au cours de ces huit dernières années, la crise du coût de la vie a atteint de nouveaux sommets à cause de la mauvaise gestion économique du gouvernement. Malheureusement, ce sont les travailleurs canadiens qui doivent payer le prix de l'incompétence des libéraux. En fait, les seules personnes qui semblent prospérer à l'ère du gouvernement libéral sont les lobbyistes grassement rémunérés que les libéraux ont néanmoins l'air de trouver dérangeants d'après ce qu'ils nous disent dans cette enceinte. Certains diraient que le gouvernement libéral existe dans le but de satisfaire la gloutonnerie de ses amis.

Mon collègue du NPD a parlé tout à l'heure de desserts copieusement garnis de crème glacée, et cela illustre bien la gourmandise qui est à l'honneur avec le gouvernement libéral, dont les proches aiment beaucoup s'empiffrer. Ils passent leur temps à lui quémander toujours plus de deniers publics juste pour faire tourner la machine à bouffer et engraisser. C'est l'essence même du gouvernement libéral.

Le jour du poisson d'avril, le premier ministre fera une blague cruelle aux Canadiens en augmentant la taxe sur le carbone de 23 %, ce qui est énorme. Cela signifie que les nécessités quotidiennes comme le chauffage, l'épicerie et l'essence coûteront encore plus cher. Les libéraux aiment parler de leur fameux programme de thermopompes. Selon un article publié récemment en Nouvelle-Écosse, 2 500 familles de cette province doivent payer des factures d'électricité record à la Nova Scotia Power. Ce que bon nombre de ces familles ont en commun...

• (1255)

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Si vous vérifiez le compte rendu, je pense que vous constaterez que ce ne sont pas les néo-démocrates qui ont parlé de gloutonnerie et de crème glacée. Nous nous sommes simplement demandé si le député de Stornoway avait déjà préparé un cornet de crème glacée alors qu'il travaillait chez Dairy Queen, mais nous n'avons pas parlé de gloutonnerie.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député tente de débattre d'un sujet qui ne relève pas du débat en cours.

Le député de Sturgeon River—Parkland a la parole.

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, sous le gouvernement libéral, le coût des produits de première nécessité augmente. En fait, même si les libéraux parlent de leur fameux programme de thermopompes, nous avons un exemple récent de la Nouvelle-Écosse, où les familles sont stupéfaites de voir leurs factures d'électricité. Elles disent qu'elles ont besoin d'un emploi pour vivre et d'un autre pour payer leur facture de chauffage. Ce que beaucoup de ces familles, sinon la plupart, ont en commun, c'est qu'elles ont toutes des thermopompes. Les coûts augmentent pour elles aussi, et non uniquement pour les familles qui se chauffent au mazout ou au gaz naturel. Le prix de l'électricité et de tout le reste augmente sous le gouvernement libéral.

En fait, une famille moyenne de quatre personnes paiera 700 \$ pour son épicerie en 2024 à cause de la taxe sur le carbone des libéraux. Il est incroyable qu'après tant d'années, les députés libéraux et néo-démocrates refusent de reconnaître les terribles répercussions de leur taxe sur le carbone. À chaque hausse, les Canadiens sont forcés de puiser davantage dans leurs poches pour survivre.

La taxe libérale sur le carbone fait augmenter les prix dans tout le pays. La trajectoire de l'inflation demeure incertaine, et même s'il arrivait qu'elle diminue et qu'elle cause une réduction des taux d'intérêt, le gouvernement libéral semble déterminé à annuler ce progrès en augmentant la taxe de 23 % le 1^{er} avril.

Les livres d'histoire raconteront aux générations futures que le premier ministre a ignoré les difficultés de la classe ouvrière. Les coûts des vacances annuelles du premier ministre financées par les contribuables sont de plus en plus extravagants, tandis que le prix des biens essentiels dont les Canadiens ont besoin pour vivre atteint de nouveaux sommets.

Il est temps que le premier ministre admette qu'il a tort, qu'il renonce à la hausse de la taxe inflationniste sur le carbone qui est prévue pour le 1^{er} avril et qu'il élimine définitivement cette taxe. S'il est convaincu que les Canadiens appuient son plan de taxe sur le carbone, il est temps qu'il déclenche des élections, qu'il donne aux Canadiens l'occasion de participer à une élection référendaire et qu'il leur demande s'ils veulent ou non cette taxe libérale sur le carbone.

Travaux des subsides

Le premier ministre prétend que la taxe sur le carbone nous aidera à protéger l'environnement et à lutter contre les changements climatiques, mais si c'était le cas, je pense que nous aurions déjà atteint au moins un de nos objectifs climatiques. En fait, s'agissant de l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques, le Canada est maintenant au 62^e rang sur 67 pays, soit quatre rangs plus bas que l'an dernier. Après ces huit années d'échec, il est évident que le gouvernement libéral se sert de ses taxes sur le carbone pour arracher plus d'argent aux travailleurs canadiens infatigables. Ce n'est pas un plan environnemental, c'est un plan fiscal.

Les libéraux prétendent que nous avons besoin d'une taxe sur le carbone, sinon le Canada sera assailli par d'autres inondations, incendies et ouragans. C'est tout simplement faux. Même le ministre libéral de l'Environnement a admis que la taxe libérale sur le carbone pourrait ne pas avoir d'incidence avant 2060. Peut-être qu'en 2060, leur taxe sur le carbone commencera à faire sentir ses effets. De l'aveu du gouvernement libéral lui-même, un jeune homme comme moi touchera des prestations de la Sécurité de la vieillesse avant que la taxe sur le carbone ne commence à avoir des effets sur l'environnement. Ce n'est pas un plan environnemental, c'est un plan fiscal.

À l'heure actuelle, les Canadiens n'ont plus les moyens de payer leur maison. Ils n'ont plus les moyens de payer leur véhicule et doivent sauter des repas. Ils ne peuvent pas attendre jusqu'en 2060 pour obtenir un résultat.

Seulement un quart de l'année a passé, et les banques alimentaires prévoient déjà recevoir un million de visites supplémentaires. Cela s'ajoute à une année record l'an dernier. Le gouvernement prétend se fonder sur des données probantes. Ce sont pourtant des faits accablants, mais le gouvernement libéral ne voit pas les répercussions de ses politiques sur les Canadiens. Soit qu'il ne les voit pas, soit cela lui importe peu.

L'an dernier, 36 % des organismes de bienfaisance ont dû refuser des gens parce qu'ils manquaient de ressources. Dans certains cas, la quête de nourriture engendre des problèmes de sécurité publique. La semaine dernière, à Montréal, la police a été appelée à intervenir pour contrôler la foule dans une banque alimentaire parce que des centaines de Canadiens affamés de plus que prévu s'y étaient présentés.

Ces histoires rappellent l'époque de la Grande Dépression, où des policiers étaient déployés pour disperser les gens faisant la queue pour recevoir du pain. Pendant que les Canadiens font la queue devant les banques alimentaires, les libéraux affirment que leur situation n'est pas si mauvaise et que les habitants d'autres pays seraient ravis d'échanger leur place avec la nôtre. Certains libéraux affirment même que le Canada s'en sort très bien par rapport à l'Afghanistan. C'est placer la barre beaucoup trop bas pour les Canadiens, et c'est un bien maigre réconfort pour les Canadiens affamés qui font la queue aujourd'hui.

Il est évident que la taxe sur le carbone est non seulement inefficace, mais profondément injuste. Malgré les promesses de ces remises, la réalité est que la plupart des familles canadiennes finiront par payer plus de taxes que ce qu'elles récupéreront de ces fameuses remises. Le directeur parlementaire du budget a été on ne peut plus clair: les familles canadiennes paieront plus que ce qu'elles récupéreront. La famille albertaine moyenne que je représente devra payer 911 \$ de plus en taxes que les remises qu'elle recevra.

Pas plus tard qu'hier, le premier ministre a affirmé à la Chambre que chaque sou perçu est restitué aux Canadiens. C'est tout simplement faux. En fait, les libéraux conservent plus de 2 milliards de dollars de la taxe sur le carbone qu'ils ont refusé de rendre aux Canadiens. Ils n'ont pas tenu leurs promesses envers les petites entreprises: ils ont perçu la taxe sur le carbone auprès des petites entreprises, mais ils ont refusé de rendre l'argent qu'ils ont recueilli auprès d'elles. Sans parler de la TPS, qui s'ajoute à la taxe sur le carbone, une taxe sur une taxe qui rapporte des centaines de millions de dollars au gouvernement libéral et qui n'est pas restituée aux Canadiens.

● (1300)

Non seulement les familles canadiennes paieront plus qu'elles ne récupèrent, mais en raison des déficits inflationnistes du gouvernement libéral, la dette de notre pays a plus que doublé, et la plus jeune génération de Canadiens sera aux prises avec celle-ci pendant des décennies. De plus, les Canadiens qui renouvelleront leur prêt hypothécaire à taux variable constateront que leur prêt hypothécaire est encore plus important que lorsqu'ils ont contracté celui-ci parce qu'une part croissante de leur paiement servira à rembourser l'intérêt, qui continuera de s'accumuler, plutôt que le capital.

Il n'y a pas que les Canadiens qui paient des taux variables. Les Canadiens qui renouvelleront leur prêt hypothécaire à taux fixe cet automne ou l'automne prochain, par exemple, devront faire face à un taux d'intérêt qui aura doublé, voire triplé. Les défauts de paiement hypothécaire ont augmenté de 50 %. De plus, les sondages montrent que 55 % des Canadiens qui ne sont pas encore propriétaires d'un logement pensent qu'ils ne le seront jamais. C'est particulièrement vrai chez les jeunes Canadiens. Même le prix du loyer moyen des propriétés résidentielles a atteint le niveau record de 2 192 \$ en janvier dernier. Il s'agit d'une augmentation de 10 % sur 12 mois.

Les Canadiens ne peuvent pas se le permettre. Ils n'ont pas les moyens d'assumer le coût du logement, qui a doublé au cours des huit dernières années. Ils ne croient certainement pas que le gouvernement libéral, qui est à l'origine du problème, a les solutions pour le résoudre. Si le gouvernement libéral est doué pour une chose, c'est bien pour rompre ses promesses. Sa taxe sur le carbone est plus élevée que ce qu'elle était censée être. Elle est plus élevée que ce qu'il avait laissé entendre au cours de la campagne électorale. Elle n'est certainement pas sans incidence sur des recettes, comme le directeur parlementaire du budget l'a prouvé, et elle n'aide pas les Canadiens à atteindre les cibles en matière d'émissions. Soixante-dix pour cent des Canadiens et 70 % des provinces s'opposent à l'augmentation de la taxe sur le carbone le 1^{er} avril. Le consensus national est clair: les Canadiens d'un bout à l'autre du pays veulent qu'on annule la hausse et qu'on abolisse la taxe.

Les Canadiens en ont assez de payer des sommes folles pour des produits de première nécessité. Mes concitoyens me contactent tous les jours pour me donner des exemples du montant de leurs factures d'électricité et du prix qu'ils paient à la pompe. Ils sont scandalisés par la crise du coût de la vie. Ils sont particulièrement scandalisés par la hausse du prix du panier d'épicerie et du chauffage résidentiel, sans parler de l'augmentation du coût de leur hypothèque. Les jeunes familles ne sont pas les seules qui éprouvent des difficultés. Les personnes âgées, ceux qui touchent un revenu fixe, les étudiants et les personnes handicapées ont eux aussi du mal à joindre les deux bouts. Le gouvernement néo-démocrate—libéral n'en vaut pas le coût. Les Canadiens le voient bien. Ils veulent des élections.

Travaux des subsides

Quand le premier ministre se rendra-t-il compte que les Canadiens ne font plus confiance à gouvernement? Ils veulent qu'il abolisse sa taxe inflationniste sur le carbone. Ils veulent des élections et un choix. Quand les libéraux vont-ils leur donner ce choix?

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que les émissions commencent à diminuer, mais elles diminueraient plus rapidement sans le secteur du pétrole et du gaz, qui est prédominant dans la province du député et auquel son parti est étroitement lié.

Il n'y a pas de taxe sur le carbone. Il s'agit d'une tarification du carbone. Qui a dit cela? C'est la Cour suprême. Dans son arrêt sur la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, elle a dit: « Il y a [...] amplement d'éléments de preuve démontrant que la redevance sur les combustibles et celle pour émissions excédentaires imposées par les parties 1 et 2 de la LTPGES ont un objectif réglementaire. [Ces] redevances [...] ne peuvent être qualifiées de taxes; il s'agit plutôt des prélèvements de nature réglementaire qui visent à réaliser l'objectif réglementaire de la LTPGES, soit modifier les comportements. »

Pourquoi le député contredit-il la Cour suprême du Canada?

• (1305)

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, la plupart des Canadiens n'ont pas de formation juridique, mais je pense qu'ils peuvent tous voir clair dans les propos ambigus utilisés pour désigner la tarification du carbone et la taxe sur le carbone. Tout le monde sait qu'il s'agit d'une taxe sur le carbone. Ils la paient à la pompe. Ils la paient lorsqu'ils vont à l'épicerie. Ils la paient lorsqu'ils chauffent leur maison.

L'objectif de la taxe sur le carbone est essentiellement de faire ralentir l'économie. Le gouvernement affirme que les émissions commencent à diminuer parce que notre économie ralentit. C'est le secteur des ressources qui a soutenu notre dollar et notre PIB, et pour la première fois dans l'histoire moderne, le PIB par habitant des Canadiens est en baisse. C'est le pire bilan depuis la Grande Dépression.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, mon collègue vient de dire au député libéral qu'il tenait des propos ambigus. Je l'invite à faire preuve de prudence lorsqu'il tient ce genre de discours.

Aujourd'hui, à la Chambre, les conservateurs se servent pour une énième fois de leur journée de l'opposition pour présenter une motion qui, ils le savent très bien, ne sera pas adoptée. En fait, le chef de l'opposition a répété à maintes reprises qu'il s'agissait d'une motion de confiance. Le député comprend-il que les motions des journées de l'opposition, quel que soit le parti qui les présente, ne sont pas contraignantes? Ce n'est pas au chef de l'opposition qu'il revient de dire s'il s'agit ou non d'une motion de confiance.

Je suis en train de regarder les conservateurs faire leurs envolées lyriques. Je sais que certains d'entre eux parlent en connaissance de cause, mais est-ce que la grande majorité des conservateurs induisent les Canadiens en erreur ou sont eux-mêmes dans l'erreur? C'est l'un ou l'autre.

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, ce n'est pas à moi de dire à mes concitoyens ce qu'il faut défendre à la Chambre. C'est mon travail d'écouter ce que mes concitoyens me demandent de faire, d'en faire part à la Chambre et de les représenter. Mes concitoyens et les habitants de tout le pays sont atterrés d'apprendre que la taxe sur le carbone va augmenter de 23 %. Je ne m'excuserai ja-

mais de soulever à la Chambre les questions qui préoccupent les Canadiens pour en débattre.

Je pense que tous les Canadiens se demandent quand le NPD cessera d'être le prolongement du Parti libéral, qu'il appuie au fil des scandales et des hausses de taxes qui se succèdent. J'espère que les députés du NPD se réveilleront un jour. J'espère qu'ils se réveilleront, qu'ils interpellent le gouvernement, qu'ils lui demandent des comptes et qu'ils déclencheront les élections tant attendues par les Canadiens, afin que nous puissions changer les choses dans ce pays, un changement que les députés du NPD, et même certains députés du Parti libéral, attendent, je le sais.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Madame la Présidente, une habitante de ma circonscription m'a écrit pour me dire que, quand le député de Winnipeg-Nord est intervenu ce matin, il a affirmé qu'il avait fait le plein d'essence à Winnipeg et que la taxe sur le carbone ferait augmenter le prix de l'essence de 1 ¢ le gallon et de 3 ¢ le litre. Est-ce de l'arithmétique libérale?

J'aimerais entendre les observations du député là-dessus.

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, j'aime beaucoup le système métrique et je connais peu le système impérial.

Toutefois, nous savons que, le 1^{er} avril, à moins d'un effondrement des prix pétroliers, nous constaterons, partout au Canada, une hausse des prix à la pompe à cause de la taxe libérale—néo-démocrate sur le carbone. Nous savons que ce sont les Canadiens qui absorberont ces coûts, non seulement pour l'essence qu'ils mettent dans leurs propres véhicules, mais aussi pour le transport routier de tout. Je ne parle pas seulement de denrées alimentaires; tout ce qui est transporté par camion au pays coûtera plus cher.

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Madame la Présidente, nous ne pouvons pas dépenser pour atteindre la prospérité. C'est une maxime on ne peut plus claire, une maxime irréfutable, et elle l'est encore plus pour les gouvernements. Voici pourquoi.

À proprement parler, les gouvernements n'ont pas d'argent. Ils disposent toutefois de deux mécanismes pour en obtenir: ils peuvent soit imposer des taxes et des impôts, puis les augmenter, soit emprunter ou émettre de la monnaie. Malheureusement, après huit années de ce gouvernement néo-démocrate—libéral incompétent, nous avons le pire des deux mondes, car nous avons maintenant un taux d'imposition incroyablement élevé et punitif, et les Canadiens le savent puisqu'ils empochent moins d'argent que jamais auparavant.

C'est le fruit des politiques fiscales de ce gouvernement, y compris la taxe sur le carbone. Si ce n'était que cela, ce serait déjà très grave, mais ce qui est pire encore, c'est ceci: pour financer toutes ses dépenses, le gouvernement a doublé la dette nationale dont il a hérité à son arrivée au pouvoir, soit la dette accumulée par tous les premiers ministres de tous les gouvernements avant lui, toutes tendances confondues. Il a doublé la dette depuis qu'il est au pouvoir. Comment est-ce arrivé? Il a emprunté et sorti la planche à billets.

Qu'est-ce que toutes ces dépenses, tous ces emprunts et tous ces nouveaux billets ont donné? Le pays a connu deux des pires années d'inflation galopante de son histoire. L'inflation est la chose insidieuse qui prive la classe moyenne de sa prospérité. Voilà ce que ce gouvernement a fait. Il taxe les Canadiens à mort. À cause de l'émission de monnaie et de ses dépenses excessives, le pays a connu une crise inflationniste qui a fait grimper le coût de la vie à un point tel que la plupart des Canadiens n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Nous ne pouvons pas remédier à tout cela aujourd'hui. En revanche, nous pouvons remédier à la taxe sur le carbone. Voici ce que nous savons de la taxe sur le carbone: la plupart des Canadiens qui reçoivent ces pseudo-remises récupèrent beaucoup moins que ce que leur coûte réellement la taxe sur le carbone. Je vais l'expliquer pour que les Canadiens puissent comprendre.

Le gouvernement libéral dira que 8 Canadiens sur 10 en sortent gagnants. Ces chiffres sont tirés d'un rapport du directeur parlementaire du budget datant de deux ans qui ne tenait pas compte de l'effet sur l'économie de la taxe sur le carbone. Cette taxe pèse sur l'économie. Elle rend l'économie moins efficace et plus coûteuse. Les Canadiens perdent leur emploi. Elle rend nos exportations plus dispendieuses, donc nous exportons moins. Tous ces éléments créent un coût dans l'économie et, en fin de compte, nous tenons compte de ces coûts.

Le directeur parlementaire du budget a publié un nouveau rapport et a comparé devant le comité il y a quelques semaines. Il a précisé les coûts réels de la taxe sur le carbone. Par exemple, en Ontario, le coût de la taxe sur le carbone pour une famille moyenne s'élève à 1 674 \$. Si l'on déduit ses pseudo-remises, la famille moyenne de l'Ontario a un manque à gagner de 627 \$ à cause de la taxe sur le carbone.

Les libéraux interviennent ici tous les jours pour dire que 8 Canadiens sur 10 en sortent gagnants, alors qu'ils savent qu'un nouveau rapport affirme que c'est faux. Le premier ministre est d'ailleurs le pire du lot. En réalité, les libéraux manipulent les Canadiens. Ils ne font aucun cas du rapport actualisé et ils manipulent les Canadiens en disant qu'ils en sortent gagnants. C'est faux. Quand la taxe sur le carbone augmente, et c'est le directeur parlementaire du budget qui le dit, cet écart se creuse d'année en année.

D'année en année, la taxe sur le carbone aura pour effet net d'empirer la situation des familles canadiennes. Les Canadiens le savent. Ils savent à quel point les produits d'épicerie sont chers parce que taxer l'agriculteur se traduit par des denrées alimentaires plus dispendieuses. Quand on taxe le camionneur qui vient chercher les denrées, ces denrées coûtent plus cher. Quand on impose une taxe sur le carbone à l'épicier qui a l'audace de chauffer son établissement, les denrées coûtent plus cher. Au bout du compte, les Canadiens n'ont pas les moyens de se payer de quoi manger.

Le gouvernement est désastreux pour la santé financière des Canadiens. On n'a jamais rien vu de tel. Un groupe Facebook est consacré aux personnes qui fouillent les poubelles pour trouver de la nourriture. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire autrement.

• (1310)

Le bilan du gouvernement libéral est le suivant: une utilisation record des banques alimentaires et des gens qui fouillent les poubelles en quête de nourriture. Prenons le cas de ma circonscription. La banque alimentaire d'Orangeville estime que de 5 000 à 6 000 familles par mois feront appel à elle au cours des prochaines années. Il y a 27 000 habitants à Orangeville, où j'habite. Prenons le temps de bien assimiler ces chiffres.

Que font les libéraux? Ils disent qu'il faut arrêter de dénigrer le Canada. C'est tellement scandaleux de les entendre dire cela. Ils sont tellement déconnectés de la réalité des Canadiens moyens. Ils nous disent d'arrêter de dénigrer le Canada. Nous ne dénigrions pas le Canada. Nous expliquons à ce gouvernement incompetent et déconnecté de la réalité ce qui arrive aux Canadiens.

Travaux des subsides

Je sais que les députés libéraux reçoivent les mêmes courriels, mais ils sont tellement sous l'emprise du premier ministre, tellement formés à faire ce qu'il leur dit, qu'ils n'écoulent pas les gens qui ont voté pour eux. Chaque semaine, je reçois des courriels déchirants où on me dit: « Je dois choisir entre chauffer ma maison et manger. » L'utilisation des banques alimentaires chez les aînés a augmenté de 67 % dans ma circonscription. C'est à cause de la taxe sur le carbone et de l'inflation, deux choses que l'on doit au gouvernement.

Parlons de l'enfer du logement. Les libéraux ont réussi l'impossible. Ils ont doublé leur incompetence en matière de logement. Si une personne a une maison, elle s'en sort à peine. À cause de toutes les dépenses inflationnistes, les taux d'intérêt ont grimpé en flèche. Chaque mois, de plus en plus de Canadiens doivent renouveler leur prêt hypothécaire à des taux d'intérêt très élevés, et il devient de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. Si une personne a la chance d'avoir une maison, elle a du mal à s'en sortir. Je reçois ce genre de courriels, et nous assistons à une augmentation massive des mauvaises créances hypothécaires en raison des taux d'intérêt, qui sont le résultat de l'inflation causée par l'incompétence du gouvernement.

Cependant, si une personne n'a pas de maison, elle ne peut pas se permettre d'en acheter une. C'est là l'incompétence miraculeuse du gouvernement libéral. Il faut maintenant économiser pendant 25 ans pour arriver à accumuler la mise de fonds nécessaire à l'achat d'une maison. Il fut un temps où une personne pouvait payer sa maison en 25 ans. C'est le fruit de huit années d'un gouvernement incompetent qui ne comprend rien aux principes économiques de base. Il ne comprend même pas comment fonctionne sa propre taxe sur le carbone, car il a rejeté le rapport du directeur parlementaire du budget qui montre que la plupart des familles canadiennes y perdent au change.

• (1315)

Le dernier point à souligner quand on parle de l'incompétence du gouvernement, c'est celui de la criminalité. Entre 2015 et aujourd'hui, les crimes violents ont augmenté de 39 % dans ce pays à cause du gouvernement. Que s'est-il passé en 2015? Le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir. Il a introduit la politique du sitôt arrêté, sitôt relâché. Il a mis en place des politiques laxistes en matière de criminalité, de sorte que si quelqu'un commet un crime le matin, il est prêt à en commettre un autre l'après-midi. Voilà le système de justice mis en place par le gouvernement libéral.

Si les gens veulent vraiment savoir à quel point le gouvernement est déconnecté de la réalité des Canadiens, à quel point il est dénué de tout sens moral, il leur suffit de savoir que le gouvernement a changé les règles pour qu'un tueur en série comme Paul Bernardo puisse maintenant être dans une prison à sécurité moyenne et profiter du luxe d'une patinoire et d'un court de tennis.

Pensons-y bien. Les libéraux ont modifié les règles pour qu'un assassin de masse, un tueur en série comme Paul Bernardo, soit incarcéré dans un établissement à sécurité moyenne. Il peut jouer au tennis. Il peut profiter d'une patinoire après les actes dégoûtants et ignobles qu'il a commis. Qu'est-ce que ces députés libéraux ont à dire là-dessus? Sont-ils indignés? Demandent-ils des changements? Non. Ils se taisent. Pourquoi? Je suppose qu'ils trouvent que c'est acceptable.

Travaux des subsides

Ce que je dis aux Canadiens, c'est ceci: il n'en a pas toujours été ainsi. Le Canada n'a pas toujours été comme cela. C'est un gouvernement libéral qui a infligé tout cela au Canada, et cela va changer. Il y a de l'espoir à l'horizon, car un gouvernement conservateur rétablira la confiance des Canadiens dans le Canada. Il améliorera la vie des Canadiens.

Il y a de l'espoir à l'horizon et, aujourd'hui, c'est le début de cet espoir. Nous avons une motion de censure contre le gouvernement libéral incompetent et corrompu. Je voterai en faveur de cette motion. Les conservateurs voteront oui. Je le dis à tout le monde: ils vont soutenir l'incompétence du premier ministre et continuer à faire souffrir les Canadiens, et c'est une honte.

• (1320)

Mme Jennifer O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales (Cybersécurité), Lib.): Madame la Présidente, je trouve intéressant que le député d'en face parle de la sécurité publique, de la criminalité et des règlements en vigueur sur les transfèrements. Il a mentionné le libellé précis des règlements sur la réévaluation des cotes de sécurité des prisonniers.

Le député sera peut-être intéressé d'apprendre que c'est un gouvernement conservateur, sous la direction du regretté Brian Mulroney, qui a introduit le vocabulaire utilisé aujourd'hui. En fait, le bilan des conservateurs inclut les années au plus grand nombre de transferts d'une prison à sécurité maximale à une prison à sécurité moyenne. Par conséquent, quand le député d'en face parle de durcir le ton, je me demande comment il peut se regarder dans le miroir le soir et dire aux Canadiens que les choses seront différentes alors que le libellé même a été établi sous un gouvernement conservateur et que plus de transferts d'un établissement à sécurité maximale à un établissement à sécurité moyenne ont eu lieu à cette époque.

Le député pense-t-il ce qu'il dit ou ne fait-il que réciter les notes préparées par le bureau de son chef?

M. Kyle Seeback: Madame la Présidente, comme la députée l'a certainement vu, je n'ai pas utilisé de notes pour mon discours, contrairement à la plupart des députés libéraux qui arrivent et lisent le discours numéro un ou numéro deux du Cabinet du premier ministre, ou qui posent leurs questions complaisantes pendant la période de questions, comme « Monsieur le premier ministre, vous semblez être le meilleur premier ministre qui ait jamais été premier ministre. Pourquoi êtes-vous si génial? » C'est ce que nous offrent le gouvernement libéral et le député libéral.

En ce qui concerne la question posée par la députée, elle est factuellement incorrecte. C'est exactement comme lorsque les libéraux disent que huit Canadiens sur dix récupèrent plus d'argent grâce à la taxe sur le carbone. Ils peuvent inventer tous les faits qu'ils veulent. Huit personnes sur dix le savent. C'est manifestement faux. Nous allons corriger des choses comme la taxe sur le carbone. Nous corrigerons les choses pour que des tueurs en série ne soient pas envoyés dans des prisons à sécurité moyenne où ils peuvent profiter de terrains de tennis et de patinoires.

Qu'a fait la députée à ce sujet au cours des mois qui ont suivi la révélation de cette affaire? Absolument rien, parce qu'elle pense que c'est acceptable.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je songe aux commentaires du député sur les dépenses excessives et l'impression d'argent. Je tiens à lui rappeler, ainsi qu'à tous ceux qui sont ici, qu'au cours des premiers mois de la

pandémie de COVID, nous étions unis à la Chambre, parce que nous devons l'être. Nous étions confrontés à une situation d'urgence créée par une pandémie et, parce que nous ne pouvions pas nous réunir physiquement dans ce lieu et voter en raison des règles sanitaires de la ville d'Ottawa, nous avons approuvé des dépenses d'un montant de 80 milliards de dollars par consentement unanime. J'ai été très fière de nous tous pour avoir mis de côté l'esprit de partisanerie.

J'aimerais demander au député s'il regrette maintenant de ne pas s'être présenté et ne pas avoir dit non, parce qu'un seul conservateur aurait pu empêcher 80 milliards de dollars de dépenses.

M. Kyle Seeback: Madame la Présidente, nous savons tous que les Canadiens ont eu besoin de soutien pendant la pandémie. C'est pourquoi nous avons, en toute bonne foi, approuvé cette aide. Nous étions loin de nous douter que cet argent irait à des initiés libéraux bien connectés, sous la forme de contrats de centaines de millions de dollars. Nous étions loin de nous douter que 40 % des dépenses liées à la COVID n'auraient rien à voir avec la pandémie. Nous étions loin de nous douter qu'il y aurait gâchis sur gâchis, et que des milliards de dollars seraient accordés à des entreprises liées aux libéraux et à d'autres choses, dont beaucoup n'ont rien donné. Nous étions loin de nous douter que la gouvernance serait si mauvaise que des entreprises qui n'avaient pas le droit de bénéficier de mesures telles que la subvention salariale en ont bénéficié.

Le problème n'est pas que nous voulions aider les Canadiens, car bien sûr nous le voulions, mais que le gouvernement est absolument incontrôlable et incompetent et qu'il doit être remplacé. Je demande instamment à la députée, et à tous les députés, de voter pour la censure du gouvernement ce soir.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole à la Chambre des communes pour m'adresser à mes collègues sur un sujet très important dont nous avons discuté à maintes reprises.

Il y a une bonne raison pour qu'on en parle, c'est que les Canadiens y pensent tous les jours lorsqu'ils font le plein d'essence, lorsqu'ils paient leur facture de chauffage et lorsqu'ils vont à l'épicerie. Ils voient l'incidence de la forte hausse du coût de la vie sur ce qu'il leur reste à la fin de chaque semaine et de chaque mois. Le fardeau qui pèse sur les Canadiens ne peut et ne doit pas être ignoré par leurs représentants de la Chambre.

Je ne peux m'empêcher de commencer ma réflexion en évoquant un texte ancien que j'ai lu récemment. Il semble qu'il y ait une certaine résonance avec ce texte. Il était une fois une nation qui éprouvait des problèmes. Elle traversait une période de grandes difficultés. Son peuple, affligé de multiples maux et entouré de divers ennemis, voyait des menaces émerger de différents endroits. Il est dit qu'ils sont arrivés à un endroit appelé la vallée d'Achor, et dans la vallée d'Achor, il y avait la promesse d'une porte d'espoir.

Ce que j'aime dans cette histoire, c'est que même dans la souffrance et l'adversité, il nous reste toujours de l'espoir. L'espoir est cette chose qui permet de surmonter l'adversité. Même s'ils sont frustrés, fatigués, surchargés et accablés, les Canadiens regardent vers l'avenir avec espoir en cette saison, en se disant qu'ils ont la possibilité de changer de cap. Si leur frustration persiste, c'est qu'ils ne peuvent tout simplement pas profiter de cette possibilité assez rapidement.

Travaux des subsides

Les Canadiens veulent exprimer ce qu'ils ressentent. Ils veulent avoir leur mot à dire sur ce qui se passe dans leur pays. Ils veulent pouvoir faire entendre leur voix en ce qui concerne le niveau d'imposition auquel ils sont soumis. Ils demandent, et je l'entends régulièrement, quand ils pourront se rendre aux urnes, quand il y aura des élections pour que nous puissions changer de direction dans ce pays. Je pense qu'il serait bon que les députés de la Chambre répondent à cet appel en votant en faveur de notre motion de censure et en se rendant aux urnes pour donner aux Canadiens la possibilité de faire un choix.

Après huit années sous la direction du premier ministre, les Canadiens souffrent. Sept provinces sur dix et 70 % des Canadiens sont d'accord — y compris nos militaires, comme je l'ai constaté la semaine dernière lorsque j'ai visité une banque alimentaire locale — pour dénoncer très clairement les contraintes et les pressions financières imposées aux ménages de la classe moyenne, alors que de plus en plus de Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts à cause de la taxe sur le carbone.

Les décisions du gouvernement entraînent un nombre record de visites dans les banques alimentaires. Partout au pays, des villages de tentes poussent comme jamais auparavant. Des mères seules doivent choisir entre chauffer leur logement et nourrir leur famille. Des aînés souffrent d'insomnie, parce qu'ils craignent de ne pas pouvoir payer leurs factures alors que leurs dépenses continuent d'augmenter, mais que leur revenu reste fixe.

Je vois l'inquiétude sur le visage de parents qui se demandent comment ils pourront un jour payer des études postsecondaires à leurs enfants alors qu'ils ne peuvent même pas répondre aux besoins mensuels de leur ménage, et encore moins mettre de l'argent de côté pour les études de leurs enfants.

Je vois l'inquiétude sur le front des travailleurs canadiens et de leur famille d'un océan à l'autre. Ils travaillent de plus en plus fort chaque jour, mais ils gagnent de moins en moins d'argent au bout du compte.

Leur frustration monte, leur colère s'intensifie, et ils ont besoin d'un exutoire. Ils veulent s'exprimer et faire entendre leur voix. La meilleure façon de leur permettre de s'exprimer et d'être entendus est de les convier aux urnes pour qu'ils nous disent clairement quelle direction ils veulent donner à notre pays, surtout en ce qui concerne le niveau d'imposition. Permettons-leur de s'exprimer en leur accordant les élections qu'ils souhaitent si désespérément.

Le professeur Thomas Sowell, un économiste renommé, a déclaré :

L'État providence est la plus vieille escroquerie au monde. D'abord, on prend discrètement l'argent des gens, puis on leur en redonne une partie de manière flamboyante.

Il est étonnant de constater à quel point cela décrit bien la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Le gouvernement libéral prend de plus en plus notre argent, mais lorsqu'il en redonne une partie, il se pète les bretelles comme s'il faisait une grande faveur aux Canadiens.

• (1325)

Une personne qui travaille dur reçoit 10 \$, mais le premier ministre et son gouvernement débarquent et prennent les 10 \$ que cette personne avait gagnés à la sueur de son front, les font passer dans la machine à propagande bureaucratique, font de belles annonces, proclament que le gouvernement va renverser les marées,

assainir les océans et faire baisser les températures. Puis, après tout cela, le gouvernement redonne 5 \$ à la personne et lui demande d'être très heureuse de la belle faveur qu'il lui fait. Cette personne a pourtant perdu quelque chose. Le gouvernement a dépensé l'argent, avec pour seuls résultats un bel étalage de sa vertu et des annonces grandiloquentes. Les travailleurs, eux, se retrouvent avec moins d'argent pour répondre aux besoins de leur famille selon leurs priorités à eux.

Il est temps que les Canadiens s'expriment sur le Canada qu'ils veulent pour l'avenir et sur la direction qu'ils veulent prendre. Je crois qu'il est temps pour nous de les écouter.

La taxe sur le carbone est l'étalage de vertu le plus coûteux de l'histoire de la planète en matière d'environnement. Nous dépensons plus et obtenons moins de résultats. Où sont les résultats? En fait, il n'y a pas si longtemps, le commissaire à l'environnement du Canada a remis un rapport au comité. J'ai eu l'occasion de siéger à ce comité ce jour-là et j'ai posé une question au commissaire. Je lui ai demandé de bien vouloir dire aux Canadiens quelle quantité de carbone avait été émise en moins dans l'atmosphère du Canada grâce à la mise en œuvre de la taxe sur le carbone, que certaines provinces perçoivent maintenant depuis plus de 15 ans. Le commissaire a répondu que nous ne disposions pas d'une telle mesure et, par conséquent, on ne peut pas montrer de résultats tangibles aux Canadiens pour prouver l'efficacité du projet de loi phare du gouvernement en matière d'environnement.

Je mets le gouvernement au défi de mettre immédiatement fin à son intention de poursuivre dans cette voie, à commencer par l'augmentation de 23 % de la taxe sur le carbone prévue pour le 1^{er} avril. Cette approche est vouée à l'échec, et il n'y a aucun moyen de prouver son efficacité. Il est temps de changer de cap, et la meilleure façon pour les Canadiens d'avoir leur mot à dire sur l'orientation du pays et sur la voie que nous voulons suivre est de leur permettre de choisir l'approche qu'ils veulent que le gouvernement adopte. Je pense que ce choix sera très clair pour les Canadiens le moment venu, et j'espère qu'ils pourront s'exprimer plus tôt que plus tard.

Ces mesures ne fonctionnent pas. Si elles fonctionnaient, le Canada ne serait pas passé du 57^e au 63^e rang parmi les pays qui luttent contre les changements climatiques. Nous prenons du retard. Cela ne fonctionne pas, alors il est temps de changer de cap. Cependant, au lieu d'écouter les Canadiens, le premier ministre double, triple et quadruple la mise sur cette politique inefficace.

Le grand sir Winston Churchill a dit un jour : « À notre avis, un pays qui essaie d'atteindre la prospérité par les impôts, c'est comme un homme debout dans un seau qui essaie de se soulever en tirant sur la poignée. » Cette méthode ne fonctionne pas. Cette approche est vouée à l'échec, et nous devons faire mieux pour adopter des mesures qui fonctionnent vraiment.

Ce qui fonctionne vraiment, c'est de continuer de trouver des façons d'améliorer la technologie, les procédés d'extraction et le développement énergétique. Les pratiques du Canada dans ces domaines figurent parmi les meilleures au monde. Nous devons défendre les producteurs et les fournisseurs d'énergie canadiens, nous ranger de leur côté et répandre la nouvelle au sujet de l'énergie du Canada, au lieu de la dénigrer et de punir les Canadiens parce qu'ils utilisent les choses dont ils ont besoin quotidiennement. Nous devons nous ranger du côté des Canadiens et dire : « Non, c'est assez. » Nous allons adopter une nouvelle approche et atteindre nos objectifs.

Travaux des subsides

Avant de conclure, je signale que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Lethbridge, qui prendra la parole dans un instant.

Je vais conclure avec ces quelques remarques. Quand j'ai visité la banque alimentaire il y a une semaine avec la députée de Peterborough—Kawartha et que les administrateurs de la banque nous ont dit qu'à l'heure actuelle, jusqu'à 50 familles de militaires actifs ont recours à leurs services, cela a été tout un choc pour moi. Une telle situation est inacceptable dans un pays comme le Canada. Les choses doivent changer.

Je me suis souvenu du message que les anciens combattants ont transmis au premier ministre il y a quelques années à peine. Ils avaient dit au premier ministre qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour ce pays et qu'ils ont fait d'énormes sacrifices. Cela venait d'un ancien combattant blessé, qui a ajouté que le gouvernement ne se préoccupait pas d'eux comme il le devrait. Les députés se souviennent-ils de la réponse du premier ministre? Il a dit que les anciens combattants demandent plus que ce que le gouvernement est en mesure de leur donner.

• (1330)

Ce que les Canadiens ont à dire au premier ministre et au gouvernement, c'est que ces derniers leur demandent plus que ce qu'ils sont en mesure de donner en ce moment. Les Canadiens veulent un répit. Ils ont besoin d'aide et ils en ont besoin immédiatement. Pro-cédons à ce vote de défiance et...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.): Madame la Présidente, le député est un beau parleur, tout comme son chef.

Il parle d'espoir, mais, il y a 10 ans, le taux de chômage dans sa province, le Nouveau-Brunswick, s'élevait à 10 %. Ce n'était pas l'espoir, mais le désespoir qui régnait au Nouveau-Brunswick sous le Parti conservateur, sous l'ancien gouvernement conservateur. Chez nous, à Windsor, le taux de chômage était de 11,2 %. Il parle d'espoir, mais sous l'ancien gouvernement conservateur, il y a 10 ans, c'était une période de désespoir. Or, nous avons maintenant réduit de moitié le taux de chômage au Nouveau-Brunswick. Dans ma ville, il y a une usine de batteries qui est en construction au coin de la route E.C. Row et de la rue Banwell qui fournira de bons emplois à 2 500 Canadiens. Voilà une lueur d'espoir.

Le député parle d'espoir, mais peut-il expliquer le désespoir, le chômage et la pénurie d'emplois qui régnaient dans sa province et dans ma ville lorsque les conservateurs étaient au pouvoir?

• (1335)

M. Richard Bragdon: Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole pour répondre à cette question.

Il est assez incroyable que le gouvernement libéral fédéral actuel s'attribue le mérite des lourds sacrifices et des choix difficiles que les gouvernements provinciaux font en ce moment pour joindre les deux bouts, comme dans ma province, où le premier ministre Higgs fait des sacrifices et prend les décisions nécessaires pour équilibrer le budget et nous permettre de remonter la pente et d'investir dans des choses comme la santé et l'amélioration des infrastructures. Une telle chose ne se produirait jamais si nous n'avions pas un gou-

vernement provincial financièrement responsable qui prend des décisions difficiles pour nous amener à prospérer. C'est ce dont nous avons besoin à l'échelle fédérale, pas seulement à l'échelle provinciale.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, il a été question de Dairy Queen ce matin parce que le chef conservateur a prétendu avoir déjà occupé un emploi d'été dans un Dairy Queen. Soyons très clairs: les employés de Dairy Queen travaillent dur, mais nous ne savons pas si le député qui habite Stornoway a déjà travaillé dur ni s'il a été congédié. Il n'a jamais eu d'emploi.

Je le mentionne parce qu'il a la mauvaise habitude de râler, de faire des menaces et d'exiger telle ou telle chose pour ensuite ne pas se présenter. Neuf votes de confiance ont été tenus lundi soir. Les députés de son parti auraient pu dire qu'ils allaient faire tomber le gouvernement, mais personne n'a pipé mot. En ce moment, les députés d'arrière-ban de son parti poussent les hauts cris. Ils jouent les durs en déclarant qu'ils feront tomber le gouvernement.

Ma question est simple. Le chef qui vit à Stornoway va-t-il véritablement se présenter afin de déclencher des élections, qui coûteront 630 millions de dollars, ou va-t-il rester chez lui ce soir, à déguster des canapés et des mojitos en compagnie de Jenni Byrne, la lobbyiste de Loblaw's? Il ne se présente jamais. Il laisse aux pauvres bougres d'arrière-ban la tâche de se lever pour voter, soir après soir.

M. Richard Bragdon: Madame la Présidente, je ne cesserai jamais d'être impressionné par le talent oratoire du député d'en face. Je ferai toutefois remarquer une chose: alors que mon parti et son chef défendent depuis le début les contribuables qui travaillent dur, les Canadiens, le parti du député, lui, a renié ses principes et il a formé une coalition qui n'a fait qu'amputer le pouvoir d'achat des Canadiens et éliminer des débouchés dans le secteur des ressources et dans sa propre circonscription.

À mon avis, les gens de sa région, tout comme dans le reste du pays, choisiront un premier ministre qui défend les intérêts des Canadiens ordinaires et qui entend améliorer leur sort pour qu'ils aient plus d'argent à dépenser comme bon leur semble. Après tout, ils ont travaillé dur pour gagner cet argent.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, mon collègue a une façon de dire les choses qui me donne envie de louer le Seigneur. Il est très, très bon.

La question que je lui pose est la suivante. Les libéraux font sans cesse des contorsions pour essayer de dire aux Canadiens que les remboursements compensent la taxe sur le carbone qu'ils paient, ce qui n'est pas vrai, comme nous le savons. Si les Canadiens reçoivent des sommes équivalentes sous la forme de remboursements, comme le premier ministre le répète constamment et à tort pendant la période des questions, comment se fait-il que les députés libéraux des Maritimes aient eu à se battre pour obtenir une exemption de la taxe sur le carbone pour le chauffage domestique?

M. Richard Bragdon: Madame la Présidente, mes collègues et amis d'en face, et en particulier l'éminent député d'Avalon, reconnaîtront cette expression: ce qui est bon pour l'un est aussi bon pour l'autre. Ce qui est bon pour Terre-Neuve l'est tout autant pour le reste du Canada, et c'est tout le Canada qui a besoin d'un répit de taxe sur le carbone.

Travaux des subsides

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Madame la Présidente, je suis née et j'ai grandi dans le Sud de l'Alberta, dans une petite ferme, avec deux parents travaillants et pleins de bon sens qui étaient d'allégeance conservatrice. J'étais la troisième de cinq enfants. Mon père est un homme de métier. Il travaille dur de ses mains. Il aide à construire des maisons, contrairement au gouvernement libéral. Il travaille de longues heures. La plupart du temps, il se levait avant le lever du soleil et rentrait à la maison après la tombée du jour.

Ma mère était passionnée de chevaux. Elle était également entrepreneuse et avait quelques activités parallèles. Elle aussi travaillait de longues heures. Elle aimait sa famille et tenait à participer à la vie de la collectivité. Dès mon plus jeune âge, on m'a appris que nous devions contribuer à améliorer les choses et que nous avions la possibilité de faire évoluer positivement le monde qui nous entoure. Je me souviens d'avoir passé des fins de semaine à la soupe populaire pour aider des gens qui n'avaient pas à manger, à ramasser des ordures dans les fossés pour assainir notre milieu de vie ou à aider un voisin en peignant des clôtures ou en participant à la construction de diverses installations sur sa propriété. Ma famille m'a appris qu'il est bon de donner en retour, de s'employer à améliorer les choses et de s'investir dans sa collectivité.

Les choses n'étaient pas toujours faciles à la maison quand j'étais jeune. Je me souviens que mes parents avaient de nombreuses conversations au sujet de leur situation financière et de la façon de joindre les deux bouts. Je me souviens que, certains mois, ils se demandaient s'ils pourraient payer la totalité du versement hypothécaire. Je me souviens qu'ils parlaient du genre de produits d'épicerie qu'ils devraient choisir, et les choix étaient difficiles. Je me souviens qu'ils se demandaient s'ils avaient assez d'argent pour nous en donner un peu pour acheter un repas chaud à l'école.

Il y avait de la tension, de l'instabilité et certainement des difficultés...

• (1340)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je suis désolée d'interrompre la députée. Peut-on baisser le ton pour qu'on puisse entendre ce que notre collègue est en train de dire?

La députée de Lethbridge a la parole.

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, quand je parle aux gens de ma circonscription, Lethbridge, ils me font part des mêmes difficultés que ma famille a vécues quand j'étais enfant, avec une différence majeure: la situation est beaucoup plus grave et dure beaucoup plus longtemps de nos jours. On n'a rien vu de tel au Canada depuis au moins 50 ans. Les Canadiens en arrachent, on ne peut pas le nier. Quiconque essaierait de nier cela aurait l'air fou, mais c'est malheureusement ce que le gouvernement libéral veut faire.

Après huit ans de règne du premier ministre, le Canada ne fonctionne plus. Ce sont les travailleurs, les aînés et les personnes handicapées qui sont le plus durement frappés. Les files d'attente aux banques alimentaires n'ont jamais été aussi longues. Il y a bien longtemps qu'il n'y a pas eu autant de défauts de paiement des prêts hypothécaires. Des aînés doivent choisir entre s'acheter des médicaments ou de la nourriture. Des mères coupent le lait maternisé avec de l'eau pour qu'il dure un peu plus longtemps. Des étudiants ne trouvent que des placards — littéralement — à louer.

Voilà la situation à l'heure actuelle au Canada sous le gouvernement libéral. Les Canadiens ne sont plus maîtres de leur vie. Ils ont désespérément besoin d'espoir.

Au cœur du problème, il y a le gouvernement libéral, et au cœur du gouvernement libéral, il y a un premier ministre complètement déconnecté et qui ne se soucie que de lui-même. Il n'a jamais eu d'emploi de sa vie. Il est né avec une cuillère d'argent dans la bouche. Il n'a aucune idée de ce que vivent les Canadiens ordinaires qui...

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. La députée a accusé le premier ministre de ne pas avoir de véritable emploi. On sait que le député de Stornoway n'a jamais eu de véritable emploi...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous n'allons pas nous lancer dans ce débat.

La députée de Lethbridge a la parole.

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, le premier ministre tient absolument à ses politiques nuisibles et, bien entendu, la taxe sur le carbone en est la pièce maîtresse. La taxe sur le carbone fait grimper le prix de tout, de l'essence au mazout domestique en passant par les biens ménagers. Tout coûte plus cher, sans parler du fait que cette situation affecte disproportionnellement les ménages à faible revenu, qui consacrent un pourcentage plus élevé de leur revenu à l'énergie, à l'alimentation et au transport. Le premier ministre ne pense absolument pas aux Canadiens à faible revenu et à ceux de la classe moyenne. Il pense à lui et aux membres des classes supérieures.

Voilà qui est le premier ministre, mais ce n'est pas tout, car le 1^{er} avril, il compte faire une blague très cruelle aux Canadiens. Il va encore augmenter la taxe sur le carbone, de 23 % cette fois. Dans quelques semaines, les Canadiens vont recevoir un autre coup dur alors qu'ils sont déjà dans les câbles.

Dans ma circonscription, des gens viennent à mon bureau pour me montrer leur facture de gaz naturel. Ils me pointent la ligne qui indique la taxe sur le carbone. On peut y lire 40 \$, 60 \$, 130 \$. Je trouve toutefois intéressant que sur bon nombre de ces factures, le montant de la taxe sur le carbone est supérieur au coût du bien ou du produit lui-même. Autrement dit, la taxe leur coûte plus cher que le gaz naturel qu'ils consomment.

Si cela n'attire pas un peu la sympathie des députés, ces derniers devraient avoir honte. Il est inacceptable que l'on force des gens à payer une taxe dont le montant est supérieur au prix du gaz naturel qu'ils utilisent à leur domicile. Pas étonnant qu'un grand nombre de Canadiens font la queue aux banques alimentaires, que les étudiants ont du mal à joindre les deux bouts et que les aînés sont contraints de faire un choix difficile: se procurer les médicaments dont ils ont besoin ou se nourrir. Voilà où en est le pays à l'heure actuelle.

Les agriculteurs de ma région qui produisent des aliments pour nourrir le pays — et j'oserais même dire le monde — paient jusqu'à 62 000 \$ voire 100 000 \$ au titre de la taxe sur le carbone. Or, ce coût est ensuite transféré aux transporteurs, aux épiceries et, au bout du compte, aux Canadiens qui achètent les aliments.

Travaux des subsides

La taxe sur le carbone a une incidence énorme sur les Canadiens et leur bien-être. Les libéraux prétendent qu'elle contribue à sauver la planète. Or, ils n'ont pas atteint la moindre cible climatique qu'ils se sont fixée. D'ailleurs, si l'on se fie à l'indice de rendement, ils ont relégué le Canada au 62^e rang. Autrement dit, ils ne font rien pour aider la planète, mais tout pour pénaliser les Canadiens.

Le gouvernement libéral aimerait également faire croire aux Canadiens que la taxe sur le carbone améliore en quelque sorte leur situation parce qu'elle donne lieu à une prétendue remise. Examinons cette remise. Le directeur parlementaire du budget, qui agit à titre d'entité indépendante, a examiné la question et a présenté un rapport. Selon son rapport, les gens paient beaucoup plus au titre de cette taxe qu'ils n'en récupèrent avec la remise.

En Alberta, les gens se retrouvent avec près de 1 000 \$ de moins par an. C'est beaucoup d'argent que les Canadiens perdent. C'est beaucoup d'argent en moins pour les Albertains. Le premier ministre puise dans la poche gauche des Canadiens et en sort une liasse de billets, puis il dépose une poignée de monnaie dans leur poche droite et s'attend ensuite à ce qu'ils le remercient de sa charité. Voilà comment fonctionne le gouvernement libéral. C'est sa politique. C'est inacceptable.

Dans ma circonscription, des entreprises ferment leurs portes parce que les coûts sont trop élevés. Un septuagénaire vit dans un véhicule avec son chien parce qu'il est incapable de payer son loyer. Un couple qui a perdu sa maison pour défaut de paiement de l'hypothèque vit maintenant dans un véhicule récréatif. Récemment, une personne handicapée est venue à mon bureau. Elle doit sauter des repas parce que le peu d'argent qu'elle reçoit chaque mois à titre de personne handicapée ne suffit plus comme avant.

Cette triste réalité est attribuable aux politiques inefficaces du gouvernement libéral, et, le cœur du problème, c'est la taxe sur le carbone. Actuellement, 70 % des Canadiens et des premiers ministres provinciaux ne veulent pas que la taxe augmente. La très grande majorité des Canadiens rejettent les politiques du gouvernement libéral; ils n'en veulent pas.

• (1345)

Aujourd'hui, les conservateurs se tiennent aux côtés des Canadiens qui travaillent fort et demandent un vote de défiance à l'égard du gouvernement libéral afin que ceux-ci puissent se rendre aux urnes et se prononcer sur la question de la taxe sur le carbone. Ils auraient ainsi leur mot à dire. Ils auraient l'occasion de voter pour le Canada tel qu'il devrait être selon eux et de défendre leur propre bien-être. C'est ce que nous réclamons à la Chambre. Nous exigeons que la vie soit de nouveau abordable pour que les travailleurs canadiens aient un bel avenir, puisqu'ils le méritent.

Les Canadiens, qui, comme nous le savons, travaillent fort, innovent et font preuve de créativité, ne devraient plus subir le gouvernement libéral corrompu. Ils méritent un avenir meilleur.

Cela dit, j'invite tous les députés présents à penser au bien-être de tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays et à dire non la hausse, à abolir la taxe et à redonner espoir à ceux qui vivent dans ce pays.

• (1350)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je veux mettre de côté les observations sur ce qui a dominé le débat dans cette enceinte, c'est-à-dire la tarification du carbone et les véritables solutions à la crise climatique. La députée ne

convient-elle pas que, pour le bien-être de chaque Canadien — dont elle nous a exhortés à tenir compte dans son allocution —, il faut reconnaître que la charge combustible des forêts un peu partout au pays est très préoccupante. Les incendies de forêt de l'été 2023 continuent de brûler sous terre et sous la neige. Le phénomène est appelé « incendies zombies ». Les océans connaissent des hausses de température jamais vues auparavant.

Voici ma question pour la députée. S'engage-t-elle aussi à trouver des solutions climatiques qui fonctionnent?

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, les libéraux et, je suppose, la députée du Parti vert ainsi que les députés du NPD aiment répéter que la taxe sur le carbone sauve, en quelque sorte, la planète. Or, nous n'avons absolument aucune preuve de cela. J'ai devant moi l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques. On peut y voir que le Canada se classe au 62^e rang. De plus, les statistiques montrent que le Canada n'a pas atteint une seule de ses cibles de réduction des émissions de carbone, pas une seule.

Au lieu de cela, nous avons une taxe qui punit les Canadiens simplement parce qu'ils achètent de la nourriture, chauffent leur maison et conduisent leur véhicule. Ce sont des besoins essentiels. Ces députés devraient avoir honte de les punir simplement parce qu'ils subviennent à leurs besoins essentiels.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, si on parle d'inflation, on parle donc aussi du prix à la pompe. Étant donné qu'il est question de la taxe sur le carbone, on peut parler aussi du prix à la pompe pour les citoyens. Comme utilisateurs, ils continuent à payer le gros prix pendant que les compagnies pétrolières et gazières font des profits records. De surcroît, ces compagnies reçoivent un double cadeau, parce que les contribuables continuent aussi à leur donner du soutien à coup de milliards de dollars.

Est-ce que ma collègue est d'accord pour qu'on cesse ce soutien aux compagnies pétrolières et gazières qui provient de l'argent des contribuables?

[Traduction]

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, je le répète, le débat d'aujourd'hui porte sur le gouvernement actuel et l'imposition d'une taxe sur le carbone. Le 1^{er} avril, la taxe va augmenter de 23 %. Rien ne prouve que la taxe sur le carbone sauve la planète d'une manière ou d'une autre et rien ne prouve qu'on atteint les cibles de réduction des émissions de carbone. En fait, des preuves montrent qu'aucune cible n'a été atteinte.

De plus, j'ai devant moi l'indice de rendement de la lutte contre les changements climatiques de 2024, qui indique que le Canada se classe au 62^e rang. La taxe sur le carbone ne fonctionne pas, mais elle pénalise les Canadiens qui travaillent fort, qui chauffent leur maison, qui se rendent au travail en voiture et qui essaient simplement de boucler leur budget. Le gouvernement libéral devrait avoir honte.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, la seule question que je poserais à ma collègue est la suivante: les libéraux ne comprennent-ils pas que le remboursement qu'ils accordent aux Canadiens et qu'ils tentent tant bien que mal d'expliquer, c'est de l'argent qui appartenait déjà aux Canadiens?

Ils n'auraient pas à accorder un remboursement à tous les Canadiens s'ils ne leur prenaient pas cet argent en premier lieu. Je ne comprends pas que les libéraux et leurs laquais néo-démocrates ne comprennent pas cela. S'ils ne prenaient pas l'argent dans les poches des Canadiens, ils n'auraient pas à faire toutes sortes de contorsions pour expliquer ce remboursement. Ce n'est pas sans incidence sur les recettes, comme l'a dit le directeur parlementaire du budget. Ils conservent 2 milliards de dollars de la taxe sur le carbone qu'ils perçoivent et les utilisent pour leurs projets favoris.

Pourquoi ne peuvent-ils pas simplement laisser les Canadiens garder l'argent qu'ils ont gagné?

Mme Rachael Thomas: Madame la Présidente, mon collègue soulève un excellent point. Le gouvernement prétend qu'il fait en quelque sorte une faveur aux Canadiens en leur prenant une bonne somme d'argent puis en leur redonnant quelques sous. Ensuite, je ne sais comment, les libéraux arrivent à la conclusion que la taxe sur le carbone est une bonne chose et que les Canadiens la veulent. En réalité, 70 % des Canadiens disent qu'ils n'en veulent pas et 70 % des premiers ministres provinciaux en disent autant.

Le fait est qu'en Alberta, les gens de ma région se retrouvent avec 1 000 \$ de moins par an dans leurs poches à cause de la taxe sur le carbone. Ils recevront peut-être quelques miettes en retour, mais ce n'est rien comparativement à la somme qu'ils doivent céder au gouvernement. La prétention mensongère selon laquelle les libéraux sont profitables pour les Canadiens est absolument inacceptable, et les libéraux devraient avoir honte d'eux-mêmes.

• (1355)

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Madame la Présidente, il est vrai que l'inflation représente un défi pour les Canadiens. L'inflation alimentaire représente un défi pour les Canadiens. Cela dit, les études et les analyses rigoureuses menées par des économistes compétents montrent, encore et encore, que la tarification de la pollution ne contribue à l'inflation alimentaire que d'une façon négligeable. J'ai lu que 0,15 % de l'inflation alimentaire, c'est-à-dire de la hausse du prix des aliments, lui est attribuable.

Le député de Milton et secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement a d'ailleurs soulevé un point intéressant l'autre jour, pendant une réunion du comité de l'environnement. Il a dit que bon nombre de responsables des banques alimentaires redoutent fortement ce qui se passerait si la tarification du carbone était éliminée, puisque, en conséquence, les gens qui fréquentent les banques alimentaires ne recevraient plus la Remise canadienne sur le carbone. Ils sont très inquiets. À vrai dire, je n'ai entendu aucun responsable de banque alimentaire demander l'élimination de la tarification du carbone.

Qu'est-ce qui fait grimper le prix des aliments? C'est un événement qui s'appelle la guerre en Ukraine. Cette guerre a intensifié la crise énergétique mondiale. Elle a fait grimper le prix des céréales. Quel est le surnom de l'Ukraine? Elle est surnommée le grenier de l'Europe. La guerre a réduit la quantité de céréales que produit l'Ukraine, ce qui exerce une pression à la hausse sur le prix des aliments.

Pourquoi les conservateurs n'en parlent-ils jamais? Je vais le dire aux députés. Les conservateurs sont très gênés quand il est question de l'Ukraine parce qu'ils ont honte. Ils ont honte de ne pas avoir soutenu la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine, qui permettra à l'Ukraine de se joindre à l'Union

européenne, l'union économique. Ce que les conservateurs ont aussi...

M. Kyle Seebach: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Cette déclaration est complètement fausse. Un accord de libre-échange avec le Canada ne peut pas servir à entrer dans l'Union européenne. Ces deux choses...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Cette intervention relève du débat.

J'invite le député à continuer son discours.

M. Francis Scarpaleggia: Madame la Présidente, je vais reformuler ma pensée. Les conservateurs ont voté contre l'accord de libre-échange parce qu'il mentionnait que le Canada et l'Ukraine travailleraient ensemble pour promouvoir la tarification du carbone dans le monde. L'Ukraine s'est dotée d'un système de tarification du carbone. Elle en a besoin pour entrer dans l'Union économique européenne. J'aurais dû m'exprimer plus clairement.

En fait, notre pays a aussi besoin d'une tarification du carbone pour faire des affaires à l'échelle internationale à l'avenir. C'est en raison du concept de rajustement de la tarification du carbone à la frontière, et l'Europe est en train de mettre en œuvre de telles mesures de rajustement.

Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Elmwood—Transcona.

Les rajustements de la tarification du carbone à la frontière s'appliquent aux importations de produits provenant de pays qui ne tarifient pas le carbone. Par conséquent, si le Canada n'avait pas de système de tarification du carbone fondé sur le rendement, comme celui qui existe en Alberta par exemple, les entreprises canadiennes seraient pénalisées lorsqu'elles tentent de faire des affaires avec l'Union économique européenne.

En envisageant d'abandonner le système de tarification fondé sur le rendement ou la tarification du carbone, les conservateurs envisagent en fait de pénaliser les entreprises canadiennes dans les marchés internationaux alors que les rajustements de la tarification du carbone à la frontière commencent à entrer en vigueur. Les Canadiens doivent comprendre que ce qui est proposé par les conservateurs nuira à l'économie nationale à long terme.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ÉPILEPSIE

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, l'épilepsie touche plus de 300 000 Canadiens.

Aujourd'hui, je tiens à saluer des défenseurs de la cause comme Cassidy Megan, qui a reçu son diagnostic à l'âge de 7 ans et qui a eu l'idée en 2008, à l'âge de 8 ans, d'instaurer la Journée lavande, une journée désormais reconnue à l'échelle internationale qui vise à sensibiliser les gens à l'épilepsie, à dissiper les mythes et à faire savoir aux épileptiques qu'ils ne sont pas seuls.

Déclarations de députés

Je félicite mon prédécesseur, l'honorable Geoff Regan, qui, en 2012, a présenté au Parlement une loi qui désigne le 26 mars comme Journée lavande de l'épilepsie. Je salue aussi les familles et les aidants naturels, comme Zana Fares-Choueiri, présidente honoraire du gala de la Journée lavande d'Halifax, qui continue de parler de l'expérience de sa fille Brooklyn, qui a célébré son 13^e anniversaire ce mois-ci et qui lutte contre l'épilepsie depuis l'âge de 9 mois.

J'invite tout le monde à porter des vêtements de couleur lavande le 26 mars, à apprendre les premiers soins à dispenser en cas de crise, à contribuer à l'élimination des préjugés liés à l'épilepsie et à soutenir les efforts déployés pour trouver un remède.

● (1400)

PÂQUES

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Bientôt, monsieur le Président, les chrétiens du monde entier se réuniront pour célébrer Pâques, la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

Il y a 2 000 ans, Jésus est mort sur la croix, crucifié pour les péchés de l'humanité, pour nos péchés. Puis, le troisième jour, il est ressuscité d'entre les morts, il a vaincu le péché et la mort et il apporte le don de la vie éternelle à tous ceux qui ont la foi. Des témoignages historiques de l'époque, transmis sur des milliers d'années, prouvent la résurrection.

Pour les chrétiens, il s'agit de la période la plus importante de leur religion, car la Bible dit que sans la résurrection, leur foi est vaine. La mort et la résurrection de Jésus-Christ offrent le pardon et la guérison du péché à tous ceux qui ont la foi. C'est la seule voie vers une véritable réconciliation entre Dieu et l'humanité, entre Dieu et nous. Toutefois, il appartient à chacun d'entre nous, par la foi, de demander et d'accepter ce don.

C'est le miracle du tombeau vide qui inspire la salutation de Pâques « Le Christ est ressuscité » et la réponse des fidèles du monde entier « Il est vraiment ressuscité ».

Je vous souhaite, monsieur le Président, ainsi qu'à tous les Canadiens, de joyeuses et saintes Pâques.

LES JEUX D'HIVER DE L'ARCTIQUE DE 2024

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, les Jeux d'hiver de l'Arctique de 2024 viennent de se terminer dans la vallée de Mat-Su, dans le Centre-Sud de l'Alaska, la fin de semaine dernière. Ces jeux, qui ont lieu tous les deux ans dans la région de l'Arctique, comprennent 21 sports intérieurs et extérieurs, du hockey au biathlon, en passant par le volleyball et le tennis de table, ainsi que des sports traditionnels de l'Arctique et des jeux d'énigmes.

Cette année, pour la première fois, les jeux d'énigmes incluaient une catégorie féminine ouverte, un changement que l'on attendait depuis longtemps et qui encouragera les femmes et les filles à perpétuer les pratiques traditionnelles. Je félicite tout particulièrement l'une des médaillées d'or aux jeux d'énigmes : ma fille Shawna.

Comme les Jeux se tenaient en Alaska, y participer impliquait un voyage à l'étranger, le tout premier pour de nombreux athlètes. Un grand merci au ministre des Services aux citoyens et au personnel de Service Canada, qui n'ont ménagé aucun effort pour que tous les passeports demandés à la dernière minute soient délivrés à temps.

Je félicite tous les médaillés, toutes les personnes qui se sont qualifiées et toutes celles qui ont assisté aux Jeux. L'expérience a été incroyable pour les jeunes athlètes qui s'entraînent très fort pour faire partie de leur équipe et représenter leur territoire.

Mahsi cho.

[Français]

LA 58^E FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, depuis plus de 50 ans, à l'occasion des Jeux du Québec, nos jeunes de toutes les régions du Québec ont l'occasion de compétitionner dans une multitude de sports. Que ce soit le hockey, le patinage de vitesse ou le ski de fond, les 18 sports présentés aux jeux d'hiver offrent un bon spectacle pour tous les goûts. Cette année était encore plus particulière puisque la 58^e finale des Jeux du Québec a eu lieu chez nous, à Sherbrooke. Nos athlètes de l'Estrie ont fièrement représenté notre région en remportant 36 médailles. Je tiens à les féliciter tous pour leurs accomplissements et je les encourage à persévérer et à s'amuser dans leur discipline.

Je félicite Jérémy Bouchard, qui a remporté quatre médailles d'or et une médaille de bronze en patinage de vitesse courte piste, ainsi qu'Alexandra Perreault avec trois médailles d'argent en gymnastique.

Je remercie également le comité organisateur et les centaines de bénévoles sans qui cet événement n'aurait pas été possible. Leur engagement a permis à 2 500 jeunes sportifs de vivre une expérience qu'ils n'oublieront jamais.

Le Président: Je tiens à présenter mes excuses à la députée de Repentigny pour avoir sauté son nom.

L'honorable députée de Repentigny a la parole.

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, depuis 1992, chaque 22 mars, nous soulignons la Journée mondiale de l'eau. La géographie du Canada accueille 20 % des réserves d'eau douce de la planète alors que 2,2 milliards de personnes vivent sans eau potable.

Malgré nos responsabilités collectives de solidarité devant cette réalité, le Canada exerce une gouvernance douteuse à l'égard de cette richesse naturelle essentielle à la vie, parce qu'il refuse d'intervenir à Chalk River, où il y a des risques radioactifs pour l'eau potable de millions de personnes; parce qu'il n'a toujours pas assuré un approvisionnement en eau potable et salubre à l'ensemble des nations autochtones; parce qu'il accepte les demandes d'intérêts industriels privés pour moins de réglementation, moins de consultation; parce qu'il détourne le regard lors de déversements de substances toxiques issus des sables bitumineux dans les cours d'eau qui font partie intégrante du quotidien de plusieurs communautés autochtones, désormais aux prises avec des cancers incurables.

Il serait grand temps que le Canada se réveille.

● (1405)

[Traduction]

HELEN HORODYNSKY

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole afin de rendre hommage à Helen Horodinsky, décédée le 13 mars à l'âge de 100 ans.

Helen est née dans la région de Sumy, dans l'Est de l'Ukraine. Elle a vécu l'Holodomor et la Seconde Guerre mondiale et a été contrainte au travail forcé dans les fermes d'Autriche. Elle a rencontré son mari, Walter, dans un camp de personnes déplacées de la Croix-Rouge près de Salzbourg, en Autriche, et elle a immigré au Canada en 1949 en compagnie de Walter et de leur fille. Elle a par la suite eu cinq autres enfants au Canada.

Comme tous les Ukrainiens, Helen avait une éthique de travail irréprochable qu'elle a transmise à ses enfants. Elle a travaillé longtemps après avoir fêté ses 90 ans dans les exploitations agricoles de son fils Boris, à Barrie et à Innisfil. À près de 90 ans, elle désher bait encore les champs d'oignons tard le soir et elle arrêta de travailler seulement quand on lui disait d'arrêter.

Helen n'avait rien d'autre que sa détermination et l'espoir d'un avenir meilleur pour sa famille lorsqu'elle a quitté l'Ukraine pour venir au Canada. Sa loyauté et sa fierté envers sa famille travaillante et son Ukraine bien-aimée n'avaient d'égal que sa fierté d'être Canadienne.

Le Canada est un meilleur pays grâce à la contribution d'Helen Horodinsky et à la contribution de tous les Canadiens d'origine ukrainienne.

* * *

[Français]

LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Monsieur le Président, en fin de semaine au Canada, nous célébrons l'anniversaire de l'indépendance de la Grèce avec un invité très spécial, le premier ministre Kyriakos Mitsotakis.

Le 25 mars 1821, après de grandes luttes et sacrifices de la part de ceux qui ont combattu et qui ont été tués pour leur liberté, la Grèce a mis fin à 400 ans d'occupation ottomane.

[Traduction]

Le moment est venu de célébrer la récente renaissance de la Grèce, qui survient après une décennie de dépression économique, aggravée par la pandémie de COVID. Ce fut une période de grands sacrifices pour 11 millions de personnes. Toutefois, la Grèce n'a pas connu de bains de sang, et elle est demeurée une démocratie où règne la primauté du droit. Elle est toujours un membre solide de l'Union européenne et une alliée précieuse de l'OTAN.

La Grèce s'est remise en selle et elle est plus forte que jamais. Les économistes ont classé la Grèce au premier rang des pays développés sur le plan du rendement économique pour 2022 et 2023.

[Français]

Vive le Canada.

[Traduction]

Vive la Grèce.

[La députée s'exprime en grec.]

Déclarations de députés

[Traduction]

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE VISIBILITÉ TRANSGENRE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, la Journée internationale de visibilité transgenre est un événement annuel qui a lieu le 31 mars. Elle vise à célébrer les personnes transgenres, à sensibiliser la population au sujet de la discrimination qu'elles subissent dans le monde entier et à célébrer leur contribution à la société.

J'aimerais rendre hommage à un militant et artiste local extraordinaire de la région de Kingston, Hill Werth.

Les œuvres d'art les plus récentes de Hill Werth ont été transformées en affiches, en partenariat avec l'École d'art de Kingston, la faculté d'éducation de l'Université Queen et Compass Psychotherapy. Ces affiches sont fièrement placardées dans de nombreuses fenêtres et vitrines d'entreprises et d'organismes partout dans la ville, nous rappelant que l'amour, l'acceptation et le respect sont des éléments fondamentaux d'une société saine.

Il est évident que Hill, dont le pseudonyme Instagram est « *slow_and_intentional* », produit un effet, lentement et intentionnellement, dans les cœurs et les esprits de tout le monde au sein de la collectivité et ailleurs.

Je remercie Hill. Il est vrai que « la haine n'a pas sa place chez nous ».

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, après 17 mois d'enquête sur l'application ArnaqueCAN, les libéraux ont dû faire face au fiasco entaché de corruption qu'ils ont créé.

D'abord, ils ont dit qu'il n'y avait pas de problème et ils ont voté contre l'enquête de la vérificatrice générale. Puis, ils ont dit que c'était un cas unique et que cela ne se produirait plus jamais. Hier, nous avons appris que trois sous-traitants ont facturé frauduleusement 5 millions de dollars à 36 ministères, de 2018 à 2022, et ce n'est que la première vague.

Sans l'examen minutieux effectué par les conservateurs, les libéraux auraient volontiers tenu les Canadiens dans l'ignorance. Comme il y a encore plus d'entreprises qui font l'objet d'enquêtes, il est évident qu'il s'agit d'un problème pangouvernemental, et la corruption commence au sommet. Un nombre incalculable de millions de dollars ont été volés aux contribuables à cause de l'incompétence des divers ministres qui se sont succédé.

Le premier ministre n'en vaut ni le coût ni la corruption. Il est temps d'élire un gouvernement qui respecte les Canadiens. Il est temps de déclencher des élections.

Déclarations de députés

● (1410)

[Français]

LA LOI SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE JUSTICE MILITAIRE

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que le ministre de la Défense nationale a déposé ce matin le projet de loi C-66, la loi sur la modernisation du système de justice militaire.

Cette loi propose de mettre en œuvre neuf recommandations des rapports de la juge Arbour et du juge Fish. Notamment, nous proposons de retirer au système de justice militaire sa compétence en matière d'infractions sexuelles criminelles commises au Canada. Cette loi propose également d'augmenter l'indépendance des principaux acteurs de la justice et de créer un poste d'officier de liaison pour les victimes et les survivants, afin de mieux les soutenir.

C'est une étape importante vers une évaluation culturelle durable au sein des Forces armées canadiennes. J'espère que la Chambre reconnaît l'importance de ce projet de loi et que nous pourrons l'adopter le plus rapidement possible.

* * *

[Traduction]

LA TAXE SUR LE CARBONE

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de ce gouvernement libéral dépensier, les Canadiens souffrent. La taxe sur le carbone a fait grimper le coût de tout, forçant des millions de personnes à faire la queue devant les banques alimentaires. Les familles doivent choisir entre chauffer leur maison et se nourrir.

Même le directeur parlementaire du budget, qui a été nommé par le premier ministre, affirme qu'une famille moyenne de l'Alberta paiera 2 943 \$ en taxe sur le carbone. Les remboursements ne sont que de 2 302 \$. Cela signifie que la taxe sur le carbone du premier ministre coûte 911 \$ par année aux familles albertaines.

Sept premiers ministres provinciaux et 70 % des Canadiens s'opposent à la hausse de la taxe sur le carbone que le premier ministre a prévue pour le 1^{er} avril. Il n'est pas trop tard pour que les députés libéraux et néo-démocrates écoutent leurs concitoyens et se joignent à nous pour dire au premier ministre que cette taxe sur le carbone ne fonctionne pas.

La promesse pleine de bon sens des conservateurs est simple: il faut abolir cette taxe inflationniste sur le carbone et faire baisser les prix.

* * *

LA TAXE SUR LE CARBONE

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, après huit années de ce gouvernement néo-démocrate—libéral, les Canadiens souffrent à cause de la crise du coût de la vie et ils craignent la hausse imminente de la taxe sur le carbone. Récemment, j'ai rencontré deux aînés de ma collectivité qui m'ont dit à quel point il leur était difficile de se nourrir, de se vêtir et de se loger. Ils sont au bord du désastre financier. Ils doivent éliminer des produits de première nécessité de leur alimentation. Ils doivent faire leurs achats dans des magasins à un dollar et chez des regrattiers. Ils ne peuvent plus se permettre le luxe d'aller prendre un café avec un ami.

Les aînés comme eux constituent le plus vaste groupe de Canadiens qui pourraient se retrouver à la rue parce que tout coûte beaucoup plus cher qu'avant.

Le premier ministre néo-démocrate—libéral nous réserve un cruel poisson d'avril puisque en imposant une autre taxe sur le carbone aux Britanno-Colombiens, il rendra les produits de consommation encore plus coûteux. Le premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique n'a d'autre choix que d'augmenter cette taxe à cause de l'obsession du premier ministre à l'égard de la taxe sur le carbone.

Le premier ministre refuse froidement d'entendre raison, d'annuler la hausse et d'abolir la taxe.

* * *

LES SERVICES DE GARDE

M. Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner le premier anniversaire de la grande ouverture du centre de services de garde Alpha's Discovery Kids situé sur le chemin Liruma.

Avec des établissements à Mississauga et à Oakville, Alpha's Discovery Kids est un pilier de l'éducation préscolaire dans la région du Grand Toronto. Le développement des enfants est au cœur du travail des éducateurs, et ces derniers offrent un programme unique s'appuyant sur quatre piliers: la langue et l'alphabetisation; les sciences, la technologie, le génie, les arts et les mathématiques; l'activité physique et la nutrition; ainsi que la pleine conscience.

Alpha's Discovery Kids fait cela tout en privilégiant l'abordabilité pour les familles, puisque l'entreprise participe au programme national de garde d'enfants. En effet, ce programme permet de réduire le coût global, d'appuyer les parents qui travaillent et de contribuer à former la prochaine génération de leaders qui renforceront l'économie au sein de nos collectivités.

J'ai eu le plaisir de me joindre aux éducateurs, aux parents et aux enfants qui ont célébré cet important jalon pour Alpha's Discovery Kids. Je leur offre mes sincères félicitations.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, c'est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, une journée soulignée par l'Assemblée générale des Nations unies en hommage aux 69 personnes tuées en 1960 par la police sud-africaine de l'apartheid lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposées par l'apartheid.

Aujourd'hui, partout dans le monde, l'héritage du colonialisme, de l'impérialisme et du racisme systémique continue de faire des ravages, en particulier pour les personnes d'ascendance africaine. Du Soudan au Congo, en passant par la Somalie, des millions d'Africains en subissent toujours les conséquences.

Ici, au Canada, les Canadiens noirs continuent d'être confrontés au racisme, à la haine et à la discrimination envers les Noirs. Une coalition d'employés noirs et autochtones de la fonction publique fédérale a poursuivi le gouvernement pour racisme systémique endémique, inégalité salariale et souffrance mentale.

En cette journée importante, j'exhorte le gouvernement à aller au-delà des vœux pieux et à donner aux employés noirs de la fonction publique fédérale ce qui leur revient.

* * *

• (1415)

[Français]

YVES MICHAUD

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, le Québec perd un de ses grands citoyens et je perds aussi un ami. Né à Saint-Hyacinthe en 1930, Yves Michaud a rendu son dernier souffle.

Que ce soit à titre de journaliste et d'éditorialiste, de militant, de député, de diplomate, de dirigeant du Palais des congrès de Montréal ou de « Robin des banques », Yves Michaud s'est comporté toute sa vie comme un homme libre et fier aux convictions inébranlables.

Être plus grand que nature, attachant et généreux, il était un érudit impressionnant, capable de réciter par cœur les grands classiques. La langue française était sa patrie et le Québec, son pays. Quand je me rendais à Paris, ville qu'il adorait tant, j'avais l'habitude de lui téléphoner quand je passais par « sa » place du Québec, celle pour laquelle il s'est tant dévoué.

J'emporte des souvenirs inoubliables de l'hospitalité de ce bon vivant et œnophile notoire. Au nom du Bloc québécois, je tiens à offrir toutes mes condoléances à sa famille, à ses proches et à tous les indépendantistes. Le Québec se souviendra.

Je remercie M. Michaud de tout.

* * *

[Traduction]

LA TAXE SUR LE CARBONE

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, notre pays est à la croisée des chemins. Le 1^{er} avril, le gouvernement libéral haussera la taxe sur le carbone de 23 %, alors que 70 % des Canadiens et 70 % des premiers ministres provinciaux s'y opposent.

Les Canadiens ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Ils doivent choisir entre chauffer leur maison ou mettre de l'essence dans leur auto. Des millions de Canadiens ont besoin des banques alimentaires. Des gens vont jusqu'à fouiller les bennes à ordures pour trouver de quoi se mettre sous la dent. Des mères diluent leur préparation pour nourrir leur enfant pour la faire durer plus longtemps.

Les Canadiens ont besoin d'un gouvernement qui comprend les difficultés du quotidien et qui s'engage à rendre la vie plus abordable.

Aujourd'hui, les conservateurs réclament une élection sur la taxe sur le carbone. Il est temps que la Chambre se joigne aux conservateurs, accorde la priorité à la population, retire sa confiance au gouvernement et déclenche des élections.

* * *

LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Monsieur le Président, le 25 mars, les Grecs d'un peu partout dans le monde célébreront la Fête de l'indépendance de la Grèce, afin

Questions orales

d'honorer les femmes et les hommes qui se sont battus avec courage, fierté et détermination pour la liberté de leur peuple, pour les générations futures de Grecs et pour une Grèce libre.

[Français]

Le 25 mars 1821, la guerre d'indépendance de la Grèce a débuté avec l'insurrection des révolutionnaires comme les héros et héroïnes Théodoros Kolokotronis, Laskarina Boukoulina et Rigas Féraïos, qui avait écrit: « il est mieux de vivre une heure comme homme libre que quarante ans comme esclave et prisonnier ».

[Traduction]

C'est grâce à leur victoire de 1821 que les Grecs de partout dans le monde, y compris ceux qui forment la solide communauté grecque du Canada, peuvent prospérer et apporter leur importante contribution au pays où ils vivent, quel qu'il soit.

Les célébrations de cette année seront spéciales, car les Grecs de Toronto et de Montréal célébreront la fête nationale de la Grèce aux côtés de deux premiers ministres: notre propre premier ministre, ainsi que celui de la Grèce, Kyriakos Mitsotakis.

[La députée s'exprime en grec.]

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, après huit ans, force est de constater que le premier ministre néo-démocrate—libéral n'en vaut pas le coût. Il n'y a pas que les prix à l'épicerie qui ont grimpé en flèche au cours de la dernière année; les vacances en Jamaïque aussi. La facture du voyage du premier ministre cette année s'élève à plus de 230 000 \$, une hausse de 42 %. Évidemment, tandis que les Canadiens sont tenus de payer eux-mêmes les prix plus élevés, le premier ministre refile sa facture aux contribuables, si bien que ceux-ci doivent maintenant payer à la fois le prix de son hypocrisie à fortes émissions de carbone et la hausse de 23 % qui s'appliquera prochainement à sa taxe sur le carbone.

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Andrew Scheer: Le premier ministre refuse d'annuler la hausse. Va-t-il au moins laisser les Canadiens se prononcer sur leur propre sort et déclencher des élections sur la taxe sur le carbone?

Le Président: Avant de poursuivre la période des questions, je demanderais au député de Timmins—Baie James de bien vouloir garder ses commentaires pour lui jusqu'à ce que je lui accorde la parole.

Le ministre de l'Innovation a la parole.

• (1420)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le chef du Parti conservateur est devenu le directeur général des élections du Canada. Ce que les députés d'en face font valoir, c'est l'inaction à l'égard des changements climatiques, l'inaction à l'égard de la croissance propre et l'inaction à l'égard des emplois verts.

Questions orales

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons à l'action, comme des millions de Canadiens d'ailleurs. Nous croyons à l'action contre les changements climatiques, à l'action pour bâtir l'économie de demain et à l'action pour créer les emplois de demain. Nous allons lutter contre les changements climatiques tout en mettant plus d'argent dans les poches des Canadiens. Voilà notre plan.

Le Président: Encore une fois, je demanderais aux députés de faire très attention de ne pas attribuer un titre à un autre député.

Le député de Regina—Qu'Appelle a la parole.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, les mesures qu'ils ont prises obligent les Canadiens à se tourner vers les banques alimentaires pour la première fois de leur vie. Elles obligent les Canadiens à baisser leur thermostat et à remettre des aliments sur les étagères à l'épicerie parce qu'ils n'ont pas les moyens de les payer. Parallèlement, leur plan environnemental s'est révélé n'être qu'un plan fiscal, car ils ont perdu quatre places dans le classement des changements climatiques après avoir augmenté la taxe sur le carbone. Leur propre commissaire à l'environnement a déclaré qu'ils avaient accumulé les échecs, mais ils ont réussi à faire monter les prix.

Les libéraux feront-ils ce qui s'impose, laisseront-ils les Canadiens décider par eux-mêmes et organiseront-ils des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, notre remise sur le carbone remet plus d'argent dans les poches de huit Canadiens sur dix.

Ce matin, j'ai reçu un appel de Keith, de ma circonscription. Il est à la retraite et il fait le suivi de toutes ses factures depuis le 1^{er} janvier. Il était ravi de me dire que même en calculant un petit supplément dans ses dépenses, parce qu'il ne connaissait peut-être pas l'incidence du prix de son orange matinale, il avait gagné 68 \$ avec chaque chèque de remise de l'Incitatif à agir pour le climat.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, c'est tout simplement faux. Le propre chien de garde des libéraux en matière de budget, le directeur parlementaire du budget, qu'ils ont nommé, a témoigné devant le comité, affirmant qu'une fois prises en compte du remboursement, mais aussi les répercussions économiques, la majorité des ménages subiront un préjudice à cause de la taxe sur le carbone.

À Terre-Neuve, les familles à revenu moyen qui travaillent dur accuseront une perte de 377 \$ après la prise en compte de la taxe sur le carbone et du remboursement. Les libéraux feront-ils preuve de courage et présenteront-ils aux Canadiens leur plan visant à quadrupler la taxe afin que ces derniers puissent choisir entre ce plan et le nôtre, qui consiste à supprimer cette taxe?

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, j'adore prendre la parole au sujet de ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, et souligner que le remboursement de la taxe sur le carbone permet de remettre de l'argent dans les poches de nos concitoyens. Grâce au supplément pour les régions rurales qui sera versé le 15 avril, la famille moyenne de quatre personnes dans ma circonscription, dans l'ensemble de Terre-Neuve-et-Labrador et dans une partie de St. John's, recevra 1 430 \$ par an pour compenser la hausse des prix.

Nous offrons un autre avantage. Une dame de ma circonscription, Katie, a demandé à participer au programme pour la conversion du mazout à la thermopompe. Cette initiative lui permettra également d'économiser 800 \$ par an.

* * *

[Français]

LE BLOC QUÉBÉCOIS

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, après huit ans, ce premier ministre ne vaut pas le coût de l'appui qu'il reçoit du Bloc québécois. Comment le Bloc québécois peut-il appuyer un premier ministre qui a doublé notre dette nationale? Comment le Bloc québécois peut-il appuyer un premier ministre qui conduit des centaines de milliers de Québécois dans les banques alimentaires?

Ma question s'adresse au premier ministre. Qu'est-ce que le premier ministre a promis au Bloc québécois pour sauver sa carrière et son gouvernement?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, pour les milliers de Canadiens et de Canadiennes qui regardent la télévision aujourd'hui, c'est clair: on entend le parti de l'inaction. L'inaction, c'est la stratégie des conservateurs pour contrer les changements climatiques, c'est leur stratégie pour la croissance économique et c'est leur stratégie pour créer les emplois de demain.

Les milliers de Canadiens qui nous regardent à la maison croient dans l'action pour les changements climatiques. Les gens veulent de l'action pour créer les emplois de demain. Les gens veulent de la croissance économique. C'est ce que nous croyons, c'est ce que les Canadiens croient et c'est ce que nous allons faire pour le pays.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, les milliers de Québécois qui nous regardent auraient aimé avoir une réponse à ma question.

Voici la question que les députés du Bloc québécois doivent se poser aujourd'hui: vont-ils mettre de côté leur discours idéologique pour une fois et voter pour les Québécois qu'ils représentent, qui n'en peuvent plus de l'arrogance de ce gouvernement? C'est un premier ministre qui a brisé notre système d'immigration, qui augmente les taxes et les impôts, qui permet aux dangereux criminels de purger leur peine de prison à la maison. C'est un premier ministre qui s'ingère dans tous les champs de compétences du Québec.

Je vais poser ma question de nouveau: qu'est-ce que le premier ministre a promis au Bloc québécois pour sauver sa carrière et son gouvernement?

● (1425)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais quand même rappeler à mon collègue que, lors de la dernière campagne électorale, le Parti conservateur du Canada avait promis aux Canadiens et aux Canadiennes de mettre en place une tarification du carbone. Il avait promis aux Canadiens et aux Canadiennes de mettre en place un système de prix sur la pollution.

J'aimerais aussi rappeler à mon collègue qu'il n'a qu'à se retourner et à poser la question à sa collègue qui se trouve derrière lui. Elle était ministre dans un gouvernement du Québec qui a lutté contre les changements climatiques et qui a mis en place une des premières tarifications du carbone en Amérique du Nord.

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, on est à peine au tiers de la session et déjà les libéraux battent des records dans le refus des demandes légitimes du Québec.

On dit non au droit de retrait de l'assurance-médicaments, non au droit de retrait des soins dentaires, non aux demandes anticipées d'aide médicale à mourir, non aux pleins pouvoirs en immigration, non au remboursement du milliard de dollars pour les demandeurs d'asile, non à la loi 21. On dirait un concours. Ils se sont parti un *pool* du « non », mais ils vont faire le saut quand va venir le temps d'aller chercher leur prix.

Est-ce qu'ils réalisent qu'il y a une limite à manquer de respect aux Québécois?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous avons dit oui au programme de garderies. Nous avons dit oui à l'entente sur la santé. Nous avons dit oui aux soins dentaires. Nous avons dit oui pour les aînés et pour les jeunes. Nous avons dit oui à tout le monde.

Il devrait savoir ce qu'est un « oui ». D'habitude, notre ami veut des « oui », mais les bloquistes sont devenus le camp du « non ». Ils disent non à la collaboration, non à la discussion et non à la bonne entente. Ils n'aiment pas quand cela va bien avec le Québec. Quand c'est bon pour les Québécois, c'est mauvais pour le Bloc québécois.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, leur liste de « non » est déjà tellement longue qu'elle se déroule jusqu'à la Côte-Nord. On continue.

On dit non au transfert des budgets d'infrastructure et de logement, non au rapatriement de la culture, non à la déclaration de revenu unique, non à l'abolition de la monarchie. On dit non, non, non, non.

Gilles Vigneault disait:

À s'mer du vent de cette force-là
Tu t'prépars une joyeuse tempête
Peut-être ben qu'tu t'en aperçois pas.

Est-ce que ces partis s'aperçoivent qu'à force de se faire dire non, les Québécois vont bientôt se dire oui?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, notre « oui » inclut la Gaspésie, les Cantons-de-l'Est, la Mauricie, Montréal, la Rive-Sud et la Rive-Nord. Notre « oui » est un « oui » participatif. C'est un « oui ». Nous travaillons pour l'Outaouais aussi. C'est un « oui » où le fédéral travaille avec Québec pour la santé, pour les soins dentaires, pour nos aînés, pour nos familles, pour nos enfants, pour l'environnement.

Quand c'est bon pour le Québec, c'est mauvais pour le Bloc québécois.

* * *

LE LOGEMENT

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, nous allons parler des vraies choses.

Les gens de Montréal voient des hausses de loyer épouvantables, les plus fortes en 30 ans. Les familles ne peuvent simplement pas se trouver un logement abordable.

Questions orales

Avec les libéraux, les loyers ont doublé partout. Ils ont perdu 11 logements abordables pour chaque logement construit. Pire encore, les conservateurs ont perdu 800 000 logements abordables. On vit aujourd'hui une crise à cause d'eux. Les locataires ont besoin d'un fonds pour les protéger et garder les loyers abordables. Les libéraux doivent écouter. Il faut le mettre dans le budget.

Est-ce qu'ils vont le faire?

L'hon. Soraya Martinez Ferrada (ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Il sait très bien, comme moi, que notre gouvernement en a plus fait pour le logement que les gouvernements des dernières décennies. Pour la première fois, nous avons réinvesti dans les logements en coopératives, un domaine dans lequel la région de Montréal est un champion. Nous allons continuer à faire des ententes comme celle que nous venons de faire avec le Québec, où nous venons d'annoncer 1,9 milliard de dollars pour les logements abordables partout dans les régions du Québec.

• (1430)

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le loyer médian à Vancouver s'élève désormais à plus de 3 000 \$. Trouver un logement en Colombie-Britannique est un travail à plein temps pour les locataires, car les propriétaires cupides expulsent les locataires pour augmenter davantage les loyers. Le gouvernement libéral continue de laisser les propriétaires commerciaux et les avides profiteurs du logement s'en tirer à bon compte. Pendant ce temps, le chef conservateur préfère laisser ses amis promoteurs et ses amis au sein du secteur immobilier maximiser leurs profits sur le dos des Canadiens.

Le NPD propose un fonds pour protéger les locataires en maintenant des logements abordables. Les libéraux incluront-ils cette mesure dans le budget de 2024 afin de rendre les loyers abordables pour les Canadiens?

L'hon. Soraya Martinez Ferrada (ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, comme ma collègue le sait, avant de devenir ministre, j'étais secrétaire parlementaire du ministre du Logement. J'ai travaillé avec elle sur de nombreuses questions liées au logement et je sais que, tout comme moi, elle souhaite faire en sorte que tous les Canadiens aient un foyer. C'est ce que nous faisons en tant que gouvernement. Nous avons mis en place le Fonds pour accélérer la construction de logements, nous travaillons sur le droit au logement et nous nous attaquons au problème de l'itinérance afin que les gens aient un toit. Nous continuerons à faire en sorte que chaque jour en vaille la peine afin que les Canadiens puissent avoir un foyer.

*Questions orales***LA TARIFICATION DU CARBONE**

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de gouvernement libéral—néo-démocrate, les Canadiens savent que le premier ministre et sa taxe sur le carbone n'en valent pas le coût. La famille ontarienne moyenne paie 1 674 \$ par année en taxes libérales sur le carbone. Elle récupère 1 047 \$. Je sais que c'est très difficile à comprendre pour les libéraux, mais 1 674 \$, c'est plus que 1 047 \$, et la taxe augmentera de 23 % le 1^{er} avril.

S'il refuse de dire non à la hausse et d'abolir la taxe, pourquoi ne laisse-t-il pas la population décider et ne déclenche-t-il pas des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs doivent arrêter de répandre des faussetés. Le directeur parlementaire du budget a été très clair: 8 familles canadiennes sur 10 reçoivent plus d'argent que ce qu'elles paient. C'est vrai maintenant et ce sera vrai en 2030. La seule chose que ces gens vont faire en supprimant la remise, c'est d'appauvrir les personnes à revenu modeste. Vous devriez avoir honte.

Alors que leur plan de lutte contre les changements climatiques consiste essentiellement à laisser la planète brûler, les conservateurs ont une politique qui est à la fois irresponsable sur le plan de l'environnement et irresponsable sur le plan de l'abordabilité.

Le Président: Je rappelle à tous les députés qu'ils doivent adresser leurs observations à la présidence.

La députée de Thornhill a la parole.

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas parce que le ministre répète encore et toujours la même chose qu'elle est vraie. Les calculs des libéraux sont peut-être logiques dans un univers parallèle, mais les calculs que font les Canadiens qui tentent de nourrir leur famille, eux, sont douloureusement réels. Les libéraux ont l'audace de croire que les Canadiens veulent payer plus de taxes, et non moins. Les conservateurs offrent au gouvernement l'occasion de tester cette audace en déclenchant des élections sur la taxe sur le carbone.

Si le gouvernement libéral croit que tout le monde aime la taxe sur le carbone, pourquoi ne veut-il pas aller aux urnes? De quoi a-t-il peur?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je répondrai une fois de plus que les conservateurs doivent arrêter de répandre des faussetés. En Ontario, les ménages reçoivent en moyenne 255 \$ de plus par année. Au Manitoba, le montant est de 365 \$ par année. En Alberta, il est de 723 \$ par année et, en Saskatchewan, de 349 \$ par année.

Ces gens vont rendre les pauvres encore plus pauvres et ils vont pour ainsi dire sacrifier l'avenir de nos enfants. C'est honteux.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, le ministre peut s'époumoner et gesticuler autant qu'il le veut, il est évident que le gouvernement néo-démocrate—libéral n'en vaut pas le coût, parce que, après huit ans, les Canadiens ont à peine les moyens de se nourrir, de chauffer leur foyer et de se loger.

Près de Lakeland, la banque alimentaire de Cold Lake affirme que l'année dernière a été la plus occupée de son histoire, qu'elle a remis plus de 6 000 paniers pendant l'année et que, depuis le début de la nouvelle année, le rythme ne ralentit pas. En passant, 6 000,

cela équivaut à 40 % de la population de la ville. Cette année, un million de Canadiens de plus que l'année dernière devront avoir recours aux banques alimentaires, mais le premier ministre veut quand même quadrupler la taxe sur le carbone.

Quand le premier ministre se décidera-t-il à annuler son cruel poisson d'avril, à dire non à la hausse et à abolir la taxe?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je vais vous dire ce qui est cruel. Ce qui est cruel, c'est que les conservateurs voudraient éliminer la remise sur le carbone, qui vient de la tarification de la pollution. Huit Albertains sur dix reçoivent plus d'argent qu'ils en ont payé pendant l'année grâce à la Remise canadienne sur le carbone. Ce sont 700 \$ de plus dans les poches des Albertains.

Qu'est-ce que les conservateurs veulent faire? Ils veulent faire des compressions. Qu'est-ce que les libéraux veulent faire? Ils veulent protéger la planète. Nous allons nous assurer qu'il y a de bons emplois et nous allons rendre la vie des Albertains et de tous les Canadiens plus abordable.

• (1435)

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, les stratagèmes et les manipulations médiatiques des libéraux ne peuvent pas cacher la réalité cruelle que tout coûte plus cher qu'avant, que les émissions ont augmenté et que la taxe sur le carbone est une vache à lait plutôt qu'un plan environnemental.

Contrairement aux libéraux, le directeur parlementaire du budget dit la vérité. Comme la plupart des Canadiens, les Albertains paieront près de 1 000 \$ de plus cette année que ce qu'ils recevront en pseudo-remises. Aujourd'hui, les conservateurs refuseront d'accorder leur confiance à la coûteuse coalition afin d'abolir la taxe, de construire des logements, de redresser le budget et de faire échec au crime.

Le premier ministre écoutera-t-il enfin la majorité des Canadiens et des premiers ministres provinciaux et dira-t-il non à la hausse dès aujourd'hui ou déclenchera-t-il des élections pour faire campagne sur la taxe sur le carbone afin que les Canadiens puissent décider de l'abolir eux-mêmes?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, à la page 7 du rapport du directeur parlementaire du budget, on peut lire que les Albertains se retrouvent avec 700 \$ de plus à la fin de l'année grâce à une Remise canadienne sur le carbone bien réelle.

Dans ma circonscription, Edmonton-Centre, plus de 69 % des résidents veulent que le gouvernement lutte contre les changements climatiques. Au cours de la longue fin de semaine de septembre et de celle de mai, la fumée rendait l'air irrespirable. Les conservateurs veulent laisser la planète brûler. Or, nous allons défendre la planète et remettre plus d'argent dans les poches des Albertains.

Les conservateurs peuvent faire ce qu'ils veulent, mais nous allons défendre les Canadiens et faire en sorte de préserver la planète pour nos enfants et nos petits-enfants.

Questions orales

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, on voit à quel point le gouvernement libéral est désespéré et pathétique. Les ministres qui radotent des réponses toutes faites citent un rapport du directeur parlementaire du budget qui date d'il y a deux ans. Il est vieux de deux ans. Il y a à peine deux semaines, le directeur parlementaire du budget a comparu devant un comité et il a démenti tout ce qu'ils disent. La taxe sur le carbone coûte cher aux Canadiens, et nous le savons. On prévoit désormais que dans quelques années, chez nous, à Orangeville, une ville de 27 000 habitants, entre 5 000 et 6 000 d'entre eux auront recours à une banque alimentaire chaque mois. C'est ça, la taxe libérale sur le carbone.

Vont-ils dire non à la hausse et abolir la taxe ou plutôt déclencher des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Steven MacKinnon (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député parle d'il y a deux ans. Retournons deux ans en arrière environ, quand les résidents de Dufferin—Caledon ont entendu sur le pas de leur porte un candidat conservateur leur promettre solennellement de tarifier la pollution, de tarifier le carbone, pour eux et pour tous les Canadiens.

Le député veut maintenant priver les résidents de Dufferin—Caledon du chèque de 280 \$ qu'ils vont recevoir le 15 avril. Il renie sa promesse de la dernière campagne et il renie...

Le Président: Le député de Dufferin—Caledon a la parole.

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, il ne peut même pas se défendre contre ce que j'ai dit, puisqu'il sait que le rapport qu'il cite a été produit il y a deux ans: il est désuet, et c'est faux.

Voici un peu de mathématiques libérales: en Ontario, y compris dans Dufferin—Caledon, une personne moyenne paiera 1 674 \$ en taxe sur le carbone et elle recevra une remise, une fausse remise, de 1 047 \$. Même les libéraux peuvent calculer la différence, soit un coût de 674 \$. Cela a des conséquences. Après huit ans au pouvoir, le premier ministre néo-démocrate—libéral n'en vaut pas le coût.

Les libéraux vont-ils dire non à la hausse et abolir la taxe ou plutôt déclencher des élections axées sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Steven MacKinnon (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les faits sont simples. Les résidents de la circonscription du député et de partout en Ontario recevront un chèque de 280 \$ le 15 avril prochain. Les conservateurs souhaitent voter contre cette remise. Ils ont aussi voté contre un supplément de 20 % ajouté au remboursement de la taxe sur le carbone en milieu rural en Ontario. Ils veulent priver les gens de cet argent, ce qui nuira de façon disproportionnée aux personnes à faible revenu de la circonscription du député.

Le député doit vérifier ses calculs et voter dans l'intérêt des gens qu'il représente.

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, si le fédéral veut dire non aux pleins pouvoirs en immigration pour le Québec, il faudra bien qu'il dise oui à faire son propre travail, notamment envers les demandeurs d'asile.

Des familles sont coincées dans des situations inhumaines. Certaines passent des années d'inquiétude parce que le fédéral est incapable de traiter leur demande. Elles ignorent si elles devront quitter le pays. Pire, certaines sont incapables de subvenir à leurs besoins fondamentaux parce qu'elles n'ont carrément pas le droit de travailler, faute de permis du fédéral.

Au lieu d'alimenter les chicanes, quand est-ce que le ministre va faire son travail?

• (1440)

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je sais très bien que la députée d'en face a suivi de très près les décisions que nous avons prises en ce qui a trait aux demandeurs d'asile du Mexique et à la réimposition de l'autorisation de voyage électronique et de visa de visiteur pour les citoyens mexicains. Nous avons dit très clairement à la ministre Fréchette et au gouvernement du Québec en général que nous allons travailler avec eux en partenariat.

Les bloquistes ne sont pas contents que nous travaillions avec le Québec, ils cherchent juste la bisbille. Il est clair que nous avons du travail à faire avec Québec, mais nous allons le faire en partenariat avec le Québec.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, jeudi dernier, le *Journal de Montréal* faisait état d'interventions policières dans les files d'attente des banques alimentaires. L'insécurité alimentaire sème le chaos. Les organismes communautaires jettent le blâme de l'explosion du nombre de personnes affamées sur le fait que les demandeurs d'asile doivent attendre 21 mois avant d'obtenir un permis de travail. Une coordonnatrice disait ceci: « Ces gens ne peuvent pas travailler pendant deux ans, mais ils ont une famille à nourrir. »

Rappelons que ces permis relèvent exclusivement de ce ministre. C'est sa responsabilité. Au lieu de donner des leçons, quand va-t-il distribuer des permis?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je sais que la députée ne suit pas de très près ce qui se passe dans le reste du Canada, mais il faut savoir qu'avec Toronto, nous avons pu accélérer les demandes et des permis ont été accordés. C'est ce que nous avons dit à Québec. Nous voulons bien travailler avec Québec pour accélérer l'accès aux permis de travail. Nous pouvons en faire plus. Nous prenons le reproche pour ce qu'il vaut, mais il est très clair que nous pouvons faire mieux.

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, l'agriculture québécoise frôle le point de rupture. Nous le répétons depuis des mois. La catastrophe environnementale, l'inflation et les taux d'intérêt élevés poussent nos agriculteurs vers la faillite. Leur endettement a plus que doublé depuis 2015.

Dès novembre dernier, le gouvernement du Québec demandait au fédéral d'activer le programme Agri-relance. Cinq mois plus tard, c'est le silence radio. Il n'y a toujours aucun soutien du fédéral pour les agriculteurs en difficulté.

Est-ce que le ministre va enfin écouter les inquiétudes des agriculteurs, écouter Québec et activer Agri-relance?

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, en tant qu'agriculteur, je comprends parfaitement la situation dévastatrice que vivent les agriculteurs sur le plan environnemental. Le député sait très bien que ce type de situation est couvert par un programme de gestion des risques de l'entreprise, le cadre Agri-relance. La demande a été reçue et elle est en cours d'évaluation. Nous continuons de travailler avec le Québec pour que les agriculteurs de la province reçoivent toute l'aide financière possible.

* * *

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. John Barlow (Foothills, PCC): Madame la Présidente, après huit ans, les agriculteurs canadiens ne savent plus à quel saint se vouer, et le premier ministre et la coalition néo-démocrate—libérale pour la taxe sur le carbone n'en valent pas le coût. Au lieu de se préparer à la prochaine saison de croissance, les agriculteurs se préparent à une autre hausse de la taxe sur le carbone, le 1^{er} avril prochain. En sondant 50 exploitations agricoles, l'Agriculture Carbon Alliance a découvert qu'elles paient plus de 320 000 \$ par mois en taxes sur le carbone. On ne parle que de 50 exploitations agricoles: il y en a près de 200 000 au Canada. Cette mesure punitive le deviendra encore plus lorsque le premier ministre augmentera la taxe sur le carbone de 23 %, le 1^{er} avril.

Le premier ministre laissera-t-il les agriculteurs s'exprimer en permettant le déclenchement d'élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je crois que mon collègue et moi avons tout deux fait campagne aux dernières élections en promettant de tarifier la pollution. Nous avons effectivement instauré un régime de tarification de la pollution. Nous avons également instauré la Remise canadienne sur le carbone, et mon collègue sait pertinemment que 8 personnes sur 10 au pays touchent une remise supérieure à ce que la taxe leur a coûté. En Alberta, la famille moyenne reçoit 450 \$ par trimestre. Pourquoi mon collègue et le Parti conservateur du Canada veulent-ils priver les gens de ces 450 \$ par trimestre?

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je pense que le ministre devrait parler à ses concitoyens de l'Île-du-Prince-Édouard, qui paient 1 600 \$ par année en taxe sur le carbone et reçoivent environ 1 000 \$ en remboursement, ce qui signifie que la taxe sur le carbone coûte 600 \$ par année aux habitants de l'île. Cela a des conséquences.

La hausse des taxes sur le carbone pousse un nombre sans précédent de Canadiens à recourir aux banques alimentaires. D'ailleurs, dans la province du député, la banque alimentaire Caring Cupboard a du mal à rester ouverte, car la demande a bondi de 70 %. La banque alimentaire vient en aide à 5 500 familles.

Le ministre appuiera-t-il le déclenchement d'élections sur la taxe sur le carbone afin de donner voix au chapitre aux Prince-Édouardiens?

• (1445)

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, mes concitoyens de l'Île-du-Prince-Édouard savent très bien que je leur ai dit que nous allons tarifier la pollution. Nous avons également dit que nous allons offrir la Remise canadienne sur le carbone.

D'ailleurs, les gens de ma circonscription reçoivent 220 \$ par trimestre; c'est de l'argent de plus dans leurs poches. Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi mon collègue veut aller chercher cet argent dans leurs poches.

Les agriculteurs sont conscients qu'il y a un problème environnemental. Ils savent aussi que nous avons mis en place un programme pour lutter contre la pollution. Nous allons poursuivre nos efforts en ce sens.

* * *

*[Français]***LE BLOC QUÉBÉCOIS**

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Monsieur le Président, le Bloc québécois garde le premier ministre au pouvoir alors qu'il a brisé notre système d'immigration, haussé les taxes et les impôts et doublé la dette nationale.

À quoi sert le Bloc québécois s'il ne fait même pas son travail d'opposition, car il vote à 100 % avec le gouvernement pour appauvrir les Canadiens et radicalement augmenter la taxe sur le carbone? Les Canadiens et les Québécois méritent mieux.

Qu'est-ce que le premier ministre a promis au Bloc québécois pour qu'il garde son gouvernement au pouvoir?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, depuis le temps, en matière de promesses, si j'étais le Parti conservateur, je me garderais une petite gêne.

Dans l'élection de 2021, le Parti conservateur du Canada a promis aux Canadiens et aux Canadiennes qu'il mettrait en place une tarification sur le carbone. Le Parti conservateur a promis qu'il mettrait en place une norme sur les carburants propres.

Que font-ils? Ils changent d'avis comme ils changent de sous-vêtements, ce n'est pas compliqué. On ne croit même pas aux changements climatiques du côté du Parti conservateur. On n'a pas de plan pour l'économie, on n'a pas de plan pour l'emploi et on n'a pas de plan pour l'abordabilité.

De notre côté de la Chambre, nous allons travailler pour lutter contre les changements climatiques, pour créer des emplois et pour aider les Canadiens et les Canadiennes avec l'abordabilité.

* * *

*[Traduction]***L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE**

Mme Laurel Collins (Victoria, NPd): Monsieur le Président, ce qui est injuste, c'est que les Canadiens font tout ce qu'il faut, mais qu'ils ont toujours du mal à composer avec l'augmentation du coût de la vie.

Pendant ce temps, les PDG des grandes sociétés pétrogazières engrangent des milliards sans payer leur juste part. C'est parce que les libéraux refusent de s'opposer à leurs amis du secteur pétrolier et gazier, tandis que les lobbyistes du Parti conservateur se battent pour que les riches PDG bénéficient d'encre plus de subventions.

Prélever un impôt exceptionnel sur les plus riches crédits pétroliers et gaziers rapporterait 4,2 milliards de dollars à redistribuer aux Canadiens. Pourquoi les libéraux refusent-ils de le faire?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, il est extrêmement important que tous les secteurs de l'économie paient leur juste part. Il est extrêmement important que tous les secteurs de l'économie apportent leur contribution à la lutte contre les changements climatiques.

Nous travaillons de toute évidence en étroite collaboration avec le secteur pétrolier et gazier, comme avec d'autres secteurs de l'économie, pour garantir qu'il le fasse, à tout prix. À l'avenir, nous devons faire davantage de progrès. J'ai été très clair: les émissions absolues doivent impérativement baisser au fil du temps. Je suis certain que c'est ce que l'on observera. Nous continuerons à pousser le secteur à atteindre cet objectif, c'est certain.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, les travailleurs civils de la Défense qui appuient nos troupes dans les bases militaires canadiennes sont toujours en grève.

Ils ne peuvent pas obtenir un accord équitable. Pourquoi? C'est parce que l'employeur permet à des briseurs de grève de les remplacer. C'est honteux.

Les libéraux disent aux travailleurs qu'ils sont en faveur d'une loi antibriseurs de grève, mais ils ferment les yeux lorsque des briseurs de grève sont utilisés pour empêcher les travailleurs de la base de se battre pour obtenir de meilleurs salaires. Les libéraux ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux en même temps.

Les libéraux vont-ils défendre les travailleurs civils en grève, ou bien vont-ils continuer à fermer les yeux sur ces pratiques de travail déloyales?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes sont un partenaire de confiance de l'entreprise de défense. Ils fournissent des services importants à nos membres.

Nous avons rencontré les deux parties, et nous les encourageons à se rencontrer de nouveau à la table de négociations. Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes continueront de travailler avec les représentants syndicaux pour conclure des ententes et réduire au minimum les répercussions sur les membres des Forces armées canadiennes. Les membres des Forces armées canadiennes et leurs familles sont notre priorité absolue, et leur fournir le soutien dont ils ont besoin demeure notre priorité.

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, ces dernières années, nous avons fait des progrès considérables dans les dossiers de la modernisation du système de justice militaire et de la mise en œuvre d'un changement de culture pour soutenir les victimes et les survivants au sein des Forces armées canadiennes.

Il reste beaucoup de travail à faire, pour l'essentiel à cause de l'inaction du précédent gouvernement conservateur. Dans son rapport, la juge Arbour recommande de transférer aux tribunaux civils toutes les infractions sexuelles visées par le Code criminel. Cette approche conviendrait aux habitants de la circonscription de Waterloo si les ressources nécessaires sont mobilisées pour rendre justice aux personnes concernées.

Questions orales

Le ministre de la Défense nationale pourrait-il présenter à la Chambre les progrès accomplis en ce qui concerne le changement de culture?

• (1450)

L'hon. Bill Blair (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec la députée de Waterloo. Il est impératif de faire naître un changement de culture réel et durable au sein des Forces armées canadiennes.

Je suis heureux d'annoncer que, ce matin, j'ai eu l'occasion de déposer le projet de loi C-66, Loi sur la modernisation du système de justice militaire. Cette mesure législative donnerait suite à neuf des recommandations formulées dans les rapports des juges Arbour et Fish. Elle concrétiserait l'engagement pris par le gouvernement de rendre les Forces armées canadiennes plus inclusives, plus respectueuses et plus professionnelles.

Je tiens à dire à tous les membres des Forces armées canadiennes que nous les avons entendus. Nous les avons entendus clairement et nous ferons le nécessaire pour qu'ils bénéficient d'un milieu de travail sûr et inclusif.

* * *

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, après huit ans sous la direction du premier ministre néo-démocrate—libéral, plus de 200 000 Britanno-Colombiens ont recouru à une banque alimentaire chaque mois.

Comme le lui a demandé son ami le premier ministre, le jour du poisson d'avril, le premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, David Eby, augmentera de 23 % la taxe sur le carbone imposée aux Britanno-Colombiens. Cette coalition néo-démocrate—libérale—britannico-colombienne pour la taxe sur le carbone coûtera des milliards aux Britanno-Colombiens à un moment où ils peuvent le moins se le permettre.

Étant donné que les 15 députés libéraux de la Colombie-Britannique refusent de dire non à la hausse, vont-ils au moins déclencher des élections sur la taxe sur le carbone afin que les Canadiens puissent voter en faveur de l'abolition de la taxe?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de défendre les intérêts des Britanno-Colombiens dans ce dossier. Les Britanno-Colombiens ont ouvert la voie en tarifiant la pollution. C'est Gordon Campbell, un premier ministre de droite en Colombie-Britannique, qui a mis en place le premier régime de tarification de la pollution, agissant ainsi comme un chef de file au Canada et dans le monde.

Mon Dieu, comme c'est honteux de voir des députés britannico-colombiens nier la réalité des changements climatiques. Je suis tout à fait d'accord avec David Eby lorsqu'il dit que nous devrions cesser d'écouter les balivernes provenant d'en face.

Le Président: À l'ordre. La présidence aimerait entendre la question du député de Chilliwack—Hope et la réponse qui lui sera donnée.

Le député a la parole.

Questions orales

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, après 15 ans du plan néo-démocrate—libéral, les émissions sont en hausse, et les Britanno-Colombiens continuent de s'appauvrir. Le budget du gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique prévoit que 9 milliards de dollars seront soutirés aux Britanno-Colombiens au cours des trois prochaines années, mais la province ne remboursera que 3 milliards de dollars et elle empochera les 6 milliards de dollars qui restent.

La coalition pour la taxe sur le carbone augmente le coût de la vie dans l'endroit le plus cher au Canada en faisant grimper le prix de l'essence, de l'épicerie et du chauffage domestique. Pourquoi ne permet-elle pas aux Canadiens de se faire entendre et ne nous permet-elle pas de voter pour dire non à la hausse de la taxe sur le carbone?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, chaque parti a droit à son opinion...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. J'encourage les députés, en particulier le député de Kingston et les Îles, à ne pas discuter avec les députés d'en face. Il en va de même pour les députés de l'autre côté qui lui répondent.

Le ministre des Ressources naturelles a la parole.

L'hon. Jonathan Wilkinson: Monsieur le Président, comme je l'ai dit, le Parti conservateur a certainement droit à ses opinions, mais il n'a pas droit à ses propres faits. Les émissions sont en baisse et le Canada est en train de bâtir une économie axée sur une croissance propre pour l'avenir.

J'étais en Allemagne plus tôt cette semaine, et le gouvernement allemand m'a dit que le Canada est un modèle pour le monde en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques et les mesures à prendre pour s'attaquer à cette menace existentielle et faire croître une économie propre. Nous avons signé un accord sur l'hydrogène qui créera des emplois et des débouchés économiques au Canada atlantique.

Nous croyons aux changements climatiques, nous luttons contre les changements climatiques, et les climatoscéptiques d'en face devaient avoir honte.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, les libéraux pensent que les Canadiens n'ont jamais eu la vie aussi belle, mais après huit ans de gouvernement néo-démocrate—libéral, Melody, de la Nouvelle-Écosse, perd espoir parce qu'après l'augmentation de 23 % de la taxe sur le carbone qui entrera en vigueur le 1^{er} avril, tout coûtera encore plus cher.

Melody a dû vendre la maison qu'elle chérissait tant parce que les libéraux l'ont forcée à choisir entre se nourrir, se chauffer ou avoir une hypothèque. Pour aider Melody, le chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse s'est maintenant joint à la lutte contre la taxe sur le carbone.

Dans l'intérêt de Melody, si les libéraux ne veulent pas abolir la taxe, vont-ils au moins annuler la hausse?

• (1455)

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président,

je vais le redire: chaque jour, la Remise canadienne sur le carbone permet à 8 Canadiens sur 10 d'avoir plus d'argent dans leurs poches.

Ce dont nous n'avons pas parlé aujourd'hui, c'est le coût de l'inaction en matière de climat. Je sais que le député d'en face a été touché par l'ouragan *Fiona*. Sa province a été touchée par des incendies, des sécheresses et des inondations. La question que nous devrions tous nous poser à la Chambre des communes, c'est la suivante: quel avenir attend nos enfants et nos petits-enfants si nous ne prenons pas les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques?

Nous avons un plan. J'aimerais en dire autant des conservateurs.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, cette réponse est une maigre consolation pour les familles de ma collectivité, où le recours à la banque alimentaire de St. Margaret's Bay a augmenté de 30 %. Pourquoi? Parce que le directeur parlementaire du budget a dit que la famille moyenne de la Nouvelle-Écosse paie 1 500 \$ en taxe sur le carbone et récupère 963 \$ de son propre argent, c'est-à-dire moins que ce qu'elle paie. Comme la députée ne sait pas additionner, je précise que cela représente 537 \$ de plus en taxes qu'en faux remboursements. Le premier ministre n'en vaut pas le coût.

Si le premier ministre ne veut ni annuler la hausse ni abolir la taxe, va-t-il au moins laisser la population décider et va-t-il déclencher des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, la Remise canadienne sur le carbone permet aux Néo-Écossais d'avoir plus d'argent dans leurs poches.

Le 4 avril, une famille moyenne à l'extérieur d'Halifax recevra 989 \$. Ajoutons à cela le programme de garderies à 10 \$ par jour, la réduction des impôts pour tout le monde, et les nombreuses autres mesures que nous prenons pour les gens, dont le programme pour la conversion du mazout à la thermopompe. Ces mesures permettent aux Canadiens d'économiser des centaines et des centaines de dollars chaque année.

Nous sommes là pour aider les Canadiens tous les jours. J'aimerais que les conservateurs en fassent autant.

[Français]

LA JUSTICE

M. Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, il y a un an, le juge en chef de la Cour suprême interpellait le gouvernement sur la nomination des juges. Je le cite: « L'inertie du gouvernement quant aux postes vacants et l'absence d'explications satisfaisantes pour ces retards sont déconcertantes. »

Depuis, les libéraux se traînent toujours les pieds. Des 85 postes à pourvoir, il en reste encore 68. En février, la Cour fédérale a ordonné au gouvernement de s'activer. Or plutôt que de s'activer, on apprenait lundi que le ministre de la Justice conteste cette décision devant les tribunaux.

Quand le ministre va-t-il prendre au sérieux le système de justice et nommer les juges dont on a besoin?

Questions orales

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais féliciter tous les Canadiens ismaéliens qui célèbrent Navroz aujourd'hui. *Navroz mubarak.*

Pour ce qui est de la question posée par le député d'en face, je veux souligner que je suis en poste depuis sept mois. En sept mois, j'ai déjà nommé 74 juges. La moyenne de nominations par le gouvernement conservateur, c'était environ une soixantaine chaque année. Je fais mes efforts deux fois plus vite que le gouvernement précédent. Je vais continuer de le faire.

M. Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, deux fois plus vite que zéro, c'est zéro.

Le juge en chef de la Cour suprême et la Cour fédérale disent au gouvernement que le nombre de postes vacants nuit au bon fonctionnement de la justice. Je cite le juge en chef du Canada: « L'accès à la justice et la santé de nos institutions démocratiques sont en péril. »

Ce n'est pas n'importe qui qui le dit: c'est le juge en chef du Canada. Plutôt que d'accélérer le rythme des nominations, le ministre de la Justice conteste la décision de la Cour fédérale et cherche des excuses pour son inaction. Ce n'est pas en encombrant les tribunaux avec de la partisanerie politique que le problème va se régler. Il faut nommer des juges.

Qu'attend le ministre? Des candidatures libérales, peut-être?

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question assez importante. Ce que je veux souligner pour tous les Canadiens qui nous regardent en ce moment, c'est que nous n'avons jamais placé d'ancien employé libéral dans un comité qui fait des recommandations pour la nomination des juges. Ce n'est pas le cas dans ma propre province, l'Ontario, par exemple.

Nous avons mis en place des mesures pour éviter la partisanerie, pour nommer des juges de haut calibre qui reflètent la diversité et le bilinguisme nécessaire pour les juges, pas seulement au Québec, mais partout au Canada.

• (1500)

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, mon collègue de Beauce n'a pas obtenu de réponse, alors je vais réessayer.

Le Bloc québécois garde ce premier ministre au pouvoir alors qu'il a brisé notre système d'immigration, haussé les taxes et les impôts, doublé notre dette nationale. Cela coûte cher de voter pour le Bloc québécois. Cela va coûter encore plus cher, le 1^{er} avril, car ce gouvernement libéral-bloquiste va augmenter la taxe de 23 %. C'est inacceptable.

Qu'est-ce que le premier ministre a promis au Bloc québécois pour garder au pouvoir ce gouvernement?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, les Québécois et les Québécoises qui nous regardent à la maison ne comprennent pas. Ce n'est pas la première fois qu'ils ne comprennent pas le Parti conservateur. Ce que le député vient de dire ne

s'applique pas au Québec. C'est le parti de l'inaction qu'on entend encore aujourd'hui.

Ce que les Québécois et les Québécoises veulent, c'est de l'action contre les changements climatiques, c'est de l'action pour faire croître l'économie, c'est de l'action pour faire avancer les emplois verts.

Si de l'autre côté de la Chambre ils veulent voter pour l'inaction, de notre côté, nous allons voter avec les Québécois et les Québécoises pour faire avancer le Canada.

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, mon collègue vient de dire qu'on parle de compréhension. Il n'a pas compris ma question. Je vais essayer une troisième fois d'avoir une réponse de ce gouvernement.

Les banques alimentaires débordent. C'est du jamais vu au Canada. Les gens qui ont voté pour le Bloc québécois doivent le regretter. Ce parti appuie les libéraux et les garde au pouvoir. Je rappelle que ce gouvernement libéral-bloquiste va mettre une taxe supplémentaire de 23 % le 1^{er} avril et ce n'est pas une farce. Ça va coûter cher, voter pour le Bloc québécois.

Est-ce que le premier ministre peut nous dévoiler l'entente secrète qu'il a avec le Bloc québécois?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas très gentil de la part de mon collègue de fesser sur le Bloc québécois ainsi. Il a déjà beaucoup de difficulté, surtout aujourd'hui.

Pour revenir à ce que mon collègue a dit, c'est de l'inaction. Le ministre l'a très bien dit, c'est de l'inaction. L'inaction mène à quoi? Elle mène aux feux de forêt, elle mène aux déplacements de personnes, elle mène aux inondations.

Où étaient-ils lorsque cela s'est produit au Québec et partout ailleurs au Canada? Pendant qu'ils se croisent les bras et qu'ils se « poignent le beigne », nous agissons.

[Traduction]

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, après huit ans de ce premier ministre néo-démocrate—libéral, le recours aux banques alimentaires à Edson a augmenté de près de 300 %. Maintenant, les libéraux veulent augmenter la taxe sur le carbone de 23 % le 1^{er} avril, ce qui fera augmenter le prix du panier d'épicerie, de l'essence et du chauffage pour les Canadiens. Ils sont en voie de quadrupler la taxe sur le carbone. Cette année, en Alberta, une famille moyenne paiera près de 3 000 \$ en taxe sur le carbone.

Les libéraux vont-ils enfin permettre la tenue d'élections sur la taxe sur le carbone afin que les Albertains puissent décider de l'abolir?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, le député de Yellowhead a tout simplement tort. Grâce au doublement du supplément pour les régions rurales, les Albertains en région rurale vont recevoir 2 160 \$ en remboursements au cours de l'année à venir. C'est plus d'argent, c'est 700 \$ de plus. Si on vit dans une région rurale ou éloignée de l'Alberta, c'est 960 \$ de plus.

J'ai un message pour les Albertains et les Canadiens: il faut arrêter les conservateurs et ne pas les laisser éliminer le remboursement.

Questions orales

[Français]

LE TOURISME

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, qui dit tourisme dit croissance économique dans les communautés partout au pays.

En 2022, le tourisme a soutenu 1,9 million d'emplois au Canada. Aucun autre secteur n'a un impact économique aussi vaste touchant toutes les régions du pays. La Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme souligne l'occasion que nous avons au Canada d'attirer davantage d'événements internationaux comme les conférences et les congrès.

La ministre du Tourisme peut-elle nous dire comment le gouvernement saisit l'opportunité que représente le tourisme d'affaires?

L'hon. Soraya Martinez Ferrada (ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je me permets de remercier mon collègue de Lac-Saint-Louis parce qu'il croit, tout comme moi et tout comme notre gouvernement, que le Canada est une destination de choix pour les événements d'affaires internationaux.

Cette semaine, nous avons annoncé que Destination Canada aura 50 millions de dollars pour attirer des événements d'envergure dans les centres de congrès à travers le pays. Que cela soit dans les centres urbains comme Calgary, Toronto, Montréal, Vancouver ou en région, cet investissement pourra rapporter plus de 170 millions de dollars dans l'économie du Canada.

J'ai bien hâte de voir comment les conservateurs vont voter ce soir.

* * *

• (1505)

[Traduction]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, après huit ans, les scandales sont omniprésents au sein du gouvernement libéral—néo-démocrate. Nous sommes tous au courant de l'affaire ArriveCAN, et nous apprenons maintenant qu'il y a déjà eu d'autres factures frauduleuses d'une valeur de 5 millions de dollars. Pire encore, cette facturation touche 36 ministères et remonte à 2018, soit avant la pandémie. Ce n'est que la première vague d'une multitude d'autres cas de facturation frauduleuse. Le premier ministre n'en vaut pas le coût.

Le ministre pourrait-il répondre à une question très simple? Combien de millions de dollars la facturation frauduleuse liée à l'application ArnaqueCAN a-t-elle coûté aux Canadiens?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, la facturation frauduleuse est tout à fait inacceptable, comme l'a dit, ou plutôt, comme ne l'a pas dit la députée. C'est pourquoi il était crucial de publier ces renseignements hier. Comme nous disposons, depuis la pandémie, de meilleures données et d'une meilleure capacité d'analyse et d'utilisation des données, nous pourrions maintenant repérer beaucoup plus rapidement et efficacement les cas de facturation frauduleuse au Canada en 2024 et tenter des poursuites.

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, mardi matin, en lisant mon journal, je suis tombé sur une nouvelle inquiétante. Nous avons appris que la députée de Brossard-Saint-Lambert, qui est également vice-présidente adjointe de la Chambre des communes, a invité à un cocktail partisan, le 20 février dernier, la directrice de deux organismes accusés d'héberger des postes de police illégaux contrôlés par Pékin à Brossard et à Montréal. Pire encore, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie était l'invité d'honneur.

Le premier ministre soutient-il la défense de sa députée envers ces organisations qui font l'objet d'une enquête de la GRC pour avoir hébergé des postes de police contrôlés par Pékin?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue le sait fort bien, notre gouvernement s'attaque aux questions d'ingérence étrangère d'une façon très efficace et robuste.

On sait très bien que la GRC a confirmé que ces questions précises que mon collègue a soulevées font l'objet d'une enquête policière. Ça, c'est la façon appropriée dans le cas échéant de s'attaquer à ces questions.

Nous n'allons évidemment pas commenter les dossiers qui sont présentement devant la police. Il incombe que tout le monde fasse preuve d'un peu de retenue dans ce sens aussi.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, l'Iran a abattu le vol PS752, tuant ainsi 55 citoyens et 30 résidents permanents du Canada. Pourtant, 700 terroristes du Corps des Gardiens de la révolution islamique sont toujours à l'œuvre en sol canadien et terrorisent les communautés perses et juives. Cinq ans après que la Chambre a voté pour bannir le Corps des Gardiens de la révolution islamique, le premier ministre semble se soucier davantage de punir Israël, un allié démocratique, et récompenser les terroristes du Hamas, que de s'en prendre aux membres du Corps des Gardiens de la révolution islamique au Canada.

Quand le premier ministre va-t-il enfin défendre les Canadiens et bannir le Corps des Gardiens de la révolution islamique?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, nous affirmons depuis de nombreuses années que l'Iran est l'un des États qui parrainent le plus les activités terroristes dans le monde.

Le gouvernement a mis en place une série de sanctions très sévères et se sert des lois sur l'immigration pour interdire à bon nombre de ces personnes d'entrer au Canada. Le Service canadien du renseignement de sécurité et l'Agence des services frontaliers du Canada prennent évidemment leurs responsabilités très au sérieux. Le gouvernement continue de s'appuyer sur les conseils des services de sécurité en ce qui concerne l'établissement de listes d'entités terroristes.

*Travaux de la Chambre***LE PATRIMOINE CANADIEN**

M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.): Monsieur le Président, depuis beaucoup trop longtemps, les histoires autochtones sont racontées par d'autres, souvent de manière inexacte et insensible. Alors que nous poursuivons notre chemin vers la réconciliation, nous devons veiller à ce que les voix autochtones puissent raconter leurs propres histoires et à ce que les cultures et les langues autochtones soient préservées et célébrées.

La ministre du Patrimoine canadien pourrait-elle faire le point sur les travaux du Bureau de l'écran autochtone et sur le rôle unique qu'il joue dans la promotion des artistes et des producteurs autochtones?

L'hon. Pascale St-Onge (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de défendre la cause de la culture autochtone. Nous avons tous un rôle à jouer pour faire avancer la réconciliation, et cela inclut la réconciliation culturelle. Depuis que nous avons soutenu sa création en 2017, le Bureau de l'écran autochtone joue un rôle essentiel dans la revitalisation des cultures autochtones et la diffusion d'histoires autochtones sur nos écrans.

La semaine dernière, j'ai été fier d'annoncer que nous avons rendu ce financement permanent, en octroyant à cet organisme 65 millions de dollars sur cinq ans et 13 millions de dollars chaque année par la suite. Ce financement soutiendra et encouragera le travail des créateurs autochtones afin qu'ils puissent transmettre la richesse et la diversité de leurs cultures et de leurs langues pour les années à venir.

* * *

• (1510)

LA SANTÉ

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPd): Monsieur le Président, c'est actuellement la panique au sein des groupes communautaires de santé préventive qui travaillent à limiter la propagation du VIH au Canada. Les libéraux n'ont pas renouvelé le financement des trousseaux d'autodépistage du VIH, qui arrivera à échéance le 31 mars. Les trousseaux d'autodépistage sont rapidement devenus un outil essentiel pour limiter les nouvelles infections et progresser vers l'éradication du VIH-sida. Nous savons que la distribution de trousseaux de dépistage dans la collectivité fonctionne. Les travailleurs de première ligne espéraient voir le financement doubler au lieu de prendre fin.

Le ministre s'engagera-t-il dès aujourd'hui à fournir le financement nécessaire à l'éradication du VIH?

M. Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'en face de ses efforts pour éradiquer le VIH-sida dans nos collectivités.

Nous savons que beaucoup de travail a été fait pour trouver des solutions et offrir des soins aux personnes atteintes du VIH-sida. Le gouvernement demeure résolu à appuyer toutes ces initiatives. La meilleure façon d'y arriver, c'est de travailler avec les collectivités. Nous continuerons de les appuyer.

J'ai hâte de continuer de travailler avec le député pour que les personnes atteintes du VIH-sida aient toujours accès à du soutien.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, le prétendu débat sur le climat qui a lieu dans cette enceinte est le pire de tous.

Il n'est pas sérieux et il n'est pas drôle du tout. On fait fi des données scientifiques et on rejette les solutions dont on a désespérément besoin. Nos enfants et nos petits-enfants ne nous le pardonneront pas, mais nous avons encore une chance de nous rattraper.

Le gouvernement libéral s'engagera-t-il à ce que, lorsque nous reviendrons après Pâques, nous puissions nous réunir en comité plénier pour faire témoigner des experts scientifiques dans cette enceinte afin de renseigner tous les députés, de répondre aux questions et d'insister sur les faits?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons à la science, aux politiques fondées sur les données scientifiques et à la nécessité de reconnaître la réalité scientifique des changements climatiques et de l'intégrer à tout ce que nous faisons, que ce soit en matière d'environnement ou d'économie.

Voilà assurément un sujet sur lequel nous sommes d'accord avec la députée de Saanich—Gulf Islands. Nous souhaitons trouver diverses façons de renseigner les députés qui continuent de nier l'existence des changements climatiques.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, c'est jeudi et nous sommes au beau milieu du débat relatif aux élections sur la taxe sur le carbone, la motion d'aujourd'hui des conservateurs, où nous exhortons le gouvernement à soumettre la question à la population canadienne. Le gouvernement croit que les Canadiens préféreraient son plan qui consiste à quadrupler la taxe. Nous croyons que les Canadiens choisiront notre plan qui consiste à abolir la taxe. J'ai donc une question simple à poser au gouvernement: si cette motion est adoptée aujourd'hui, le gouvernement prendra-t-il la décision qui s'impose, dissoudra-t-il le Parlement et déclenchera-t-il des élections sur la taxe sur le carbone?

Si les députés du côté du gouvernement n'ont pas le courage et le cran de soumettre cette question à la population canadienne, le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire quels seront les travaux de la Chambre à notre retour, après Pâques?

L'hon. Steven MacKinnon (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député sait très bien qu'il est sur le point de voter contre les 376 \$ qui doivent être versés dans les comptes bancaires des gens de sa circonscription le 16 avril. Il votera contre cette mesure ce soir. Si on sort un peu de sa circonscription pour parler des magnifiques régions des prairies en Saskatchewan, les habitants y recevront un supplément pour les régions rurales de 20 % en plus des 376 \$. Par conséquent, nous soutiendrons toujours avec vigueur les politiques du gouvernement aujourd'hui et tous les jours.

Travaux des subsides

Demain, nous reprendrons le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-38, à propos des nouveaux droits à l'inscription. À notre retour — nous serons effectivement de retour après les deux semaines de relâche —, nous mettrons à l'étude le projet de loi C-61, Loi concernant l'eau, les sources d'eau, l'eau potable, les eaux usées et les infrastructures connexes sur les terres des Premières Nations.

Le mardi 9 avril sera un jour désigné. De plus, comme la vice-première ministre et ministre des Finances l'a annoncé plus tôt ce mois-ci, le budget sera présenté le mardi 16 avril. Conformément à l'article 83(2) du Règlement, je demande qu'une motion soit inscrite à l'ordre du jour pour la présentation d'un exposé budgétaire à 16 heures ce jour-là.

* * *

• (1515)

[Français]

LE BOIS D'ŒUVRE

L'hon. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et si vous le demandez, je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Qu'un débat exploratoire sur le bois d'œuvre ait lieu le lundi 8 avril 2024, conformément à l'article 53.1 du Règlement et que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre: a) tout député qui désire prendre la parole pendant le débat puisse indiquer à la présidence qu'il partagera son temps avec un autre député; b) la période prévue pour le débat soit prolongée au-delà de quatre heures, au besoin, de manière à inclure un minimum de 12 périodes de 20 minutes chacune; c) la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

Je souhaite à l'ensemble de mes collègues à la Chambre une bonne semaine dans leur circonscription.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable ministre propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

PRIVILÈGE

LA PRÉSUMÉE DIVULGATION PRÉMATURÉE DU PROJET DE LOI C-63

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, je voulais intervenir très brièvement au sujet de la réponse du secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre à ma question de privilège sur le projet de loi C-63 et la fuite qui s'est produite.

Dans son discours de 25 minutes, le secrétaire parlementaire a cité abondamment Internet. Cependant, il n'a pas expliqué comment exactement les sources auxquelles Travis Dhanraj et Rachel Aiello se sont adressés ont eu la chance de savoir précisément quelles options sur lesquelles le gouvernement a tenu des consultations seraient intégrées dans le projet de loi.

Si les reportages se fondaient sur les documents de consultation publiés, les médias l'auraient dit, mais ils ne l'ont pas fait. Ils ont cité des « sources » qui « n'étaient pas autorisées à [...] parler pu-

bliquement » de la question « avant le dépôt du projet de loi au Parlement. » Le secrétaire parlementaire a laissé entendre que les sources étaient toutes des parties prenantes qui ne connaissaient pas bien les usages parlementaires, mais c'est manifestement faux. La source de CTV était « une personne haut placée du gouvernement ». CBC/Radio-Canada, quant à elle, a attribué son article à deux sources, dont une du gouvernement fédéral. En outre, si ces sources avaient été des parties prenantes parlant de consultations antérieures, pourquoi auraient-elles demandé l'anonymat et précisé qu'elles en avaient besoin parce que le projet de loi n'avait pas encore été présenté?

Comme je l'ai dit le 26 février, les responsables des fuites savaient ce qu'ils faisaient. Ils savaient que c'était mal et ils savaient pourquoi c'était mal. On ne parle pas de la communication des grandes lignes du projet de loi aux parties intéressées pendant un processus de consultation. On parle d'informations très précises concernant le contenu du projet de loi qui ont fait l'objet d'une fuite dans les médias avant que le projet de loi soit déposé à la Chambre. C'est le problème sur lequel vous êtes appelé à vous pencher, monsieur le Président.

Le Président: Je remercie le député de Regina—Qu'Appelle de sa contribution à l'examen que la présidence entreprendra sur la question avant de revenir plus tard à la Chambre avec sa décision.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — DES ÉLECTIONS PORTANT SUR LA TAXE SUR LE CARBONE

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je veux commencer mon discours en vous remerciant et en remerciant tous les députés à la Chambre des communes de m'accorder un peu de latitude alors que je prononce mes derniers mots ici, à la Chambre des communes.

[Traduction]

D'abord, j'aimerais remercier tous les habitants d'Elmwood—Transcona qui ont rendu possible ma présence à la Chambre des communes pendant huit ans et demi. Je remercie toutes les personnes qui ont appuyé mon élection, ainsi que toutes les personnes qui m'ont fourni de la rétroaction au fil des ans, y compris, voire particulièrement, pour exprimer leur désaccord, du moins quand la rétroaction était constructive. Comme le savent les députés, nous faisons de notre mieux pour répondre à chaque personne qui communique avec nous, mais même lorsque c'est impossible, entendre l'opinion des gens et lire leurs lettres contribue à éclairer notre position et enrichit notre apport à la Chambre des communes. J'ai eu la chance de bénéficier de la sagesse de nombreuses personnes dans ma circonscription au cours des huit dernières années et demie et je les en remercie énormément.

Je tiens à remercier mon épouse, Janelle, qui est sur la Colline du Parlement aujourd'hui à l'occasion de ma dernière intervention. Les sacrifices qu'elle a faits pour me permettre d'être ici sont incroyables. N'eût été son dur travail à la maison pour m'appuyer et soutenir notre famille, je n'aurais jamais pu servir ainsi les gens d'Elmwood—Transcona. Je suis extrêmement reconnaissant envers Janelle pour tout ce travail. Elle mérite des applaudissements et beaucoup plus.

Mes fils, Robert et Noah, sont ici aujourd'hui, ainsi que ma mère Brenda. Je les remercie de tout le soutien qu'ils m'ont apporté et il en va de même pour toute ma famille, mes sœurs Rebecca, Jessica et Tessa, et mon défunt père Bill, qui était un grand ami et un mentor.

J'ai eu la chance, au fil des ans, de pouvoir compter sur une excellente équipe de collaborateurs. Les gens ici savent que nous ne pouvons pas faire ce travail sans un soutien important et varié. Je suis chanceux; de nombreuses personnes ont travaillé pour moi à divers titres au fil des ans. Je m'en voudrais de ne pas mentionner les deux plus anciens membres de mon personnel. Ariel a travaillé avec moi ici, à Ottawa, et dans ma circonscription sur le plan de l'organisation, a fait un travail fantastique et est passée à des fonctions plus prestigieuses. Paul, qui travaille dans mon bureau de circonscription, m'a soutenu là-bas et a aidé à encadrer de nombreux nouveaux membres du personnel dans ce bureau.

Ce fut un véritable honneur de siéger à la Chambre au sein d'un merveilleux caucus néo-démocrate. Je pourrais passer beaucoup de temps à parler des multiples façons dont mes collègues ont amélioré mes réflexions sur de nombreuses questions et m'ont soutenu dans des entreprises politiques et personnelles difficiles. Je tiens à saluer rapidement la députée de North Island—Powell River, une whip vraiment extraordinaire. Les gens doivent savoir que le whip n'est pas toujours un élément négatif et que les façons de faire de cette whip-là, en particulier, ont eu beaucoup d'importance pour moi et pour l'ensemble de notre caucus.

Je suis également fier d'avoir servi sous la direction d'un chef, le député de Burnaby-Sud, qui ne ménage aucun effort pour faire passer les besoins et les intérêts de la population en premier. Il se concentre sur les besoins des travailleurs qui, de plus en plus, se rendent au travail chaque jour en ayant l'impression que leur situation se dégrade au lieu de s'améliorer. Il se concentre sur les besoins des aînés qui ont travaillé toute leur vie et qui constatent que leur chèque de pension ne suffit plus. Il se consacre aux besoins des gens qui, pour toutes sortes de raisons, ne sont pas en mesure de travailler et qui méritent néanmoins de vivre dans la dignité et en sécurité, ce que nous devrions être en mesure de leur offrir dans un pays comme le Canada.

Ce ne sont pas des paroles en l'air. Je dis cela parce qu'au cours des quatre dernières années environ, le NPD a contribué à faire adopter une série de mesures à la Chambre. Je pense à l'aide apportée aux particuliers et aux petites entreprises pour surmonter les obstacles de la pandémie. Je pense à l'incroyable expansion des garderies à laquelle nous assistons d'un bout à l'autre du Canada. Je pense aux soins dentaires que des millions de Canadiens pourront recevoir pour la première fois. Je pense à l'accès aux médicaments sur ordonnance, en particulier les médicaments contre le diabète et les contraceptifs, qui seront offerts dans tout le pays.

Je pense aux droits des travailleurs, qui bénéficient désormais de 10 jours de maladie payés, ce qui est une première, et à la loi anti-briseurs de grève qui fait son chemin au Parlement. Je pense aux

Travaux des subsides

conditions rattachées aux crédits d'impôt à l'investissement pour la nouvelle économie de l'énergie, qui exigeront que les travailleurs reçoivent les salaires syndicaux en vigueur et que des apprentis soient embauchés, afin que l'investissement dans la nouvelle économie de l'énergie ne laisse pas les travailleurs de côté.

Je pense aux moments où nous avons forcé le gouvernement à doubler le remboursement de la TPS pour aider les gens qui en avaient besoin au plus fort de l'inflation, sans commettre l'erreur d'exacerber l'inflation.

● (1520)

Je pense à la défense des droits et des titres autochtones menée ici par le NPD et aux plus de 8 milliards de dollars pour le logement autochtone que nous avons réussi à obtenir. Je pense à ma collègue de Winnipeg-Centre, qui est à l'origine de l'initiative de la robe rouge.

Je pense au travail que nous avons accompli pour obtenir la mise en œuvre rapide de la prestation canadienne pour les personnes handicapées, et à l'appel que nous avons lancé en faveur d'une réforme de l'assurance-emploi qui rende enfin justice aux travailleurs. Nous savons que c'est possible. Nous avons vu des progrès pendant la pandémie, mais il faut que cela se produise maintenant, tout en regardant vers l'avenir avec des choses comme un revenu de base garanti afin de permettre à tous les Canadiens de vivre plus facilement dans la dignité.

Nous avons refusé de laisser le cynisme du premier ministre concernant la réforme électorale mettre fin au débat sur la représentation proportionnelle et la modification du système de vote sur la Colline du Parlement. Je suis fier d'avoir contribué aux efforts pour garder ce débat en vie.

Nous nous sommes battus pour reprendre une partie des profits excessifs que les banques et les compagnies d'assurance avaient engrangés pendant la pandémie et pour faire passer de façon permanente le taux d'imposition des sociétés de 15 % à 16,5 %.

Nous avons insisté pour que les PDG des grandes entreprises rendent des comptes au sujet du rôle que les profits exagérés des entreprises ont joué dans la hausse de l'inflation, une chose dont on n'entend pas souvent parler ici, sauf quand les néo-démocrates prennent la parole.

La liste des réalisations ne s'arrête pas là, mais je sais qu'il ne me reste pas beaucoup de temps. Je suis optimiste et confiant et j'ai bon espoir que la prochaine personne qui représentera Elmwood—Transcona aura encore plein de choses à dire et à faire au sujet d'importantes questions du genre.

À mon avis, le fil conducteur de toutes ces questions n'est pas seulement le désir, mais aussi l'obligation morale d'habiliter chaque personne à prendre en main sa destinée, tout en étant pleinement conscient du fait que nous sommes tous étroitement liés. Si je le souligne, c'est parce que je suis parfois tenté par le rêve de m'installer dans la nature pour y mener une vie tranquille. C'est peut-être une option viable et attrayante pour certains, mais pour la plupart d'entre nous, les impératifs économiques, la technologie et les répercussions inévitables des changements climatiques nous poussent les uns vers les autres. Il en découle l'exigence d'exercer notre indépendance dans un espace négocié avec les autres. C'est pourquoi je crois que l'exercice approprié de la liberté individuelle, pour que tout le monde puisse en profiter, est fondamentalement un projet coopératif et non concurrentiel.

Travaux des subsides

La concurrence a sa place dans l'économie, tout comme elle a sa place en politique. Toutefois, si nous perdons de vue l'aspect fondamentalement coopératif, nos instincts concurrentiels peuvent souvent faire plus de mal que de bien. Ce n'est pas une idée nouvelle; elle anime notre mouvement politique depuis le début. Elle est au cœur de l'image de marque unique du socialisme démocratique des Prairies, une initiative lancée par des dirigeants politiques canadiens de renom comme J. S. Woodsworth et Tommy Douglas, dont je suis fier de faire partie.

Souvent, quand on parle de liberté, la discussion tourne autour de questions qui concernent le gouvernement. Ce sont des débats appropriés. L'intervention du gouvernement peut mal tourner et, parfois, elle est exactement la mauvaise solution à un problème. Cependant, il y a d'autres moments où elle constitue soit la meilleure, soit la seule solution. Les gens raisonnables peuvent ne pas s'entendre sur la mesure dans laquelle l'intervention du gouvernement est appropriée dans une situation donnée, mais les sociaux-démocrates canadiens ont toujours été conscients que le pouvoir ne se limite pas au gouvernement. Il réside dans les nombreux endroits où les gens s'identifient les uns aux autres et dans les nombreuses façons dont ils le font, et certaines de ces relations très importantes sont de nature économique. Lorsque les gens n'ont pas de sécurité économique, ils perdent le pouvoir de dicter le cours de leur vie. On peut avoir toutes les libertés qu'on veut sur papier, mais sans pouvoir économique, on ne peut pas les exercer.

C'est pourquoi les néo-démocrates tiennent à demander des comptes non seulement aux gouvernements, mais aussi aux PDG et aux lobbyistes, qui exercent un immense pouvoir économique. C'est pourquoi nous croyons qu'il est si important que les gouvernements et les investisseurs respectent les droits et les titres autochtones et que les peuples autochtones soient habilités à gérer leurs propres affaires. C'est pourquoi nous tenons à éradiquer le racisme systémique, la discrimination fondée sur le sexe, l'homophobie et le capacitisme au sein des institutions. C'est pourquoi nous nous opposons à ce qu'on permette à une petite élite commerciale de sacrifier la santé de la planète au nom de ses gains à court terme. Si nous échouons sur ces questions, nous enlevons à des personnes le pouvoir de décider de leur avenir pour que d'autres aient davantage de moyens d'obtenir des privilèges qui portent atteinte à la liberté et à la dignité d'autrui.

Nous croyons qu'en respectant les droits et libertés des autres, aussi divers soient-ils, nous pouvons négocier un meilleur avenir pour tous. Nous ne prétendons pas qu'il s'agit d'une tâche facile et nous reconnaissons que cela impliquerait de demander à certains des plus riches d'entre nous de modérer leurs attentes en matière de luxe et de plaisirs, mais nous ne leur demandons pas du tout de vivre dans de mauvaises conditions.

• (1525)

Le système actuel force bien des gens à vivre dans la pauvreté et la faim pour que quelques-uns puissent vivre dans le grand luxe. Que cette situation dure depuis longtemps ne la rend pas pour autant acceptable. La persistance de ce système témoigne du pouvoir réel qui s'exerce en dehors du système démocratique, mais en travaillant ensemble, nous pouvons nous servir du système démocratique pour atténuer ce problème afin que tout le monde obtienne sa juste part.

Notre engagement à l'égard de la démocratie économique est la raison pour laquelle les néo-démocrates sont en faveur d'un processus de négociation collective robuste, du mouvement des coopéra-

tives de crédit, du respect des droits et des titres des Autochtones, des coopératives de toutes sortes, du recours à des sociétés d'État dans certains domaines, d'une réglementation rigoureuse des marchés privés qui ont tendance à favoriser les oligopoles, ainsi que d'autres outils permettant de faire en sorte que de petits groupes de personnes qui échappent au contrôle démocratique ne puissent pas imposer la façon dont la plupart des gens gagnent leur vie ou ont accès à des biens et services essentiels.

Il y a bien des façons de faire les choses, et le Parlement est l'endroit où on peut en débattre. En effet, c'est un endroit où des gens peuvent non seulement exprimer leur désaccord, bien entendu, mais aussi trouver un terrain d'entente. C'est pourquoi nous ne pouvons pas concevoir que, dans un système parlementaire, le rôle de l'opposition consiste simplement à exprimer son opposition sans discernement.

J'espère que, pendant le temps que j'ai passé ici comme membre d'une équipe dévouée aux intérêts des gens, nous avons pu démontrer comment il est possible de faire le bon travail de l'opposition en exigeant des comptes des personnes au pouvoir tout en faisant tout ce qui est en notre pouvoir pour collaborer et faire avancer des dossiers qui comptent pour les gens, même si on ne s'entend pas toujours sur d'autres points importants.

Une fois de plus, je remercie le Président de m'avoir accordé une certaine latitude, tant sur le plan du sujet que de la durée de mon discours, afin que mes paroles soient consignées une dernière fois au compte-rendu.

• (1530)

M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du premier ministre et conseiller spécial de l'eau, Lib.): Monsieur le Président, je ne savais pas, jusqu'à aujourd'hui, que le député d'Elmwood—Transcona allait prononcer son discours d'adieu. Je n'ai que quelques observations à formuler, comme d'autres le feront, mais je tiens surtout à le remercier très sincèrement pour les services incroyables qu'il a rendus à la Chambre et à ses concitoyens.

Je viens moi aussi de Transcona. Je suis originaire de Winnipeg, mais j'ai passé la plus grande partie de mes années formatrices à Transcona. J'habitais juste en face de chez son grand-père. Je pouvais littéralement regarder par sa fenêtre latérale. Je ne le faisais pas, mais j'aurais pu.

Bien sûr, je connaissais très bien son père, et nous avons souvent pris l'avion ensemble. Je peux dire aux députés qu'il était immensément fier de son fils et du fait qu'il soit devenu un grand parlementaire en quelques années seulement. J'étais le camarade de classe de son oncle. J'ai donc entretenu des liens étroits avec sa famille, une grande famille de Transcona qui était très aimée, tout comme le député l'est maintenant.

Je pense que le député conviendra que l'endroit d'où nous venons, à la fois banlieue ouvrière et centre ferroviaire, nous a vraiment rendus très sensibles aux besoins des travailleurs et aux aspirations de la classe moyenne. Je considère encore Transcona comme mon chez-moi.

Je ne parlerai pas longtemps. Je tiens à remercier encore une fois le député pour tout ce qu'il a fait à la Chambre, pour ma province et pour notre pays. Le député est intelligent, avisé et toujours bien préparé. Je lui souhaite bonne chance. Je sais qu'il continuera de servir le pays, mais surtout la province que nous aimons tous les deux: le Manitoba.

Je souhaite bonne chance au député.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, je m'en tiendrai à quelques mots.

J'aimerais dire au député d'en face que nous avons fait connaissance au déjeuner-prière, quand je le présidais. Il s'était porté volontaire en tant que représentant de son parti et en tant que croyant.

Je veux simplement dire que les députés de mon parti lui souhaitent bonne chance. Je sais qu'il est beaucoup trop jeune pour prendre sa retraite. Il a une famille. Il retourne chez lui et il y sera un peu plus souvent qu'il ne l'a été avec tous les déplacements. Oh que oui, je le comprends.

Que Dieu le bénisse et qu'il bénisse sa famille au moment où il entame la prochaine étape de sa vie.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, j'affirme que j'utilise un micro sur pied autorisé par la Chambre qu'on ne peut pas voir à l'écran.

Je tiens à saluer et à remercier mon collègue et ami député d'Elmwood—Transcona. Je tiens à souligner son engagement pour le motif le plus noble de la politique: aider les gens et améliorer leur sort, en particulier celui des travailleuses, des travailleurs et des classes populaires. Je salue sa façon de faire de la politique, soit de façon ferme et posée, à la recherche d'entente, sans jamais renoncer à ses principes et à ses valeurs.

Le député d'Elmwood—Transcona est quelqu'un de travaillant, intelligent, posé et réfléchi. Pour moi, il incarne la gauche canadienne avec toutes ses lettres de noblesse. Il est près des syndicats ouvriers et des intérêts du monde ordinaire. Il est pragmatique, toujours ferme sur ses principes sans jamais verser dans l'idéologie désincarnée.

Il est très agréable de travailler avec ce député, tant à la Chambre qu'en comité. Au Comité permanent des finances, il a été notre Jedi pour dénouer les impasses. Il est toujours arrivé avec des solutions qui permettent de raccommoier les différends. C'est un talent rare, souvent imité, mais jamais égalé.

J'en conviens, c'est une belle occasion de pouvoir aller travailler avec le premier ministre du Manitoba, porteur de tant d'espoir. Je lui souhaite de pouvoir continuer à améliorer concrètement le sort du monde ordinaire dans ses nouvelles fonctions. Je lui souhaite aussi de pouvoir passer plus de temps près des siens.

Je le remercie pour tout et lui dis à bientôt.

• (1535)

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je ne sais pas ce qu'il en est des autres députés, mais je ne me remettrai pas de sitôt du départ du député, peut-être même jamais. L'une des raisons, et il l'a connaît, c'est que j'aimais énormément son père, Bill Blaikie, qui était un grand ami à moi et une voix pour la planète. Je me rappelle que son père a parlé des changements climatiques à la Chambre en 1986. Il était courageux et il avait un grand cœur.

Le député d'Elmwood—Transcona est bien le fils de son père. Il parle en toute connaissance de cause et il comprend très bien la tradition parlementaire de Westminster. Il n'y a probablement per-

Travaux des subsides

sonne d'autre que le député d'Elmwood—Transcona à la Chambre qui se passionne autant pour les conventions applicables aux votes de confiance.

J'ai eu un grand privilège dernièrement. Je désapprouve vraiment le chahut et je n'ai jamais chahuté, pas une seule fois. Je n'aurais pas aimé que le député chahute, sauf en ces derniers moments à la Chambre. C'était de toute beauté. Je me bornerai à dire que j'ai gagné à écouter ses observations en sourdine sur le théâtre de l'absurde. J'ai eu le privilège d'être l'une des rares personnes à les entendre. Ses observations n'enfreignaient pas le Règlement et elles ne se sont pas rendues jusqu'au fauteuil de la présidence.

Tout ce que je peux dire, c'est que, jusqu'à présent, le premier ministre Wab Kinew m'a beaucoup impressionnée. Un jour, je lui pardonnerai d'avoir attiré un excellent député hors de la Chambre des communes. L'absence de ce député laissera un grand vide, sans parler de celle de l'*Ode à un Haggis*. Il va devoir revenir, c'est sûr. Nous ne pouvons pas organiser un souper Robbie Burns sans qu'un Blaikie soit présent. J'attends cela avec impatience, d'une manière ou d'une autre, mais je lui souhaite bonne chance.

Je l'adore. Il va me manquer terriblement. Je le remercie d'avoir servi notre pays.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, c'est avec des sentiments mitigés que je prends la parole aujourd'hui. Alors que je rends hommage et que j'exprime ma gratitude à mon cher ami et collègue le député d'Elmwood—Transcona, je suis enthousiasmé par tout ce que cela annonce de positif pour sa famille et le Manitoba, mais je suis aussi profondément attristé par la perte que cela va représenter pour moi en tant que chef et pour nous en tant qu'équipe.

Je tiens à signaler d'emblée que son défunt père, Bill, et sa mère, Brenda, ont fait un travail remarquable. Non seulement ils ont fait du député d'Elmwood—Transcona un homme exceptionnel, mais ils ont fait de tous leurs enfants des personnes exceptionnelles. On pourrait penser que lorsque l'on a plusieurs enfants, on peut en rater un ou deux. Or, ils sont absolument tous incroyables, alors je tiens à saluer l'excellent travail réalisé par ces parents fabuleux.

Je crois que ce discours ressemble un peu à un curriculum vitae, pour qu'on sache bien tout ce que ce grand député a accompli. Pour ceux qui ne le savent pas, on parle parfois d'un guerrier poète ou d'un guerrier philosophe. Le député est un électricien philosophe, car il détient une maîtrise en philosophie tout en étant un électricien Sceau rouge. C'est un travailleur de première ligne, un fier membre de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, mais avec un cœur de philosophe. C'est ce qu'il a apporté au Parlement, ce qui est déjà assez phénoménal.

Travaux des subsides

Songez à la manière dont accomplissait son travail. Je dois dire qu'il a apporté ce je-ne-sais-quoi propre aux Prairies, un pragmatisme attribuable au fait de provenir d'une province qui, on le sait, au cours des cinq dernières décennies, a surtout été dirigée par des gouvernements néo-démocrates, des gouvernements guidés par des principes de compassion, de compétence et de conscience du devoir accompli. C'est tout à fait ce qu'incarne le député d'Elmwood—Transcona, lui qui est profondément empreint de compassion et de sollicitude. Nous l'avons entendu dans son discours. Il se préoccupe énormément des travailleurs. Il se préoccupe énormément des gens, mais il veut aussi faire avancer les choses.

Il a joué de nombreux rôles au sein de notre équipe. Il a été président du caucus. Plus récemment, il a été mon porte-parole en matière de finances. Il serait difficile de trouver un autre porte-parole en matière de finances, dans tout parti de l'opposition, mais surtout dans le quatrième parti, qui a joué un rôle aussi important dans l'édification du Canada. Il a fait partie intégrante d'un comité mis en place pour veiller à ce que les libéraux respectent les engagements que nous les avons obligés à prendre et il a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs.

Il a joué un rôle fondamental dans l'édification de notre pays en ce qui concerne la mise en place et la négociation de programmes historiques de soins dentaires et d'assurance-médicaments, des programmes qui vont sauver et améliorer la vie de millions de personnes en veillant à ce que les gens aient accès aux médicaments dont ils ont besoin et aux soins dentaires, qui, comme nous le savons, ont une incidence directe sur la santé. Il a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs. Nous avons forcé le gouvernement libéral à apporter des changements importants. Je peux dire, en toute confiance, que je n'aurais pas pu faire ce travail sans le député d'Elmwood—Transcona.

Je tiens également à dire que, ayant moi-même une jeune famille, je suis conscient des sacrifices incommensurables que cela implique. Je tiens également à prendre un moment pour rendre hommage à Janelle et à leurs deux beaux enfants, Robert et Noah. Je les remercie de nous avoir permis d'avoir accès autant au père qu'au conjoint. Cet accès a beaucoup changé les choses dans la vie des Canadiens. J'espère qu'ils savent à quel point cela en valait la peine. Je sais que, parfois, il n'en avait pas l'impression lorsqu'il se trouvait si loin d'eux, mais cela a grandement changé les choses pour le pays.

Le départ du député d'Elmwood—Transcona sera certainement une perte, mais c'est aussi une occasion à saisir. J'aime toujours voir le bon côté des choses. Nous savons qu'il ne sera pas très loin, dans une province voisine de l'Ontario. Nous pourrions donc nous y rendre assez rapidement s'il le faut. Il continuera également de faire de l'excellent travail pour veiller à ce que les Manitobains obtiennent des investissements majeurs de la part du gouvernement fédéral. Je salue donc cet excellent travail. Je tiens à féliciter le premier ministre du Manitoba d'avoir eu la vision de recruter un député aussi exceptionnel. Je suis un peu triste, mais je pense que le premier ministre Kinew a fait un excellent travail parce que le député constitue un ajout inestimable à toute équipe. Je pense qu'il a pris la décision qui s'imposait pour sa province.

J'aimerais souligner quelques détails intéressants sur le député d'Elmwood—Transcona. Je n'avais encore jamais assisté sur place à un souper *Address to a Haggis*. La première fois que j'y suis allé, c'était à l'invitation du député d'Elmwood—Transcona.

• (1540)

Tout d'abord, je ne m'attendais pas à ce qu'il joue un rôle aussi épique à cet événement. Je ne savais pas qu'il jouait si bien de la cornemuse, un autre accomplissement qui devrait figurer à son curriculum vitae. Je ne connaissais pas son humour, car je l'ai toujours considéré comme un philosophe et un travailleur acharné de la Fraternité des ouvriers en électricité. Puis, je l'ai entendu prendre l'accent écossais, une autre particularité qui m'échappait, et amuser la galerie avec un humour extraordinaire. Je me suis dit: « Quel homme que voilà: un philosophe, un électricien, un député et une personne qui peut jouer de la cornemuse et épater la galerie avec un accent écossais. » Ce fut une expérience fantastique.

Je remercie le député de tout ce qu'il a apporté au Parlement. Je le remercie du travail qu'il a fait au sein de notre équipe. Notre mouvement est meilleur grâce à lui. Il a fait la fierté de son père, de sa mère et de sa famille.

Le Président: Si les députés me le permettent, j'aimerais également remercier le député d'Elmwood—Transcona pour ses années de service indéfectible à la population de sa circonscription et du Canada. Comme le chef du NPD vient de le mentionner, j'ai découvert beaucoup de choses au sujet de ce député, dont certaines tout récemment, dans le cadre de mes nouvelles fonctions de Président. Je savais que le député parlait anglais et français, mais je ne savais pas qu'il parle aussi le gaélique. Il maîtrise suffisamment bien le gaélique pour me duper. S'il n'est pas trilingue, il en est très près.

J'ai beaucoup aimé l'entendre réciter *Address to a Haggis*, qui restera toujours gravé dans ma mémoire. J'espère qu'il nous fera l'honneur de revenir tous les ans à l'anniversaire de Robbie Burns pour participer aux cérémonies qui se déroulent ici, sur la Colline. Je sais qu'il sera toujours accueilli chaleureusement et à bras ouverts par tous les députés de la Chambre.

Nous le remercions pour son excellent travail au service du Canada.

• (1545)

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole au nom des gens de ma circonscription, Chilliwack—Hope. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Mégantic—L'Érable.

Alors que nous reprenons le débat après la période des questions, je tiens à lire de nouveau la motion dont nous débattons aujourd'hui:

Que la Chambre déclare qu'elle ne fait plus confiance au premier ministre et à son gouvernement qui coûte cher en augmentant de 23 % la taxe sur le carbone le 1^{er} avril dans le cadre de son plan visant à multiplier cette taxe par quatre, alors que les Canadiens ont de la difficulté à se nourrir, à se chauffer et à se loger, et demande la dissolution de la Chambre pour que les Canadiens puissent voter aux élections sur la taxe sur le carbone.

Plusieurs de mes concitoyens demandent depuis longtemps un vote de défiance à la Chambre, je crois. De toute évidence, nous exprimons notre défiance chaque fois que nous votons contre le plan financier du gouvernement, mais c'est la première fois que nous disons explicitement qu'il est temps que les Canadiens puissent choisir, puissent se faire entendre et puissent dire s'ils croient que le gouvernement de la coûteuse coalition devrait continuer de faire grimper les prix qu'ils paient.

Travaux des subsides

Nous savons que c'est exactement ce qui va se passer le 1^{er} avril. La taxe sur le carbone va augmenter de 23 %, ce qui va se traduire par des coûts plus élevés pour tout le monde, car nous savons que la taxe sur le carbone est en fait une taxe sur tout. Elle a une incidence sur des dizaines de carburants et elle a certainement une incidence à la pompe et sur les Canadiens qui doivent prendre leur voiture pour se rendre au travail, à l'école ou pour amener leurs parents âgés à des rendez-vous à l'hôpital. Le coût de tout cela va augmenter le 1^{er} avril parce que le gouvernement a refusé de dire non à la hausse de taxe. C'est ce qui a mené à la motion dont nous sommes saisis.

Plus tôt cette semaine, nous avons donné au gouvernement l'occasion de dire non à la hausse de 23 % prévue pour le 1^{er} avril, car nous sommes à l'écoute de nos concitoyens et nous savons à quel point ils ont présentement de la misère à joindre les deux bouts, alors que, chaque mois, 200 000 Britanno-Colombiens ont recours à une banque alimentaire. À mon avis, ces données sont probablement désuètes et n'ont pas connu de baisse. Nous savons qu'un million de Canadiens de plus visitent une banque alimentaire chaque mois. Il y a désormais deux millions de Canadiens qui y ont recours chaque mois.

Le gouvernement ne se rend pas compte ou ne se soucie pas du fait qu'en augmentant la taxe sur le carbone de 23 %, il augmente le coût des aliments. Quand on impose une taxe à l'agriculteur qui produit les aliments et au camionneur qui transporte les aliments de l'agriculteur au marché, on augmente le coût des produits dont nous avons besoin pour nourrir notre famille. Nous avons maintes fois soulevé cette question à la Chambre, et, à tout coup, le gouvernement est resté insensible.

Nous venons d'entendre le directeur parlementaire du budget à ce sujet. Il s'est présenté devant un comité parlementaire et il a été très clair lorsqu'il a affirmé que la taxe sur le carbone aurait une incidence négative sur la majorité des ménages. C'est sa déclaration la plus récente sur la question. On entend le gouvernement parler de 8 Canadiens sur 10, ou citer des statistiques qui ne sont plus d'actualité. Il devrait écouter ce qu'a dit le directeur parlementaire du budget.

Pour être clair, le directeur parlementaire du budget a été nommé par le premier ministre pour fournir une analyse impartiale et indépendante des annonces et des programmes du gouvernement, afin de garantir l'existence d'une voix indépendante. Le directeur parlementaire du budget est au service de l'ensemble du Parlement. Quand il parle, nous devrions l'écouter. Ce qu'il a dit, c'est que la majorité des Canadiens ressentiront des effets négatifs. Les Canadiens qui vivent dans ma province, la Colombie-Britannique, en subiront certainement les conséquences.

Dans le dernier budget du gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique, nous avons vu deux choses qui indiquent clairement qu'il n'avait pas le choix d'augmenter la taxe sur le carbone le 1^{er} avril, comme l'exige le gouvernement libéral fédéral. S'il ne fait pas grimper la taxe sur le carbone, il sera puni par le gouvernement fédéral. Je dirais toutefois que, avec le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique, exiger l'augmentation de la taxe sur le carbone revient un peu à défoncer une porte ouverte. Cependant, il demeure que s'il n'avait pas obtempéré, le gouvernement fédéral serait intervenu et lui aurait imposé une taxe, comme il l'a fait dans de nombreuses provinces. La loi fédérale fait augmenter les prix dans ma province, la Colombie-Britannique, même si le gouvernement provincial a son propre régime de taxe sur le carbone.

• (1550)

En quoi consiste ce régime? Le document budgétaire est clair: au cours des trois prochaines années, le gouvernement de la Colombie-Britannique percevra 9 milliards de dollars des poches des gens de la province en taxe sur le carbone, et il leur remettra 3,5 milliards de dollars en remboursements. On entend des sornettes quant à la catastrophe que causerait l'élimination de ces remboursements, mais dans ma province, les recettes générales du gouvernement néo-démocrate sont gonflées de 5,5 milliards de dollars, des fonds qu'il peut dépenser à sa guise. C'est carrément une taxe.

Les émissions ont continué d'augmenter partout au pays, y compris dans ma province, la Colombie-Britannique. La seule période où les émissions ont diminué, c'est pendant les confinements imposés par le gouvernement à cause de la COVID. Le gouvernement se vante de l'excellente diminution observée en 2022. Or, c'était à cause des confinements qu'il avait imposés. Le gouvernement est fier de la réduction des émissions entraînée par l'interdiction générale de voyager, d'aller travailler, etc.

Nous constatons que les coûts supportés par les Canadiens ne cessent d'augmenter, aussi bien pour l'essence et le chauffage domestique que pour les maisons elles-mêmes. Les Canadiens, y compris les Britanno-Colombiens, perdent espoir. Ils ont vu le coût des loyers doubler. Ils ont vu le coût des hypothèques doubler. Ils ont vu le montant des mises de fonds nécessaires à l'achat d'une maison plus que doubler. En fait, au pays, il faut maintenant presque autant de temps pour épargner en vue d'une mise de fonds qu'il en fallait naguère pour rembourser la totalité d'un emprunt hypothécaire. De nombreux Canadiens devraient épargner pendant plus de 20 ans pour constituer une mise de fonds en vue de l'achat d'une maison.

En ce qui concerne le coût des prêts hypothécaires sur les principaux marchés du pays, à Vancouver, par exemple, il faut un revenu de plus de 230 000 \$ pour pouvoir faire les paiements hypothécaires minimaux pour acheter une maison. Les Canadiens n'ont pas les moyens d'assumer des coûts supplémentaires ajoutés par le gouvernement, et ajouter des coûts est précisément ce que fait le gouvernement.

Le gouvernement a manqué à sa parole à maintes reprises en ce qui concerne la taxe sur le carbone. Il a dit que la taxe ne dépasserait jamais 50 \$ la tonne, mais elle devrait maintenant atteindre 170 \$ la tonne. Le premier ministre a dit que la taxe sur le carbone n'aurait aucune incidence sur les recettes, mais le directeur parlementaire du budget confirme que les Canadiens paient plus pour la taxe que ce qu'ils reçoivent en remboursements. Nous savons qu'au cours des dernières années, le gouvernement a perçu 20 milliards de dollars en taxe sur le carbone et qu'il n'en a remboursé que 18 milliards. Le gouvernement a dit que la taxe contribuerait à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais il n'a pas atteint un seul des objectifs environnementaux qu'il s'est fixés, et il ratera également sa cible de 2030.

Travaux des subsides

Les habitants de Chilliwack—Hope ne font pas confiance au gouvernement, et les résidents de la Colombie-Britannique perdent de plus en plus confiance dans le gouvernement et les 15 députés libéraux de la Colombie-Britannique qui restent silencieux et qui refusent de prendre la parole pour dire non à la hausse de taxe. Il est temps de déclencher des élections. Si les libéraux et leurs partenaires du NPD sont si fiers de leur bilan, alors qu'ils déclenchent des élections. Qu'ils laissent aux Canadiens le dernier mot. Lorsque les Canadiens en auront l'occasion, ils voteront pour un parti qui a l'intention d'abolir la taxe, de construire des logements, de redresser le budget et de faire échec au crime. Voilà ce que les conservateurs ramèneront. Qu'ils organisent des élections. Nous leur donnons rendez-vous aux urnes.

● (1555)

M. Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, en réponse aux commentaires de mes collègues d'en face sur le lien entre la tarification de la pollution et le prix des aliments, j'ai soulevé à quelques reprises à la Chambre le fait que nous disposons de données très claires, y compris de l'OCDE, qui nous montrent que le Canada se classe au deuxième rang parmi les pays du G7 qui ont le taux d'inflation alimentaire le plus faible. Ce taux est comparable à celui des États-Unis, où il n'y a pas de tarification de la pollution.

Je sais que mon collègue va nous dire: « Monsieur le Président, nous n'avons pas de données parce que les libéraux n'en font pas le suivi. » Je vais donc le devancer et lui répondre qu'il n'y a pas de données parce qu'il n'y a aucune donnée probante qui corrobore ce que lui et ses collègues disent au sujet de l'augmentation du prix des aliments et de la tarification de la pollution.

Je me demande si le député pourrait nous expliquer pourquoi leur position est en contradiction avec les données de l'OCDE.

M. Mark Strahl: Monsieur le Président, quand mes concitoyens vont à l'épicerie, ils constatent une augmentation massive des prix. Il m'apparaît logique de penser que lorsqu'on augmente le prix de l'essence et du diesel, cela a une incidence sur tout ce qui est transporté au pays. Comme nous ne sommes pas en mesure de cultiver localement tout ce que les gens achètent à l'épicerie, ces produits sont transportés sur des milliers de kilomètres, et le coût de ce transport se répercute sur toute la chaîne d'approvisionnement.

Par conséquent, je ne crois pas que ce soit exact. Le comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire étudie cette question en profondeur depuis un certain temps, et il a entendu de nombreux témoins qui ont indiqué que la taxe sur le carbone a bel et bien une incidence négative sur le coût des aliments. Je veux dire par là qu'elle fait augmenter les prix. Nous sommes de cet avis, tout comme les témoins qui ont comparu devant le comité de l'agroalimentaire.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, j'aime bien mon collègue. Je fais assez souvent le trajet avec lui entre Ottawa et la Colombie-Britannique. Toutefois, je voudrais lui rappeler quelques faits qu'il a en quelque sorte passés sous silence dans son intervention.

Les files d'attente devant les banques alimentaires ont doublé sous le régime Harper et ont encore doublé sous les libéraux. C'est indéniable. C'est pourquoi le NPD s'est battu pour obtenir davantage de mesures d'abordabilité pour les Canadiens. Le prix des logements a doublé sous le régime Harper et a encore doublé sous les libéraux. Les conservateurs sont responsables de 50 % de la crise et même plus, car, sous les conservateurs, nous avons perdu 800 000 logements abordables, qui ont été convertis en condomi-

niums à prix élevé. Par ailleurs, la réalité est que pratiquer des prix abusifs dans le secteur de l'alimentation a été encouragé sous le régime Harper, et les conservateurs n'ont pas dit un mot à la Chambre des communes au sujet des prix abusifs des denrées alimentaires fixés par les grandes chaînes alimentaires et leurs PDG.

Le député a enfin reconnu, à juste titre — et c'est une bonne chose qu'un conservateur l'admette — qu'il y a une approche différente en matière de tarification de la pollution en Colombie-Britannique, au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest. Je suis heureux qu'il en ait parlé. Cependant, il n'a pas précisé qu'en Colombie-Britannique, cela s'est fait sous le gouvernement libéral-conservateur de Gordon Campbell, et que ce régime avait l'appui du député et d'autres députés conservateurs jusqu'à tout récemment. Ils appuyaient le Parti libéral de la Colombie-Britannique. Le député va-t-il admettre que ce sont les libéraux de la Colombie-Britannique et Gordon Campbell qui ont mis en place le régime de tarification de la pollution?

M. Mark Strahl: Monsieur le Président, ils l'ont bel et bien mis en place, et cela n'a pas fonctionné. Que le gouvernement provincial soit libéral ou néo-démocrate, le régime n'a jamais fonctionné en Colombie-Britannique.

Je trouve amusant d'entendre le député critiquer le gouvernement libéral alors qu'il l'appuie constamment. Quelles que soient les mesures budgétaires prises par le gouvernement par rapport au logement, au prix des aliments ou à quoi que ce soit d'autre, il a toujours été le plus fidèle partenaire que le premier ministre ait jamais eu. Par conséquent, je trouve malhonnête de sa part de critiquer un gouvernement qu'il est prêt à appuyer quoi qu'il fasse.

Les habitants de la Colombie-Britannique, lorsqu'ils en auront l'occasion, idéalement lors des élections fédérales, éliront beaucoup plus de députés conservateurs à la Chambre qui se battront pour eux pour faire baisser les prix et le coût de la vie afin que les gens aient les moyens de nourrir leur famille, de se loger et d'aller au travail en voiture.

● (1600)

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue de Chilliwack—Hope pour son excellent discours aujourd'hui. Il a encore une fois démontré à quel point les conservateurs peuvent apporter ici, à la Chambre, des préoccupations des gens de partout au pays. On vient d'entendre les préoccupations des gens qui sont complètement à l'autre bout du pays, en Colombie-Britannique, par la voix de mon collègue. Je tiens à l'en remercier.

Aujourd'hui, je pense que cela vaut la peine de prendre quelques instants pour le mentionner, la Chambre se réunit pour débattre d'une motion de censure. Qu'est-ce que cela veut dire? C'est simple, si le gouvernement ne réussit pas à remporter le vote, il doit déclencher des élections.

La motion est rédigée comme suit:

Que la Chambre déclare qu'elle ne fait plus confiance au premier ministre et à son gouvernement qui coûte cher en augmentant de 23 % la taxe sur le carbone le 1^{er} avril dans le cadre de son plan visant à multiplier cette taxe [...]

On se retrouve dans une situation, aujourd'hui, où l'avenir du gouvernement repose entre les mains des partis de l'opposition. On peut être sûr que les députés libéraux, même si certains d'entre eux préféreraient ne pas voter contre notre motion, vont le faire. Comme il y a une ligne de parti, ils vont respecter cette ligne de parti.

Comme par hasard, dans le même parti, il y a un autre parti. C'est une coalition qu'on appelle la coalition néo-démocrate—libérale. Ce serait également très surprenant que le NPD décide de se tenir debout pour ses valeurs et décide de défaire ce gouvernement qu'il critique à tour de bras tous les jours, mais qu'il maintient au pouvoir parce qu'il prétend être capable d'obtenir des gains en forçant et en manipulant le gouvernement. C'est ce qui nous donne une autre raison de vouloir changer ce gouvernement, car on sait qu'il est manipulé par un autre parti.

Enfin, il y a le Bloc québécois, qui lui aussi, jour après jour, a beaucoup de récriminations à l'endroit du gouvernement libéral. Il pourrait voter comme le souhaite la majorité des Québécois. La majorité des Québécois veulent changer de gouvernement. La majorité des Québécois veulent que le premier ministre parte. Il y a donc une opportunité pour le Bloc québécois de faire ce qu'il prétend faire depuis le début, c'est-à-dire représenter les Québécois à la Chambre des communes. Ce soir, va-t-il voter pour défaire ce gouvernement libéral? Ne levons pas trop haut les attentes. D'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, encore une fois, le Bloc québécois va se lancer à la défense du gouvernement libéral et du premier ministre.

Pourquoi a-t-on l'impression de se tenir devant un gouvernement majoritaire alors que c'est un gouvernement minoritaire? C'est important de mentionner cela pour les gens qui nous regardent actuellement. Ce gouvernement minoritaire ne devrait pas avoir cette assurance et cette arrogance qu'il a actuellement en imposant ses dépenses inflationnistes et en faisant en sorte que ses décisions créent le chaos partout au pays, notamment pour ce qui est du coût du logement, de l'inflation et du coût de la nourriture. Normalement, toutes ces décisions auraient dû conduire les partis de l'opposition à dire que ça suffit et qu'ils vont mettre fin à ce gouvernement. C'est un gouvernement minoritaire, il n'y a aucune raison de le maintenir en poste.

Malheureusement, il y en a qui ne semblent pas pressés de déclencher des élections et de changer le gouvernement. D'ailleurs, je cite le chef du Bloc québécois qui, fièrement, dans un article de *La Presse*, disait: « Moi, deux ans avant les élections, ça ne me dérange pas du tout. Ça permet de bien identifier, définir et faire connaître nos adversaires. » Aussi, « des élus du Bloc québécois ont confié à des ministres libéraux qu'ils feront preuve de patience avant de se lancer en campagne électorale. »

Si on a encore deux ans de ce premier ministre et de ce gouvernement, ça va être parce qu'il y aura aussi le soutien du Bloc québécois qui, lui, est très à l'aise de vivre avec toutes ces conséquences. Or, il y a des conséquences, et il y en a beaucoup.

Les conservateurs ont un plan de gros bon sens pour réduire les taxes et les impôts, bâtir des logements, réparer le budget et stopper les crimes.

Pourquoi voulons-nous réduire les taxes et les impôts? Je vais parler du domaine de l'agriculture, notamment. Le ministre de l'Agriculture s'est vanté de la résilience du secteur avec une croissance continue du revenu agricole. Pendant qu'il disait cela, il y a

Travaux des subsides

400 agriculteurs et familles du Bas-Saint-Laurent qui lançaient un cri du cœur et qui ont exprimé leur détresse financière.

● (1605)

Le président de l'Union des producteurs agricoles, Martin Caron, a dit que le revenu net annuel des agriculteurs au Québec serait près de zéro en 2024. Que des gens qui travaillent si fort, qui se lèvent avant le lever du soleil et qui se couchent après tout le monde aient un revenu net de zéro, c'est inacceptable.

Une semaine après la manifestation tenue dans le Bas-Saint-Laurent, des agriculteurs sont descendus dans les rues de Québec et de la Côte-Nord pour expliquer leur ras-le-bol. On appelle cela un ras-le-bol généralisé. Pourquoi? Le coût des intrants des agriculteurs a augmenté parce que la taxe sur le carbone influence directement le coût des intrants que ces agriculteurs doivent acheter pour faire leur production. La taxe sur le carbone touche directement les agriculteurs et les cultivateurs de partout au Canada qui produisent de la nourriture. Elle touche directement les transformateurs de cette nourriture, car ils doivent la payer, cette taxe sur le carbone. Elle touche directement les camionneurs qui transportent la nourriture pour la livrer au Québec, parce que, malheureusement, nous ne sommes pas encore autosuffisants en matière de nourriture au Québec. Quand on regarde la liste de toutes les taxes que doivent payer les agriculteurs, les transformateurs et les camionneurs avant que la nourriture arrive au Québec, il n'est pas surprenant de voir que le coût de la nourriture au Québec augmente.

Malheureusement, le Bloc québécois souhaite augmenter radicalement cette taxe, et c'est pourquoi, hier, il a voté contre notre motion pour abolir cette hausse de la taxe sur le carbone, qui doit avoir lieu le 1^{er} avril. Ce n'est pas un poisson d'avril, c'est vraiment la date qu'a choisie le gouvernement pour augmenter la taxe sur le carbone de 23 %.

Il faut bâtir des logements. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui n'a pas entendu parler de la crise du logement qui sévit présentement partout au pays? Cette crise du logement existe également au Québec. Quand les conservateurs de gros bon sens ont interrogé le ministre sur son fonds pour accélérer la construction de logements, il a admis que pas un seul logement n'avait été construit grâce à ce fonds, bien que ce fonds ait coûté 3,15 milliards de dollars aux contribuables canadiens.

J'aimerais parler de la situation d'un couple de Montréalais, Martin et sa conjointe, Marie-Hélène, qui « font partie de la cohorte d'emprunteurs “de la pandémie”, c'est-à-dire qu'ils ont signé [leur renouvellement de prêt hypothécaire] en 2020 à un taux très bas (2%) et devront renouveler en 2025 à un taux beaucoup plus élevé [...] À la question: “Avez-vous calculé ce que ça va vous coûter de plus?”, l'homme répond du tac au tac. “Non! Je n'ose pas calculer encore ce que ça va me coûter de plus par mois” ». Il sait très bien qu'il risque d'avoir des problèmes à payer la facture.

On voit que, en matière de taxes et d'impôts et de logement, le Bloc québécois a choisi de soutenir les libéraux. Pourquoi?

Nous allons réparer le budget. On le sait, les dépenses inflationnistes de ce gouvernement ont contribué à la hausse des taux d'intérêt. Cela fait que les logements et la nourriture coûtent plus cher et que les gens n'arrivent plus. Malheureusement, les dépenses supplémentaires et discrétionnaires de 20 milliards de dollars qui ont été présentées par la ministre lors des derniers crédits budgétaires ont reçu l'appui du Bloc québécois à 100 %. En effet, 100 % de ces dépenses discrétionnaires ont été appuyées par le Bloc québécois.

Travaux des subsides

Finalement, tout le monde sait que le crime est de plus en plus problématique partout au pays. On n'a qu'à penser aux vols de voitures, aux politiques laxistes de ce gouvernement et à sa volonté de permettre à des criminels récidivistes dangereux de purger leur peine à la maison plutôt qu'en prison. Cela a créé une situation extrêmement chaotique partout au pays. Ce que nous voulons, c'est faire en sorte de régler ça. Malheureusement, ces politiques laxistes concernant les peines à la maison plutôt qu'en prison ont aussi reçu l'appui du Bloc québécois.

J'invite donc le Bloc québécois à appuyer cette motion ce soir afin de vraiment représenter les intérêts de la majorité des Québécois et des Québécoises, qui ne veulent plus de ce gouvernement. Il y a une façon de le faire. Lâchons les guéguerres idéologiques, allons-y dans ce qui est pratique. Si nous voulons nous débarrasser de ce gouvernement, il faut voter pour la motion des conservateurs de gros bon sens.

• (1610)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, j'aime mon collègue, mais il faut un peu remettre les pendules à l'heure.

D'une part, on a vu la longueur des files d'attente pour les banques alimentaires doubler. Sous le régime Harper, c'était épouvantable. On peut critiquer les libéraux, mais les conservateurs étaient aussi mauvais que les libéraux. D'autre part, le prix du logement a aussi doublé sous les conservateurs.

Les conservateurs sont donc en train de critiquer les libéraux pour des choses que les conservateurs ont eux-mêmes faites, et les libéraux sont en train de critiquer les conservateurs pour les mêmes choses qu'ils font. C'est véritablement le NPD qui apporte la raison ainsi que bien d'autres choses, y compris les soins dentaires, l'assurance-médicaments et enfin du financement pour le logement.

Je sais que mon collègue sait très bien qu'au Québec, il y a un prix sur la pollution qui est différent, tout comme en Colombie-Britannique, où le prix sur la pollution n'est pas régi par le fédéral.

La question que j'aimerais poser à mon collègue est la suivante. Nous avons eu une augmentation des prix de la nourriture causée par des chefs d'entreprise. Pourquoi les conservateurs n'ont-ils pas dit un mot pour contrer cette augmentation des prix visant à augmenter les profits?

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, c'est là que nous voyons à quel point le NPD est complètement déconnecté de la réalité des Canadiens et des Canadiennes.

Pendant que je parle des banques alimentaires, que je dis que 2 millions de Canadiens par mois ont recours à celles-ci et que, dans la circonscription de Mégantic—L'Érable, des banques alimentaires ont subi des augmentations de fréquentation de 40 % à 50 % cette année, tout ce que le NPD trouve à faire, c'est vivre dans le passé et nous dire que c'était la même chose avant.

Nous, les conservateurs, regardons vers l'avant. Nous essayons de trouver des solutions claires et pratiques pour faire en sorte que les Canadiens retrouvent leur pays d'avant ce gouvernement libéral. La situation n'était pas comme ça avant les libéraux et elle ne sera pas comme ça après, c'est-à-dire très bientôt.

Le NPD va encore une fois soutenir les libéraux. Les néo-démocrates ont beau vouloir critiquer ce gouvernement, ils finissent tou-

jours par voter pour lui. Pour moi, NPD et Parti libéral, c'est rendu pas mal le même parti.

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. J'ai le bonheur de siéger avec lui au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

Parmi les faits alternatifs qu'il énonce souvent, j'aimerais savoir si, plutôt que de répéter des idées qui ont été écrites par d'autres, qui dénoncent sans apporter de solution et qui ne tiennent pas compte de la séparation des pouvoirs, on est en train de parler de tromperie ou de manipulation de la vérité.

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup mon collègue, mais il est parfois difficile à suivre. Je n'ai pas vraiment compris où il voulait aller avec cette question.

Tout ce que je sais, c'est que, d'un côté, le Bloc québécois prétend défendre les intérêts des Québécois et des Québécoises. Cependant, sur le terrain, on voit qu'ils paient le double pour leur logement, qu'ils paient beaucoup plus cher pour leur alimentation et qu'il leur en reste de moins en moins sur chaque chèque de paie.

Il y a une façon rapide et simple d'essayer de changer la situation, et c'est de changer le gouvernement qui est responsable de tout ça. Le Bloc québécois va probablement appuyer les libéraux ce soir lors du vote sur la motion de censure.

Toutefois, c'est la réalité, ce sont les faits et c'est ce que les gens vivent tous les jours. J'espère que, la prochaine fois, mon collègue pourra réorganiser sa question afin que nous puissions comprendre où il veut en venir.

[Traduction]

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Monsieur le Président, je tiens à préciser que sur les deux dernières questions dont nous discutons, l'une venait d'un député de la Colombie-Britannique. L'un des aliments de base que j'achète de la Colombie-Britannique est la pomme, et je suis certain qu'il en va de même pour de nombreux Québécois. La récolte de pommes qui aurait été produite en Colombie-Britannique et expédiée d'un bout à l'autre...

• (1615)

Le vice-président: J'invoque le Règlement. Le député sait que la Nouvelle-Écosse produit de meilleures pommes.

Le député de Saskatoon—University a la parole.

M. Corey Tochor: Monsieur le Président, j'adore ces pommes. La taxe sur le carbone s'applique aux pommes de la Colombie-Britannique qui sont expédiées jusqu'au Québec. Elle fait grimper le prix de ces pommes. Pour donner un exemple lié à ma province, je suis certain que le blé qui entre dans la composition des pains ou des bagels à Montréal provient de la Saskatchewan. Cette province a une taxe sur le carbone qui, lorsqu'elle sera augmentée de 23 %, ne manquera pas de faire grimper le prix du pain et des pommes dans ces deux exemples.

Le député a-t-il entendu d'autres concitoyens lui dire que ceux-ci ont du mal à composer avec la hausse du coût des aliments?

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, c'est rare que je doive faire cela à la Chambre, mais je dois dire que les pommes qui sont produites dans la circonscription de Mégantic—L'Érable sont très bonnes, et je pense que je vais acheter des pommes de Mégantic—L'Érable avant d'acheter des pommes qui viennent de la circonscription de mon collègue.

On l'a vu. C'est clair. Le prix de la nourriture a augmenté, et la taxe sur le carbone a un effet direct sur le prix des aliments, qui sont importés du reste du Canada au Québec. On peut arrêter ça en coupant les taxes et impôts, en réparant le budget en bâtissant des logements et en stoppant les crimes.

[Traduction]

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre. Je partagerai mon temps de parole avec le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, le député d'Ottawa-Centre. Je dois dire que je le considère comme un bon ami depuis de nombreuses années.

Avant de plonger dans le vif du sujet, c'est-à-dire la motion de la journée de l'opposition du Parti conservateur, comme cette intervention est peut-être ma dernière avant les semaines de relâche, j'aimerais souhaiter de joyeuses Pâques à tous les habitants de ma circonscription. Bien sûr, la Pâque juive approche aussi. *Ramadan mubarak* à tous les résidents de Vaughan, dans ma circonscription, Vaughan—Woodbridge. *Buona Pasqua a tutti* aux gens à la maison. Je me réjouis à l'idée d'aller à l'église la veille du dimanche des Rameaux, puis pour Pâques. Le Vendredi saint marque le jour le plus saint du calendrier catholique.

Avant de passer aux observations, j'aimerais également dire que, à en croire les rumeurs qui circulent dans la presse, la ville de Vaughan va avoir une faculté de médecine. Elle pourrait être prévue dans le prochain budget provincial. J'espère que ce projet se concrétisera à Vaughan. Nous avons l'Hôpital Cortellucci Vaughan, qui représente un investissement de 2 milliards de dollars. Nous aurons également un centre communautaire, en plus de l'autoroute 427, qui a coûté 700 millions de dollars, d'un hôpital de 2,5 milliards de dollars et d'un métro qui dessert notre ville. Je dirais que je représente les résidents les plus généreux et les plus entreprenants de tout le Canada, même si les députés diraient tous la même chose au sujet de leur propre circonscription.

Nous sommes ici pour parler d'économie et d'environnement parce que nous savons que, dans le monde dans lequel nous vivons, les deux vont de pair. Il ne peut y avoir d'économie forte sans une politique environnementale solide. C'est presque comme la publicité d'il y a quelques années — ce qui ne nous rajeunit pas — qui posait la fameuse question: « Où est le bœuf? » Le gouvernement a mis en place un plan environnemental très solide pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, faire la transition vers une économie verte et bâtir une économie forte et inclusive. Pourquoi? Parce que c'est la voie empruntée par les autres pays et les capitaux privés. C'est sur cette voie que nous amenons notre pays, en nous concentrant sur la création d'un avenir meilleur pour les familles d'un océan à l'autre, y compris dans Vaughan—Woodbridge. Je sais que l'avenir de mes enfants en dépend, tout comme celui des enfants de toutes les personnes présentes dans cette auguste Chambre.

Nous savons que la tarification de la pollution redonne en moyenne plus d'argent sous forme de remboursement à 8 familles

Travaux des subsides

sur 10 au Canada, peu importe les circonscriptions. Nous savons que la tarification de la pollution par le carbone contribuera à réduire jusqu'à un tiers des émissions de gaz à effet de serre au Canada d'ici 2030. Ce sont les faits. Nous savons que le mécanisme qui a été mis en place est celui que tous les économistes, moi y compris — en tant qu'économiste —, recommandent.

Je demande aux députés du parti d'en face où est leur plan, où est leur bœuf, parce qu'ils ont besoin d'une politique environnementale solide pour avoir une économie solide. C'est pourquoi nous voyons des investissements de plusieurs milliards de dollars dans le secteur canadien de l'automobile, qu'il s'agisse de Stellantis, de Volkswagen, de Northvolt, de LG ou de toute autre entreprise en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. Elles investissent au Canada parce que, comme nous aimons le dire en économie, nous avons un avantage comparatif. Nous avons un réseau électrique très propre. Environ 84 % de l'électricité produite au Canada est propre. Nous nous éloignons du charbon depuis de nombreuses années, et cela ne changera pas. Encore une fois, un plan s'impose.

Notre plan environnemental s'appuie sur de nombreuses politiques économiques que nous avons mises en place pour, oui, bâtir une économie plus forte et plus inclusive, mais aussi renforcer et élargir notre filet de sécurité sociale. L'Allocation canadienne pour enfants, qui est versée chaque mois, est non imposable et procure près de 30 milliards de dollars par année aux familles. Elle a sorti des centaines de milliers d'enfants de la pauvreté. L'Allocation canadienne pour les travailleurs est une autre mesure que j'aime et que j'ai défendue. Ce genre de mesure est l'une des raisons pour lesquelles je me suis lancé en politique, car elle aide les Canadiens qui travaillent fort, qui essaient vraiment d'améliorer leur sort et de se prendre en main. Elle leur donne un coup de pouce. Nous l'avons bonifiée à trois reprises.

● (1620)

Au sujet du régime d'assurance dentaire du Canada, s'il y a une chose que j'ai entendue de la part des aînés au cours de mes huit années en tant que député, c'est qu'ils ont besoin d'aide pour payer leurs soins dentaires. Nous avons conçu un régime fondé sur les moyens, dont la prestation est assurée par Sun Life, et qui aidera plus de 20 000 aînés dans ma circonscription. À ce jour, plus de 1,5 million d'aînés ont été admis. Voilà une autre mesure qui rend la vie plus abordable.

Sur le plan économique, nous savons que le régime de tarification du carbone est le moyen le plus efficace de réduire les émissions, d'aider les Canadiens, d'assurer l'avenir économique de notre pays, de protéger l'environnement et de rendre notre économie plus verte. Le parti d'en face n'offre aucun plan. Je reviens à la publicité où l'on demande « Où est le bœuf? » Il n'y a pas de bœuf.

Il faut offrir aux Canadiens un plan pour assurer l'avenir économique du Canada ainsi que pour renforcer nos familles et nos communautés, et c'est ce que nous faisons. Malheureusement, les députés d'en face nous servent des platitudes et des demi-vérités. Il faut rendre la vie plus abordable pour les Canadiens et faire croître l'économie.

Travaux des subsides

J'ai été ravi de voir le rapport sur l'inflation que Statistique Canada a publié mardi dernier. Nous sommes passés sous les 3 %. Les tarifs des services de téléphonie cellulaire et des services Internet ont nettement baissé, tout comme le prix des aliments. Pendant ce temps, nos politiques économiques et environnementales continuent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'assurer notre avenir économique.

Je suis pro-entreprise. Dans cette auguste Chambre, nous savons que les entreprises ont besoin de certitude, et non de slogans. Les entreprises ont besoin de certitude. Je le répète, elles n'ont pas besoin de slogans.

Pour les constructeurs automobiles qui investissent au Canada dans la transition vers les véhicules électriques et pour l'industrie nucléaire, dont nous avons vu la renaissance grâce à un investissement de 50 millions de dollars dans l'énergie nucléaire et à un partenariat avec la Roumanie pour y construire des réacteurs CANDU, nous devons veiller à proposer des orientations stratégiques qui offrent stabilité et certitude aux entreprises.

C'est important. Je dirais que les députés d'en face auditionnent pour un rôle, mais pas vraiment, et devraient être responsables, sans toutefois l'être, et qu'il est irresponsable de leur part de semer l'incertitude quant aux orientations stratégiques dans le contexte actuel. Nous savons que la loi américaine sur la réduction de l'inflation a fait avancer les États-Unis. Nous savons que l'Europe investit dans l'hydrogène. Cela me rappelle qu'en début de semaine, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles était en Allemagne. J'en suis heureux et j'ai été ravi d'entendre qu'il a annoncé la conclusion d'un accord sur l'hydrogène entre le Canada et l'Allemagne. C'est une autre remontée de l'énergie canadienne destinée à l'Europe pour verdir son économie et l'arracher à toute dépendance à l'égard de la dictature de M. Poutine. C'est quelque chose de très important.

Je suis vraiment découragé de voir que les députés d'en face n'ont aucun plan à offrir. Cela frise l'irresponsabilité et c'est une façon de fuir ses responsabilités. Le mot est peut-être trop fort, mais ils se dérobent à leurs responsabilités envers les Canadiens. Nous venons de connaître l'un des hivers les plus chauds jamais enregistrés, je crois. Ici, à Ottawa et à Toronto, il n'y a pas eu de neige et il n'a pas fait très froid. Les changements climatiques sont réels. Nous devons y faire face. Il serait irresponsable de la part d'un parlementaire de ne pas proposer un plan aux Canadiens.

Nous savons que le régime profite à la majorité des Canadiens, et ce doit être notre objectif: faire avancer le Canada et créer un avenir meilleur pour les enfants et les familles du pays.

Sur ce, je crois que mon temps est écoulé. Je suis prêt à entendre les questions et observations des députés d'en face.

• (1625)

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais corriger bon nombre des faussetés prononcées par le député sans même utiliser mes propres données. Le directeur parlementaire du budget, qui a été nommé par le premier ministre lui-même, a déclaré que la situation d'un plus grand nombre de Canadiens s'est détériorée à cause de l'arnaque que constitue la taxe sur le carbone, et il y a de plus en plus de preuves à cet effet. Une famille moyenne de l'Alberta va payer 2 900 \$, mais le remboursement n'est que de 2 000 \$. En Ontario, la province du député, la famille moyenne devra payer 1 600 \$ à cause de cette arnaque que constitue la taxe sur le carbone, mais le rembour-

sement ne sera que de 1 000 \$. Le directeur parlementaire du budget a réfuté toutes les affirmations du député, et je rappelle aux libéraux que la taxe n'a pas contribué à réduire les émissions.

Soixante-dix pour cent des Canadiens et des premiers ministres provinciaux — dont celui de la province du chef libéral et un premier ministre libéral du Canada atlantique — demandent au gouvernement d'annuler la hausse parce que des familles ne peuvent plus se permettre de se nourrir, de se chauffer et de se loger. Pourquoi l'idéologie radicale des libéraux concernant cette taxe sur le carbone est-elle plus importante que les 70 % de Canadiens qui demandent au gouvernement de dire non à la hausse? Pourquoi ne laissent-ils pas les Canadiens décider, dans le cadre d'élections portant sur la taxe sur le carbone, s'ils veulent conserver l'arnaque que constitue la taxe sur le carbone ou dégommer le premier ministre et choisir un plan conservateur plein de gros bon sens?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je considère le député de Calgary Forest Lawn comme un ami et je comprends son point de vue, mais je tiens évidemment à exprimer humblement mon désaccord. En Ontario, une famille moyenne de quatre personnes recevra 1 120 \$. Le supplément pour les régions rurales sera de 20 %. D'après les documents de Statistique Canada que j'ai vus et ce que j'ai entendu de la part de certains collègues économistes, en moyenne, cette mesure permettrait d'améliorer le sort de huit familles sur dix dans ma circonscription, Vaughan—Woodbridge, et à l'échelle du Canada.

Nous comprenons que nous devons mettre en place des mesures efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en bâtissant une économie forte et inclusive. Comme de nombreuses personnes le diraient, la tarification de la pollution est vraiment la façon la plus efficace de procéder et elle contribuera au tiers de la réduction des émissions d'ici 2030.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du député, et je me demande s'il est aussi perplexe que moi au sujet de cette motion des conservateurs qui demande la tenue d'élections sur la taxe sur le carbone. De toute évidence, la taxe sur le carbone ne plaît pas à beaucoup de Canadiens, mais ils reconnaissent que c'est une meilleure idée que de ne rien faire pour lutter contre les changements climatiques.

Au cours des trois dernières élections, une majorité de Canadiens ont voté pour des partis qui appuyaient cette taxe. Si nous avons des élections sur la taxe sur le carbone, pourquoi les conservateurs pensent-ils que les Canadiens changeraient soudainement d'avis et voteraient pour un parti qui s'oppose à la prise de mesures pour lutter contre les changements climatiques?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, instaurer une tarification de la pollution est la bonne chose à faire. Évidemment, nous pourrions mettre en place différentes mesures et instruments politiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La tarification de la pollution agit comme filet de sécurité fédéral. À mon avis, quand certaines provinces abdiquent leur responsabilité d'assainir l'environnement et de renforcer l'économie, c'est là que le filet de sécurité fédéral entre en jeu. La Cour suprême a statué que c'est une bonne façon de procéder.

Je suis d'accord avec le député de la Colombie-Britannique pour dire qu'il y a eu trois élections générales dont l'enjeu était la tarification de la pollution, et les Canadiens ont massivement voté pour un environnement plus sain et une économie plus forte.

• (1630)

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations. Je les ai trouvées vraiment intéressantes. Le très honorable Brian Mulroney a été exposé en chapelle ardente. Sa dépouille vient d'être déplacée à Montréal, et les funérailles auront lieu samedi. C'était un chef de file à l'époque où il existait encore des progressistes-conservateurs et où les gens reconnaissaient l'importance du commerce international et des politiques responsables sur le plan financier, ainsi que la nécessité d'agir en matière d'environnement.

Quand j'étais à l'école primaire, je me souviens qu'on me disait qu'il y avait un trou dans la couche d'ozone. Les gens autour de moi me disaient que je n'avais pas à me soucier de ce que je ferais plus tard parce que la planète serait devenue inhabitable, pourtant nous sommes bien là. J'entends les conservateurs piailler de l'autre côté. Un député a dit que nous devrions déclencher des élections, et je lui ai répondu que les élections coûtent de l'argent. Il fut un temps où le « C » du Parti conservateur représentait le conservatisme. Aujourd'hui, il veut dire « cynique » et « chialeux ».

Devons-nous nous préoccuper de l'environnement? Devons-nous nous préoccuper des générations futures? Le gouvernement du Canada a-t-il un rôle à jouer à cet égard? Avons-nous simplement besoin de slogans et de stratagèmes, les seules choses que les conservateurs offrent?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je remercie la députée de Waterloo de ses observations. Du point de vue historique, un président américain, Theodore Roosevelt, et un premier ministre canadien, le très honorable Brian Mulroney — qu'il repose en paix —, ont été parmi les plus grands défenseurs de l'environnement à accéder à la présidence et au poste de premier ministre. L'un était républicain, et l'autre, progressiste-conservateur.

Il est navrant de voir dans quel état se trouve le mouvement conservateur, qui n'arrive pas à présenter un véritable plan pour l'environnement et qui ne peut que lancer des slogans, comme le fait le Parti conservateur. Ce n'est pas du leadership; c'est une abdication.

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: la députée de Port Moody—Coquitlam, Les personnes handicapées; le député de Spadina—Fort York, Le développement international; le député de Battle River—Crowfoot, La tarification du carbone.

M. Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de la motion, qui est une motion de l'opposition présentée par le Parti conservateur du Canada.

D'abord et avant tout, je prends la parole aujourd'hui en tant que député d'Ottawa-Centre, la circonscription dont les habitants m'ont accordé le grand honneur de les servir à la Chambre. En tant que personne qui, à l'instar de nombreux députés, fait souvent du porte-à-porte et parle à ses concitoyens, je peux dire que la lutte contre les changements climatiques est le principal problème dont j'entends parler lorsque je m'entretiens avec mes concitoyens.

D'ailleurs, j'ai récemment envoyé un dépliant à tous mes concitoyens. Je suis sûr que de nombreux députés l'ont reçu; beaucoup d'entre eux vivent dans ma circonscription lorsqu'ils sont ici pour travailler et représenter leurs concitoyens. Il s'agit d'un document de consultation prébudgétaire. J'aime communiquer avec le plus

Travaux des subsides

grand nombre de concitoyens possible et leur demander de me faire part de leurs opinions sur les mesures qui devraient être incluses dans le prochain budget. J'ai reçu des milliers de réponses, tant sur papier qu'en ligne. Nous venons de passer en revue et d'analyser les informations que nous avons reçues, et les changements climatiques sont le principal problème soulevé.

Les répondants souhaitaient que le Parlement et le gouvernement du Canada en fassent davantage pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions. Ils ne m'ont pas parlé de problèmes liés à la tarification de la pollution; ils ont plutôt dit qu'il fallait en faire plus et ils nous ont demandé d'en faire plus.

J'admets que l'abordabilité faisait aussi partie des enjeux mentionnés, tout comme l'amélioration des soins de santé. Cependant, les changements climatiques et la lutte contre eux étaient l'enjeu numéro un.

Comme je suis un homme très factuel, je veux discuter de la question de la tarification de la pollution en me fondant sur des faits. Ce dont nous débattons en ce moment, et les conservateurs ont le droit de s'opposer à ce système, repose sur les faits suivants: le carbone est un polluant qui cause le réchauffement de la planète, et il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter efficacement contre les changements climatiques. De plus, d'un point de vue économique, tarifier la pollution est la meilleure façon de changer les comportements des gens et de faire en sorte qu'ils n'utilisent pas de produits polluants.

Voilà essentiellement ce en quoi consiste ce système. Il s'agit de rendre l'utilisation des combustibles fossiles plus coûteuse, de manière à encourager les solutions qui consomment moins de carbone et qui produisent moins d'émissions de gaz à effet de serre. Nous avons donc choisi un mécanisme de tarification de la pollution.

Comme nous avons entendu le député de Vaughan-Woodbridge le dire plus tôt, le plan du gouvernement fédéral n'est qu'un filet de sécurité. Les provinces et les territoires sont libres d'avoir leurs propres mécanismes. En fait, quelqu'un a mentionné l'Ontario. J'avais l'honneur d'être député provincial lorsque nous avons mis en place un système de plafonnement et d'échange dans cette province, ce qui équivalait à une tarification du carbone.

En fait, c'est le même système qui existe au Québec et en Californie, et nous avons mis en œuvre un système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Le premier ministre Doug Ford, un conservateur, s'en est débarrassé. Or, si le système était encore en vigueur aujourd'hui, la tarification de la pollution ne s'appliquerait pas en Ontario. Le système provincial aurait prévalu, comme c'est le cas au Québec et en Colombie-Britannique.

Par conséquent, ce mécanisme de tarification de la pollution n'existe comme filet de sécurité que pour les provinces et les territoires où il n'y a aucune tarification de la pollution. Voilà pour le premier point.

Travaux des subsides

La tarification de la pollution est entrée en vigueur pour encourager l'innovation, pour modifier les comportements des gens et pour les amener à délaisser les produits à forte intensité carbonique ou à forte teneur en combustibles fossiles. Nous reconnaissons que la tarification de la pollution causera des difficultés à ceux qui n'ont qu'un faible revenu disponible. Nous savons aussi que le coût de certaines marchandises augmentera en conséquence au fur et à mesure de la transition. Voilà donc pourquoi le deuxième élément de ce programme ou de ce régime est si important. Il s'agit de la Remise canadienne sur le carbone. Au bout du compte, ce sont les familles et les consommateurs canadiens qui paient la tarification de la pollution. La remise fait en sorte que l'argent perçu retourne aux Canadiens, afin qu'ils ne soient pas laissés pour compte. C'est un aspect vraiment important.

● (1635)

La Remise canadienne sur le carbone est versée à 80 % des familles canadiennes et, dans ma province, l'Ontario, une famille de quatre personnes reçoit 1 120 \$ par année. C'est donc environ 280 \$ par trimestre que ces familles reçoivent afin de compenser le coût de la tarification de la pollution.

Nous avons bien réfléchi à ces deux éléments pour déterminer comment nous pourrions réduire efficacement les émissions en rendant plus chers les polluants, comme le carbone, tout en nous assurant que les sommes perçues sont ensuite remises aux consommateurs et aux familles du Canada, qui ne sont donc pas laissés pour compte et qui arrivent ainsi à joindre les deux bouts.

Du point de vue des politiques publiques, je pense que nous reconnaissons tous que les changements climatiques sont une réalité. Toutefois, pour que nous puissions avoir une économie forte, respecter les obligations internationales qui nous incombent en vertu du protocole de Kyoto et collaborer avec d'autres pays qui prennent également des mesures pour lutter contre les changements climatiques, chaque parti politique qui souhaite gouverner doit disposer d'un plan crédible pour faire face au problème.

Ce qui me déconcerte dans le débat, c'est que nous n'entendons que des slogans de la part des députés conservateurs. Il n'est question d'aucun plan; ils ont juste créé un slogan et un autocollant à pare-chocs. Ils ont peut-être le droit de le faire, mais avant de demander de nouvelles élections, ils doivent être capables de présenter un plan crédible ou de reconnaître qu'ils ne veulent pas s'occuper des changements climatiques, ce qui est peut-être le cas. Il y aura d'autres élections. Bienvenue dans la démocratie, monsieur le Président; heureusement, c'est un fait établi. Quoi qu'il en soit, voyons ce qu'ils ont à dire. Les conservateurs devraient nous faire part de leur point de vue sur les changements climatiques.

Après avoir parlé à mes concitoyens d'Ottawa-Centre, je peux dire aux députés que ne rien faire n'est pas un plan. Ils veulent que leur gouvernement prenne des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Ils ne veulent pas seulement un plan rédigé sur le coin d'une table, mais un plan crédible qui peut véritablement améliorer les choses.

Cependant, comme l'a dit, je crois, la députée de Waterloo, l'idée n'est pas nouvelle. On a parlé à quelques reprises de M. Mulroney. Il a défendu le Protocole de Montréal, qui a permis de mettre fin à l'appauvrissement de la couche d'ozone. Par ailleurs, l'un de ses plus grands legs a été de mettre fin aux pluies acides, qui étaient causées dans l'Est du pays par les émissions de dioxyde de soufre. Il est vrai qu'il s'agissait d'un système de plafonnement et

d'échange. Cependant, en quoi consistait ce système? Il s'agissait de mettre un prix sur le soufre pour qu'il soit plus coûteux d'émettre du dioxyde de soufre, ce qui a mené à l'élimination des pluies acides.

Bref, nous pouvons envisager différents types de mécanismes, et c'est ce que nous tentons de faire. Cependant, les conservateurs doivent proposer un plan crédible. Notre plan donne des résultats, et nous commençons à voir une réduction des émissions au Canada grâce à nos mesures.

● (1640)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, mes collègues libéraux parlent beaucoup aujourd'hui de l'héritage de l'ancien premier ministre Brian Mulroney. Nous sommes tous fiers de son bilan, lui qui a été l'un des dirigeants occidentaux ayant le mieux défendu l'environnement. Ils ne cessent de parler de ce qu'il a fait pour s'attaquer au trou dans la couche d'ozone et aux pluies acides. Ce sont d'incroyables réussites pour un premier ministre conservateur.

Mon collègue a parlé d'un système de plafonnement et d'échange, mais ce système s'appliquait aux émetteurs. Voici ce que je voudrais lui demander. À l'époque du premier ministre Mulroney, à combien s'élevait la taxe sur le carbone pour réparer la couche d'ozone et mettre fin aux pluies acides? Quel était le coût de la taxe sur le carbone?

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, le député vient de confirmer ce que je disais: un système de plafonnement et d'échange est en fait une tarification de la pollution. C'est exactement ce que je faisais valoir.

Dans le cas du Québec, la province a un système de plafonnement et d'échange. Pour ce qui est de l'Ontario, jusqu'en 2018, nous avions un plan qui était un système de plafonnement et d'échange. Le mécanisme est le même, c'est-à-dire une tarification de la pollution. Le député pourrait en parler à n'importe quel économiste. En fait, les économistes qui le conseillent lui ont probablement dit que c'était la façon la plus efficace de réduire vraiment l'utilisation d'un polluant.

Les conservateurs doivent présenter un plan crédible au lieu de faire campagne à l'aide de slogans. Cette approche ne fonctionnera pas.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPd): Monsieur le Président, comme les conservateurs n'arrêtent pas de parler des coûts, j'aimerais savoir si les députés ont eu la même expérience que moi.

Des concitoyens sont venus me voir pour me dire qu'on leur avait annoncé une augmentation de 100 % de leur assurance contre les incendies. Ils sont venus me voir pour me dire qu'ils ne pouvaient pas s'assurer contre les inondations et que les compagnies d'assurance invoquaient les changements climatiques comme justification.

Nous parlons de la taxe sur le carbone comme d'une augmentation des coûts, mais je constate que c'est bien plus en raison des changements climatiques que de la taxe sur le carbone que mes concitoyens sont confrontés à des coûts beaucoup plus élevés. Bien entendu, il n'y a pas de remboursement quand les primes d'assurance augmentent de 100 % ou que les gens ne peuvent pas du tout obtenir d'assurance contre les inondations.

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député et je le remercie d'avoir soulevé ce point.

Travaux des subsides

Comme je le disais plus tôt, l'inaction n'est pas un plan. Nous pouvons décider de prendre des décisions à très court terme dès maintenant, en faisant l'autruche et en laissant les générations futures se débrouiller seules, ou nous pouvons prendre nos responsabilités de parlementaires au sérieux et nous assurer que nous prenons aujourd'hui des décisions qui amélioreront la vie des générations futures. Tel est notre rôle.

Nous ne sommes pas ici pour prendre des décisions pour nous-mêmes dans l'immédiat, mais pour nous assurer que le Canada et les Canadiens prospèrent. J'ai un fils de 11 ans et une fille de 8 ans, et la façon dont ils parlent des changements climatiques est très différente de la façon dont je parlais de questions comme celles-là à leur âge, ou de la façon dont nous le faisons maintenant. Il s'agit d'une menace réelle pour la prospérité de notre pays, et il nous incombe à tous de prendre ce problème au sérieux et d'élaborer un plan crédible pour y remédier.

Je demande aux députés d'en face de faire de même.

• (1645)

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, je veux faire part de mon malaise relativement au débat que nous avons aujourd'hui, et que nous avons eu aussi mardi au sujet de la taxe sur le carbone. Pour un Québécois qui croit à la lutte contre les changements climatiques, comme la plupart des Québécois, ce qui se passe ici est très gênant.

D'un côté, on a les Rouges qui sont là depuis huit ans et qui n'agissent pas en matière de lutte contre les changements climatiques. Dans à peu près toutes les mesures qu'on peut trouver en matière de lutte contre les changements climatiques, le Canada est un dernier de classe. On a aussi les alliés de la gauche canadienne qui, même si elle déchire sa chemise sur les changements climatiques, vote systématiquement avec le gouvernement au pouvoir. Mardi et jeudi, les Bleus ont déposé des motions pour dire que, non seulement les Rouges et les oranges ensemble ne sont pas bons et le Canada ne s'en va nulle part, mais ils proposent d'en faire encore moins pour le climat.

Je veux poser à mon collègue une question simple. Est-il vraiment fier du bilan de son gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques?

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Je suis d'accord avec le député. Nous devons en faire plus, c'est évident. Nous avons une base solide. Je crois vraiment que nous avons un bon point de départ. Pour une fois, le Canada a un plan crédible pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. On commence à en voir les résultats.

Pour aller de l'avant, il faut plus que des slogans. Nous devons poursuivre sur notre lancée. Les changements climatiques ne vont pas se régler en une journée ni en un tournemain. Voilà pourquoi l'inaction n'est pas un plan. Il faut renforcer les mesures actuelles de lutte contre les changements climatiques et il faut en faire plus pour que le Canada reste un chef de file lorsqu'il s'agit de bâtir un avenir meilleur et plus prospère.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord indiquer que je partagerai mon temps de parole avec le député de Foothills.

Dans une heure exactement, un vote se tiendra ici à la Chambre. Ce vote très important est attendu par des millions de Canadiens et même des millions de Québécois. Je vais lire la motion pour indiquer clairement ce que nous demandons aujourd'hui et ce sur quoi le vote va porter:

Que la Chambre déclare qu'elle ne fait plus confiance au premier ministre et à son gouvernement qui coûte cher en augmentant de 23 % la taxe sur le carbone le 1^{er} avril dans le cadre de son plan visant à multiplier cette taxe par quatre, alors que les Canadiens ont de la difficulté à se nourrir, à se chauffer et à se loger, et demande la dissolution de la Chambre pour que les Canadiens puissent voter aux élections sur la taxe sur le carbone.

C'est la motion d'aujourd'hui, qui est claire. Les gens s'attendent à ce qu'il y ait une motion qui demande la dissolution du Parlement afin qu'on puisse déclencher les élections.

La raison d'être de cette motion aujourd'hui, c'est la taxe sur le carbone. Mes collègues du Bloc québécois n'arrêtent pas de répéter qu'elle ne s'applique pas au Québec. Nous comprenons que la taxe fédérale sur le carbone n'est pas appliquée directement, mais, indirectement, elle a un impact majeur sur tous les éléments qui font que les aliments coûtent plus cher. L'Union des producteurs agricoles s'en plaint. Tout le monde se plaint de cette taxe fédérale qui a un impact indirect au Québec. Or, ce qui est plus important, c'est que, aujourd'hui, nous avons une occasion d'avoir un vote de confiance.

Depuis 2019, le Bloc québécois a eu l'occasion 219 fois de voter dans le cadre d'un vote de confiance comme les votes sur des crédits budgétaires. À 201 reprises, donc 92 % du temps, il a voté de façon à soutenir le gouvernement libéral et son premier ministre. Aujourd'hui, il a une chance de se reprendre. On est rendu là. Tout le monde le demande. Tout le monde, sauf ceux qui votent encore pour les libéraux, dit que c'est assez, qu'il faut que ce gouvernement s'en aille et que des élections doivent être déclenchées.

Du côté des conservateurs, nous n'avons pas confiance en ce gouvernement et nous allons voter pour que le premier ministre démissionne afin que des élections soient déclenchées. Après huit ans, la vie n'a jamais été aussi chère. Pour aggraver la situation, le 1^{er} avril, le premier ministre va accrocher un poisson d'avril dans le dos des Canadiens en augmentant de nouveau la taxe sur le carbone, cette fois de 23 % sur l'essence, le chauffage et les produits d'épicerie. C'est 70 % des premiers ministres provinciaux et 70 % des Canadiens qui s'opposent à la hausse de taxe du premier ministre le jour du poisson d'avril.

La taxe sur le carbone, comme je l'ai dit tantôt, a des répercussions au Québec. Je ne comprends pas que le Bloc québécois s'obstine à dire le contraire. Tout ce qui est facturé à l'extérieur du Québec se répercute dans le prix à la consommation des biens vendus et transportés au Québec. Ce n'est donc pas vrai que cela n'a pas de répercussions. Les bloquistes sont vraiment convaincus que le fait de taxer les gens, de faire en sorte que les gens paient davantage de frais aura des retombées positives sur l'environnement. C'est là qu'on ne se comprend pas.

Travaux des subsides

Cela dit, nous voulons bien entendu faire des choses pour l'environnement. Toutefois, la taxe ne fonctionne pas. La preuve, c'est que le Canada est en bas de la liste des pays en ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est donc pas la taxe qui va aider l'environnement. Il y a d'autres choses à faire, mais cela ne se fera pas si on continue de soutenir ce gouvernement.

De plus, le Bloc québécois n'arrête pas de dire que les libéraux ne font rien. Le député de Longueuil-Saint-Hubert vient de dire que les Rouges ne font rien depuis huit ans. Pourquoi les garde-t-il au pouvoir s'ils ne sont pas bons? On parle ici de l'aspect environnemental, mais les finances publiques et les transferts en santé donnent tous les jours de bonnes raisons au Bloc québécois de se plaindre du gouvernement ici à la Chambre des communes. Souvent, je lui donne raison parce que, nous aussi, nous nous plaignons de ce gouvernement. Cela fait huit ans que nous nous plaignons des libéraux, et ce, pour plusieurs raisons.

Il y a d'autres choses au-delà de la taxe, qui est l'élément central de la motion d'aujourd'hui et qui a un impact majeur au pays. En passant, si la taxe sur le carbone ne concerne pas le Québec, pourquoi les bloquistes votent-ils sur des questions qui touchent la taxe sur le carbone? Ils n'ont qu'à s'abstenir. Ceux qui votent à distance peuvent accéder à une fonction sur l'application qui permet de s'abstenir de voter. Ils ne sont pas obligés de voter. Si ça ne concerne pas le Québec, qu'ils ne s'en occupent pas et qu'ils laissent les autres députés d'ailleurs au pays voter en tenant compte de leurs citoyens, qui souffrent davantage à cause des taxes du gouvernement libéral.

Or, comme je le disais, la taxe, c'est un élément, mais il y a une liste qui est longue comme ça. J'ai quelques pages qui contiennent les raisons pour lesquelles ce gouvernement, c'est assez. C'est pour cela que le vote de confiance est hyper important. On est rendu à l'étape de dire que c'est clair qu'il s'agit d'un vote de confiance. Dans 45 minutes, nous allons voter. Je sais que le NPD ne veut pas voter contre le gouvernement, ce que nous ne comprenons pas. Le NPD, c'est une autre histoire. Sa petite alliance avec le gouvernement, c'est un peu bizarre.

• (1650)

Aujourd'hui, le Bloc québécois a une chance de voter avec nous pour au moins démontrer que c'est assez, que ce gouvernement ne fait pas le travail et qu'on n'en veut plus.

Repensons à tout ce que le premier ministre a fait depuis huit ans. On parle du scandale de l'Aga Khan. Le commissaire à l'éthique a adressé un blâme formel au premier ministre. Il y a eu SNC-Lavalin. Rappelons-nous que la ministre Jody Wilson-Raybould, qui a tenu son bout, s'est fait tasser. Elle a démissionné. Elle est partie. Aujourd'hui, on sait qu'elle avait raison.

Je disais à mes collègues qu'il y a plein de scandales comme ceux-là. Cela dure quelques semaines, des fois quelques mois. À un moment donné, on finit par oublier. On retombe à un nouveau scandale. Quand on ramène tout ce qui s'est passé et qu'on fait une pile, cela commence à faire beaucoup. Cela n'arrête jamais. Il y a beaucoup de scandales dont on n'a jamais vu la fin. Les partis de l'opposition ont fait leur maximum en comité et partout. À un moment donné, cela finit par tomber. Quelques années après, cela revient.

Ce matin, en comité, nous avons présenté une motion. Les gens du Bloc québécois nous appuyaient. Je les remercie. Or, le NPD est arrivé et il a dit non. Il n'a pas voulu faire la lumière sur le scandale actuel concernant l'ancien ministre de la Justice David Lametti qui

s'est ingéré dans une situation concernant l'ancien juge Delisle. Il y a de tels éléments au sujet desquels nous faisons le maximum, mais en fin de compte les gens oublient. Notre travail est de rappeler ces événements. Voilà ce que nous faisons aujourd'hui, nous les rappelons.

L'organisme UNIS, c'est 912 millions de dollars. C'est un scandale incroyable. On a tout brassé cela. Cela a fini par mourir dans l'œuf. Or, 912 millions de dollars sont allés dans cette affaire qui était scandaleuse. Il y a eu le fameux voyage en Inde du premier ministre et de sa famille, déguisés. C'est plus un problème d'image. Nous faisons rire de nous partout dans le monde. Les funérailles de la reine Elizabeth II. Il n'a pas eu assez d'ailler aux funérailles, le premier ministre a occupé une chambre qui a coûté 4 800 livres sterling. Certains vont dire que ce n'est pas grave. N'oublions pas qu'il y a une ministre conservatrice qui a démissionné pour un jus d'orange à 17 \$. Pour le premier ministre, on parle de millions de dollars.

On vient de retomber dans l'histoire du laboratoire de Winnipeg. Il a fallu quatre ans avant d'avoir des documents. Là, on a une pile de 300 pages. On en sait pas mal plus. Rappelons-nous que des élections ont été déclenchées pour cacher ce scandale. Le premier ministre s'est servi des élections de 2021 pour cacher le scandale du laboratoire de Winnipeg.

Au cours de la pandémie, il y a eu des mesures importantes. Il fallait en prendre. Nous étions d'accord. Cependant, ce qui est encore caché, inconnu, c'est que des 500 milliards de dollars supplémentaires dépensés au-delà du budget de fonctionnement, pendant les deux ans de la pandémie, 300 milliards de dollars ont servi pour la pandémie, et le directeur parlementaire du budget ne peut toujours par expliquer où sont allés les 200 milliards de dollars restants. En plus des 300 milliards de dollars, on est en train d'apprendre que 60 millions de dollars ont servi à l'application ArriveCAN, qui aurait dû en coûter 80 000 \$. On voit des scandales qui sortent de partout. Après, on en rajoute et ce n'est pas fini. Ce n'est que la pointe de l'iceberg, et c'est sans arrêt.

En ce qui a trait à la Loi sur les mesures d'urgence, le gouvernement s'est organisé. Il y a eu une petite enquête et le juge a dit que c'était correct. Finalement la Cour fédérale vient de déterminer que cela n'était pas raisonnable. À quoi cela a-t-il servi? Rappelons-nous qu'ils ont fait un spectacle avec cela. Ils ont essayé de montrer qu'ils avaient du muscle. Ici, dans les débats, on l'avait démontré. Sur les 14 critères, 13 ne passaient pas le test. Nous le savions déjà et la Cour l'a confirmé. À ce propos, le député libéral de Louis-Hébert, qui est encore avec eux, a fait une sortie très suivie et a dit qu'on avait décidé de coincer, diviser et stigmatiser les gens pendant la pandémie. Le député de Louis-Hébert n'en est pas revenu de voir comment son gouvernement s'est servi de la pandémie. Il y a aussi toutes les histoires en lien avec la vaccination et les fonctionnaires pour diviser la population.

J'en aurais encore pour une demi-heure à faire des rappels de ce genre aux Canadiens qui nous écoutent, comme dirait le ministre de l'Industrie, les millions de Canadiens qui nous écoutent, pour rappeler à tout le monde pourquoi aujourd'hui il est important de voter en faveur de la motion du Parti conservateur, en faveur d'une motion de défiance envers le gouvernement libéral. Il faut déclencher des élections fédérales pour connaître la décision finale des Canadiens à savoir s'ils veulent avoir un nouveau gouvernement conservateur majoritaire.

• (1655)

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, mon collègue vient de faire la démonstration que l'inflation n'est pas juste économique. Elle est verbale.

Les conservateurs entendent présentement le chant des sirènes du pouvoir. Selon les sondages, s'il y avait des élections demain matin, ils obtiendraient à peu près 220 sièges à la Chambre sur 338. On comprend donc que ces gens-là veulent tout de suite la tenue d'élections.

Ils savent très bien qu'il y a une coalition néo-démocrate—libérale et que le vote sur leur motion est déjà réglé de l'autre côté. Ils veulent donc refiler le problème dans la cour du Québec en prétendant que le Bloc québécois est un mauvais parti qui ne défend pas les intérêts du Québec.

Je n'ai pas entendu François Legault s'opposer à la taxe sur le carbone, parce qu'elle ne s'applique pas au Québec. Je n'ai pas entendu les députés de l'Assemblée nationale du Québec déchirer leur chemise en disant qu'il faut que cette motion soit adoptée à la Chambre des communes et qu'ils y sont favorables.

Les conservateurs veulent un chèque en blanc. Ils disent qu'ils vont abolir la taxe sur le carbone, mais ils ne proposent rien d'autre. Ils voudraient que cette taxe soit le principal enjeu d'une prochaine campagne électorale. Tout un projet de société, n'est-ce pas?

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, j'essayais vraiment de comprendre où mon collègue s'en allait.

Premièrement, la taxe sur le carbone, c'est un plan de taxes, et non un plan environnemental. Deuxièmement, mon collègue de Montcalm vient de dire que, le partenaire de danse officiel du gouvernement, c'est le NPD. J'ai mentionné dans mon discours que je ne comprenais pas pourquoi les néo-démocrates continuaient à appuyer le gouvernement, mais c'est leur problème.

Ce que je dis, par contre, c'est que le Bloc québécois, en tant que parti de l'opposition, peut se joindre aux conservateurs. Les députés du Bloc québécois se plaignent tous les jours des différentes mesures gouvernementales. Oublions la taxe sur le carbone. L'ensemble de l'œuvre du gouvernement libéral est décrié par le Bloc québécois.

Pourquoi les députés du Bloc québécois ne profiteraient-ils pas aujourd'hui de la possibilité d'adopter une motion de censure en votant avec nous contre ce gouvernement qui est terrible pour le Québec et le Canada?

• (1700)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, j'aime mon collègue. Il a dit qu'il fallait se souvenir des choses. Eh bien, il faut se souvenir du régime Harper, qui a formé le pire gouvernement de toute notre histoire. À cette époque, on a vu le prix du logement doubler. On a aussi vu les files d'attente dans les banques alimentaires doubler. On a vu tout cela, et c'était épouvantable. Il faut se souvenir du régime Harper.

Cela dit, il faut voir ce que nous devons faire maintenant. C'est sûr que les libéraux ont fait un peu mieux que les conservateurs en matière de lutte contre les changements climatiques. Ils ont fait encore davantage quand le NPD les a obligés à mettre en place certaines mesures comme le programme de soins dentaires. Il y a bien sûr dans la circonscription de mon collègue des milliers de per-

Travaux des subsides

sonnes âgées qui adhèrent au programme de soins dentaires canadien grâce au NPD.

J'ai une question toute simple à poser à mon collègue. A-t-il demandé à ses concitoyens s'ils voulaient que le programme des soins dentaires se poursuive? Mon collègue a-t-il compris qu'il faut que les conservateurs appuient ce programme, de même que tous les autres programmes que le NPD a mis en place, afin d'aider les gens dans sa circonscription?

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je parle évidemment à mes concitoyens. Ces derniers m'ont élu parce que la majorité d'entre eux pensent essentiellement comme moi. Les gens sont vraiment tannés du premier ministre et de son gouvernement. Chaque fois que je rencontre des citoyens dans Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, on me demande: quand le premier ministre va-t-il partir? Ils veulent son départ parce qu'ils sont tannés. C'est ce que les gens me disent chaque fois que je participe à un événement public: ils sont tannés de ce gouvernement.

Je rappellerai à mon collègue que, lorsque le gouvernement conservateur était au pouvoir, les gens ne faisaient pas la file dans les banques alimentaires comme c'est le cas aujourd'hui. Il n'y avait pas 800 000 Québécois qui avaient besoin des banques alimentaires. Les partis comme le NPD peuvent dire ce qu'ils veulent, mais, avant les élections de 2015, les conservateurs avaient engrangé un surplus budgétaire. On avait traversé la crise économique de 2008-2009 de façon magistrale.

Je n'ai rien à dire contre le gouvernement Harper, au contraire. C'est pour cela que j'ai voulu être un conservateur, et j'en suis très fier aujourd'hui.

[Traduction]

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, on entend souvent à la Chambre que la taxe sur le carbone ne s'applique pas aux Québécois. On entend souvent cela, mais le gouverneur de la Banque du Canada a déclaré que cette taxe touche l'ensemble des Canadiens. Ce qu'il veut dire, c'est qu'aujourd'hui le taux d'inflation s'élève à 2,8 %, dont une grande partie — 0,6 point de pourcentage — est due à l'arnaque qu'est la taxe sur le carbone. Si on abolissait cette taxe, comme le demandent les conservateurs, il serait fort possible d'endiguer la hausse des taux hypothécaires qui ont doublé, car cela réduirait le taux d'inflation, et par conséquent les taux d'intérêt commenceraient à redescendre. Voilà l'effet que cette taxe a actuellement sur le logement et l'inflation.

Mon collègue pourrait-il nous en dire un peu plus sur l'incidence qu'a sur les Québécois cette arnaque qu'est la taxe sur le carbone?

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans mon discours, le Québec importe des aliments du reste du Canada. Les agriculteurs qui cultivent les aliments paient la taxe sur le carbone. Les transformateurs alimentaires paient la taxe sur le carbone. La taxe sur le carbone qui est payée par ceux qui transportent et transforment nos aliments au Québec a un impact sur le coût.

Travaux des subsides

Sur la facture à l'épicerie, on ne verra pas de mention de la taxe sur le carbone. Toutefois, si un céleri coûte 8 \$, il aurait peut-être coûté 7 \$ s'il n'y avait pas eu de taxe sur le carbone payée par les producteurs qui ont fourni le produit. C'est un exemple facile, mais c'est comme ça. L'impact est majeur. Comme je le disais dans mon discours également, le Canada est actuellement en 58^e position sur 63 pays pour les émissions de gaz à effet de serre. Alors, taxer pour sauver l'environnement, c'est vraiment n'importe quoi.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir d'être ici pour parler d'une question aussi importante et de notre demande pour permettre aux libéraux d'organiser des élections sur la taxe sur le carbone.

Pourquoi demandons-nous cela? C'est parce que 70 % des Canadiens et 70 % des premiers ministres provinciaux disent maintenant qu'ils s'opposent à la taxe sur le carbone des libéraux et des néo-démocrates en raison de son effet sur leur vie quotidienne.

Tout au long des discours d'aujourd'hui, j'ai trouvé intéressant que mes collègues libéraux et néo-démocrates continuent d'affirmer que cette taxe n'a aucun effet sur le coût de la vie et n'a rien à voir avec l'abordabilité. C'est tout simplement faux.

Nous le tenons du directeur parlementaire du budget en personne. En témoignage devant le comité, il a dit: « Si l'on tient compte non seulement de la remise, mais aussi des répercussions économiques [...], la taxe sur le carbone aura une incidence négative sur la majorité des ménages. »

Les Canadiens s'en rendent compte tous les jours. C'est certainement le cas des habitants de Foothills, qui paient 2 900 \$ par an au titre de la taxe sur le carbone. Les libéraux affirment pourtant que c'est avantageux pour mes concitoyens. Or, ils récupèrent environ 1 800 \$ de leur propre argent, ce qui représente un manque à gagner de 1 000 \$.

Je ne comprends pas pourquoi les libéraux et les néo-démocrates se battent tant pour dire que cela n'a pas de répercussions sur le coût de la vie. Ils devraient se réjouir chaque jour où ils entendent parler de Canadiens qui ont du mal à se nourrir, à se chauffer ou à payer leur prêt hypothécaire ou leurs intérêts en raison des taux. C'est exactement ce qu'ils veulent accomplir avec la taxe sur le carbone. Ils veulent que la taxe sur le carbone soit si chère qu'elle oblige les Canadiens à changer leur comportement, malgré le fait qu'il n'y a pas de transport en commun dans ma circonscription de 33 000 kilomètres carrés. Il n'y en a pas. Dans de nombreuses régions de ce pays, il n'y a pas de solutions de rechange. C'est ce qui rend la situation si frustrante et c'est la raison pour laquelle les Canadiens en ont assez de la coalition libérale—néo-démocrate pour la taxe sur le carbone.

Ils racontent également qu'ils ont remporté des élections alors qu'ils faisaient campagne en faveur de la taxe sur le carbone. Ils ont induit les Canadiens en erreur lors de ces élections. Ils ont dit qu'ils n'augmenteraient jamais la taxe sur le carbone au-delà de 50 \$ la tonne. Le 1^{er} avril, elle passera à 80 \$ la tonne, ce qui représente une augmentation de 23 %, puis à 170 \$ la tonne d'ici 2030. La coalition libérale—néo-démocrate pour la taxe sur le carbone avait promis aux Canadiens que la taxe ne dépasserait jamais 50 \$ la tonne. Il est étonnant de voir comment la coalition change de rengaine quand ce n'est pas une année électorale.

C'est pourquoi nous disons que, s'ils sont tellement convaincus que les Canadiens soutiennent l'augmentation de 23 % de la taxe sur le carbone, ils devraient déclencher des élections et laisser les Canadiens décider. Toutefois, je doute qu'ils votent en ce sens aujourd'hui, car ils savent que, dans tout le pays, 70 % des Canadiens s'opposent à la taxe sur le carbone.

L'autre aspect qu'ils ne mentionnent pas, c'est que la TPS est appliquée à la taxe sur le carbone. Nous disposons maintenant des chiffres du directeur parlementaire du budget qui montrent à quel point la TPS est punitive à cet égard et le montant que les Canadiens paient. L'année dernière, les Canadiens ont payé 486 millions de dollars au titre de la TPS, uniquement pour la taxe sur le carbone. L'an prochain, lorsque la taxe sur le carbone aura augmenté de 23 %, ce montant atteindra 1 milliard de dollars.

Au total, depuis que les libéraux ont introduit leur taxe sur le carbone, les Canadiens ont payé 6 milliards de dollars de TPS rien que sur cette taxe. Non seulement la taxe sur le carbone ne réduit pas les émissions et constitue manifestement une ponction fiscale, mais la TPS n'est que la crème fouettée sur le cornet de crème glacée fiscal. Il est incroyable de voir à quel point les Canadiens sont punis par la taxe sur le carbone, qui est une taxe sur une taxe.

Heureusement, les conservateurs ont déposé un projet de loi d'initiative parlementaire visant à exempter la taxe sur le carbone de la TPS, et j'encourage les députés d'en face à l'appuyer.

La taxe sur le carbone a également une incidence incroyablement dévastatrice sur les agriculteurs canadiens, ce qui entraîne une hausse indéniable des prix sur les rayons des épiceries pour les Canadiens. Je sais que mes collègues ont mentionné cela aujourd'hui. Le gros bon sens dit: si nous augmentons les taxes pour l'agriculteur qui produit les aliments, pour le camionneur qui les transporte, pour l'usine qui les transforme et pour le détaillant qui les vend, c'est le consommateur, au bout de la chaîne d'approvisionnement, qui va écopier au moment où il va acheter ces aliments.

• (1705)

Voilà pourquoi l'inflation du prix des aliments demeure nettement supérieure au taux d'inflation au Canada. Les agriculteurs paient la taxe sur le carbone sur tout: quand ils achètent de l'engrais ou du carburant, quand ils font leurs semis, quand ils acheminent leurs produits vers les marchés et quand ils transportent du bétail ou des céréales. Ils paient la taxe sur le carbone sur chacune de ces activités.

Plus tôt ce mois-ci, l'Alliance pour le carbone d'origine agricole a réalisé un sondage auprès de 50 exploitations agricoles situées de part et d'autre du Canada qui révèle que celles-ci paient plus de 320 000 \$ par mois en taxes sur le carbone. Il ne s'agit là que de 50 exploitations agricoles. Le Canada en compte près de 200 000. Par extrapolation, on peut déduire ce que paie l'ensemble des exploitations agricoles du Canada. Les députés comprendront donc pourquoi les agriculteurs sont si frustrés par la coalition libérale—néo-démocrate et sa taxe sur le carbone, et frustrés qu'elle compte les punir encore davantage le 1^{er} avril en augmentant de 23 % la taxe sur le carbone.

Je me dois de demander pourquoi. Nous avons présenté le projet de loi C-234, qui exempterait de la taxe sur le carbone le gaz naturel et le propane que les agriculteurs utilisent pour chauffer ou climatiser leurs bâtiments agricoles, sécher leur grain et faire fonctionner les serres où ils cultivent des fruits et des légumes frais pour les Canadiens partout au pays.

Cependant, les libéraux ont joué à de petits jeux avec ce projet de loi, essayant de le torpiller au Sénat et, encore une fois, ici, à la Chambre des communes. Nous savons que ce projet de loi permettrait aux agriculteurs d'économiser près de 1 milliard de dollars par année, ce qui rendrait leurs activités plus rentables et la production alimentaire plus abordable pour eux, et certainement pour les consommateurs canadiens dans les épiceries.

Cependant, les libéraux ne veulent pas soutenir un projet de loi qui appuie les agriculteurs canadiens. Leur réponse, c'est toujours que les agriculteurs sont très favorables à la taxe sur le carbone. C'est ce que dit le ministre de l'Agriculture chaque fois que je lui pose une question à ce sujet. J'ai parlé à des agriculteurs de partout au pays, et pas un seul d'entre eux ne m'a dit que nous devrions maintenir la taxe sur le carbone ni qu'ils y sont très favorables.

Les agriculteurs n'appuient pas la taxe sur le carbone, et ce n'est pas seulement en raison de l'augmentation punitive du coût des intrants qu'ils doivent payer, mais aussi parce qu'elle les fait passer pour des traînants. En fait, les agriculteurs canadiens sont un modèle d'excellence en matière de durabilité et d'intendance.

Selon un rapport publié récemment par le Global Institute for Food Security, l'empreinte carbone d'une tonne de canola cultivée en Saskatchewan est 67 % plus faible que partout ailleurs dans le monde. Un train chargé de blé canadien pourrait faire le tour du monde trois fois et demie avant que l'empreinte carbone soit la même que pour le blé cultivé en Europe. Ce sont des réalisations incroyables.

Les agriculteurs devraient être félicités pour ces réalisations, et non punis avec des taxes sur le carbone plus élevées. Or, c'est exactement ce que fait la coalition néo-démocrate—libérale pour la taxe sur le carbone. Comment les agriculteurs y sont-ils parvenus? Ils n'y sont pas arrivés au moyen d'une réglementation punitive et de taxes sur le carbone, mais en adoptant des innovations et de nouvelles technologies, ce qu'ils font tous les jours.

Ces taxes sur le carbone ont des conséquences. Les Canadiens en ressentent les effets tous les jours. Je veux donner des exemples précis. La ferme céréalière Collwest, à Collingwood, en Ontario, a payé 36 000 \$ en taxes sur le carbone en un mois. Quattro Farms, à Bow Island, en Alberta, a payé 93 000 \$ en taxes sur le carbone en 2023. L'an dernier, la ferme Kielstra, qui se trouve dans ma circonscription, Foothills, a payé 180 000 \$ en taxes sur le carbone pour chauffer et refroidir ses poulaillers, ce qui est une question de santé animale. Une exploitation agricole située dans la circonscription de Simcoe—Grey a payé 25 000 \$ en taxes sur le carbone en novembre seulement.

Cela fait grimper le coût des aliments, et 2 millions de Canadiens doivent se tourner vers les banques alimentaires chaque mois. C'est du jamais vu. Les libéraux disent que la taxe n'a aucune incidence sur le coût des aliments. Sylvain Charlebois, de l'Université Dalhousie, est surnommé le « Food Professor ». C'est l'expert en matière de prix des aliments au Canada. Il a dit que les pressions inflationnistes et les politiques non concurrentielles, comme la taxe sur le carbone, qui s'appliquent à la production, à la transformation et au transport des aliments feront grimper le coût des aliments vendus en gros de 34 %. Voilà l'impact que ces politiques ont sur les agriculteurs, les camionneurs et les consommateurs canadiens qui tentent simplement de nourrir leur famille.

C'est insoutenable pour les consommateurs canadiens. C'est insoutenable pour les agriculteurs canadiens. S'ils sont si fiers de

Travaux des subsides

cette taxe sur le carbone et s'ils croient que les Canadiens vont appuyer cette hausse de 23 % le 1^{er} avril, je lance le défi suivant aux députés de la coalition néo-démocrate—libérale pour la taxe sur le carbone: qu'ils joignent le geste à la parole en déclenchant des élections sur la taxe sur le carbone, afin de laisser les Canadiens décider eux-mêmes.

• (1710)

[Français]

Le vice-président: Comme il est 17 h 15 et puisqu'il s'agit du dernier jour désigné de la période des subsides se terminant le 26 mars, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

Le vote porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

• (1715)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Convoquez les députés.

• (1755)

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 674)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Khanna
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Majumdar	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz

Travaux des subsides

Morrison
Muys
Patzner
Perkins
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shields
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Vuong
Warkentin
Webber
Williamson

Motz
Nater
Paul-Hus
Poilievre
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seebach
Shipley
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 116

Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lamoureux
Lattanzio
LeBlanc
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Powlowski
Robillard
Rogers
Rota
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zarrillo

Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lapointe
Lauzon
Lebouthillier
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saanich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zuberi — 204

CONTRE

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach
Bains
Barron
Battiste
Beech
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Drouin
Duclos
Ehsassi
Erskine-Smith
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Green
Hajdu
Hardie
Holland
Hussen
Iacono
Johns
Jones
Julian
Kelloway

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badawey
Baker
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bergeron
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blaney
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Dong
Dubourg
Duguid
El-Khoury
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Gahey
Garrison
Gazan
Gould
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hutchings
Ien
Joly
Jowhari
Kayabaga
Khalid

Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Powlowski
Robillard
Rogers
Rota
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zarrillo

Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zuberi — 204

PAIRÉS

Députés

Bendayan
Dzerowicz
Gill
Maguire

Duncan (Etobicoke North)
Gallant
Larouche
Zahid — 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion rejetée.

[Français]

**LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C)
2023-2024**

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor, Lib.) propose:

Que le budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 soit agréé.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

● (1800)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, nous demandons un vote par appel nominal.

● (1810)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 675)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Gainey	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gould	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather

Hussen
Iacono
Johns
Jones
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lamoureux
Lattanzio
LeBlanc
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Powlowski
Robillard
Rogers
Rota
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schiefke
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zarrillo

Travaux des subsides

Hutchings
Ien
Joly
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lapointe
Lauzon
Lebouthillier
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
May (Saaneich—Gulf Islands)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrice
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zuberi— 202

CONTRE

Députés

Aboultatif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo

Travaux des subsides

Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Khanna
Kitchen	Kmicc
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Majumdar	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seebach
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer— 115	

PAIRÉS

Députés

Bendayan	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Gallant
Gill	Larouche
Maguire	Zahid— 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

[Traduction]

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi C-67, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2024, soit maintenant lu une première fois et imprimé.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

[Français]

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

[Traduction]

L'hon. Ruby Sahota: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, le Parti conservateur est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique. Il votera non.

[Français]

M. Luc Thériault: Madame la Présidente, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote et il votera en faveur, y compris les députés de Bécancour—Nicolet—Saurel et d'Abitibi—Témiscamingue.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le NPD est d'accord et il votera oui.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 676)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gainey
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan

Travaux des subsides

Gerretsen	Gould	Dowdall	Dreeshen
Guilbeault	Hajdu	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Hanley	Hardie	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Hepfner	Holland	Falk (Provencher)	Fast
Housefather	Hussen	Ferri	Findlay
Hutchings	Iacono	Généreux	Genuis
Ien	Johns	Gladu	Godin
Joly	Jones	Goodridge	Gourde
Jowhari	Julian	Gray	Hallan
Kayabaga	Kelloway	Hoback	Jeneroux
Khalid	Khera	Kelly	Khanna
Koutrakis	Kusmierczyk	Kitchen	Kmiec
Kwan	Lalonde	Kram	Kramp-Neuman
Lambropoulos	Lamoureux	Kurek	Kusie
Lapointe	Lattanzio	Lake	Lantsman
Lauzon	LeBlanc	Lawrence	Lehoux
Lebouthillier	Lemire	Leslie	Lewis (Essex)
Lightbound	Long	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Lloyd	Lobb
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Majumdar	Martel
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Maloney	Martinez Ferrada	McLean	Melillo
Masse	Mathysen	Moore	Morantz
May (Cambridge)	McDonald (Avalon)	Morrison	Motz
McGuinty	McKay	Muys	Nater
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Patzer	Paul-Hus
McPherson	Mendès	Perkins	Poilevre
Mendicino	Miao	Redekopp	Reid
Michaud	Miller	Rempel Garner	Richards
Morrissey	Murray	Roberts	Rood
Naqvi	Ng	Ruff	Scheer
Noormohamed	Normandin	Schmale	Seeback
O'Connell	Oliphant	Shields	Shipley
O'Regan	Pauzé	Small	Soroka
Perron	Petitpas Taylor	Steinley	Stewart
Plamondon	Powlowski	Strahl	Stubbs
Qualtrough	Robillard	Thomas	Tochor
Rodriguez	Rogers	Tolmie	Uppal
Romanado	Rota	Van Popta	Vecchio
Sahota	Sajjan	Vidal	Vien
Saks	Samson	Viersen	Vis
Sarai	Savard-Tremblay	Wagantall	Waugh
Scarpaleggia	Schiefke	Webber	Williams
Serré	Sgro	Williamson	Zimmer— 114
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sorbara		
Sousa	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola		
Villemure	Virani		
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zarrillo		
Zuberi— 201			

CONTRE

Députés

Aboultatif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty

PAIRÉS

Députés

Bendayan	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Gallant
Gill	Larouche
Maguire	Zahid— 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

En conséquence, le projet de loi est renvoyé au comité plénier. Je quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Chris d'Entremont.)

(À propos de l'article 2)

Travaux des subsides

● (1815)

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le président, la présidente du Conseil du Trésor peut-elle confirmer que le projet de loi de crédit est présenté suivant sa forme habituelle?

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le président, le projet de loi a la même forme que lors de la période de crédits précédente.

Le président: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'article 2 est adopté.)

Le président: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'article 3 est adopté.)

Le président: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'article 4 est adopté.)

[Français]

Le président: L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'article 5 est adopté.)

Le président: L'article 6 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'article 6 est adopté.)

[Traduction]

Le président: L'annexe 1 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'annexe 1 est adoptée.)

Le président: L'annexe 2 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'annexe 2 est adoptée.)

[Français]

Le président: L'article 1, le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(L'article 1 est adopté.)

Le président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(Le préambule est adopté.)

[Traduction]

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(Le titre est adopté.)

Le président: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(Le projet de loi est adopté.)

Le président: Dois-je quitter le fauteuil et faire rapport du projet de loi?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.
(Rapport est fait du projet de loi.)

[Français]

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi soit agréé.

[Traduction]

L'hon. Ruby Sahota: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

[Français]

M. Luc Thériault: Madame la Présidente, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera en faveur de la motion, y compris les députés de Bécancour-Nicolet-Saurel et d'Abitibi-Témiscamingue.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera oui.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 677)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste

Travaux des subsides

Beaulieu
Bergeron
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blaney
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Drouin
Duclos
Ehsassi
Erskine-Smith
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hutchings
Ien
Joly
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lapointe
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)

Beech
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Dubourg
Duguid
El-Khoury
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Gainey
Garrison
Gazan
Gould
Hajdu
Hardie
Holland
Hussen
Iacono
Johns
Jones
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lamoureux
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Powlowski
Robillard
Rogers
Rota
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schieffe
Sgro
Shechan
Sidhu (Brampton South)

Simard
Singh
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zuberi — 201

Sinclair-Desgagné
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zarrillo

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Davidson
d'Entremont
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Epp
Falk (Provencher)
Ferrerri
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Hoback
Kelly
Kitchen
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Majumdar
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
Patzner
Perkins
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shields
Small
Steinley
Strahl
Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Dancho
Deltell
Doherty
Dreeshen
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Genuis
Godin
Gourde
Hallan
Jeneroux
Khanna
Kmieciak
Kram-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Essex)
Liepert
Lobb
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Paul-Hus
Poilievre
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seebach
Shipley
Soroka
Stewart
Stubbs

Travaux des subsides

Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Wagantall
Webber
Williamson

Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Waugh
Williams
Zimmer — 114

PAIRÉS

Députés

Bendayan
Dzerowicz
Gill
Maguire

Duncan (Etobicoke North)
Gallant
Larouche
Zahid — 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

L'hon. Ruby Sahota: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et voteront non.

[*Français*]

M. Luc Thériault: Madame la Présidente, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera en faveur de la motion, y compris les députés de Bécancour-Nicolet-Saurel et d'Abitibi-Témiscamingue.

[*Traduction*]

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera oui.

M. Kevin Vuong: Madame la Présidente, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(*Vote n^o 678*)

POUR

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach
Bains
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bergeron
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blaney
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badawey
Baker
Battiste
Beech
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille

Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Drouin
Duclos
Ehsassi
Erskine-Smith
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hutchings
Ien
Joly
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lapointe
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez

Desilets
Dhaliwal
Diab
Dubourg
Duguid
El-Khoury
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Gainey
Garrison
Gazan
Gould
Hajdu
Hardie
Holland
Hussen
Iacono
Johns
Jones
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lamoureux
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petipas Taylor
Powlowski
Robillard
Rogers
Rota
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen

van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zuberi — 201

Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zarrillo

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty
Dowdall	Dreshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferri	Findlay
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Khanna
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Majumdar	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poilievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seebach
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer — 115	

PAIRÉS

Députés

Bendayan	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Gallant
Gill	Larouche
Maguire	Zahid — 8

Travaux des subsides

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

* * *

● (1820)

LES CRÉDITS PROVISOIRES

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor, Lib.) propose:

Que les crédits provisoires soient adoptés, à savoir:

Qu'une somme n'excédant pas 74 011 525 281 \$, soit l'ensemble des montants suivants, arrondis au dollar:

1) trois douzièmes (24 716 610 903 \$) du total des montants des postes énoncés à l'annexe 1 et à l'annexe 2 du Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2025 sauf les postes énumérés ci-dessous:

2) douze douzièmes du total des montants du crédit 5 du ministère des Finances, du crédit 20 du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement et du crédit 10 du Service correctionnel du Canada, dudit Budget, 3 \$;

3) onze douzièmes du total des montants du crédit 1 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications Canadiennes, du crédit 5 du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, du crédit L30 du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, du crédit 1 de la Commission des débats des chefs, du crédit 1 de Téléfilm Canada, du crédit 5 du Secrétariat du Conseil du Trésor et du crédit 1 de VIA HFR - VIA TGF Inc., dudit Budget, 1 018 532 295 \$;

4) dix douzièmes du montant du crédit 10 du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, dudit Budget, 7 423 697 296 \$;

5) neuf douzièmes du total des montants du crédit 1 du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, des crédits 5 et 10 du ministère des Services aux Autochtones et du crédit 1 du ministère de la Justice, dudit Budget, 15 458 217 923 \$;

6) huit douzièmes du total des montants du crédit 10 de l'Agence de la santé publique du Canada, dudit Budget, 249 169 510 \$;

7) sept douzièmes du total des montants du crédit 1 de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et du crédit 10 du ministère de l'Environnement, dudit Budget, 836 989 879 \$;

8) six douzièmes du total des montants du crédit 1 du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs, du crédit 5 de l'Agence spatiale canadienne, du crédit 5 du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, du crédit 5 du ministère de l'Emploi et du Développement social, du crédit 10 du ministère de la Santé et du crédit 1 de l'Agence de la santé publique du Canada, dudit Budget, 8 733 804 026 \$;

9) cinq douzièmes du total des montants du crédit 1 de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, des crédits 1 et 10 du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, du crédit 1 du ministère des Services aux Autochtones, du crédit 5 du ministère des Anciens Combattants, du crédit 1 du Bureau du directeur parlementaire du budget, du crédit 5 de l'Agence de la santé publique du Canada, du crédit 1 de la Gendarmerie royale du Canada et du crédit 1 du Secrétariat du Conseil du Trésor, dudit Budget, 6 172 164 025 \$;

10) quatre douzièmes du total des montants du crédit 10 de l'Agence spatiale canadienne, du crédit 1 du Service correctionnel du Canada, du crédit 1 du ministère des Finances, du crédit 1 du ministère de la Santé, des crédits 1 et 10 du ministère de l'Industrie, du crédit 1 du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, du crédit 5 du ministère des Transports, du crédit 1 de la Chambre des communes, du crédit 1 de Marine Atlantique S.C.C., du crédit 1 du Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, du crédit 5 du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, du crédit 1 du Bureau du secrétaire du gouverneur général, du crédit 1 de l'Agence Parcs Canada, du crédit 1 du Bureau du Conseil privé, du crédit 1 de la Commission de la fonction publique, des crédits 5, 10 et 15 de la Gendarmerie royale du Canada, des crédits 1 et 5 de Services partagés Canada, du crédit 5 du Conseil de recherches en sciences humaines, du crédit 1 de Statistique Canada, du crédit 20 du Secrétariat du Conseil du Trésor et du crédit 1 de l'Autorité du pont Windsor-Detroit, dudit Budget, 9 402 339 421 \$;

soit accordée à Sa Majesté pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2025.

Travaux des subsides

L'hon. Ruby Sahota: Madame la Présidente, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

[Français]

M. Luc Thériault: Madame la Présidente, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et votera en faveur de la motion.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour la motion.

M. Kevin Vuong: Madame la Présidente, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai non.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 679)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gainey
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Gerretsen	Gould
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hussen
Hutchings	Iacomo
Ien	Johns
Joly	Jones

Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Koutrakis	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lamoureux
Lapointe	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Maloney	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrissey	Murray
Naqvi	Ng
Noormohamed	Normandin
O'Connell	Oliphant
O'Regan	Pauzé
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Powlowski
Qualtrough	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Rota
Sahota	Sajjan
Saks	Samson
Sarai	Savard-Tremblay
Scarpaleggia	Schiefke
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Sorbara
Sousa	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudeau
Trudel	Turnbull
Valdez	Van Bynen
van Koeverden	Vandal
Vandenbeld	Vignola
Villemure	Virani
Weiler	Wilkinson
Yip	Zarrillo
Zuberi— 201	

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brock
Calkins	Caputo
Carrie	Chambers
Chong	Cooper
Dalton	Dancho
Davidson	Deltell
d'Entremont	Doherty

Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Findlay
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Hallan
Hoback	Jeneroux
Kelly	Khanna
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lantsman
Lawrence	Lehoux
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
Majumdar	Martel
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	Melillo
Moore	Morantz
Morrison	Motz
Muys	Nater
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poillievre
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seebach
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Vuong	Wagantall
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer— 115	

PAIRÉS

Députés

Bendayan	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Gallant
Gill	Larouche
Maguire	Zahid— 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

[Français]

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi C-68, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2025, soit lu pour la première fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

[Traduction]

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu partici-

Travaux des subsides

pant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

L'hon. Ruby Sahota: Madame la Présidente, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront non.

[Français]

M. Luc Thériault: Madame la Présidente, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et votera en faveur.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

M. Kevin Vuong: Madame la Présidente, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai non.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 680)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blair
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Cannings
Carr	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Champagne
Champoux	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	DeBellefeuille
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fillmore
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin

Travaux des subsides

Fragiskatos	Fraser	Carrie	Chambers
Freeland	Fry	Chong	Cooper
Gaheer	Gainey	Dalton	Dancho
Garon	Garrison	Davidson	Deltell
Gaudreau	Gazan	d'Entremont	Doherty
Gerretsen	Gould	Dowdall	Dreeshen
Guilbeault	Hajdu	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Hanley	Hardie	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Hepfner	Holland	Falk (Provencher)	Fast
Housefather	Hussen	Ferri	Findlay
Hutchings	Iacono	Généreux	Genuis
Ien	Johns	Gladu	Godin
Joly	Jones	Goodridge	Gourde
Jowhari	Julian	Gray	Hallan
Kayabaga	Kelloway	Hoback	Jeneroux
Khalid	Khera	Kelly	Khanna
Koutrakis	Kusmierczyk	Kitchen	Kmiec
Kwan	Lalonde	Kram	Kramp-Neuman
Lambropoulos	Lamoureux	Kurek	Kusie
Lapointe	Lattanzio	Lake	Lantsman
Lauzon	LeBlanc	Lawrence	Lehoux
Lebouthillier	Lemire	Leslie	Lewis (Essex)
Lightbound	Long	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Lloyd	Lobb
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Majumdar	Martel
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Maloney	Martinez Ferrada	McLean	Melillo
Masse	Mathysen	Moore	Morantz
May (Cambridge)	McDonald (Avalon)	Morrison	Motz
McGuinty	McKay	Muys	Nater
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Patzer	Paul-Hus
McPherson	Mendès	Perkins	Poileuvre
Mendicino	Miao	Redekopp	Reid
Michaud	Miller	Rempel Garner	Richards
Morrissey	Murray	Roberts	Rood
Naqvi	Ng	Ruff	Scheer
Noormohamed	Normandin	Schmale	Seeback
O'Connell	Oliphant	Shields	Shipley
O'Regan	Pauzé	Small	Soroka
Perron	Petitpas Taylor	Steinley	Stewart
Plamondon	Powlowski	Strahl	Stubbs
Qualtrough	Robillard	Thomas	Tochor
Rodriguez	Rogers	Tolmie	Uppal
Romanado	Rota	Van Popta	Vecchio
Sahota	Sajjan	Vidal	Vien
Saks	Samson	Viersen	Vis
Sarai	Savard-Tremblay	Vuong	Wagantall
Scarpaleggia	Schiefke	Waugh	Webber
Serré	Sgro	Williams	Williamson
Shanahan	Sheehan	Zimmer— 115	
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sorbara		
Sousa	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola		
Villemure	Virani		
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zarrillo		
Zuberi— 201			

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Brook
Calkins	Caputo

PAIRÉS

Députés

Bendayan	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Gallant
Gill	Larouche
Maguire	Zahid— 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

Par conséquent, le projet de loi est renvoyé au comité plénier. Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et la Chambre se constitue en comité plénier, sous la présidence de M. Chris d'Entremont.)

(À propos de l'article 2)

[Français]

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le président, la présidente du Conseil du Trésor peut-elle confirmer que le projet de loi est présenté sous sa forme habituelle?

[Traduction]

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le président, le projet de loi a la même forme que lors de la période de crédits précédente.

• (1825)

[Français]

Le président: L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 2 est adopté.)

Le président: L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 3 est adopté.)

Le président: L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 4 est adopté.)

Le président: L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 5 est adopté.)

[Traduction]

Le président: L'annexe 1.1 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.1 est adoptée.)

Le président: L'annexe 1.2 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.2 est adoptée.)

Le président: L'annexe 1.3 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.3 est adoptée.)

Le président: L'annexe 1.4 est-elle adoptée?

Travaux des subsides

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.4 est adoptée.)

Le président: L'annexe 1.5 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.5 est adoptée.)

[Français]

Le président: L'annexe 1.6 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.6 est adoptée.)

Le président: L'annexe 1.7 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.7 est adoptée.)

Le président: L'annexe 1.8 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.8 est adoptée.)

[Traduction]

Le président: L'annexe 1.9 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 1.9 est adoptée.)

Le président: L'annexe 2 est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'annexe 2 est adoptée.)

Le président: L'article 1, titre abrégé, est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(L'article 1 est adopté.)

Le président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le préambule est adopté.)

Le président: Le titre est-il adopté?

Travaux des subsides

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le titre est adopté.)

Le président: Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(Le projet de loi est adopté.)

Le président: Dois-je quitter le fauteuil et faire rapport du projet de loi?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait du projet de loi.)

[Français]

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi C-68, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2025 soit agréé à l'étape du rapport.

[Traduction]

L'hon. Ruby Sahota: Madame la Présidente, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, et c'est avec plaisir que nous voterons contre.

[Français]

M. Luc Thériault: Madame la Présidente, le Bloc québécois est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci et votera en faveur.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

M. Kevin Vuong: Madame la Présidente, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 681)

POUR

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach
Bains
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bergeron
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blaney
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Chahal

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badawey
Baker
Battiste
Beech
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Champagne

Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Drouin
Duclos
Ehsassi
Erskine-Smith
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Freeland
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hutchings
Ien
Joly
Jowhari
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lapointe
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAulay (Cardigan)
MacGregor
Maloney
Masse
May (Cambridge)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McPherson
Mendicino
Michaud
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Plamondon
Qualtrough
Rodriguez
Romanado
Sahota
Saks
Sarai
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Singh
Sousa
St-Onge
Tassi

Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Dubourg
Duguid
El-Khoury
Fillmore
Fonseca
Fortin
Fraser
Fry
Gaine
Garrison
Gazan
Gould
Hajdu
Hardie
Holland
Hussen
Iacono
Johns
Jones
Julian
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lalonde
Lamoureux
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
Mathysen
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Mendès
Miao
Miller
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Powlowski
Robillard
Rogers
Rota
Sajjan
Samson
Savard-Tremblay
Schiefke
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy

Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zuberi— 201

Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zarrillo

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Arnold
Barlow
Berthold
Block
Brassard
Calkins
Carrie
Chong
Dalton
Davidson
d'Entremont
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Epp
Falk (Provencher)
Ferrer
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Hoback
Kelly
Kitchen
Kram
Kurek
Lake
Lawrence
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Majumdar
Mazier
McLean
Moore
Morrison
Muys
Patzner
Perkins
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shields
Small
Steinley
Strahl
Thomas
Tolmie
Van Popta
Vidal
Viersen
Vuong
Waugh
Williams
Zimmer— 115

Aitchison
Allison
Baldinelli
Barrett
Bezan
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Cooper
Dancho
Deltell
Doherty
Dreeschen
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Findlay
Genuis
Godin
Gourde
Hallan
Jeneroux
Khanna
Kmieciak
Kramp-Neuman
Kusie
Lantsman
Lehoux
Lewis (Essex)
Liepert
Lobb
Martel
McCauley (Edmonton West)
Melillo
Morantz
Motz
Nater
Paul-Hus
Poilievre
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seebach
Shipley
Soroka
Stewart
Stubbs
Tochor
Uppal
Vecchio
Vien
Vis
Wagantall
Webber
Williamson

PAIRÉS

Députés

Bendayan
Dzerowicz

Duncan (Etobicoke North)
Gallant

Travaux des subsides

Gill
Maguire

Larouche
Zahid— 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

L'hon. Anita Anand propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Ruby Sahota: Madame la Présidente, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant oui.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la Présidente, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique, et nous voterons contre.

[Français]

M. Luc Thériault: Madame la Présidente, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera en faveur.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Madame la Présidente, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

M. Kevin Vuong: Madame la Présidente, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 682)

POUR

Députés

Aldag
Ali
Anandasangaree
Arseneault
Ashton
Bachrach
Bains
Barsalou-Duval
Beaulieu
Bergeron
Bibeau
Blaikie
Blanchet
Blaney
Boissonnault
Bradford
Brunelle-Duceppe
Carr
Chabot
Chahal
Champoux
Chen
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier
Dabrusin
Davies
Desbiens
Desjarlais
Dhillon
Drouin
Duclos
Ehsassi
Erskine-Smith

Alghabra
Anand
Angus
Arya
Atwin
Badawey
Baker
Battiste
Beech
Bérubé
Bittle
Blair
Blanchette-Joncas
Blois
Boulerice
Brière
Cannings
Casey
Chagger
Champagne
Chatel
Chiang
Collins (Victoria)
Coteau
Damoff
DeBellefeuille
Desilets
Dhaliwal
Diab
Dubourg
Duguid
El-Khoury
Fillmore

Travaux des subsides

Fisher	Fonseca	Brassard	Brock
Fortier	Fortin	Calkins	Caputo
Fragiskatos	Fraser	Carrie	Chambers
Freeland	Fry	Chong	Cooper
Gaheer	Gainey	Dalton	Dancho
Garon	Garrison	Davidson	Deltell
Gaudreau	Gazan	d'Entremont	Doherty
Gerretsen	Gould	Dowdall	Dreeshen
Guilbeault	Hajdu	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Hanley	Hardie	Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Hepfner	Holland	Falk (Provencher)	Fast
Housefather	Hussen	Ferreri	Findlay
Hutchings	Iacono	Généreux	Genuis
Ien	Johns	Gladu	Godin
Joly	Jones	Goodridge	Gourde
Jowhari	Julian	Gray	Hallan
Kayabaga	Kelloway	Hoback	Jeneroux
Khalid	Khera	Kelly	Khanna
Koutrakis	Kusmierczyk	Kitchen	Kmiec
Kwan	Lalonde	Kram	Kramp-Neuman
Lambropoulos	Lamoureux	Kurek	Kusie
Lapointe	Lattanzio	Lake	Lantsman
Lauzon	LeBlanc	Lawrence	Lehoux
Lebouthillier	Lemire	Leslie	Lewis (Essex)
Lightbound	Long	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Lloyd	Lobb
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Majumdar	Martel
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Mazier	McCauley (Edmonton West)
Maloney	Martinez Ferrada	McLean	Melillo
Masse	Mathysen	Moore	Morantz
May (Cambridge)	McDonald (Avalon)	Morrison	Motz
McGuinty	McKay	Muys	Nater
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Patzer	Paul-Hus
McPherson	Mendès	Perkins	Poilievre
Mendicino	Miao	Redekopp	Reid
Michaud	Miller	Rempel Garner	Richards
Morrissey	Murray	Roberts	Rood
Naqvi	Ng	Ruff	Scheer
Noormohamed	Normandin	Schmale	Seeback
O'Connell	Oliphant	Shields	Shipley
O'Regan	Pauzé	Small	Soroka
Perron	Petitpas Taylor	Steinley	Stewart
Plamondon	Powlowski	Strahl	Stubbs
Qualtrough	Robillard	Thomas	Tochor
Rodriguez	Rogers	Tolmie	Uppal
Romanado	Rota	Van Popta	Vecchio
Sahota	Sajjan	Vidal	Vien
Saks	Samson	Viersen	Vis
Sarai	Savard-Tremblay	Vuong	Wagantall
Scarpaleggia	Schiefke	Waugh	Webber
Serré	Sgro	Williams	Williamson
Shanahan	Sheehan	Zimmer— 115	
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Sorbara		
Sousa	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudeau		
Trudel	Turnbull		
Valdez	Van Bynen		
van Koeverden	Vandal		
Vandenbeld	Vignola		
Villemure	Virani		
Weiler	Wilkinson		
Yip	Zarrillo		
Zuberi— 201			

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Berthold	Bezan
Block	Bragdon

PAIRÉS

Députés

Bendayan	Duncan (Etobicoke North)
Dzerowicz	Gallant
Gill	Larouche
Maguire	Zahid— 8

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la troisième fois et adopté.)

● (1830)

[Français]

L'hon. Steven MacKinnon: Madame la Présidente, puisque c'est presque la dernière fois où nous sommes un grand nombre de députés réunis à la Chambre avant d'aller passer les deux prochaines semaines dans nos circonscriptions respectives, nous tenons, de ce côté-ci de la Chambre, à souhaiter à l'ensemble des députés, ainsi qu'à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes, de joyeuses Pâques.

[Traduction]

La fête pascal est l'une des plus importantes du calendrier chrétien, car elle symbolise la mort et la résurrection du Christ. Nous souhaitons à tous les Canadiens de très joyeuses Pâques.

L'hon. Andrew Scheer: Madame la Présidente, je veux joindre ma voix et celles des députés de l'opposition officielle à ce que vient de dire le leader du gouvernement à la Chambre des communes. Alors que chacun a l'occasion de rentrer chez lui et de passer les derniers jours du Carême dans le recueillement, les députés de ce côté-ci de la Chambre souhaitent à tout le personnel, à l'Administration de la Chambre, aux députés, à leur personnel et à tous les Canadiens qui observent cette fête importante du calendrier chrétien un Jeudi saint, une Semaine sainte et un Vendredi saint bénis et, bien sûr, de joyeuses Pâques.

Alors que régnaient noirceur et désespoir, une lueur est apparue et la vie a triomphé de la mort. Joyeuses Pâques à tous les Canadiens.

* * *

PRIVILÈGE

LES RÉPONSES D'UN TÉMOIN AU COMITÉ PERMANENT DES OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole au sujet de la question de privilège soulevée hier à la suite du dépôt, dont je me suis moi-même chargé, du 17^e rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Le sujet de la question de privilège reflète une tendance très inquiétante que nous constatons depuis longtemps. Des témoins, qu'il s'agisse ou non de fonctionnaires, bafouent les droits, les pouvoirs et le privilège qui reviennent aux parlementaires à titre de grands inquisiteurs de notre pays.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je suis certaine que les députés souhaitent qu'on puisse entendre la question de privilège de leur collègue.

Si des députés souhaitent converser, je les inviterais à sortir de la Chambre. S'ils sortent, je leur demanderais de ne pas parler en chemin. Je sais que tout le monde est enthousiaste à l'idée de rentrer bientôt à la maison, mais le moment est mal choisi pour ces conversations. Cela vaut pour les deux côtés de la Chambre.

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, il est effectivement décevant de voir un comportement irrespectueux des deux côtés de la Chambre.

Si le gouvernement peut traiter les comités de façon aussi cavalière, il n'est pas surprenant que d'autres le fassent aussi. Il ne fait aucun doute que Kristian Firth, de GC Strategies, a vu ce que des représentants du gouvernement ont fait lorsqu'ils ont comparu devant des comités et il s'en est inspiré pour guider sa conduite. Il faut

Privilège

établir des limites claires. Il faut défendre la dignité du Parlement. Il est inconcevable que le Parlement et ses comités soient perçus comme de simples entités impuissantes au point de ne pas être capables d'obtenir de réponses aux questions gênantes, embarrassantes ou préjudiciables pour le gouvernement ou les témoins.

Je tiens à rectifier certains renseignements erronés que j'ai entendus hier soir et qui ont été présentés à la Chambre. Certains députés ont affirmé que Kristian Firth, de GC Strategies, avait fourni tous les renseignements que les membres du comité lui ont demandés. Le fait est qu'il a fourni des réponses à certaines questions, mais qu'il a refusé de répondre à d'autres. Il s'était engagé à fournir d'autres réponses par écrit le lendemain de la réunion, au plus tard à 9 heures. Il a respecté cette échéance pour certaines informations. Il a aussi livré certaines réponses beaucoup plus tard dans la journée. Je ne vais pas argumenter sur ce sujet, mais il a refusé de répondre à des questions simples qui sont au cœur du scandale Arri-veCAN.

GC Strategies, une entreprise composée de Kristian Firth et de son partenaire, a été accusée d'avoir participé à la rédaction des exigences relatives aux travaux pour un contrat que GC Strategies elle-même allait remporter, et qu'elle a effectivement remporté. Cette information a été demandée à M. Firth. J'aimerais lire un extrait des bleus. La députée de Sentier Carlton—Eagle Creek a demandé: « Par souci de clarté, je veux savoir qui sont les personnes, ou la personne, que vous avez rencontrées pour élaborer les critères, et non celle qui a signé le contrat dans ce cas précis. Je veux obtenir ce nom, mais en ce moment, je veux savoir avec qui vous avez travaillé pour élaborer les critères de ce contrat. »

M. Firth a répondu: « Encore une fois, je m'excuse, mais après avoir parlé avec mon avocat, je suis toujours du même avis. L'enquête de la GRC est en cours. Je ne veux pas entraver le cours de l'enquête. » Il n'a pas voulu répondre à la question. Les députés se souviendront qu'il a été assermenté. Il a été averti des conséquences d'un refus de répondre aux questions. C'était sa troisième comparution, ce n'était donc pas une expérience nouvelle pour lui.

Plus tard, lors de la réunion du comité, le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a invoqué le Règlement et lui a dit: « J'aimerais que le président vous pose la question, et vous avez l'obligation d'y répondre, que vous le vouliez ou non, en raison des règles qui s'appliquent au Parlement, à ses comités et aux témoins qui comparaissent. »

Nous avons posé la question à M. Firth. Il a répondu: « Encore une fois, monsieur le président, je vous remercie de ces précisions, mais pour l'instant, nous maintenons toujours notre position selon laquelle il pourrait y avoir une enquête de la GRC. » Je lui ai dit ensuite: « Je vous avise que, comme vous le savez sans doute, vous bénéficiez du privilège parlementaire, ce qui vous donne le droit de parler. » Il a cependant choisi de ne pas le faire. Il est donc évident que M. Firth a été amplement prévenu. Il a eu amplement l'occasion de répondre, mais il a refusé de le faire.

Privilège

Plus tôt, j'ai mentionné la conduite du gouvernement en ce qui concerne les ordres et les privilèges des comités, et la façon dont elle mène à de telles actions. Lors de l'étude précédente du comité des opérations gouvernementales, étude qui portait sur McKinsey & Company, les libéraux, les conservateurs, les bloquistes et les néo-démocrates ont adopté à l'unanimité un ordre de dépôt de documents provenant tant de McKinsey que des ministères et des organismes fédéraux. Cet ordre exigeait tous les contrats, rapports, factures, courriels et documents concernant le travail de McKinsey pour des ministères et des organismes fédéraux. McKinsey s'est plié à cette exigence à cent pour cent. Devinez qui n'a pas obtempéré. Les ministères et les organismes n'ont pas obtempéré. La Banque de développement du Canada a refusé. L'Agence des services frontaliers du Canada a refusé. L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a refusé. Postes Canada a refusé. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a refusé. Le ministère de la Défense nationale a refusé. Ressources naturelles Canada a refusé. Exportation et développement Canada a refusé. Le Bureau du Conseil privé et le Cabinet du premier ministre ont refusé. Énergie atomique du Canada a refusé. La Corporation de développement des investissements du Canada a refusé. Le ministère de l'Emploi et du Développement social a refusé. Le ministère des Finances a refusé. Anciens combattants Canada a refusé. L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public a refusé. Trans Mountain Canada a refusé.

Il s'agissait d'un ordre de dépôt de documents donné à l'unanimité par le comité des opérations gouvernementales. Je tiens à mentionner quelques-unes des excuses invoquées par les ministères pour justifier leur refus.

● (1835)

M. Matthew Shea, secrétaire adjoint du Cabinet au Bureau du Conseil privé, a dit qu'il y a des lois en matière de protection des renseignements personnels qui s'appliquent. « Nous nous fions également au document "Pour un gouvernement ouvert et responsable" », une politique du Bureau du Conseil privé qui a préséance, selon lui, sur le privilège parlementaire et la suprématie du Parlement. Il a ensuite ajouté: « Je pense que la Loi sur la protection des renseignements personnels est très importante. » L'importance est accordée à la Loi sur la protection des renseignements personnels, et non pas à la suprématie du Parlement.

Mme Mélanie Bernier, première vice-présidente et cheffe des affaires juridiques de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, a carrément menti au comité. Elle nous a dit qu'elle ne pouvait pas fournir les documents dont le comité a ordonné la production en raison des coûts associés à la traduction. Elle a ensuite affirmé que l'argent dépensé pour la traduction des documents réduirait les pensions des fonctionnaires, ce qui n'est pas vrai.

M. Matthew Shea a comparu à nouveau devant le comité. Il a dit: « Dans le cadre des demandes de documents, il importe qu'à titre de gouvernement, nous travaillions avec le Comité pour essayer de trouver des solutions. » L'important n'était pas d'obéir à l'ordre du Parlement, mais de trouver des solutions qui lui convenaient.

Filipe Dinis, le chef de l'exploitation de la Banque du Canada, a écrit au comité pour lui expliquer que la Loi sur l'accès à l'information primait un ordre du Parlement et que, par conséquent, son organisme refusait la demande. Il n'est pas étonnant que la Banque du Canada ait si mal géré l'inflation vu ce que son chef de l'exploitation considère comme prioritaire. Je m'imagine le conseil d'admini-

nistration de la Banque du Canada en train de discuter de la politique monétaire, mais s'en remettant à la Loi sur l'accès à l'information pour déterminer la quantité d'argent à imprimer.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a pour sa part déclaré que suivre l'ordre du Parlement ne serait pas dans l'intérêt du public.

Todd Winterhalt, d'Exportation et développement Canada, a déclaré que, pour déterminer quels documents pouvaient être remis au Parlement, son organisme préférerait se référer à la Loi sur la protection des renseignements personnels, plutôt que de se fonder sur le principe de la suprématie du Parlement ou sur un ordre du Parlement.

Le ministère de l'Immigration a déclaré qu'il ne pouvait pas s'exécuter parce qu'il était trop difficile de traduire des pages. Mes collègues du Bloc québécois devraient considérer cela. Le ministère de l'Immigration a refusé un ordre du Parlement parce que traduire des pages est trop difficile.

Il y a pire. Emploi et Développement social Canada a fourni des documents caviardés, mais qui n'étaient pas entièrement traduits, ce qui porte atteinte au privilège parlementaire par le dépôt de documents qui ne sont que partiellement traduits. Quand nous nous sommes plaints, Emploi et Développement social Canada a déposé de nouveau les documents sans la version française.

Le refus de ces organismes constitue toutes sortes de cas qui ne sont pas les mêmes que le problème rencontré par le comité lors du témoignage de M. Firth, mais il révèle la tendance générale à laquelle font face les comités, en particulier les comités qui remplissent un rôle de grand enquêteur comme le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

En conclusion, nous assistons à une nette érosion du respect du privilège des parlementaires. Des témoins comparaissent devant un comité et se rendent ouvertement coupables d'outrage, à leur guise. Des ministères défient ouvertement des ordres adoptés à l'unanimité par les comités. Des témoins refusent de répondre à des questions simplement parce qu'ils en ont décidé ainsi.

Nous devons rétablir le respect des règles de la Chambre. Nous devons rétablir le privilège des députés.

● (1840)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens simplement à rappeler aux députés qu'ils ne doivent pas tenir des conversations comme certains le font encore actuellement. Je l'ai mentionné à deux reprises, et cela concerne plusieurs personnes, des deux côtés de la Chambre.

Je demanderais aux députés de bien vouloir poursuivre leurs conversations hors de la Chambre.

Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan veut prendre la parole au sujet de la question de privilège.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, c'est un grand honneur de prendre la parole après mon collègue le président de notre comité et député d'Edmonton-Ouest et du centre commercial d'Edmonton, qui a fait valoir de nombreux points excellents et importants.

Je remercie le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes d'avoir initialement soulevé la question de privilège hier. Il était évidemment essentiel que la question de privilège soit soulevée dès que possible après le dépôt du rapport, même s'il se trouve que les membres du comité des opérations gouvernementales se réunissaient à ce moment-là pour entendre des ministres. Par conséquent, je lui suis très reconnaissant pour son intervention et je remercie beaucoup la présidence d'avoir tenu compte de la situation de façon à permettre aux membres permanents du comité des opérations gouvernementales de nous faire part de quelques observations supplémentaires importantes sur les très sérieuses questions de privilège soulevées dans le 17^e rapport du comité des opérations gouvernementales.

Cette question de privilège trouve son origine dans les audiences en cours au sein du comité des opérations gouvernementales sur le scandale d'ArnaqueCan, qui fait tache d'huile. À bien des égards, il ne s'agit pas d'un seul scandale, mais d'une famille de scandales. Je ne vais pas en détailler tous les aspects. Je pense que les députés sont bien au courant des dizaines de millions de dollars dépensés pour une application et ses 177 versions, dont beaucoup n'ont pas été testées. Elle a envoyé plus de 10 000 personnes en quarantaine, à tort et sans que cela soit intentionnel, parce qu'elle n'avait pas été testée. Des entreprises n'ayant aucune expérience dans le domaine des technologies de l'information se sont vu confier des contrats et se sont contentées de sous-traiter tout le travail, de ne rien faire et de percevoir une généreuse commission au passage. Dans de nombreux cas, il n'y a eu aucune trace de documents, et il y a des allégations selon lesquelles des documents auraient été supprimés ou n'auraient jamais été créés.

En outre, la vérificatrice générale a révélé qu'à certains moments au cours des événements, les entrepreneurs se sont entretenus avec des fonctionnaires du gouvernement pour discuter des conditions du contrat. L'entreprise impliquée dans la définition de ces conditions a ensuite pu soumissionner pour le contrat, ce qui a effectivement truqué le processus.

Il y a un processus où les dés étaient pipés, des documents manquants, une application qui n'a pas fonctionné et qui a envoyé des personnes en quarantaine de manière erronée et involontaire, ainsi qu'un énorme gaspillage au sein du gouvernement. À cela s'ajoute la preuve d'une activité criminelle sous la forme d'une modification frauduleuse de curriculum vitae par l'un des entrepreneurs concernés.

Dans l'opposition, nous parlons souvent des problèmes liés aux coûts, à la corruption et à la criminalité. Dans le cas du scandale ArnaqueCAN, ce sont les trois qui sont en cause.

En ce qui concerne les privilèges du Parlement, dans ce scandale, nous avons vu que l'interrogation de divers témoins a tenu le comité très occupé. Ces témoignages ont aggravé les préoccupations des membres du comité à l'égard du scandale. Il y a eu de nombreux cas où des fonctionnaires et des gens de l'extérieur du gouvernement ont menti au comité, ont accusé d'autres personnes de mentir ou se sont contredits. Par exemple, des hauts fonctionnaires ont accusé d'autres hauts fonctionnaires de mentir au comité. De toute évidence, nous avons un énorme problème ici : beaucoup de gens ne disent pas la vérité à un comité parlementaire et ne semblent pas comprendre à quel point le rôle des comités parlementaires est censé être sérieux.

Privilège

Pas plus tard que la semaine dernière, le comité des opérations gouvernementales a entendu séparément Kristian Firth et Darren Anthony, deux acteurs principaux de GC Strategies.

Lors de mon interrogatoire de Darren Anthony, nous avons pu voir à un moment donné, quand il répondait à l'une de mes questions, qu'il lisait une déclaration hors écran. Lorsque je lui ai demandé s'il lisait une déclaration ou s'il parlait avec son cœur, il a répondu, sans aucun trouble de la conscience évident, qu'il parlait avec son cœur.

Dans un témoignage précédent, Kristian Firth lui-même a fait des déclarations clairement contradictoires sur une période de deux heures.

Cameron MacDonald et Minh Doan se sont également accusés de mentir sur l'identité de la personne responsable de la création de cette application.

● (1845)

Bien qu'il y ait des questions sans réponse, nous savons qu'il y a une campagne visant à cacher des renseignements à divers groupes et au comité des opérations gouvernementales. Nous savons qu'on nous ment et que des témoins choisissent de ne pas comparaître, qu'ils font tout leur possible pour éviter de comparaître ou qu'ils se présentent et donnent intentionnellement des réponses évasives au comité.

Cela soulève d'autres questions sur la nature du scandale et sur ce qui pourrait motiver ces tentatives de dissimuler des renseignements, mais aussi des questions de privilège et des questions sur le droit des députés de poser des questions importantes et d'obtenir des réponses.

Ce que notre comité dit clairement depuis le début, c'est que nous souhaitons découvrir la vérité. Nous cherchons à savoir pourquoi ces personnages douteux ont été choisis par le gouvernement du Canada pour créer cette application, pourquoi tant d'argent a été dépensé, ce qu'il est advenu des dossiers, qui a pris la décision, qui dit la vérité et qui ne la dit pas. Ce sont des questions auxquelles nous voulons des réponses.

J'ai toujours pensé qu'il était dans l'intérêt des témoins de simplement se présenter devant le comité, de répondre honnêtement aux questions et de dire la vérité. Je pense que le comité a beaucoup mieux réagi aux témoins qui ont essayé d'être francs, qu'à ceux qui ont essayé de cacher la vérité. Il vaut mieux que les témoins justifient leurs actions plutôt que de tergiverser, de refuser de répondre, de refuser de comparaître ou de cacher de l'information.

Néanmoins, la grande majorité des personnages, tant au sein du gouvernement qu'à l'extérieur du gouvernement, ont choisi la voie de l'esquive, de la tergiversation et de l'évitement. Cela nous amène à nous demander quels autres renseignements ils essaient de cacher. Qu'essaient-ils de cacher pour que le comité se heurte à des obstacles constants de la part des témoins du gouvernement et de l'extérieur?

En ce qui concerne les questions de privilège, je tiens à souligner les principes clés en jeu. Depuis que je suis député, je ne compte plus les fois où des témoins, tant au sein du gouvernement qu'à l'extérieur du gouvernement, mais qui semblent avoir des relations étroites avec le gouvernement, n'ont pas semblé comprendre le caractère fondamental du principe de la suprématie du Parlement.

Privilège

Dans une société démocratique adéquate et fonctionnelle, l'assemblée législative élue doit être suprême. Bien sûr, au quotidien, l'exécutif, la fonction publique et les autres institutions exercent énormément de pouvoir. Le Parlement doit toutefois être l'autorité suprême. Il doit être suprême. Cela signifie que, lorsque le Parlement adopte des lois, l'exécutif, le premier ministre et les gens de l'extérieur du gouvernement doivent s'y conformer.

Cela signifie aussi que les pouvoirs de réglementation des gouvernements viennent du pouvoir législatif et sont limités par le pouvoir législatif. Cela signifie également que le Parlement a la capacité de mener des enquêtes et que les comités du Parlement ont la capacité de mener des enquêtes. Ils ont le pouvoir, protégé par la Constitution, de convoquer des témoins, d'ordonner la production de documents et d'insister pour obtenir des réponses à leurs questions. La suprématie du Parlement veut que les parlementaires puissent faire leur travail en ayant accès à des documents, en convoquant des témoins et en obtenant des réponses à leurs questions.

C'est vraiment un fondement de notre système de gouvernement. Pourtant, lorsque je travaillais sur la question des documents du laboratoire de Winnipeg au cours de la dernière législature, nous nous sommes butés au fait que le président de l'Agence de la santé publique, un très haut fonctionnaire du gouvernement, ne semblait tout simplement pas croire au principe de la suprématie du Parlement. L'enjeu était important. De toute évidence, maintenant que nous en savons plus, nous savons que l'enjeu concernant les documents du laboratoire de Winnipeg était très important.

Derrière cela, et de manière peut-être plus importante encore, il y avait la suprématie du Parlement, qui était contestée par ce fonctionnaire, qui a dit ne pas avoir, en fait, à répondre à nos questions et à fournir de documents. En réponse à cela, à la dernière législature, le Parlement a pris des mesures importantes et a exigé des réponses. Ces réponses n'ont pas été fournies, et le fonctionnaire en question a fini par être convoqué à la barre de la Chambre, où il a été réprimandé. Malheureusement, à la fin de cet épisode, l'un des partis politiques a changé sa position à ce sujet, avec pour conséquence que la majorité du Parlement n'ordonnait plus la production de ces documents.

● (1850)

Cependant, pendant un certain temps, le Parlement a pris très au sérieux, à juste titre, l'affirmation de ses prérogatives quant à la suprématie du Parlement, car il s'agit du fondement de la démocratie canadienne. Si nous décidions un jour de renoncer à la suprématie du Parlement, peut-être de donner préséance à la Loi sur la protection des renseignements personnels et que le pouvoir exécutif peut faire fi du Parlement, il s'agirait d'une grave érosion de la démocratie. En faisant valoir le principe de la suprématie parlementaire, non seulement nous défendons notre rôle de législateurs, mais nous défendons également les fondements démocratiques du pays.

Dans le cas des injonctions visant Kristian Firth et Darren Anthony, le comité a ordonné à plusieurs reprises à ces témoins de comparaître. Ils ont refusé à maintes reprises de le faire. Lorsqu'on discutait avec eux, sans oublier qu'un avocat les accompagnait, je pense qu'il était évident qu'ils ne semblaient pas comprendre le sérieux d'un ordre donné par un comité parlementaire. Je ne peux qu'en conclure, comme mon collègue d'Edmonton-Ouest y a fait allusion, qu'ils n'ont pas tiré les bonnes leçons des mesures prises par le gouvernement. J'en déduis qu'ils n'avaient pas vu d'exemples

d'incidents précédents où les comités avaient exigé qu'on respecte leurs droits.

Quoi qu'il en soit, le comité a insisté et nous avons présenté à la Chambre une motion qui a été approuvée à l'unanimité. Elle ordonnait à MM. Firth et Anthony de comparaître, ce qui signifiait que s'ils ne l'avaient pas fait, ils auraient été placés en détention par le sergent d'armes. Ainsi, ils ont comparu à la dernière minute, mais une fois devant le comité, ils n'ont fait que redoubler de mépris envers le principe de la suprématie du Parlement. Ils ont défié de manière flagrante le principe démocratique fondamental selon lequel c'est le peuple qui décide et selon lequel le peuple, par l'intermédiaire de ses représentants démocratiques, détient le pouvoir suprême dans notre régime gouvernemental.

Sans doute sur les conseils de leurs avocats, ils ont décidé qu'ils pouvaient simplement défier nos normes démocratiques fondamentales, ignorer la règle de droit démocratique et ne pas respecter le principe de la suprématie du Parlement.

Nous savons que les comités ont le pouvoir d'agir au nom de la Chambre, d'ordonner la production de documents, de convoquer des témoins et d'insister pour obtenir des réponses aux questions, et nous avons été témoins à maintes reprises d'efforts visant à éroder ce principe par un refus de se conformer à ces pouvoirs. Toutefois, je félicite le comité des opérations gouvernementales d'avoir fait preuve de fermeté, en affirmant que c'était assez. Il a fait valoir qu'il fallait non seulement aller au fond des choses dans le scandale de l'application ArnaqueCAN, mais aussi défendre les institutions démocratiques et le principe de la suprématie parlementaire. En outre, il lui fallait insister sur le fait qu'il ne s'agit pas simplement d'un lieu d'apparat, mais de l'assemblée délibérante d'un pays, où nous travaillons sur nos différences et répondons aux grandes questions. Pour ce faire, il devait pouvoir exercer ses pouvoirs d'accès à l'information.

Je félicite le comité d'avoir fermement affirmé et défendu ce principe et de s'être opposé aux efforts des fonctionnaires, des entrepreneurs et des avocats d'autres parties pour tenter de le défier. Nous défendrons fermement la démocratie et nous nous opposerons au déclin démocratique. Nous défendrons le rôle et la suprématie du Parlement malgré tous les défis. C'est ce que nous faisons aujourd'hui avec la question de privilège qui nous occupe.

Lorsque le président a dit aux témoins qu'ils devaient répondre aux questions, et que les questions leur ont été posées non pas par des membres du comité, mais par le comité lui-même, M. Firth, en particulier, a déclaré qu'il ne répondrait pas. Il n'a pas dit clairement pourquoi. Il a dit qu'il pourrait hypothétiquement y avoir une enquête de la GRC sur cette question à un moment donné dans l'avenir. Il a dit que, selon des conjectures qu'il avait lues sur Twitter, il pensait qu'il pourrait y avoir une enquête; c'est pourquoi il a refusé de répondre à la question.

● (1855)

Devant un tel mépris, le comité a convenu à l'unanimité, en deux minutes, d'habiliter la présidence à présenter un rapport à la Chambre sur les faits essentiels de cette atteinte au privilège. Le comité a manifesté une grande unité, et j'espère que la Chambre fera de même. Le comité a immédiatement accepté à l'unanimité la motion visant à renvoyer l'affaire à la Chambre, sans qu'il y ait débat.

En ce qui a trait au processus, je pense qu'il est important que les Canadiens comprennent que les comités parlementaires ont d'énormes pouvoirs, qui sont nécessaires à la démocratie et à la suprématie du Parlement, mais que le processus pour les appliquer est plutôt sinueux. Lorsqu'un comité parlementaire est d'avis qu'il y a une atteinte au privilège, il doit présenter un rapport à la Chambre pour expliquer les détails de l'affaire. La Chambre se penche ensuite sur la question, mais le comité doit d'abord y consentir. Comme j'ai travaillé sur certains cas du genre, je sais qu'il peut être très difficile, comme on l'a vu dans l'affaire des documents du laboratoire de Winnipeg, de convaincre le comité de présenter un rapport approprié et exhaustif à la Chambre, et ce, en temps opportun pour permettre au processus d'aller de l'avant.

Dans le cas présent, le comité a établi de façon claire et unanime sa volonté d'accélérer le dossier, et je l'en félicite. Je continue d'espérer que la Chambre réagira de façon aussi unanime. J'encourage tous les députés à défendre leur rôle de parlementaires. Nous venons ici d'abord en tant que représentants de nos circonscriptions respectives, mais nous venons aussi à la Chambre en tant que membres d'une assemblée délibérante d'un pays pour parler au nom des gens qui nous envoient ici pour essayer d'aller au fond des graves problèmes auxquels notre pays est confronté. Nous le faisons principalement en tant qu'individus, et non en tant que créatures des partis politiques. Les droits des députés doivent persister, et la protection des droits des députés et de cette institution est nécessaire pour renforcer la démocratie canadienne.

Par conséquent, repoussons tous les tentatives d'amoindrir cette institution ou de la réduire à un simple spectacle. Défendons les pouvoirs et les prérogatives du Parlement et léguons aux générations futures un Parlement plus fort, et non plus faible, en faisant avancer cette question de privilège, en défendant les droits des comités à faire leur travail et en résistant aux pressions visant à éroder la démocratie.

J'espère que vous conclurez qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège et que nous pourrions prendre les mesures nécessaires pour insister pour que M. Firth et tous les témoins se présentent lorsqu'il leur est demandé de se présenter, pour qu'ils répondent aux questions avec franchise et pour qu'ils fournissent les documents demandés. Ce sera un test crucial pour la Chambre, pour le Parlement et pour nous en tant que leaders, qui établira si nous défendons ce principe fondamental de la démocratie ou si nous le laissons s'éroder. J'espère que cette demande sera accueillie favorablement. Je sais que, à ce moment-là, les députés seront prêts à présenter la motion appropriée.

Je tiens à dire brièvement qu'hier, en réponse à cela, le député de Winnipeg-Nord a laissé entendre que l'information demandée avait finalement été fournie. Ce n'est absolument pas le cas. Je sais que le député d'Edmonton-Ouest a souligné que ce n'était pas le cas. Le rapport qui a été déposé avec l'appui unanime du comité soulignait que l'information n'avait pas été fournie. La raison pour laquelle le comité a pris rapidement et unanimement la position qu'il a prise, c'est que l'information n'a pas été fournie. Elle ne l'a pas été depuis. Le président l'a confirmé, et je peux le confirmer à titre de membre du comité. Cette question n'a toujours pas été réglée.

Je le répète, nous devons insister sur le respect de notre démocratie et nous devons, dans le cadre de ce processus, sensibiliser au principe de la suprématie du Parlement les fonctionnaires, le milieu juridique et quiconque représente des personnes qui viennent au Parlement.

Motion d'ajournement

• (1900)

Le vice-président : Je tiens à remercier le député pour sa contribution au débat sur la question de privilège. Je sais que le Président attend quelques éléments supplémentaires avant de prendre sa décision.

J'informe la Chambre qu'en raison du retard, conformément à l'article 30(7) du Règlement, il n'y aura pas d'heure réservée à l'étude des affaires émanant des députés aujourd'hui. Par conséquent, l'affaire est reportée à une séance ultérieure.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD) : Monsieur le Président, les aidants naturels sont à bout de souffle, ils sont épuisés et ils font de leur mieux pour offrir des soins à leurs proches au quotidien, mais avec la hausse du coût de la vie, ils ne peuvent plus attendre que le gouvernement leur fournisse de l'aide financière. Les libéraux doivent agir dès maintenant, tenir leur promesse et arrêter de laisser tomber les aidants naturels et les personnes qu'ils soutiennent. Le gouvernement a promis de rendre remboursable le crédit canadien pour aidant naturel, mais il n'a pas tenu promesse, et ce sont les personnes à faible revenu qui sont les plus touchées. Il faut que cela cesse.

Nous traversons une crise de l'abordabilité. Les aidants non rémunérés peinent à composer avec le coût de la vie. En raison des coûts supplémentaires qu'ils doivent assumer en prenant soin d'une autre personne, ils ont encore plus de difficulté à joindre les deux bouts. Les aidants sur lesquels le gouvernement compte pour garder les gens en santé et subvenir à leurs besoins méritent mieux.

Par ailleurs, bon nombre des personnes que les aidants non rémunérés soutiennent sont des adultes handicapés qui attendent toujours la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Comme dans le cas du crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels, il s'agit d'une promesse que le gouvernement n'a pas tenue.

Je suis très inquiète quant à la capacité du gouvernement à verser la prestation canadienne pour les personnes handicapées, car, comme nous l'avons constaté pendant la pandémie, les personnes handicapées ont eu du mal à recevoir les versements de la PCU. Le gouvernement n'a pas de moyen d'établir quelles personnes handicapées vivent dans la pauvreté. L'utilisation du crédit d'impôt pour personnes handicapées est absolument inacceptable, et voici pourquoi.

J'ai récemment posé une question inscrite au Feuilleton pour savoir quel est le revenu moyen des personnes qui bénéficient du crédit d'impôt pour personnes handicapées. La réponse que j'ai reçue de l'Agence du revenu du Canada est la suivante :

... la question demande des données basées sur les bénéficiaires du crédit d'impôt pour personnes handicapées... mais les données sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées de l'Agence du revenu du Canada sont structurées en fonction des demandeurs.

Motion d'ajournement

Le rapport individuel entre les demandeurs et les détenteurs de certificat est difficile à établir, car il est possible qu'un certificat soit rattaché à plus d'un demandeur. Pour cette raison, l'Agence n'est pas en mesure de fournir la ventilation des revenus des détenteurs de certificat, c'est-à-dire les bénéficiaires, et elle n'est pas en mesure de répondre de la manière demandée.

Pour répondre à ma question, l'Agence du revenu du Canada n'est pas en mesure d'établir quels bénéficiaires du crédit d'impôt pour personnes handicapées vivent également dans la pauvreté. Cette réalité signifie que le gouvernement ne peut pas distribuer la prestation canadienne pour les personnes handicapées aux citoyens. La fonction publique doit lui fournir des données et une infrastructure technique adéquates pour que la prestation canadienne pour les personnes handicapées devienne une réalité.

Il y a près de deux ans, le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes a demandé au gouvernement d'envisager la possibilité de codifier toutes les personnes qui reçoivent un soutien provincial pour leur handicap en tant que personnes handicapées afin de faciliter le paiement de futures prestations pour les personnes handicapées. La réponse du gouvernement n'a même pas proposé de solution et a plutôt renvoyé la balle aux provinces et aux territoires. Encore une fois, je demande aujourd'hui à la ministre du Revenu national de corriger cette situation immédiatement.

Revenons au crédit d'impôt pour aidants familiaux. Rendre ce crédit d'impôt immédiatement remboursable est une nécessité absolue. Par conséquent, dans le prochain budget, les libéraux tiendront-ils enfin leur promesse en accordant un crédit d'impôt remboursable aux aidants familiaux et en leur montrant qu'ils sont importants?

● (1905)

Mme Iqra Khalid (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse de répondre à la question de la députée de Port Moody—Coquitlam au sujet du crédit canadien pour aidant naturel.

D'entrée de jeu, je dois préciser que la responsabilité de l'Agence du revenu du Canada est d'administrer une politique fiscale une fois qu'elle est mise en œuvre, alors que le rôle du ministère des Finances est d'élaborer cette politique fiscale.

En effet, l'Agence du revenu du Canada administre le crédit canadien pour aidant naturel au nom du gouvernement du Canada, qui comprend les sacrifices que font les Canadiens pour prendre soin de leurs enfants, de leur conjoint, de leurs parents et des autres membres de leur famille. C'est pourquoi nous avons bonifié le crédit d'impôt pour les aidants naturels, afin de tenir compte de l'incidence que les dépenses qu'ils engagent pour prendre soin d'un proche peuvent avoir sur leur capacité à payer de l'impôt. En 2017, le gouvernement a remplacé de multiples crédits pour aidants naturels ayant des critères différents par un seul crédit: le crédit canadien pour aidant naturel.

Ce crédit d'impôt est plus simple. Il vise à offrir un meilleur soutien à ceux qui en ont le plus besoin.

Définissons qui est admissible au crédit canadien pour aidant naturel. Les Canadiens peuvent demander le crédit canadien pour aidant naturel s'ils subviennent aux besoins de leur époux ou conjoint de fait ayant une déficience physique ou mentale.

Ils peuvent également demander ce crédit si une ou plusieurs des personnes suivantes sont à leur charge en raison d'une déficience physique ou mentale: leur enfant ou petit-enfant, ou l'enfant ou pe-

tit-enfant de leur époux ou conjoint de fait, leur parent, leur grand-parent, leur frère, leur sœur, leur oncle, leur tante, leur nièce ou leur neveu, ou le parent, le grand-parent, le frère, la sœur, l'oncle, la tante, la nièce ou le neveu de leur époux ou conjoint de fait, s'ils résidaient au Canada à un moment de l'année considérée.

Pour l'année d'imposition 2023, le crédit canadien pour aidant naturel accorde un allègement fiscal de 7 999 \$ pour les dépenses liées aux soins des personnes à charge ayant une déficience, y compris les personnes qui vivent avec un handicap, qui sont membres de la famille, comme les parents, les frères et sœurs, les enfants adultes et d'autres membres déterminés de la famille. Il accorde également 2 499 \$ pour les dépenses liées aux soins d'un époux ou d'un conjoint de fait à charge ou d'un enfant mineur ayant une déficience, y compris un handicap.

En tout, environ 535 000 personnes ont demandé le crédit canadien pour aidant naturel pour 2020. Pour 2023, selon les projections, environ 255 millions de dollars d'allègements fiscaux fédéraux seront accordés au titre du crédit canadien pour aidant naturel.

L'Agence du revenu du Canada veille à ce que les aidants naturels aient accès au crédit canadien pour aidant naturel si leur situation respective le permet. En fait, le but ultime de l'Agence est que tous les Canadiens reçoivent toutes les prestations et bénéficient de tous les crédits auxquels ils ont droit. L'Agence est fière de son Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt, et, au Québec, du Service d'aide en impôt — Programme des bénévoles, qui appuie cet objectif. Grâce à ces programmes, le gouvernement du Canada appuie les organismes communautaires et leurs bénévoles, qui offrent des comptoirs gratuits de préparation de déclarations de revenus aux personnes ayant un revenu modeste et des situations fiscales simples, notamment les aidants naturels.

En fait, le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt et le Service d'aide en impôt — Programme des bénévoles font partie intégrante des efforts de l'Agence du revenu du Canada visant à ce que les personnes vulnérables et difficiles à joindre puissent produire plus facilement leur déclaration de revenus et de prestations. J'encourage tout le monde à faire de même en cette saison des impôts.

● (1910)

Mme Bonita Zarrillo: Monsieur le Président, la députée et moi avons un but en commun: celui de veiller à ce que tous les Canadiens bénéficient des avantages fiscaux auxquels ils ont droit.

Le crédit d'impôt canadien pour aidants familiaux est très difficile à trouver et peu de gens en connaissent l'existence.

Je veux revenir sur deux points. L'un d'eux est que le crédit d'impôt pour les aidants familiaux doit être remboursable, parce que les personnes aux revenus les plus faibles, celles dont les revenus ne leur permettent pas d'obtenir le plein montant du crédit d'impôt, ont besoin de ce remboursement. Elles dépensent l'argent pour s'occuper de leurs proches, et elles ont vraiment besoin que le montant soit remboursable. Il s'agit d'un crédit d'impôt que le gouvernement a promis, et il doit tenir sa promesse.

Motion d'ajournement

Je veux également revenir sur la première chose que la députée a dite à propos de la différence entre l'application d'une loi et d'un projet de loi et sa mise en œuvre. Je signale à la députée qu'à l'heure actuelle, l'Agence du revenu du Canada n'a aucun moyen de mettre en œuvre la prestation canadienne pour les personnes handicapées, de déterminer si une personne est un bénéficiaire du crédit d'impôt pour personnes handicapées ou son revenu.

Mme Iqra Khalid: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses efforts dans ce dossier très important.

L'ARC administre une longue liste de prestations et de crédits destinés aux Canadiens au nom du gouvernement du Canada. Il y a non seulement le crédit canadien pour aidant naturel, mais également l'Allocation canadienne pour enfants, l'Allocation canadienne pour les travailleurs, la TPS et la TVH, pour ne nommer que ceux-là. L'an dernier, l'ARC a également administré avec succès de nouveaux programmes, comme le remboursement pour l'épicerie, la Prestation dentaire canadienne provisoire, que la députée a défendue avec ardeur, et la bonification unique de l'Allocation canadienne pour le logement.

Soyons clairs. Pour soutenir les populations vulnérables et difficiles à atteindre, l'un des fleurons de l'ARC est certainement le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Il est vraiment important que nous veillions, non seulement en tant que députés, mais également en tant que collectivité, à ce que les gens soient en mesure de produire leur déclaration de revenus et à ce qu'ils sachent qu'ils ont accès à ces prestations et à ces crédits. Au cours des 30 à 50 prochains jours, nous veillerons à ce que tout le monde sache comment procéder et ait accès à ces prestations et à ces crédits.

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.): Monsieur le Président, le 14 décembre, j'ai parlé au ministre du Développement international des nombreux reportages des médias sur l'implication d'employés de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies, ou UNRWA, dans l'attaque terroriste que le Hamas a menée contre Israël, le 7 octobre.

Je lui ai demandé s'il considérait toujours l'UNRWA comme un organisme « de confiance », même si un de ses employés a carrément tenu en otage un citoyen israélien. C'est important, car, contrairement au ministre, plusieurs pays donateurs de l'UNRWA, qui sont nos alliés, n'étaient pas aussi élogieux à l'égard de l'UNRWA et ont rapidement suspendu le financement accordé à l'organisme en attendant la tenue d'une enquête.

Comment le ministre et le gouvernement libéral peuvent-ils tenir l'UNRWA en si haute estime alors que les faits montrent que l'UNRWA entretient des liens étroits avec des fanatiques du Hamas?

Je suis heureux que le ministre ait pu au moins admettre que les allégations contre l'UNRWA étaient « très perturbantes » et que le Canada ait fait part de ses préoccupations au dirigeant de l'organisme. Ces préoccupations devraient être clairement exprimées, car les députés ne seront guère surpris d'entendre que les contribuables canadiens ne sont pas très chauds à l'idée de financer des organismes inscrits sur la liste des organisations terroristes.

Le 1^{er} février, en réponse à ma question, le ministre a dit que le gouvernement attendait les résultats de l'enquête de l'ONU et ne voulait pas « sauter aux conclusions ». Or, même si la publication du rapport final de l'enquête est prévue pour le 20 avril, le gouvernement libéral a rétabli le financement de l'UNRWA le 8 mars.

Le ministre a-t-il le pouvoir secret de voyager dans le temps? Le gouvernement savait-il quelque chose que personne d'autre ne savait? Il n'a pas attendu que les gens sautent ou ne sautent pas aux conclusions. Il a tout simplement sauté à ses propres conclusions. De plus, le 8 mars, le gouvernement libéral a rétabli le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, malgré l'enquête en cours de l'ONU et le fait que le gouvernement avait reçu des renseignements supplémentaires le matin même.

Qu'est-ce qui a amené le Canada à devancer le moment où il a décidé de rétablir le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient? Je croyais que le ministre avait dit qu'on attendrait les résultats de l'enquête. Comment le gouvernement canadien pourrait-il savoir ce que le rapport final a révélé alors que l'enquête n'est pas terminée et que le rapport n'a même pas encore été publié?

Penchons-nous plutôt sur ce que le gouvernement libéral savait avant de décider, le 8 mars, de rétablir le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Il savait que le Hamas est profondément ancré dans l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et dans des postes clés. Il savait que les membres du Hamas dominent le système d'éducation de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Il savait que le Hamas utilise les installations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour des activités militaires. Il savait que le système d'éducation de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient incite à la haine et glorifie même les kamikazes.

Quand le gouvernement libéral a rétabli le financement le vendredi 8 mars en après-midi, il savait également qu'au moins 15 employés de l'UNRWA étaient impliqués dans l'attentat terroriste du 7 octobre. Il savait également que près de 2 000 employés de l'UNRWA, c'est-à-dire un employé sur six, ce qui est plus que quelques pommes pourries, étaient membres d'une organisation terroriste. Le gouvernement en savait donc beaucoup, et pourtant il a décidé de rétablir le financement.

Ne nous arrêtons pas là. Il savait également que six directeurs d'école de l'UNRWA à Gaza étaient membres du Hamas. En outre, 11 % des établissements de l'UNRWA, c'est-à-dire un sur neuf, contiennent des infrastructures terroristes.

Quel genre de folie s'est emparée du gouvernement du Canada pour qu'il rétablisse le financement d'une agence plus préoccupée par les avancées du terrorisme que par le travail humanitaire au nom des Palestiniens innocents?

• (1915)

Mme Anita Vandenbeld (secrétaire parlementaire du ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, nous condamnons sans équivoque les attaques terroristes brutales perpétrées par le Hamas le 7 octobre et au cours desquelles des civils innocents ont été tués, mutilés et enlevés. Rien ne peut justifier ces actes odieux. Le Canada continue d'appuyer le droit d'Israël de se défendre conformément au droit international.

Motion d'ajournement

Parallèlement, le Canada est très préoccupé par la crise humanitaire à Gaza et son incidence sur les civils. Depuis le début de cette crise, notre position est axée sur la ferme conviction qu'il faut plus d'aide à Gaza, et non moins.

Le Canada a été le premier pays du G7 à fournir de l'aide et il est l'un des principaux donateurs, grâce aux 100 millions de dollars qu'il a versés à ce jour pour aider les civils, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous avons parachuté des vivres et nous cherchons actuellement les moyens d'établir un corridor maritime pour acheminer cette aide vitale aux civils innocents.

[Français]

À la suite d'allégations selon lesquelles certains membres du personnel de l'UNRWA étaient impliqués dans les attaques odieuses du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, les Nations unies ont mis en place plusieurs processus importants pour répondre à ces allégations et pour renforcer sa politique de tolérance zéro à l'égard du terrorisme au sein de ses organisations, y compris l'UNRWA.

Le Canada a examiné le rapport périodique du Bureau des services de contrôle interne des Nations unies sur cette question et attend avec intérêt le rapport final. Le Canada salue l'examen indépendant de l'UNRWA qui est en cours et qui est dirigé par Catherine Colonna.

Alors que ces processus d'enquête se poursuivent, l'UNRWA a entrepris des efforts de réforme, et le secrétaire général a pris des mesures pour renforcer la surveillance et la responsabilisation au sein de l'UNRWA. Le Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec les Nations unies, l'UNRWA et les autres pays donateurs pour veiller à ce que l'UNRWA respecte ses obligations et puisse poursuivre ses travaux de secours.

• (1920)

[Traduction]

Le Canada est convaincu que l'ONU et l'UNRWA ont entrepris un processus sérieux d'enquête, d'action et d'examen à long terme. Le 8 mars, le Canada a annoncé qu'il reprendrait le financement de l'UNRWA. D'autres donateurs ont fait de même, notamment la Suède, l'Australie et l'Irlande, et l'Union européenne a procédé à ses versements à l'organisme. Nous continuerons de suivre l'enquête de près.

Les besoins en aide humanitaire des civils augmentent d'heure en heure. Selon les projections, une famine pourrait survenir à tout moment à Gaza. Les civils palestiniens ont besoin de fournitures et de services essentiels. L'UNRWA joue un rôle important puisqu'il fournit de l'aide alimentaire à plus de 1,1 million de personnes et héberge plus de 1 million de personnes dans 150 refuges d'urgence, dont la plupart se trouvent dans des écoles de l'UNRWA.

Chaque jour, l'UNRWA fournit environ 23 000 consultations médicales, des activités récréatives à 11 000 enfants et un soutien psychosocial à plus de 9 000 personnes. L'agence est une bouée de sauvetage pour les civils vulnérables de Gaza.

Nous estimons que l'UNRWA est un partenaire indispensable dans la prestation de l'aide à Gaza en cette période de profonde crise humanitaire, et nous continuons d'appuyer aussi sa prestation de services très utiles dans d'autres zones d'opérations de la région.

M. Kevin Vuong: Monsieur le Président, que ce soit bien clair: personne ne s'oppose à ce que le Canada finance une organisation, dans la bande de Gaza ou ailleurs dans la région, qui cherche réelle-

ment à fournir une aide humanitaire au peuple palestinien et à améliorer son sort. Là n'est pas la question.

Le peuple palestinien a besoin de toute l'aide et de tout le soutien possible pour vivre dans une paix juste et durable, tout comme Israël. Cependant, il est inadmissible de financer un organisme qui a été si profondément infiltré par les terroristes du Hamas. Tant que l'UNRWA n'aura pas remédié à son infiltration par le Hamas, le Canada ne pourra pas continuer à le financer et à fermer les yeux sur la militarisation et la prise de contrôle idéologique de l'UNRWA par le Hamas.

Le gouvernement libéral doit prendre au sérieux son devoir juridique et moral de préserver et de protéger les deniers publics canadiens, et veiller à ne pas financer le terrorisme. Il doit également trouver le courage et la volonté politique de parvenir à une véritable solution pour apporter aux innocents l'aide humanitaire dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

[Français]

Mme Anita Vandenberg: Monsieur le Président, la communauté internationale doit continuer d'apporter une aide humanitaire à ceux qui en ont tellement besoin à Gaza. Le 30 janvier, le Canada a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 40 millions de dollars pour venir en aide aux civils palestiniens les plus vulnérables.

[Traduction]

Cela porte l'engagement total du Canada à 100 millions de dollars. Comme c'est le cas pour tous les fonds d'aide humanitaire et de développement destinés aux Palestiniens, notre aide supplémentaire sera assujettie à un processus rigoureux et amélioré de diligence raisonnable pour veiller à ce qu'aucune somme d'argent ne se retrouve entre les mains de groupes terroristes comme le Hamas.

Soyons clairs: nous allons continuer de concentrer nos efforts sur l'acheminement d'une aide accrue aux civils innocents à Gaza.

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je veux participer au débat sur la taxe sur le carbone. En novembre dernier, j'ai posé une question aux ministres au sujet des répercussions de la taxe sur le carbone sur les Canadiens. Depuis, les effets se sont aggravés.

Chaque jour, nous entendons des histoires tragiques de gens qui n'ont pas les moyens de chauffer leur maison à cause du coût exorbitant du chauffage. En fait, il est devenu pratique courante pour les aînés, les familles, les jeunes, les propriétaires de petites entreprises, les agriculteurs et les personnes qui touchent revenu fixe de me faire parvenir leurs factures d'énergie. Dans bien des cas, ils soulignent le coût de la taxe sur le carbone. Beaucoup d'autres gens me racontent comment ils sont touchés par la hausse du prix des aliments à l'épicerie et par l'effet de la taxe sur le carbone sur le coût de la vie en général. Ce sont les Canadiens ordinaires qui en souffrent.

C'est la première occasion d'en parler depuis le vote de défiance qui a eu lieu il y a quelques heures. Les députés de tous les partis ont alors eu une occasion en or de dire clairement que c'est assez. La hausse de 23 % de la taxe sur le carbone aura bel et bien lieu le 1^{er} avril, même s'il est parfaitement clair que les Canadiens s'y opposent. Il est parfaitement clair que les provinces s'y opposent. En fait, sept premiers ministres provinciaux, y compris deux libéraux, ont déclaré publiquement qu'il est temps de dire non à la hausse annoncée. Il est temps de reprendre le contrôle de la situation.

Les députés de tous les partis ont eu la chance il y a à peine quelques heures de tout simplement contrer les prix exorbitants que les Canadiens doivent payer à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement. Les conservateurs ont multiplié les occasions de franchir ce pas. À la Chambre, j'ai longuement parlé du fait qu'il est extrêmement décevant que les conservateurs soient les seuls à défendre les intérêts des Canadiens, et le vote d'il y a quelques heures en a été un autre exemple.

Nous entendons souvent le gouvernement parler de remises. Il parle de plan de lutte contre les changements climatiques. Il dit que tout est fantastique et que le pays se porte à merveille. Or, on constate l'incroyable souffrance qu'inflige aux Canadiens ce premier ministre axé sur l'idéologie et ce gouvernement déconnecté de la dure réalité que vivent les Canadiens ordinaires.

Un changement s'impose. Il est temps de faire place aux nouvelles idées. Il est temps de redonner le contrôle aux Canadiens. Que ce soit en abolissant la taxe sur le carbone pour permettre aux Canadiens de décider des meilleures façons d'utiliser leur argent si chèrement gagné ou en redonnant aux Canadiens le contrôle sur tous les autres aspects de leur vie, il est temps d'instaurer un changement dans ce pays. Voilà ce qu'offrent les conservateurs. Pourtant, comme le montrent les résultats du vote qui a eu lieu il y a à peine quelques heures, il est évident que seuls les conservateurs défendent réellement les intérêts des Canadiens ordinaires qui travaillent dur, tandis que les partis de gauche à la Chambre et au Canada abandonnent les gens qu'ils disent depuis si longtemps soutenir.

Le choix est clair. Il est malheureux que nous n'ayons pas déclenché des élections sur la taxe sur le carbone, où chaque Canadien aurait pu manifester ce choix et élire un gouvernement conservateur majoritaire pour abolir la taxe.

• (1925)

Mme Iqra Khalid (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que l'on peut utiliser toutes les formules toutes faites du monde, « non à la hausse », « abolir la taxe » ou toute autre phrase racoleuse que l'on peut imaginer, mais cela n'a rien à voir avec le bon sens. En fait, aujourd'hui, je pense vraiment à l'ancien premier ministre Brian Mulroney. C'était un conservateur plein de bon sens qui voulait lutter contre les changements climatiques. Il a fait ce qu'il fallait et c'est ce que nous devons faire aujourd'hui: ce qu'il faut.

Je me rends compte qu'aucune mesure législative et aucune politique ne viendra à bout des paroles creuses qui résonnent sur les banquettes conservatrices, mais nous devons prendre des mesures pour protéger les Canadiens des répercussions des changements climatiques. Nous savons que nous devons lutter contre les changements climatiques. Nous devons mieux protéger nos communautés.

Vous-même, monsieur le Président, dans votre circonscription, vous avez certainement perçu et compris la réalité des changements climatiques et vous savez certainement combien il est important d'agir maintenant.

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui cherche à combattre les changements climatiques. C'est ce que nous allons faire avec notre système de tarification de la pollution. Ce plan fonctionne. Nous tarifons la pollution. C'est la façon la moins coûteuse de réduire la pollution à l'origine des changements climatiques. Comme le député d'en face le sait, notre système n'a aucune incidence sur les recettes. Il est bien établi que l'utilisation d'autres

Motion d'ajournement

moyens pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions coûterait bien plus cher aux Canadiens et à notre économie.

Comme je l'ai dit plus tôt, en plus de nous permettre de réduire efficacement nos émissions, ce système rend également la vie plus abordable pour les Canadiens en veillant à ce qu'ils reçoivent plus d'argent qu'ils n'en ont payé. Tous les trois mois, nous remboursons des centaines de dollars aux familles grâce à la Remise canadienne sur le carbone, qui redonne à 8 familles sur 10 plus d'argent qu'elles n'en ont payé, tout en veillant à ce que les grands pollueurs paient leur juste part.

Dans les provinces où la redevance fédérale sur les combustibles s'applique, une famille de quatre personnes recevra jusqu'à 1 800 \$ en 2024-2025 par le truchement de la Remise canadienne sur le carbone. Les résidents de ces provinces recevront le premier de quatre versements trimestriels de la Remise canadienne sur le carbone à compter du mois prochain, en avril.

Le gouvernement est également conscient que les Canadiens qui vivent dans les régions rurales font face à des défis uniques, car ils doivent parcourir de plus longues distances pour se rendre à l'école, au travail, à l'épicerie, etc. C'est pourquoi nous proposons, dans le projet de loi C-59, de doubler le supplément rural pour le porter à 20 % du montant de la remise de base, en reconnaissance de leurs besoins énergétiques plus élevés et de leur accès plus limité à des options de transport plus propres.

En outre, le gouvernement continue de mettre en œuvre diverses initiatives de soutien financier pour les ménages canadiens. Cela comprend le soutien pour la rénovation des maisons, les pompes à haut rendement énergétique et les véhicules électriques.

Il n'est tout simplement plus possible de ne rien faire pour lutter contre les changements climatiques. Le prix à payer pour l'inaction serait beaucoup trop élevé et c'est pourquoi nous agissons. Les jeunes de nos collectivités nous disent qu'ils veulent que nous continuions à investir, que nous continuions à lutter contre les changements climatiques et que nous fassions en sorte que tous aient la possibilité de vivre dans une société sûre et propre à l'avenir.

• (1930)

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, je prends la parole afin de rendre hommage à un bon ami qui est décédé il y a quelques semaines: Jesse Marchand, mon meilleur ami d'enfance. Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion, bien sûr, de réfléchir longuement au temps que nous avons passé ensemble, que ce soit quand nous allions au parc, nager dans des marécages, ce que nous appelions « aller à la pêche à la crevette », ou au groupe jeunesse. Il est mort beaucoup trop jeune à cause de la drogue.

Il est difficile de trouver les mots pour parler à ses proches en ces moments difficiles, mais, en mon nom et au nom de Danielle et de toute la famille Kurek, je transmets tout l'amour du monde à Ron et Louise, les sœurs de Jesse, à Janine, sa conjointe, et à Gus et Tucker, les chiens qu'il aimait tant. Il n'est jamais facile de perdre un ami, encore moins dans des circonstances tragiques comme celles-ci.

Repose en paix, Jesse, mon ami. J'aurais aimé que nous passions plus de temps ensemble. Danielle et moi prions pour toute la famille Marchand alors qu'elle traverse cette période de deuil extrêmement difficile.

Motion d'ajournement

Je rappelle simplement à la Chambre à quel point il est important de dire à nos proches, à nos amis et aux membres de notre famille que nous les aimons avant qu'il ne soit trop tard.

Mme Iqra Khalid: Monsieur le Président, j'offre mes plus sincères condoléances au député d'en face pour la perte de son ami Jesse, et j'offre mon soutien à la famille de ce dernier alors qu'elle traverse cette douloureuse épreuve.

Ce sont des moments comme celui-là qui nous font vraiment comprendre à quel point l'austérité et les compressions sont inefficaces. Des vies doivent être sauvées, et c'est pourquoi nous avons nommé une ministre de la Santé mentale et des Dépendances. Nous avons aussi mis en œuvre une stratégie pour lutter contre ce fléau dévastateur qui affecte les collectivités au quotidien. Cette stratégie vise, entre autres, à combattre la crise des opioïdes, à améliorer la santé mentale des personnes, notamment par des mesures d'atté-

nuation du stress, et à soutenir des organismes comme Jeunesse, J'écoute.

Il y a des façons de fournir ce soutien, et ce n'est pas en réduisant le financement des services que nous y arriverons. J'encourage le député d'en face à continuer d'appuyer, surtout dans le cadre du budget, les mesures très importantes qui doivent être financées pour pouvoir offrir du soutien, pour continuer à sauver des vies et pour ne plus jamais perdre un être cher comme Jesse.

[Français]

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 35.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 21 mars 2024

AFFAIRES COURANTES		M. Lamoureux	21814
Réponse du gouvernement à des pétitions		M. Perkins	21817
M. Lamoureux	21807	Mme McPherson	21817
La Loi sur la défense nationale		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21817
M. Blair	21807	M. Arya	21818
Projet de loi C-66. Présentation et première lecture	21807	M. Epp	21818
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	21807	M. Garon	21818
Pétitions		M. Gourde	21820
La réforme démocratique		M. Gerretsen	21820
M. Schmale	21807	Mme Larouche	21820
Les armes à feu		M. Savard-Tremblay	21821
M. Viersen	21807	M. Gourde	21822
La pornographie		Mme Collins (Victoria)	21822
M. Viersen	21807	Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21822
La conduite contrôlante et coercitive		Mme Collins (Victoria)	21822
Mme Vandenbeld	21808	Mme Normandin	21824
La sécurité alimentaire		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21824
M. Gerretsen	21808	M. Desjarlais	21824
Les changements climatiques		M. Angus	21825
M. Gerretsen	21808	M. Gerretsen	21826
L'agriculture et l'agroalimentaire		M. Baldinelli	21826
M. Gerretsen	21808	M. Desilets	21827
Les armes à feu		M. Gerretsen	21827
Mme Stubbs	21808	Privilège	
Le crédit d'impôt pour les premiers intervenants		Les réponses d'un témoin au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires	
M. Kurek	21808	Mme Vignola	21830
Questions au Feuilleton		Travaux des subsides	
M. Lamoureux	21808	Motion de l'opposition — Des élections portant sur la taxe sur le carbone	
Privilège		Motion	21830
Les documents bilingues à la Chambre des communes		M. Dowdall	21830
M. Therrien	21809	M. Gerretsen	21830
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT		Mme Gazan	21831
Travaux des subsides		Mme Normandin	21831
Motion de l'opposition — Des élections portant sur la taxe sur le carbone		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21831
M. Poilievre	21809	M. McKay	21831
Motion	21809	M. Lloyd	21832
M. Poilievre	21809	M. Scarpaleggia	21834
M. Gerretsen	21811	Mme McPherson	21834
M. Angus	21811	M. Aboultaif	21834
Mme Desbiens	21811	M. Seebach	21834
Mme Lantsman	21812	Mme O'Connell	21836
M. Lamoureux	21813	Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21836
Mme Bérubé	21813	M. Bragdon	21836
M. Angus	21813	M. Kusmierczyk	21838
M. Kusmierczyk	21814	M. Angus	21838
		M. Steinley	21838
		Mme Thomas	21839
		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21840
		M. Savard-Tremblay	21840
		M. Steinley	21840
		M. Scarpaleggia	21841

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'épilepsie	
Mme Diab	21841
Pâques	
M. Falk (Provencher)	21842
Les Jeux d'hiver de l'Arctique de 2024	
M. McLeod	21842
La 58^e finale des Jeux du Québec	
Mme Brière	21842
La Journée mondiale de l'eau	
Mme Pauzé	21842
Helen Horodinsky	
M. Brassard	21843
La fête de l'indépendance de la Grèce	
Mme Koutrakis	21843
La Journée internationale de visibilité transgenre	
M. Gerretsen	21843
Les marchés publics	
Mme Block	21843
La loi sur la modernisation du système de justice militaire	
Mme Lalonde	21844
La taxe sur le carbone	
M. McLean	21844
La taxe sur le carbone	
M. Caputo	21844
Les services de garde	
M. Sousa	21844
La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale	
M. Desjarlais	21844
Yves Michaud	
M. Savard-Tremblay	21845
La taxe sur le carbone	
Mme Lewis (Haldimand—Norfolk)	21845
La Fête de l'indépendance de la Grèce	
Mme Lambropoulos	21845

QUESTIONS ORALES

La tarification du carbone	
M. Scheer	21845
M. Champagne	21845
M. Scheer	21846
Mme Hutchings	21846
M. Scheer	21846
Mme Hutchings	21846
Le Bloc québécois	
M. Berthold	21846
M. Champagne	21846
M. Berthold	21846
M. Guilbeault	21846

Les relations intergouvernementales	
M. Therrien	21847
M. Rodriguez	21847
M. Therrien	21847
M. Rodriguez	21847
Le logement	
M. Julian	21847
Mme Martinez Ferrada	21847
Mme Kwan	21847
Mme Martinez Ferrada	21847
La tarification du carbone	
Mme Lantsman	21848
M. Wilkinson	21848
Mme Lantsman	21848
M. Wilkinson	21848
Mme Stubbs	21848
M. Boissonnault	21848
Mme Stubbs	21848
M. Boissonnault	21848
M. Seeback	21849
M. MacKinnon	21849
M. Seeback	21849
M. MacKinnon	21849
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme DeBellefeuille	21849
M. Miller	21849
Mme Normandin	21849
M. Miller	21849
L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Perron	21849
M. MacAulay	21850
La tarification du carbone	
M. Barlow	21850
M. MacAulay	21850
M. Barlow	21850
M. MacAulay	21850
Le Bloc québécois	
M. Lehoux	21850
M. Guilbeault	21850
L'industrie pétrolière et gazière	
Mme Collins (Victoria)	21850
M. Wilkinson	21851
La défense nationale	
Mme Mathysen	21851
M. Blair	21851
Mme Chagger	21851
M. Blair	21851
La tarification du carbone	
M. Strahl	21851
M. Wilkinson	21851
M. Strahl	21852
M. Wilkinson	21852
M. Perkins	21852
Mme Hutchings	21852
M. Perkins	21852
Mme Hutchings	21852

La justice	
M. Fortin	21852
M. Virani	21853
M. Fortin	21853
M. Virani	21853

La tarification du carbone	
M. Godin	21853
M. Champagne	21853
M. Godin	21853
M. Rodriguez	21853
M. Soroka	21853
M. Boissonnault	21853

Le tourisme	
M. Scarpaleggia	21854
Mme Martinez Ferrada	21854

Les services publics et l'approvisionnement	
Mme Kusie	21854
M. Duclos	21854

La sécurité publique	
M. Paul-Hus	21854
M. LeBlanc	21854

Les affaires étrangères	
M. Morantz	21854
M. LeBlanc	21854

Le patrimoine canadien	
M. Aldag	21855
Mme St-Onge	21855

La santé	
M. Garrison	21855
M. Naqvi	21855

Le changement climatique	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21855
M. Wilkinson	21855

Les travaux de la Chambre	
M. Scheer	21855
M. MacKinnon	21855

Le bois d'œuvre	
M. MacKinnon	21856
Motion	21856
Adoption de la motion	21856

Privlège	
La présumée divulgation prématurée du projet de loi C-63	
M. Scheer	21856

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — Des élections portant sur la taxe sur le carbone	
Motion	21856
M. Blaikie	21856
M. Duguid	21858
M. Zimmer	21859
M. Ste-Marie	21859

Mme May (Saanich—Gulf Islands)	21859
M. Singh	21859
M. Strahl	21860
M. Carr	21862
M. Julian	21862
M. Berthold	21862
M. Julian	21864
M. Villemure	21864
M. Tochor	21864
M. Sorbara	21865
M. Hallan	21866
M. Garrison	21866
Mme Chagger	21867
M. Naqvi	21867
M. Barlow	21868
M. Garrison	21868
M. Trudel	21869
M. Paul-Hus	21869
M. Thériault	21871
M. Julian	21871
M. Hallan	21871
M. Barlow	21872
Rejet de la motion	21874

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2023-2024	
Mme Anand	21875
Motion d'adoption	21875
Adoption de la motion	21876
Projet de loi C-67. Première lecture	21876
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi	21876
Deuxième lecture	21876
Adoption de la motion	21877
Deuxième lecture du projet de loi; formation de la Chambre en comité plénier; sous la présidence de M' Chris d'Entremont	21877
Article 2	21877
Mme Kusie	21878
Mme Anand	21878
Adoption de l'article 2	21878
Adoption de l'article 3	21878
Adoption de l'article 4	21878
Adoption de l'article 5	21878
Adoption de l'article 6	21878
Adoption de l'annexe 1	21878
Adoption de l'annexe 2	21878
Adoption de l'article 1	21878
Adoption du préambule	21878
Adoption du titre	21878
Adoption du projet de loi	21878
Rapport du projet de loi	21878
Motion d'adoption	21878
Adoption de la motion	21880
Troisième lecture	21880
Adoption de la motion	21881
Troisième lecture et adoption du projet de loi	21881

Les crédits provisoires	
Mme Anand	21881
Motion d'adoption	21881
Adoption de la motion	21883
Projet de loi C-68. Première lecture	21883

Adoption de la motion et première lecture du projet de loi	21883
Deuxième lecture	21883
Adoption de la motion	21884
Deuxième lecture du projet de loi, formation de la Chambre en comité plénier, sous la présidence de M. Chris d'Entremont	21885
Article 2	21885
Mme Kusie	21885
Mme Anand	21885
Adoption de l'article 2	21885
Adoption de l'article 3	21885
Adoption de l'article 4	21885
Adoption de l'article 5	21885
Adoption de l'annexe 1.1	21885
Adoption de l'annexe 1.2	21885
Adoption de l'annexe 1.3	21885
Adoption de l'annexe 1.4	21885
Adoption de l'annexe 1.5	21885
Adoption de l'annexe 1.6	21885
Adoption de l'annexe 1.7	21885
Adoption de l'annexe 1.8	21885
Adoption de l'annexe 1.9	21885
Adoption de l'annexe 2	21885
Adoption de l'article 1	21885
Adoption du préambule	21885
Adoption du titre	21886
Adoption du projet de loi	21886

Rapport du projet de loi	21886
Motion d'adoption	21886
Adoption de la motion	21887
Troisième lecture	21887
Adoption de la motion	21888
Troisième lecture et adoption du projet de loi	21888

Privilège

Les réponses d'un témoin au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires	
M. McCauley	21889
M. Genuis	21890

MOTION D'AJOURNEMENT

Les personnes handicapées	
Mme Zarrillo	21893
Mme Khalid	21894
Le développement international	
M. Vuong	21895
Mme Vandenbeld	21895
La tarification du carbone	
M. Kurek	21896
Mme Khalid	21897

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>